

UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI

\*\*\*\*\*

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
(FLASH)

\*\*\*\*\*

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE :  
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT

\*\*\*\*\*

SPECIALITE: *Sociologie de Développement*

\*\*\*\*\*

THESE DE DOCTORAT UNIQUE

SUJET :

**LES ENJEUX SOCIAUX DE L'EDUCATION SEXUELLE  
DES JEUNES A SAVALOU**

Présenté par :

Arnauld G.G. GBAGUIDI

Sous la direction de

Albert J. NOUHOUAYI,  
Professeur Titulaire Emérite de Philosophie  
et de Socio-Anthropologie à l'UAC et aux  
Universités du CAMES

*mai 2012*

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
DEDICACE.....	3
REMERCIEMENTS .....	4
LISTE DES TABLEAUX .....	6
LISTE DES FIGURES.....	10
RESUME.....	11
ABSTRACT .....	12
INTRODUCTION.....	13
<b>PREMIERE PARTIE :L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES ET LES</b>	
<b>SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE .....</b>	<b>22</b>
CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR LA VILLE DE SAVALOU.....	24
CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE.....	40
CHAPITRE 3 : APPROCHES ANALYTIQUES DE LA PROBLEMATIQUE DE LA SEXUALITE.....	81
CHAPITRE 4 : PERSPECTIVES THEORIQUES D'APPROCHE ET MODELE D'ANALYSE.....	102
CHAPITRE 5 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	110
<b>DEUXIEME PARTIE :L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES A</b>	
<b>SAVALOU .....</b>	<b>129</b>
CHAPITRE 6: LA PERCEPTION DES ACTEURS SOCIAUX ET LA QUESTION DE L'ORGANISATION SOCIALE.....	131
CHAPITRE 7 : DE L'ACTIVITÉ SEXUELLE DES JEUNES.....	149
CHAPITRE 8 : PRATIQUE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE À SAVALOU .....	167
CHAPITRE 9 : ESQUISSE D'UNE ANALYSE EPISTEMOLOGIQUE DE L'EDUCATION SEXUELLE .....	199
CONCLUSION .....	210
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	214
ANNEXES .....	229

**DEDICACE**

❖ *A mon père **T. Christophe GBAGUIDI** et ma mère **Marguerite GANDONOU**, pour leur encouragement sans cesse renouvelé et leur soutien.*

## REMERCIEMENTS

- ❖ Au Professeur **Albert NOUHOUAYI**, pour sa disponibilité permanente et son souci constant du travail bien fait, qu'il veuille trouver ici l'expression de ma profonde gratitude;
- ❖ au Professeur **Félix A. IROKO**, pour la lecture du travail, les remarques et les sages conseils ;
- ❖ au Professeur **Augustin AÏNAMON**, pour l'accompagnement scientifique et les remarques pertinentes ;
- ❖ au Professeur **Toussaint TCHITCHI**, pour la contribution et les propositions pour l'amélioration du travail ;
- ❖ au Professeur **Médard BADA**, pour les conseils scientifiques ;
- ❖ au Professeur **Gabriel BOKO** pour le soutien ;
- ❖ au Professeur **Pierre DANSOU**, pour la sollicitude constante ;
- ❖ au Professeur **Barnabé AKPLOGAN**, pour les encouragements sans cesse renouvelés ;
- ❖ au Docteur **Hippolyte AMOUZOUVI**, Maître-assistant au Département de Sociologie-Anthropologie, pour l'accompagnement scientifique;
- ❖ au Docteur **Cyriaque AHODEKON**, Maître-assistant à l'INJEPS pour les conseils;
- ❖ au Docteur **Kossivi ATTIKLEME**, pour les nombreux gestes de réconfort ;
- ❖ à tous les Enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi;
- ❖ à tous les enseignants de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport ;
- ❖ A mes frères et sœurs pour les divers soutiens.

## LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ARFH</b>	: Association for Reproductive and Family Health
<b>CSR</b>	: Corporate Social Responsibility
<b>EDP</b>	: Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
<b>EDS</b>	: Enquêtes Démographiques et de Santé
<b>EHES</b>	: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
<b>FLASH</b>	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
<b>IMIFAP</b>	: Institution Mexicano de Investigación de Familia y Población,
<b>INJEPS</b>	: Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport
<b>INSAE</b>	: Institut National de Statistiques Appliquées et de l'Economie
<b>IST</b>	: Infections Sexuellement Transmises
<b>MST</b>	: Maladie Sexuellement Transmissibles
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé.
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>PDES</b>	: Plan de Développement Economique et Social
<b>PNLS</b>	: Programme National de Lutte contre le SIDA
<b>PPD</b>	: Problème Préoccupant de Développement
<b>PPLS</b>	: Programme Plurisectoriel de Lutte contre le SIDA
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SAC</b>	: Système d'Action Concret
<b>SFPSM</b>	: Santé Familiale pour la Prophylaxie Sanitaire et Morale
<b>SIDA</b>	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>SSR</b>	: Santé Sexuelle et de la Reproduction
<b>SVT</b>	: Science de la Vie et de la Terre
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>VII</b>	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Répartition des différentes infrastructures scolaires publiques par Arrondissement .....	37
Tableau II : Quelques indicateurs dans les secteurs de l'éducation à Savalou .....	38
Tableau III : Variables, indicateurs et critères d'analyse de l'activité sexuelle des jeunes dans l'environnement.....	111
Tableau IV : Variables, indicateurs et critères d'analyse de l'éducation sexuelle .....	112
Tableau V : Variables, indicateurs et critères d'analyse de la communication parents-enfants. ....	113
Tableau VI : Nature et source des données utilisées .....	117
Tableau VII : Présentation des arrondissements de Savalou selon leur niveau d'urbanisation .....	121
Tableau VIII: Population d'enquête, taille et caractéristiques de l'échantillon .....	124
Tableau IX : Répartition des jeunes interrogés .....	125
Tableau X : Répartition des parents interrogés .....	125
Tableau XI : Présentation des données du graphique N°1 .....	133
Tableau XII : Présentation des données sources du graphique N°3 .....	156

## **LISTE DES ENCADRES**

Encadré N°1 : Conception de la sexualité selon un jeune enquêté (garçon) .....	135
Encadré N°2 : Conception de la sexualité selon un jeune enquêté (fille) .....	135
Encadré N°3 : Résumé de la conception de la sexualité selon les jeunes savalois .....	136
Encadré N°4 : Raison de l'entrée en activité sexuelle.....	151
Encadré N° 5 : Récit de vie (Père de 59 ans, entretien, 14 février 2010) :.....	174
Encadré N° 6 : SVT guide classe de 3 <sup>ième</sup> .....	183
Encadré N° 7 : Récit de vie (Père de 47 ans, entretien, 14 février 2010) :.....	189
Encadré N° 8 : Récit de vie (Mère instruite, 55 ans, entretien 28 Mars 2010).....	190
Encadré N° 9 : Récit de vie (Prêtre catholique) .....	194

## **LISTE DES CARTES**

Carte N°1: Carte du Bénin situant la ville de Savalou .....	26
Carte N°2: Situation de Savalou dans le département des Collines .....	31

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique N°1 Récapitulatif des différentes conceptions de la sexualité par les jeunes .....	133
Graphique N°2 : Présentation des déterminants de l'entrée en activité sexuelle des jeunes .....	149
Graphique N°3 : présentation des pratiques sexuelles des jeunes interrogés .....	155

## **LISTE DES FIGURES**

Figures N° 1 : Schéma du modèle d'analyse illustrant l'interdépendance des différents acteurs qui interviennent dans l'éducation sexuelle des jeunes à Savalou .....	108
Figure N°2 : Conditions d'enseignement des SVT .....	185

## **RESUME**

L'éducation sexuelle des jeunes est une question aux enjeux multiples et multiformes. Elle fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt dans la plupart des pays africains où survivent encore certaines réalités traditionnelles. On estime que, du fait du tabou qui entoure généralement la sexualité, la famille, premier responsable de l'éducation sexuelle des jeunes et les autres acteurs n'assument pas véritablement cette responsabilité. La présente thèse vise à étudier les enjeux sociaux de l'éducation sexuelle à Savalou. Dans ce cadre, une démarche synergique de techniques quantitatives et qualitatives a été adoptée. Plus de 283 informateurs ont permis d'avoir des données empiriques sur la problématique de l'éducation sexuelle à Savalou et de mettre en lumière les différences de perception. En effet, l'étude a révélé l'embarras des parents à communiquer ouvertement sur les sujets à caractère sexuel et leurs difficultés à s'adapter au modèle occidental d'éducation sexuelle qui déstabilise les pratiques culturelles endogènes en la matière. On note également que la prise en charge de l'éducation sexuelle des jeunes à Savalou par les acteurs sociaux est loin d'être satisfaisante. Outre la famille dont le rôle reste très limité, les interventions de l'Etat, des institutions religieuses et des ONG n'arrivent pas encore à mettre en œuvre un modèle d'éducation sexuelle adapté, fondé sur les valeurs endogènes, gage d'une prise en charge réussie.

**Mots clés** : éducation sexuelle – tabou – jeunesse - communication – autorité parentale

## **ABSTRACT**

Youth sexual education is a question with multiple and multiform challenges. It is currently the object of a renewed interest in most African countries still survive traditional realities. It is estimated that because of the taboo surrounding sexuality in general, the family, which the main responsible of sex education for young people and others do not really assume this responsibility. This dissertation aims to study the social issues of sex education in Savalou. In this context, synergetic approach to quantitative and qualitative techniques was adopted. More than 283 respondents have made it possible to have empirical evidence on the issue of sex education in Savalou and highlight the differences in perception. Indeed, the study revealed the embarrassment of parents to communicate openly on the matters of a sexual nature and their difficulties in adapting to the Western model of sex education that destabilizes endogenous cultural practices in this area. We also note that the management of sex education of young people of Savalou by social actors is far from satisfactory. In addition to the family whose role is very limited, the interventions of the state, religious institutions, NGOs are not yet able to implement a model of good sex education based on endogenous values which can guarantee a successful management of sex education.

**Keywords:** Sex Education - taboo - young people - communication – parental authority

## INTRODUCTION

Le tabou sur la sexualité est l'une des caractéristiques fondamentales des cultures africaines en général et béninoises en particulier. La communication explicite entre adulte et jeune autour de sujets sexuels y est quasiment absente. Mais de nos jours, la préoccupation dont fait l'objet la question de l'éducation sexuelle témoigne d'un besoin de réflexion à partir des données actuelles.

En effet, les sociétés, surtout africaines, subissent de fréquentes et bouleversantes influences. Au nombre de celles-ci, on peut remarquer particulièrement deux: la «monétarisation» à outrance du système sociétal d'une part, et d'autre part, la relégation au second plan de la procréation et du couple comme principe inaliénable qui doit présider à l'exercice de la sexualité.

Avec la monétarisation, le sexe se marchandise en même temps qu'il devient un puissant moyen de marchandisation et de conquête de part de marché pour n'importe quelle entreprise y compris même religieuse. Badie (1999) parlera de «*spectacularisation contemporaine de la sexualité*». Elle est le produit de l'insertion de l'érotisme dans les processus de marchandisation, accélérée dans les dernières décennies selon différentes voies.

D'un autre côté, le refus de confiner la sexualité à la procréation entraîne non seulement le développement de la conception d'ailleurs, poussée à l'extrême, du droit ou du devoir au plaisir sexuel. Comme un gaz comprimé qui explose, le sexe s'étale alors partout. La sexualité est extraordinairement exhibée dans la plupart des sociétés, y compris celles où le sexe semble être du domaine du non-dit. Les actes sexuels s'étalent en images et en mots dans tous les médias. On parle de l'hypersexualisation ou de sexualisation à outrance de l'espace public.

De par leur histoire, et du fait des réalités du contexte mondial de nos jours, les sociétés africaines se trouvent ébranlées en leur tréfonds par ces influences . Il va de soi qu'elles se trouvent confrontées à leurs propres normes et valeurs en matière de sexualité, car la sexualité est extrêmement sensible aux mutations sociales. Or, on assiste en Afrique, au fourmillement agressif de nouvelles normes parachutées d'ailleurs sans que pour autant, les normes sociales endogènes aient été totalement enterrées.

Dans un tel contexte où les valeurs endogènes semblent submergées par de nouvelles "valeurs" ou des "non valeurs", la question des enjeux de la sexualité apparaît comme une problématique majeure, au regard de la place qu'elle occupe, et de la fonction qu'elle assume au niveau de l'homme et de la société. Bazin (2001) dira que la sexualité humaine est un phénomène social total. Ce concept inventé par Mauss se réfère à un événement social qui implique en même temps de nombreuses et diverses institutions, et dans lequel s'expriment des formes particulières d'échange (Géraud, 2002).

Tout se joue dans la sexualité. Tout s'y exprime, s'y informe dès le commencement des sociétés. Elle est à l'évidence une donnée de nature. Les différences des corps masculins et féminins, les modifications qui les affectent durant le parcours de la vie individuelle, l'instinct qui conduit à la conjugaison sexuelle, la capacité d'engendrer qui résulte de cette union, imposent la reconnaissance de ce fait. C'est pourquoi, la sexualité est toujours partout saisie comme un enjeu central des confrontations les plus diverses qui se déploient aux échelles micro ou macro sociales (Bazin op.cit).

L'exercice de la sexualité concerne les personnes dans leur intimité, leur corps, leur épanouissement et leur fécondité. Il concentre effectivement les enjeux de la reproduction biologique et sociale, mais aussi de l'épanouissement individuel et collectif. Il est de ce fait régi dans le cadre des règles prescriptives ou proscriptives, explicites ou diffuses qui définissent les rapports entre les sexes.

Pour Freud cité par Carnegie (1990) « *tous les actes humains sont provoqués par deux désirs fondamentaux : le désir sexuel et le désir d'être reconnu* ». S'inscrivant dans le même ordre d'idées, Akoha (2006) ajoutera que « *La sexualité est une réalité qui constitue la personne humaine et qui couvre l'horizon de toutes ses relations existentielles* ». Selon la congrégation pour l'éducation catholique, la sexualité est une composante fondamentale de la personnalité, une des façons d'exister, de se manifester, de communiquer avec les autres, d'exprimer et de vivre l'amour humain. En somme, elle apparaît comme une partie intégrante du développement de la personnalité de chaque être humain et de son processus d'éducation.

Mais si l'importance du sexe, son influence sur l'être sont communes à tous les humains, même si l'on n'en a pas toujours conscience, le fait sexuel, c'est-à-dire, la manière dont on fait usage du sexe diffère en général d'un peuple à un autre. On pourrait donc dire "que le sexe est naturel, mais que la sexualité en tant que telle est d'essence culturelle". Claude (1972 : 22) écrivait à cet effet : « *A chaque groupe ethnique correspond un vécu sexuel particulier, tributaire à la fois des facteurs individuels et des facteurs socioéconomiques et idéologiques. Le comportement sexuel dépend autant des conditions affectives de l'individu que du conditionnement social qui détermine en grande partie le passage à l'acte* ». Or, le culturel se transmet par héritage au moyen de l'éducation. Et l'éducation commence d'abord au niveau du premier maillon social, c'est-à-dire le segment père – mère.

La sexualité doit être apprise et le premier cadre de cet apprentissage est la famille. Parler de sexualité, écrivait Viau (2006 : 49) « *est l'un des aspects importants de l'éducation que les parents doivent aborder. C'est d'abord au sein de la famille, dans ses rapports avec ses parents, que l'enfant établit les fondations d'une sexualité équilibrée ou problématique* ».

Si l'éducation est l'instrument par excellence pour transmettre la culture de génération en génération, elle devrait être accentuée sur l'une des composantes de la culture qui se trouve être au cœur même de la question de la conservation de l'espèce humaine car sans le sexe, il ne saurait y avoir vie. D'où l'importance de parler avec l'enfant de ce qui constitue l'intimité corporelle et affective. Pour Viau (op.cit : 53), *«Il se sentira alors plus à l'aise, plus apte à assumer sa sexualité, à se positionner devant les propositions qui lui sont faites et à s'en défendre si nécessaire»*.

Car, de plus en plus, des dérives s'observent aujourd'hui du fait de la mauvaise utilisation du sexe et de la mauvaise maîtrise de la sexualité. Cela soulève le problème de l'éducation sexuelle qui est tributaire des mutations sociales. Il s'est avéré qu'avec les transformations dans le temps de la sexualité, non seulement la santé des populations est de plus en plus menacée, mais cette situation affecte dangereusement l'équilibre de la société et légitime la problématique de sa survie.

La jeunesse se retrouve au cœur de tous ces enjeux (santé, équilibre social, sauvegarde des valeurs endogènes etc.) ; elle y apparaît comme l'un des maillons les plus vulnérables dans l'organisation de la société. On estime que par manque d'éducation à l'usage du sexe, elle est dangereusement exposée à une multitude de maladies dont la plus redoutable à l'ordre du jour est le VIH-SIDA. A cela s'ajoute la maternité précoce et la déscolarisation qui ont des impacts négatifs sur l'économie et les rapports intergénérationnels. Voilà donc une situation qui place en priorité absolue la thématique de l'éducation sexuelle comme objet essentiel de recherche en sciences sociales. Il faut dire que la question reste très problématique dans le contexte béninois.

A l'instar de la plupart des pays Africains au sud du Sahara, le Bénin a une population majoritairement jeune. Selon les études de l'INSAE (2004), les jeunes compris entre les tranches de 0 à 29 ans représentent 72% de la population. Cette jeunesse est non seulement

un facteur humain sur lequel peut et doit se construire le développement du pays, mais également une couche dont l'épanouissement reste une préoccupation majeure des différents acteurs de développement. Assurer son éducation et sa santé constitue une priorité en raison des enjeux auxquels elle doit faire face notamment sur le plan sexuel. Dans beaucoup de pays en effet, la majorité des jeunes ont des expériences sexuelles de façon précoce. Et les relations sexuelles avant le mariage sont fréquentes (Friedman, 1993 ; Ainsworth et Over, 1997).

C'est pourquoi, la question de l'éducation sexuelle est à l'ordre du jour en Afrique, où elle fait débat, face à l'ampleur chaque jour plus préoccupante des désastres provoqués par l'usage du sexe au niveau des jeunes. Il semble en effet que l'âge auquel les jeunes deviennent sexuellement actifs ne cesse de baisser (Fee et Yousef, 1993). En Ouganda, près de 50 % des jeunes gens et près de 40 % des jeunes filles rapportent avoir eu des relations sexuelles avant l'âge de 15 ans (Konde-Lule, 1997). A Dar es Salam (Tanzanie) 60 % des garçons de 14 ans et 35 % des filles du même âge disent être sexuellement actifs (Fuglesang, 1997). On estime que l'entrée précoce des jeunes dans l'activité sexuelle et les conséquences néfastes qui en découlent sont dues au fait que, ceux-ci ont souvent moins accès à l'information que les personnes plus âgées (Friedman, 1993 ; Aggleton et Rivers, 1999).

Selon (Hoffman et Futterman, 1996), cette situation serait la résultante de l'attitude ambivalente des adultes à l'égard des jeunes qu'ils considèrent à la fois comme "de petits adultes et des enfants immatures, sans expérience et indignes de confiance". Aggleton et Warwick, (1997) pensent de leur côté que la dérive sexuelle des jeunes serait due à l'image stéréotypée et souvent contradictoire que l'on a d'eux. Le sentiment général serait que les jeunes ne vivant que pour le présent, sont prêts à prendre des risques en quête de plaisir.

Ces opinions seraient renforcées par l'usage abusif du terme "adolescent" (avec ses connotations d'agitation et de stress) par les psychologues aussi bien que par le public.

Le terme "Adolescent" aurait non seulement tendance à rendre homogène et pathologique notre compréhension des jeunes et de leurs besoins, il nous pousserait à considérer que les jeunes souffrent d'une série de manques (de connaissances, d'attitudes et d'aptitudes) qui doivent être corrigés par les interventions des adultes. Ainsi, beaucoup d'adultes auraient du mal à reconnaître que les adolescents sont des êtres sexuels. De ce fait la sexualité adolescente serait considérée comme une chose qui doit être contrôlée et limitée.

Les points de vue semblent concorder alors sur le fait qu'un usage responsable du sexe par les jeunes passerait non seulement par une reconsidération des a priori à l'égard des jeunes, mais surtout par une remise en cause des conceptions anciennes à propos du sexe et de la sexualité. Les sociétés africaines doivent faire face à un nouvel entrepreneuriat de la morale en matière de sexualité et d'éducation sexuelle. La nouvelle conception devrait ôter au sexe et à la sexualité le caractère grave que lui ont conféré certaines cultures et traditions. Dans ce cadre, des organisations de toutes sortes et de tout genre prônent avec grande publicité que les jeunes doivent connaître leur corps, leur sexe. Indépendamment de leur famille, ils sont conviés à des séminaires, des projections.

Conséquence, les jeunes pensent avoir le droit d'utiliser leur corps, leur sexe comme ils l'entendent parce que c'est la démocratie et elle doit descendre aussi au niveau du bas-ventre. C'est ainsi que les parents sont encouragés à aborder les sujets liés à la sexualité comme n'importe quel autre sujet avec leurs enfants afin de détaboutiser dit-on, le sexe. Des brèches consacrées à la sexualité sont désormais ouvertes dans les programmes d'enseignement de nombreux systèmes scolaires dans de nombreux pays, même si l'unanimité se fait encore difficilement sur les formes et les contenus de ces programmes.

Par le biais de leurs parents parfois, par les médias et par l'école, les jeunes sont de plus en plus imprégnés des questions de la sexualité, et sont informés des comportements à adopter pour échapper aux affres d'une sexualité mal gérée. Cependant, le constat est là, que les problèmes ne régressent pas de façon significative. En effet, au Bénin, on en est encore à décrier le nombre élevé de grossesses non désirées, d'avortements clandestins, des viols, de déscolarisations pour fait de grossesse ou de maladies vénériennes, sans oublier le VIH-SIDA, qui en dépit des efforts consentis, continue de faire des ravages dans le rang de la jeunesse.

La Commune de Savalou qui est un grand pôle d'émigration internationale au Bénin fait de plus en plus face à ces différents problèmes du fait du transfert de comportements. Malgré la régression de l'émigration du fait des mesures restrictives prises par tous les pays d'accueil (les cas d'expulsion : Côte d'Ivoire en 1958, Niger en 1963, Nigeria en 1983 et 1985, Gabon en 1978) et les différentes crises économiques connues par le Ghana, la Commune de Savalou continue de connaître une saignée humaine (Agodo, 2009).

La crise sociopolitique que traverse la Côte-d'Ivoire depuis les années 98 constitue cependant un facteur essentiel de retour au bercail pour bon nombre d'émigrants. Ceux-ci, non seulement apportent des maladies sexuellement transmissibles (IST, SIDA) et des infections qui se répandent dans la Commune, mais reviennent aussi avec des pratiques et des comportements copiés chez les populations des pays d'accueil (impudicité, sexisme, déviances sexuelles etc.). Les jeunes sont particulièrement concernés par ce phénomène qui par ailleurs est renforcé par les médias. Le développement économique, la démocratisation de l'accès à l'information à travers Internet ont apporté autant d'influences à connotations sexuelles auxquelles le jeune fait face. Du coup, on tombe comme dans une sexualisation à outrance de l'espace public qui effrite sérieusement ce qui devrait être l'influence parentale en matière d'éducation sexuelle.

Dans ces conditions, on se demande si la détaboutisation du sexe qu'on présente aujourd'hui comme une panacée n'est pas plutôt un piège. Voilà donc une situation qui invite à se pencher sérieusement sur la question de l'éducation sexuelle dans notre pays aujourd'hui. La présente thèse voudrait explorer la question à partir d'une analyse des réalités du contexte particulier de la ville de Savalou.

La Commune de Savalou a été souvent considérée comme une ville où la sexualité est très active. Mieux, dans le langage populaire, certaines personnes pensent à tort ou à raison qu'il y a « *une forte sexualisation de l'environnement savalois* ». Quoi qu'il en soit, l'éducation sexuelle réussie est un facteur de développement. Des perceptions de la sexualité à la construction du discours des acteurs, en passant par leur vécu et leurs pratiques, un champ d'analyses se présente. Dans cette perspective, la question suivante paraît préoccupante et mérite d'être appréhendée dans une logique scientifique :

Quels sont les enjeux sociaux de l'éducation sexuelle dans la Commune de Savalou ?

Pour répondre à cette question qui fonde la présente recherche, les hypothèses suivantes ont été émises.

### **Hypothèses de recherche**

- La perception sociale de l'éducation sexuelle à Savalou s'explique par l'écartèlement de celle-ci entre valeurs traditionnelles et modernes;
- La communication parent – enfant autour de la sexualité est "dans l'impasse", du fait de l'influence des nouvelles "valeurs" sur les jeunes et de la difficulté des parents à adapter le modèle traditionnel d'éducation sexuelle aux réalités actuelles du contexte moderne ;
- L'éducation sexuelle des jeunes n'est pas systématiquement prise en charge par les différents acteurs sociaux.

Pour étayer ces hypothèses, l'étude s'est assignée un certain nombre d'objectifs

### ❖ **Objectif général**

La présente étude vise à analyser les enjeux sociaux de l'éducation sexuelle dans la Commune de Savalou.

### ❖ **Objectifs spécifiques**

- dégager la perception sociale de l'éducation sexuelle dans les contextes traditionnel et moderne de Savalou ;
- Présenter les formes et les contenus de la communication parent-enfant autour de la sexualité ;
- Analyser à partir des réalités sociales de Savalou, la prise en charge de l'éducation sexuelle des jeunes par les différents acteurs sociaux.

Pour atteindre les objectifs de la recherche, la présente thèse est articulée autour de deux grandes parties. La première présente le cadre théorique et méthodologique et la deuxième partie traite de l'analyse de l'éducation sexuelle à la lumière des données de terrain recueillies à Savalou et de la littérature disponible en la matière.

**PREMIERE PARTIE :**

**L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES ET LES  
SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE**

Dans cette partie, il a été abordé dans un premier temps les généralités sur la Commune de Savalou ainsi que la clarification de la notion d'éducation sexuelle à partir de l'éducation au sens général, son évolution dans le temps et ses principaux courants. Ensuite, d'autres notions qui découlent de l'éducation sexuelle ont été clarifiées. Il s'agit de la jeunesse, du tabou, de la communication, et de la sexualité humaine et son importance. Par ailleurs, les différentes approches analytiques de la problématique de la sexualité ont été ressorties. Il s'agit en fait des approches sociologiques, de l'approche maturationniste ou biologique, de l'approche économique, de l'approche de la résistance au changement et la perspective du « *broken windows* ». Enfin, ont suivi le modèle d'analyse de la question de l'éducation sexuelle et de la démarche méthodologique utilisée dans le cadre de la présente thèse.

## CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR LA VILLE DE SAVALOU

La recherche s'est déroulée en République du Bénin plus précisément à Savalou. Avant de revenir sur la situation de Savalou, il est intéressant de décrire brièvement le cadre général du Bénin. En effet, c'est un pays de l'Afrique de l'Ouest couvrant une superficie de 114 763 kilomètres carrés avec une population estimée à 7 198 618 habitants en 2004 selon l'INSAE. Le pays est découpé en douze départements : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau et Zou.

La situation sanitaire du Bénin est caractérisée par une prédominance des affections tropicales, avec de fréquentes épidémies (choléra au Sud et méningite au Nord). Le paludisme, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques constituent les affections dominantes. Elles représentent à elles seules 60% des motifs de consultation en 2004. A cette situation vient s'ajouter l'épidémie du SIDA. Certes, la prévalence au VIH-SIDA et aux IST/MST en général est relativement faible, mais l'infection à VIH/SIDA est déclaré "problème préoccupant de développement (PPD)" par les structures en charge de la question de la santé, notamment la santé sexuelle.

La prévalence moyenne de l'infection à VIH/SIDA est passée de 0,3% en 1990 à 4,1% en 1999 en milieu urbain. Depuis 2002, la prévalence moyenne nationale de l'infection par le VIH mesurée par le système de réseau sentinelle chez les consultantes prénatales, semble se stabiliser autour de 2%. Cette prévalence présente beaucoup de disparités selon qu'on se trouve en zone urbaine ou en zone rurale, et surtout selon les groupes de population. Elle varie de 0,3 % à 3,3% selon les départements et selon le milieu (zone urbaine : 2,4% et zone rurale : 1,6%). Ainsi le pays n'est pas à l'abri d'une explosion de l'épidémie si les mesures rigoureuses de prévention ne s'intensifient pas rapidement vu les nombreux facteurs de risque et l'existence de certaines catégories sociales jugées vulnérables : les jeunes et les prostituées notamment.

L'analyse de la situation menée à travers la revue conjointe du cadre stratégique 2001-2005 de novembre 2005 à janvier 2006 a permis de montrer que les déterminants les plus importants qui entretiennent l'épidémie et en général les IST et les grossesses non désirées sont : la précocité de l'âge d'entrée en activité sexuelle, la multiplicité des partenaires sexuels, la pauvreté, la subordination socio-économique des femmes, la prostitution importante et très mobile dans les pays de la sous région, la mauvaise perception du risque et l'analphabétisme élevé surtout chez les femmes (Cadre Stratégique National de Lutte contre le VIH/ SIDA/IST, 2010).

Telle est la situation du Bénin d'un point de vue général. Mais l'étude ne s'intéresse en réalité qu'à une Commune du Bénin, Savalou. Quelle est sa situation géographique au plan national, départemental et local ? Quelles sont alors les spécificités de cette Commune?



Carte N°1: Carte du Bénin situant la ville de Savalou

### 1.1. Historique et présentation administrative

Les études exhaustives menées par les historiens sur les peuples de Savalou sont plutôt rares. La littérature disponible en la matière émane de sources orales, des témoignages recueillis et autres informations empiriques. D'après la littérature disponible, l'actuel Savalou aurait ses origines lointaines en pays Aïzo (Koutinhouin, 1978).

A une époque relativement ancienne existait à la latitude de Sègbohouè (Sud-Ouest-Bénin), un village de pêcheurs les «Ɖovi» (autrement dit les enfants du filet) d'ethnie Houédah (un mélange Adja-Aïzo) : c'était Mitogbodji.

Selon les récits, le fils aîné du chef de ce village, Dessou, un grand chasseur s'était absenté du village plusieurs années avant la mort de son père Alédjou. A la mort de ce dernier, ses enfants se partagèrent tous les biens de leur père sans penser à la part d'héritage de leur frère Dessou, le chasseur (gbétɔ en fon, ce qui selon les sources orales n'est rien d'autre que la transformation du mot « Avemetɔ » qui serait l'équivalent de l'homme de la brousse ou des champs » en Aja) alors absent.

A son retour, il protesta violemment et n'obtint du conseil de famille qui s'est réuni à cet effet qu'un petit champ de nettés (*Parkia biglobosa*) pour tout héritage. Un jour, Dessou ayant surpris un de ses frères en train de cueillir des gousses de netté dans, l'abattit d'un coup de flèche empoisonnée et se vit donner le nom litannique de « Ato lu kpɔn son champ ji bɔ mejije aɖiɖa bɔ lankuvi » littéralement, un singe niais a regardé là-haut et l'on est tombé, d'où le nom de Attolou que porte aujourd'hui des descendants de Dessou. Après cet incident, Dessou Attolou dut s'enfuir du village pour aller s'installer sur un nouveau site. Vivant toujours de sa chasse, Dessou Attolou se retrouva dans la vallée de l'Ouémé qu'il remonta vers sa rive gauche. Là, il rencontra un des fils du chef d'un village de la région. L'enfant l'amena vers son père Ligbo. Dessou offrit à son hôte la queue d'un Cobra qu'il venait de tuer. En signe de reconnaissance Ligbo accorda l'hospitalité à Dessou et lui

permet de s'installer auprès de lui comme chasseur. Les années passèrent et une parfaite entente régnait entre Ligbo et Dessou Attolou quand de ses relations intimes et secrètes avec l'une des filles de Ligbo, Dessou Attolou eut un enfant (enfant naturel selon les récits légendaires) et lui donna le nom «Agba-Hako» c'est-à-dire «Collier qui serre la gorge» et «venu sans rien, il y a cependant plus qu'il ne peut en passer par son gosier».

Malgré cela, Ligbo donna volontiers une autre fille en mariage à Dessou Attolou. Plus tard et d'un commun accord, Ligbo et Dessou Attolou migrèrent le long du fleuve Zou jusqu'à Yayè. C'est là que grandit Agba-Hako en même temps qu'un petit buffle que son père lui avait ramené un jour de la chasse. C'est également là que moururent Dessou Attolou puis Ligbo. Pour régler les problèmes de succession, une opération fut organisée : seul pouvait être chef celui qui réussirait à monter le buffle devenu grand. Personne ne réussit l'opération sauf le fils «naturel» de Dessou, Agba-Hako. Il devient chef sous le nom Axosu sɔxa, autrement dit, le « Roi qui monte le cheval » ; certaines sources orales de Savalou l'expliquent autrement : « Axosu gbɛ sɔxa bo xa gbo ɔ̃ gbɛ » qui signifierait «le roi qui préfère monter un buffle de la forêt plutôt qu'un cheval».

De Yayè, Ahossou-Soha redescendit avec sa suite vers le Sud et alla s'installer auprès de Ouo-Aïnon, maître de terre. Celui-ci lui permit de s'installer dans un village, Houawé, non loin de l'actuel Bohicon et à la latitude de Cana. En ce moment, l'un des fils du roi d'Allada, Aho, remonta vers le Nord, après sa réconciliation avec ses frères à Ouègbo. Il arriva auprès de Axosu sɔxa qui obtint de Ouo-Aïnon, que le nouveau venu s'installât à Gbennou (emplacement de l'actuel Bohicon dans le département du Zou au Bénin). Tout allait bien entre les trois chefs quand, Aho profitant d'une querelle qui éclata entre leurs fils au cours d'une partie de chasse, assassina Ouo. Alors écœuré (ou effrayé selon les sources)

par ce geste, Axosu soxa dit "Gbaguidi"<sup>1</sup> dut trouver un alibi pour s'éloigner de Gbennou, un peu plus au Nord où il créa le village Honhoungo à environ 12 kilomètres à l'Ouest de l'actuel Savalou, sur les bords de la rivière Azokan. C'est de là que Ahossou-Soha décida de s'emparer du village Nago, Tchébélou perché sur les collines.

Selon les panégyriques de la tradition orale, il fallut pour cela user de ruse et de gris-gris. Usant de ruse, il se fit d'abord ami au chef du village Tchébélou et, de gris-gris, il aurait utilisé un pigeon magique pour incendier le village de son prétendu ami. Pour manifester une fausse compassion au chef Nago, Ahossou-Soha lui promit tout son concours pour une prompt reconstruction du village. Il se fit aider de Aho et, le jour venu, se présenta avec ses hommes chargés de bottes de paille à l'intérieur desquelles étaient cachées des armes. Ne se doutant de rien, les Nago offrirent à leurs voisins qui les entouraient de tant de sollicitude à boire et à manger. Une fois repus, les hommes de Ahossou-Soha s'armèrent rapidement et se jetèrent sur les Nago qui, impuissants, durent s'enfuir vers Bantè et Bassila ; d'autres créèrent un nouveau village : Kloue aux environs de Savalou, au Nord.

Tchébélou est devenu Savalou par la suite des déformations, qui signifierait littéralement « en hommage à l'amitié » : Sa = amitié ; Avalou = hommage ; honneur), hommage de Axosu soxa fondateur de Savalou à Aho, devenu roi d'Abomey sous le nom fort de Houébadja.

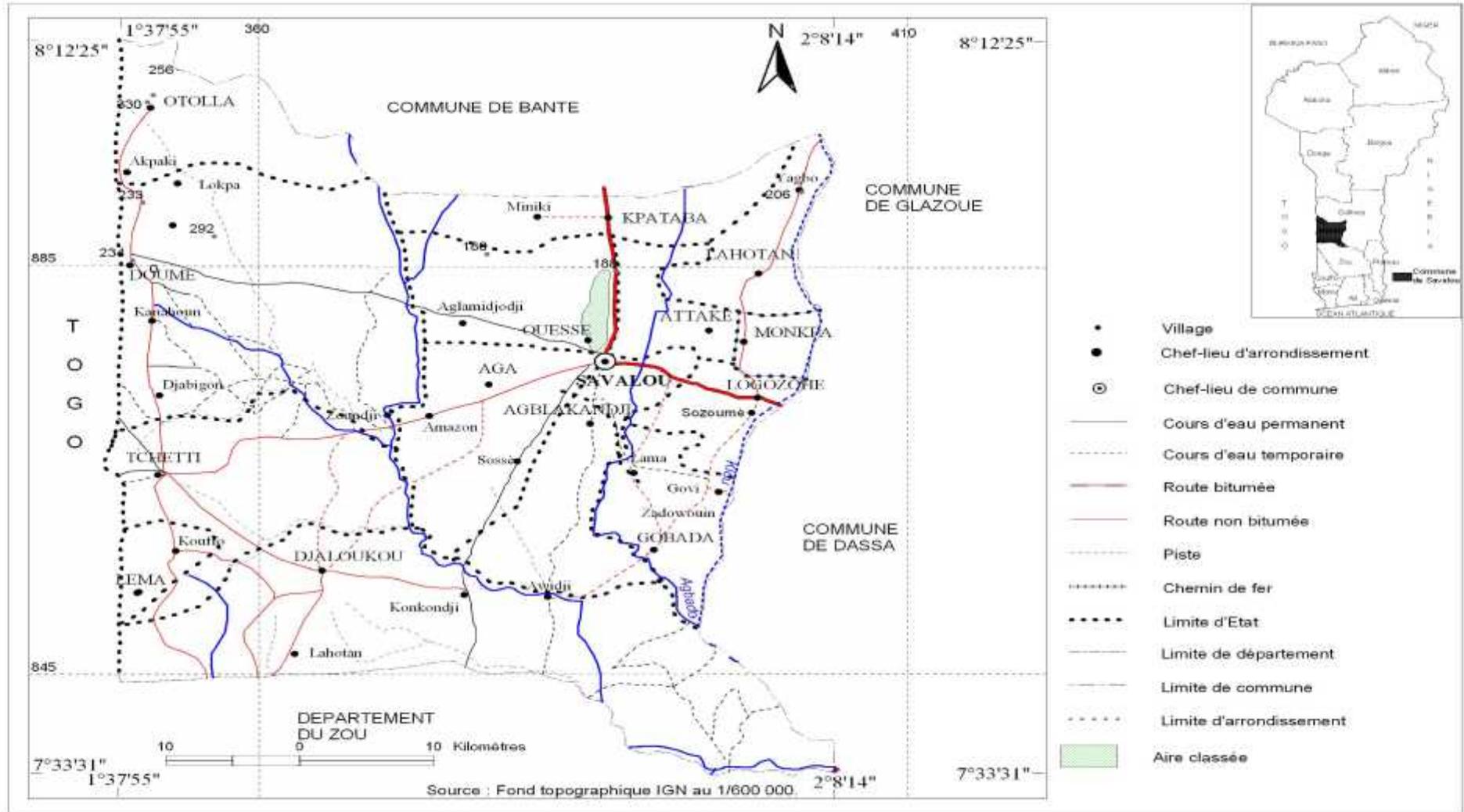
A la mort de Soxa vers 1718, la régence fut assurée par ses fils. C'est en 1894 que fut signé le traité de protectorat français avec Savalou entre Pentel Horace représentant du Général Dodds et le roi de Savalou Zoundégla (Gbaguidi VIII.). Ce fut l'ère de la période coloniale.

---

<sup>1</sup> A Houawé, Ahossou-Soha faisait la guerre aux populations Nagot des Environs. Au cours de ses pillages qu'il menait souvent la nuit avec de grands bruits, il reçut le nom de « GBA-GUIDI-GUIDI »(qui casse avec grands bruits) par ses victimes d'ou le Nom de GBAGUIDI que conserve à ce jour la plus grande collectivité de SAVALOU.

Devenu cercle du moyen Dahomey à l'époque coloniale, Savalou avait à sa tête un administrateur colonial commandant de cercle et s'étendait sur 16 230 km<sup>2</sup>. Il comprenait les cantons de Savè, Savalou, Dassa-Zoumè, Ouèssè, Kilibo, Djalloukou, Mahi, Bantè, et Manigri, le chef-lieu étant Savalou. Le cercle de Savalou-Canotville couvrait aussi toute la région du Zou-Nord actuelle et quelques Communes du Nord-Bénin (Bassila, Tchaourou). Après l'indépendance, la réforme de 1960 a créé les Sous-préfectures de Savè et de Dassa-Zoumè, celle de 1978 a donné naissance aux sous-préfectures de Bantè, de Glazoué et de Ouèssè. Aujourd'hui, le ressort territorial de la Commune s'est considérablement réduit à 2674 km<sup>2</sup>. Cependant Savalou demeure l'une des Communes les plus vastes et surtout la plus peuplée du nouveau département des Collines. La Commune de Savalou est administrativement subdivisée en quatorze (14) arrondissements dont quatre (04) urbains (Aga, Agbado, Attakè et Ouèssè). Elle comprend dix sept (17) quartiers de ville et cinquante-deux (52) villages (INSAE, 2002).

La carte N°2 présente la situation de la Commune de Savalou à l'intérieur des Collines.



Carte N°2: Situation de Savalou dans le département des Collines (Source : INSAE, 2002)

Située en plein centre du Bénin à 240 kilomètres de Cotonou la capitale économique du pays, la Commune de Savalou est comprise entre 7°35 et 8°13 Nord d'une part et 1°30 et 2°6 Est d'autre part. Elle partage ses frontières avec les Communes de Dassa-Zoumè et de Glazoué à l'Est; de Djidja au Sud, de Bantè au Nord et la République du Togo à l'Ouest sur environ 65 km (limite Nord-sud). Elle s'étend sur près de 58 km de l'Ouest à l'Est et couvre une superficie de 2.674 km<sup>2</sup> ; soit 2,37% du territoire national. L'extrémité de la Commune est à 48 km à vol d'oiseau et sa distance maximale de bord à bord est de 90 km. Située dans le Département des Collines, Savalou est l'une des principales villes de transit pour les pays de l'hinterland en particulier le Burkina Faso et le Mali.

La Commune de Savalou a une population de 104 749 habitants (RGPH-2002), soit 50 163 hommes et 54 586 femmes, répartie dans quatorze (14) arrondissements que sont : Savalou Aga (11 648 habitants) ; Savalou-Agbado (9.575 habitants) ; Savalou-Attakè (7.729 habitants) ; Djaloukou (6 490 habitants); Doumè (13.592 habitants) ; Gobada (4.676 habitants) ; Lahotan (6 134 habitants) ; Lèma (6 979 habitants) ; Logozohè (4 424 habitants) ; Monkpa (2 854 habitants) ; Ouèssè (6 801 habitants) ; Ottola (6 089 habitants) ; Tchetti (8 284 habitants) et Kpataba (9 474 habitants).

De 1992 à 2002 la population de la Commune de Savalou est passée de 72 641 habitants à 104749 habitants avec un taux d'accroissement moyen annuel de 3,34% (RGPH3). Si l'on considère les résultats du RGPH3 et suivant l'hypothèse que le taux d'accroissement annuel de la Commune de Savalou n'excèdera pas 3,70%, la population attendue pour horizon 2017 selon le Plan de Développement Economique et Social (PDES) sera alors de 143 980 habitants. La population de la Commune de Savalou est inégalement répartie et se traduit par la prédominance de la population rurale. En 1992, environ 77,7% de la population vivait en zone rurale contre 83% en 1999. On note à un rythme plus soutenu l'accroissement de la population rurale (5,3). Le nombre de ménage est de 11 857 en 1992

dont 8 280 ruraux. La taille moyenne des ménages est de 6,1; les ménages ruraux ont une taille moyenne de 6,8.

La répartition par sexe fait apparaître une dominance des femmes sur les hommes. Les femmes représentent à Savalou 52,36% de la population contre 47,64% pour les hommes. La structuration par sexe à Savalou est inférieure à celle du département notamment, elle est d'environ 92 hommes pour 100 femmes, de 95,13 hommes pour 100 femmes dans le département et de 94,72 hommes pour 100 femmes au niveau national. 29 098 femmes vivent dans les ménages agricoles et 8 943 dans les ménages non agricoles.

La Commune de Savalou se distingue par sa diversité ethnique. Les principaux groupes socio - culturels qui se partagent le territoire communal sont :

le groupe Aja-Tado : ce sont les Fon et les Mahi. Ils représentent 58% de la population totale ; le groupe Yoruba et apparentés : les Ifè à l'Ouest, les Itcha au Nord et Idaatcha à l'Est, soit 32% ; les groupes ethniques issus des migrations récentes à savoir: les Yowa-Lokpa (2,3%), les Fulbe (2,2%), les Batommaribe (2,5%) Dendi et Baatombu (0,9%) et autres : Djafou, Ajakiroko, Abaloko, Nabata etc.

A Savalou, les cultes traditionnels constituent la religion pratiquée par environ 46,5% de la population. Mais depuis l'entrée des capucins français sur le territoire national et la pénétration de l'islam en Afrique, une diversité religieuse a pris place dans les différentes communautés notamment le christianisme (20,7%), l'islam (11,2%), et autres religions (20,8%). Avant les religions importées, existaient et continuent d'exister encore des croyances traditionnelles, des divinités telles que Tchankponon : dieu de la terre qui protège les hommes contre les épidémies, Ogou : dieu du fer qui protège les familles et assure la cohésion et l'harmonie au sein des foyers, Nrègba : dieu qui chasse les mauvais esprits. Ils sont aussi légion, les fétiches sur lesquels s'appuient des hommes et des femmes

à la recherche de solution à leurs multiples problèmes. Ce sont, entre autres, Abouloussi, Boukou, Nigbo, Boukou-Atchoko, Nonnon-Adélé, Nonnon-Adjakpa, Nonnon-Gadjou.

L'organisation sociale au sein des groupes socioculturels est caractérisée par la structure patrilinéaire, c'est-à-dire que l'individu, dès sa naissance, prend le nom de son père qui lui donne le droit de lui succéder, comme c'est le cas dans la plupart des régions du Sud-Bénin et du centre Bénin. Traditionnellement, cette structure sociale est pyramidale, avec au sommet le chef de clan ou de lignage, et à la base les ménages issus de ce lignage, avec à leur tête leurs chefs respectifs. Ce rôle de chef de ménage autrefois exclusivement réservé aux hommes, revient de plus en plus aux femmes avec des femmes comme chef de ménage dans plusieurs cas : veuvage, exode du mari, abandon du foyer par celui-ci, deuxième ou troisième épouse dans le cas de la polygamie. La famille au sens restreint du terme est le ménage monogame ou polygame, composé du chef de ménage, des enfants, de l'épouse ou des épouses, des collatéraux ou des personnes à charge. Le royaume de Savalou tout comme le royaume de Danxomè dont il dépendait, avait une structure sociale pyramidale.

Du sommet à la base de la pyramide, on distingue :

- le roi tout puissant, chef suprême des communautés et des cultes ;
- les ministres, notables et clergés ;
- les artisans et commerçants ;
- les paysans (agriculteurs).

Au niveau du ménage, l'homme reste le chef, la première épouse est la maîtresse de maison. Les enfants appartiennent à la lignée paternelle, mais peuvent hériter à la fois du côté paternel et du côté maternel à l'instar des femmes.

En ce qui concerne l'organisation du travail agricole, les garçons majeurs exécutent les mêmes travaux que leur père et les filles, les mêmes tâches agricoles que leur mère. La succession et l'héritage sont patrilinéaires. Au total, dans la stratification sociale,

le statut social et le sexe sont des critères qui déterminent l'autorité et la répartition des tâches.

Dans la Commune, il existe le mariage traditionnel, le mariage civil et le mariage religieux. Le mariage traditionnel se fait entre les deux familles des mariés à travers la dot. Plus de 95% des couples contractent ce mariage surtout en milieu rural. Le mariage civil est célébré par le Maire suivant la loi. Seuls les fonctionnaires contractent ce mariage pour bénéficier des prestations familiales.

Le mariage religieux est célébré dans les églises et concerne seulement les fidèles. Les catholiques mariés sont largement plus importants que les fidèles des autres religions.

La place de la femme au sein de la société n'est pas différente de celles des autres Communes du pays. Malgré l'importance numérique et l'omniprésence des femmes dans toutes les activités de la vie sociale, il y a une nette domination des hommes sur elles dans les prises de décisions tant au niveau des ménages qu'au niveau des institutions politiques. Pourtant, en matière économique, les femmes sont plus actives dans le commerce, les menues activités génératrices de revenus et la transformation agricole.

## **1.2. La place des jeunes dans la société savaloise**

La structure démographique par âge à Savalou est celle d'une population jeune. Selon les statistiques de l'INSAE en 2006, 51,14% de la population ont moins de 15 ans (contre 53,37 % dans les Collines) et l'âge médian était de 20 ans. Cela montre que les jeunes représentent une tranche d'âge très importante, surtout en ce qui concerne la contribution de ce groupe au développement de la Commune. Ainsi, la santé, l'éducation et le développement des jeunes sont des éléments clés du progrès de Savalou.

Cette structure de la population implique que des efforts soient concentrés sur l'amélioration du système éducatif et la promotion de la politique de la scolarisation des

filles. Elle témoigne également d'un potentiel de dynamisme et de velléité qui constituent des atouts pour le développement de la Commune.

Paradoxalement, bien que très importants par leur nombre, les jeunes sont souvent l'objet d'une certaine négligence dans la politique générale de développement de la Commune. Leurs besoins spécifiques ne sont pas toujours pris en compte dans les différentes politiques sectorielles et par le système de santé. Dans ce dernier cas, ceci est souvent dû à la perception que les jeunes ont un meilleur état de santé que les enfants et les personnes âgées, ces deux groupes bénéficiant souvent d'une plus grande proportion des ressources affectées à la santé.

Au plan éducatif, une proportion importante des jeunes ne bénéficie pas encore d'une scolarité effective et conséquente. Beaucoup des jeunes ne sont pas du tout scolarisés et il y a un manque d'écoles et d'enseignants qualifiés.

Au niveau des infrastructures éducatives, la Commune de Savalou dispose en matière d'infrastructures scolaires publiques d'un total de 106 écoles dont 89 groupes scolaires primaires publics, 5 écoles primaires privées, neuf (9) écoles maternelles et 12 collèges. La répartition de ces différentes infrastructures scolaires par Arrondissement en 2003 est présentée dans les tableaux IX et X suivants.

**Tableau I** : Répartition des différentes infrastructures scolaires publiques par Arrondissement

<b>Arrondissement</b>	<b>Ecoles primaires</b>	<b>Ecoles maternelles</b>	<b>Collèges</b>
Aga	14	1	1
Agbado	10	1	1
Attakè	7	1	1
Djalloukou	6	-	-
Doumè	20	-	1
Gobada	7	1	1
Kpataba	11	1	1
Lahotan	6	1	1
Lèma	7	-	-
Logozohè	5	1	1
Monkpa	5	1	1
Ottola	6	-	1
Ouèssè	10	1	1
Tchetti	13	-	1
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>9</b>	<b>12</b>

*Source* : Plan de Développement Communal de Savalou 2011

A la lecture de ce tableau, on constate aisément que la carte scolaire couvre l'ensemble des 14 arrondissements en ce qui concerne les écoles primaires, et 9 arrondissements sur 14 en ce qui concerne les écoles maternelles et 12 arrondissements sur 14 pour les collèges.

Tableau II : Quelques indicateurs dans les secteurs de l'éducation à Savalou

Arrondissements	Nombre d'enseignants	Effectif des écoliers			Classe /groupe		Ratio	
					Total		Pour une norme nationale de 50/classe /enseignant	
		G	F	T	Réel	Pédagogique	Elève/maître	Elève/classe
Aga	36	1000	769	1769	45	47	49	39
Agbado	49	1020	863	1863	43	43	38	43
Attakè	20	698	487	1185	19	20	59	62
Gobada	11	514	293	807	14	14	73	57
Kpataba	27	1011	820	1831	34	37	67	53
Logozohè	15	507	361	868	18	18	57	48
Monkpa	12	440	313	753	13	14	62	57
Ouèssè	14	454	362	816	16	15	58	51
Doumè	22	999	459	1458	28	37	66	52
Djalloukou	6	212	128	340	12	15	56	28
Lahotan	11	796	215	711	14	17	64	41
Lèma	10	346	155	501	11	10	50	45
Ottola	10	612	264	876	13	13	87	67
Tchèti	22	941	495	1436	27	28	65	53
Total	264	9250	5984	15234	307	328	49	49

*Source : Plan de développement communal de Savalou 2011*

Les deux tableaux présentent l'état des infrastructures et les ratios élèves / maître, élèves / classes de même que la qualification des enseignants et les effectifs scolaires par arrondissement. Le tableau X fait ressortir également les disparités dans la répartition au sein de la Commune.

Sur le plan de la santé liée à la sexualité, la promiscuité parmi les jeunes est courante et les grossesses précoces et les infections sexuellement transmissibles ont une forte prévalence par rapport à la situation au niveau national. La santé sexuelle et reproductive constitue en effet, un des volets prioritaires des interventions actuelles dans le domaine de la santé des jeunes à Savalou. Les différentes actions menées (sensibilisations pour la plupart) visent essentiellement la prévention des grossesses non désirées, la promotion d'habitudes sexuelles saines et la prévention des IST/SIDA. A Savalou comme dans beaucoup d'autres localités du Bénin, les problèmes de santé de la reproduction se posent.

L'âge du premier rapport sexuel est en recul. Les jeunes ont de plus en plus des rapports sexuels précoces (autour de 13 ans) selon de nombreuses structures traitant de la question de la santé sexuelle des jeunes. Quand les jeunes filles commencent leur vie sexuelle à cette tranche d'âge, elles sont, de toute évidence, beaucoup plus exposées à une grossesse précoce et non désirée. Elles sont aussi dans ce cas plus à risque de contracter une IST ou le VIH/SIDA, d'avorter dans des conditions insalubres et dangereuses.

Cette situation rend impérative, la question de l'éducation sexuelle des jeunes, mais aussi, la mise en place de structures de prise en charge spécifiquement adaptées à cette couche sociale.

## CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

Pour bien cerner l'objet de l'étude il est défini un cadre conceptuel assez large de l'éducation sexuelle en s'appuyant sur les données théoriques disponibles et sur une connaissance pratique de ce concept à partir de l'expérience des acteurs sociaux en la matière. A travers le concept d'éducation sexuelle, un certain nombre de variables induits sont déterminées et donnent lieu à un assez large développement.

### 2.1. L'éducation sexuelle des jeunes: analyse notionnelle

#### 2.1.1 De l'éducation à l'éducation sexuelle

Avant d'aborder l'analyse du concept d'éducation sexuelle des jeunes, il importe de passer en revue la notion d'éducation tout court.

Selon Durkheim (1968 : 51), elle est « *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale* ». En effet, la première observation que l'on peut faire à la connaissance de cette définition, telle qu'elle est libellée, c'est qu'elle comporte une vague sémantique qui laisse des zones d'ombre à la compréhension. Le mot " action " en est la preuve. On se pose alors la question de savoir quelle action ? Quelle en est la nature ? C'est justement là que la définition sociologique proposée par Durkheim souffre de précision. Mais au-delà de cette imprécision, cette définition suggère des implications à considérer pour la compréhension de notre étude. En effet, le premier mérite de Durkheim est d'avoir pensé l'éducation en des termes essentiellement moraux, la fondant ainsi sur l'étymologie du concept, son acception première telle qu'elle existe dans la mentalité populaire et telle que les sociétés humaines s'efforcent de la pratiquer, à savoir : ensemble des règles qu'il faut avoir, (faire le bien, éviter le mal ...) afin d'être en harmonie avec la société où l'on vit. Ceux à qui on enseigne cela représentent " *les générations qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale* ".

Ensuite, l'Education à la manière de Durkheim est une éducation informelle appelée également non- institutionnelle ou non-conventionnelle . Cela veut dire qu'on ne la donne pas, ou pas forcément dans une institution réglée par des lois. Dans le même ordre d'idée, un temps déterminé (heure, jour, semaine, mois, année) ou des tranches de temps déterminés ne lui sont pas affectés. D'autres caractéristiques éclairent mieux ce caractère informel. D'autres auteurs ont proposé des définitions du concept d'éducation.

Ainsi, selon Khoï (1967 : 76), l'éducation est « *l'ensemble des processus qui forment les hommes et les préparent à leur rôle dans la société.* » C'est une définition anthropologique, à première vue vague. Cette imprécision est véhiculée par le mot "processus". Cela amène à se demander, quels processus ? Se faisant comment, par qui et quand ? Où ? Ayant quel contenu ? Cependant, l'intérêt de cette définition pour notre étude est qu'elle montre qu'on forme l'individu par l'éducation afin que ce dernier serve sa société. En effet, l'auteur précise dans son ouvrage que l'éducation comprend l'ensemble des influences qui s'exercent sur l'individu pendant son existence, et qui proviennent de sa famille, de son école, de sa profession, aussi bien que des communications de mass et des institutions religieuses, économiques, sociales ou politiques auxquelles il participe. Cette précision est de nature à retenir notre attention sur un certain nombre de réalités liées au concept d'éducation. Il s'agit entre autres, de la formation intellectuelle ou formation de l'esprit ; de l'importante question des influences de toutes sortes et provenant à la fois de tous les principaux milieux de vie et des institutions sociales (au sens large) qui font une nation ; et enfin l'action et l'utilité des mass-media.

Quant à Erny (1988), il pense que l'éducation doit être perçue comme l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune et orientées vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins

auxquelles, parvenu à maturité, il est destiné. Malgré le caractère très extensif de cette définition ethnologique, elle ne recouvre néanmoins pas entièrement le champ sémantique du terme éducation tel que l'utilise l'anthropologie culturelle. Celle-ci met en avant moins l'action individuelle d'un être sur un autre que l'influence globale qu'exerce une société, par tout son mode de vie, sur ceux qu'elle cherche à intégrer en son sein. L'accent est déplacé d'une relation de personne à personne sur le rapport très enveloppant qui unit l'individu à la culture dont il devient un porteur toujours plus autorisé à mesure qu'il progresse dans son assimilation.

Cependant, l'intérêt d'une telle définition pour la présente étude est qu'elle nous montre, dans une perspective ethnologique que l'éducation revêt trois aspects au sein de cette totalité qu'est la culture. En effet, considérée dans sa dynamique, l'éducation est d'abord transmission d'un patrimoine ou d'un héritage d'une génération à l'autre. Elle vise à assurer une continuité, à être l'instrument par lequel les civilisations se perpétuent et grâce auquel les membres d'une société, qui sont aussi les porteurs d'une culture, s'assurent que les conduites nécessaires à la survie de celle-ci sont apprises.

Ensuite, l'éducation, peut en second lieu être considérée dans sa conception statique. Elle apparaît alors comme l'héritage, l'équipement que l'individu reçoit pour pouvoir s'intégrer dans sa communauté. Enfin, l'éducation, même dans les civilisations les plus traditionnelles et les plus stables, apparaît comme un facteur de changement social, car l'univers mental d'une génération n'est jamais tout à fait identique à celui des générations qui précèdent ou suivent. Cette définition de l'éducation semble convenir pour notre travail. Toutefois, elle ne donne pas toute la consistance qu'il faut car la présente étude se déroule dans un environnement empreint de traditionnalité où il est nécessaire d'aborder la variante traditionnelle de l'éducation.

En effet, l'éducation traditionnelle, selon Alapini (1956 : 52), est « *celle que l'on reçoit par transmission de génération en génération, se fondant sur des présupposés préceptes moraux issus des collections claniques, véhiculant les modèles et archétypes sociétaux et fonctionnant sur des enseignements dispensés par des cercles initiatiques, des groupes de classes d'âge.* » Cette définition de l'éducation traditionnelle présente un intérêt certain pour notre étude. Elle montre, en effet, que c'est une éducation qui se transmet de génération en génération, et fondée sur des préceptes issus du clan. C'est une éducation qui remonte dans la hiérarchie de la généalogie. Elle se transmet par initiation donc interpelle aussi bien les couvents, les lieux de culte, les confréries initiatiques, que les groupes de classes d'âges.

Erny (1988), dira que l'éducation traditionnelle peut être considérée comme l'action qui vise à soumettre l'enfant, à mesure qu'il grandit, aux lois qui régissent l'ensemble de la société ; à le mettre à la marche de la société par son apprentissage, son travail et les responsabilités de toutes sortes qu'on lui demande d'assumer. Cette considération ethnologique ne présente pas de façon explicite le processus ou les étapes successives d'une telle éducation. Mais elle a l'avantage de montrer que c'est une éducation qui vise à faire de l'individu ce que veut de lui sa société, à le modeler de façon que ses actes soient en harmonie avec les règles de la société où il vit. La définition montre enfin que par cette éducation, l'individu apprend à vivre conformément aux normes sociales ; lui évitant ainsi la déviance ou l'état marginal.

Pour Bâ (1965 :21), elle est « *la transmission de doctrines, de légendes, de coutumes, pendant un long espace de temps ; et la manière d'agir ou de penser transmise de génération en génération. Elle regroupe l'éducation donnée dans les communautés villageoises de toutes les cultures, celle donnée dans les couvents des religions animistes et fondée essentiellement sur l'observance stricte et permanente des règles culturelles et*

*culturelles ainsi que des interdits liés à la divinité tutélaire ; et enfin, l'éducation donnée aux adeptes d'un culte et qui leur inculque les vertus de la sociabilité, de la solidarité, de la confraternité et tous les autres principes moraux généraux* ». Cette définition est ethnologique, extensive et globalisante. En effet, elle embrasse tous les aspects possibles de l'éducation traditionnelle telle que nous la concevons dans cette étude. Elle embrasse la plupart des lieux possibles où cette éducation peut intervenir. La définition vise aussi bien le développement des aptitudes physiques que la formation du caractère et l'acquisition de hautes qualités morales. Cependant la définition présente une lacune : celle de ne pas mettre en exergue la gradation ou la réalisation progressive que l'on observe dans l'éducation traditionnelle. En effet, c'est une éducation polyvalente aussi bien en ce qui concerne ses objectifs que ses moyens, sa réalisation progressive et graduelle conformément aux étapes successives de l'évolution physique et mentale de l'enfant.

En s'appuyant sur la notion d'éducation et son contenu, on peut définir l'éducation sexuelle comme une forme d'éducation particulière qui consiste à informer les jeunes sur la sexualité et à leur transmettre un certain nombre de valeurs et de recommandations. Elle implique de ce fait, la communication sans laquelle, il ne saurait avoir d'éducation. Il s'agit de la communication entre adultes et jeunes, entre parents et enfants. L'éducation sexuelle peut avoir pour objet l'expression et la discussion autour des sentiments amoureux, des pratiques sexuelles et du respect mutuel.

On pourrait alors percevoir l'éducation sexuelle sous l'angle de l'apprentissage, l'initiation des enfants à la connaissance et à l'utilisation du sexe, suivant les normes sociales admises. Elle consiste à apprendre à connaître l'autre sexe pour avoir des relations harmonieuses sur tous les plans de la personne. L'éducation sexuelle, c'est l'apprentissage de la connaissance des aspects sexuels dans les deux sexes. C'est aussi l'apprentissage du respect de son propre corps, de son propre sexe et du sexe opposé.

En définitive, nous entendons par éducation sexuelle, les échanges parents/enfants ayant pour but de faire s'approprier par les enfants, la perception à avoir de leur propre corps, du corps des autres, les diverses formes d'utilisation du sexe et leurs conséquences, et la meilleure utilisation qu'on doit faire du sexe dans la société. L'éducation sexuelle a un rôle essentiel dans la préparation au bonheur du couple: épanouissement sexuel, jouissance sexuelle, préparation au rôle de père, de mère, etc... Elle a pour but l'accomplissement de la personnalité individuelle et sociale et à ce titre, elle ne peut être séparée de l'éducation en général. Elle vise à donner aux individus équilibre et bonheur.

C'est un processus qui va de la naissance de l'enfant jusqu'à sa séparation d'avec les parents et comporte plusieurs étapes :

- Quand l'enfant n'a encore conscience de rien (bébé) ;
- Quand l'enfant devient conscient et commence à découvrir son corps ;
- Quand l'enfant passe au stade de l'adolescence.

Bien entendu, ces étapes ne sont pas figées. Elles peuvent comporter aussi des sous-étapes. Mais, au sein de la famille, les bases d'une communication parents/enfants doivent être instaurées dès la deuxième étape. Il s'agit des échanges progressifs adaptés à l'âge de l'enfant. De ces échanges, l'enfant apprend à connaître son corps, à accepter qu'il soit différent de celui du petit frère ou de la petite sœur. Ces échanges basiques facilitent énormément la communication parents/enfants sur la sexualité à un âge où l'enfant fait beaucoup de découvertes sur son corps et sur le sexe en général.

### **2.1.2. De l'évolution de la pratique de l'éducation sexuelle dans le temps**

L'apprentissage de la sexualité a longtemps été faite de façon empirique. Ainsi, dans le Japon traditionnel, les enfants couchaient dans le lit des parents jusqu'à l'âge de neuf ans. (Cohen, 1973). Cette première découverte pouvait être ou non complétée par des avis moraux ou pratiques.

En général, dans les sociétés rurales, l'éducation sexuelle se faisait empiriquement : les enfants voyaient les bêtes s'accoupler et les femelles mettre bas. La promiscuité ancienne leur permettait d'entendre sinon de voir des adultes faire l'amour. Les fillettes qui accompagnaient leurs mères au lavoir remarquaient les linges tachés de sang. La femme qui n'apportait pas de linges souillés était enceinte. Aux temps de forte natalité, une fille ne pouvait ignorer les couches de sa mère qui se déroulaient au domicile familial ; elle voyait les petits enfants sans culotte et elle observait leur sexe. D'ailleurs le folklore rustique permettait, ou même stimulait, l'expression du désir sexuel.

Mais ce mode d'information s'appauvrit progressivement avec l'urbanisation et la modernité, surtout dans les milieux aisés. Rien ne le remplace malheureusement. En Occident, le XIX<sup>e</sup> siècle citadin étale un silence de plomb sur la sexualité. L'usage s'impose de préserver « l'innocence » des filles en les privant délibérément de tout savoir dans ce domaine. Les éducateurs leur dissimulaient, autant que possible, les réalités biologiques de la sexualité et de la procréation. Paradoxe : plus que jamais on destine les filles à la vie privée, c'est-à-dire au mariage et à la maternité ; pourtant plus que jamais on leur cache les réalités physiologiques de l'un et de l'autre. On les veut irresponsables. Parce qu'on redoutait peut-être d'effrayer la vierge timide, qui rêve d'amour romantique, en évoquant l'acte sexuel en paroles, dissocié des sensations et des caresses qui le font accepter. Mais surtout on réservait l'initiation de l'épouse à l'époux, qui assurait par là son prestige et son influence.

Dans les sociétés africaines, l'urbanisation a été bien lente, la modernité aussi. Cependant, le contact avec l'étranger blanc n'a pas été sans influence. Certes, les jeunes bénéficiaient encore dans une certaine mesure de l'éducation empirique ou par la nature (l'enkyklios pedeia) , mais de façon consciente, des dispositions sont prises pour leur cacher certaines choses. Ainsi, la femme prenait de plus en plus soin de laver son linge tacheté de façon

discrète, les couples, malgré la promiscuité évitaient au maximum que les enfants soient témoins ou soupçonnent même l'acte sexuel. On commençait même à protéger la nudité des enfants. Aussi, tout comme dans les milieux urbanisés, le sujet sexuel s'exclut-il du débat commun, ordinaire, et surtout des échanges entre jeunes et adultes, du moins, jusqu'à ce que le jeune accède au statut requis pour aborder ce genre de sujet. C'est ce qu'on a appelé tabou, et qui a cours jusqu'à nos jours dans certains milieux ruraux en Afrique.

Au tournant du siècle en Occident, des protestations se sont fait entendre. Des médecins, des prêtres, des libres-penseurs, des féministes refusent l'obscurantisme. Les milieux les plus progressistes de l'éducation nationale se mobilisent entre les deux guerres. Parallèlement, les progrès de la psychologie, et plus encore de la psychanalyse, révèlent l'importance de la sexualité, y compris chez les enfants. L'éducation sexuelle devient alors aux yeux des gens avertis, une dimension indispensable de l'éducation tout court. Les féministes de la deuxième vague (années 70) ont considéré l'éducation sexuelle comme le fondement même de la libération des femmes. En essayant de la définir et de l'organiser, elles ont redécouvert la différence des sexes. Une réaction se produit donc au seuil du XX<sup>e</sup> siècle, au moins dans les idées et dans les discours. Quels sont donc les nouveaux enjeux ?

Les médecins se sont manifestés les premiers. Ceux du XIX<sup>e</sup> siècle n'étaient pas tous restés neutres face au verrouillage de la question de la sexualité : beaucoup insistaient pour que les mères informent leurs filles en vue de prévenir de pénibles surprises. Mais des arguments nouveaux s'imposent après 1870. Depuis la défaite de la France, les pouvoirs publics, obsédés par la « dépopulation », cherchaient tous les moyens de réduire la mortalité infantile. Or les méthodes pasteurienne armaient le corps médical contre les maladies contagieuses. L'une des plus redoutées la syphilis, véritable épouvantail, ruinait la fécondité de la race. Toutes les études confirmaient en effet que loin d'être réservé aux

prostituées, le mal vénérien faisait beaucoup de victimes parmi les « *femmes honnêtes* ».  
(Fournier, 1890)

L'innocence des « oies blanches » les laissait à la merci d'un séducteur ou d'un fiancé infecté. Averties, elles pouvaient se protéger elles-mêmes, et protéger leur éventuelle progéniture, en exigeant la preuve des bonnes mœurs et de la bonne santé du futur conjoint. C'est du moins ce que suggèrent les médecins. La Société Française de Prophylaxie Sanitaire et Morale (SFPSM), fondée en 1901, voulait au moins alerter l'opinion. Elle a bientôt accueilli quelques femmes médecins, qui se sont efforcées d'associer le monde féminin à la croisade antivénérienne.

Pieczinska (1898) avait déjà produit un manuel destiné aux mères intitulé *L'École de la pureté*. D'autres dames l'ont imitée, Moll-Weiss (1902) qui avait fondé à Bordeaux la première École des mères, publie *Les Mères de demain* et Leroy-Allais (1907) *Comment j'ai instruit mes filles*. Il s'agissait surtout de réhabiliter la fonction sexuelle qui n'est, précisait-on, ni impure ni méprisable, mais sanctifiée par la génération. Le mal n'est pas d'éprouver des sensations, des tentations, c'est d'y succomber sans effort. Le mal c'est aussi d'accepter un mariage de hasard ou de pure convenance. La fiancée a le droit d'exiger la pureté du fiancé ; le secret médical interdit de savoir si le fiancé est sain, sa pureté seule garantit sa parfaite santé ; en outre un homme impur est habitué à regarder l'union des corps comme machinale, brutale, il traitera sa femme sans égards. Suivaient des explications sommaires concernant l'anatomie et la physiologie féminines : règles, grossesse, accouchement. En somme on pourrait dire qu'il s'agissait de rétablir le lien entre sexualité et maternité. Le rôle des mères devient alors capital. Qui mieux qu'elles en effet peut assurer l'éducation sexuelle ? Mais comment celles-ci ont-elles pris ce rôle.

Les mères ont-elles accepté la nouvelle mission éducatrice qui leur était proposée ? Mendousse (1910) ne se fie pas aux mères : il les croit trop peu instruites pour accomplir la

mission éducatrice qui leur était proposée. Elles seraient en outre trop disposées à voir toujours un bébé dans leur fille devenue grande. Il ne croit pas à l'intimité de la relation mère-fille : les adolescents des deux sexes, dit-il, supportent mal les empiétements d'une affection indiscreète.

Cette assertion n'est vraie qu'en partie. En effet, le rapport qu'elle établit entre le niveau d'instruction des mères et l'efficacité de leur rôle d'éducatrice n'est pas vraiment fondé. Une telle assertion semble dénier aux mères rurales la capacité d'assurer l'éducation sexuelle de leurs enfants alors même qu'une grande partie de la littérature tend pratiquement à reconnaître que c'est dans les milieux ruraux qu'il a existé et qu'il subsiste encore des pratiques authentiques d'éducation sexuelle.

De leur côté, les prêtres, dans la mesure, bien modeste, où ils abordent cette question, déplorent, eux aussi, le black-out. À leurs yeux, la virginité, la chasteté n'ont de valeur morale que choisies en toute lucidité. Pour révéler aux enfants les réalités biologiques de la reproduction, ils conseillent un commentaire de l' Ave Maria : « Jésus le fruit de vos entrailles ». Mais le mépris du corps pratiqué dans les institutions religieuses ne favorisait guère ce type d'instruction. Hygiénistes et puritains voudraient donc armer les filles et les femmes contre des hommes jugés corrompus. C'est une tendance assez générale à cette époque que de compter sur les vertus de l'ange du foyer pour moraliser les maris, les fils, les pères, les frères. Républicains laïques et libres penseurs voudraient aussi protéger les filles du peuple contre les risques de la rue et de l'atelier. Ils rêvent également de faciliter la rencontre entre les jeunes époux. Le fossé est trop grand, pensent-ils, entre l'oie blanche crispée sur sa pudeur et le marié qui, faute de mieux, s'est informé au contact des prostituées. Blum (1907) développe une idée nouvelle du couple en s'exprimant que le bonheur conjugal doit se fonder d'abord sur l'harmonie des sens et des cœurs. C'est en quelque sorte la transposition dans le domaine sexuel du vœu de Jules Ferry : il faut des

femmes républicaines pour nos hommes républicains. Mais il va trop loin pour que ses contemporains puissent le suivre : en recommandant l'amour libre avant le mariage, pour les jeunes filles comme pour les jeunes hommes, il provoque un scandale social. Sa démarche n'était pourtant pas mal vue du mouvement féministe. En effet, les féministes avaient en fait des préoccupations plus urgentes. En pensant aux femmes mariées et aux moyens d'éviter les grossesses, elles revendiquaient la liberté du corps féminin. Elles font ainsi cause commune avec les néo-malthusiens. Conséquence ou coïncidence fâcheuse, l'avortement clandestin gagne du terrain et, devenu nouveau « fléau social » suscite l'inquiétude.

L'Eglise, soutenue par les parents, estime que le péril sexuel, dont les nombreux cas d'avortements clandestins sont une des manifestations, était la conséquence du discours féministe appelant à la liberté du corps de la femme. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a condamné clairement les pratiques contraceptives. L'Eglise invite donc les confesseurs à intervenir auprès des pénitentes pour qu'elles ne soient pas les complices inconscientes de maris qui trompent la nature. La vicomtesse d'Adhemar fait connaître en 1896 cette exigence. Elle blâme l'usage qui « dresse une haute muraille entre la vie de jeune fille et la vie de jeune femme », et dénonce l'homme qui transforme en « courtisane » la vierge pure qu'on lui confie. Il faut donner à celle-ci les moyens de se défendre.

Margueritte (1922) vient enfoncer le clou en donnant la mesure de l'angoisse diffuse et des résistances qu'inspirait l'éducation sexuelle selon le discours des féministes. Il n'était pas concevable que les femmes et les filles puissent disposer de leur corps. D'ailleurs l'hécatombe produite par la Grande Guerre aggravait le péril démographique : on sait que pour le conjurer, les pouvoirs publics ont préféré la répression (lois de 1920 et 1923) à l'éducation. L'éducation sexuelle, dans la mesure où elle pouvait favoriser la contraception, restait suspecte et indésirable. Du fait du ravage de la syphilis, et suite à la publication en

1923 de la retentissante motion sur l'éducation sexuelle (ce fut au cours du Congrès International de Propagande d'Hygiène Sociale et d'Education Prophylactique Sanitaire et Morale), les féministes rengainent. Ils amplifient l'appel de la SFPSM. La découverte de la sexualité infantile ouvre de nouvelles perspectives et commence à déplacer le projet d'éducation sexuelle en direction de la petite enfance. Le discours sur la sexualité se banalise au cours des années 50.

Le rapport Kinsey aussitôt traduit en français (*Le Comportement sexuel de l'homme, 1948 ; Le Comportement sexuel de la femme, 1954*) donne des lettres de noblesse à la sexologie. La description réaliste de l'acte sexuel déborde alors la littérature pornographique. Les affiches, les magazines, les films commencent à mettre le sexe en étalage. La libération des mœurs des adultes rend de plus en plus impossible « l'innocence » des adolescents. En même temps, l'avortement clandestin devient un objet croissant de préoccupation. Il a fallu la violente contestation de la « société patriarcale » portée par les bourrasques de 1968, pour que les féministes commencent à mettre de l'eau dans leur vin. Cependant, dans les nouvelles sociétés urbanisées, notamment celles d'Afrique au sud du Sahara, c'est le discours féministe qui semble servir de base à l'éducation sexuelle des jeunes d'où la réticence de la société.

### **2.1.3. L'éducation sexuelle post-modernisme et ses principaux courants**

Le développement du concept d'éducation sexuelle amène à distinguer trois étapes essentielles dans son historique :

- La première étape remonte aux origines, ce que nous appelons "époque de la pré-urbanisation". L'éducation sexuelle relevait alors de l'enkyklios pedeia favorisé par la promiscuité et la vie sans artifice, ce que Rousseau (1750) appelle la « *vie à l'état pur* ». Les jeunes s'informaient au contact de la nature et dans la promiscuité avec leurs parents et la communauté. L'intimité n'avait pas encore de franchise rigide. Les

parents complétaient l'éducation naturelle par des précisions et des orientations morales et/ou pratiques. .

- La deuxième étape est caractérisée par l'urbanisation qui intervient comme un élément perturbateur. Avec l'urbanisation, on assiste à la dislocation progressive de la vie communautaire et par ricochet, la disparition progressive de la vie de promiscuité. La vie d'artifice, le paraître pour reprendre les termes de Rousseau (op.cit) se développe peu à peu : couverture du sexe des enfants, éloignement et enferment des animaux etc. S'en était fait de l'enkyklios pedeia. Il s'en suit une exclusion totale du sujet à caractère sexuel des échanges ordinaires, et particulièrement les échanges entre jeunes et adultes. Toutefois, certaines sociétés africaines ayant connu tardivement l'urbanisation n'ont pas vécu la situation de la même manière. L'éducation naturelle a perdu du terrain, mais n'a pas disparu, la présence du sexe dans les échanges y compris les échanges entre jeunes et adultes est canalisée, mais pas exclue totalement.
- La troisième étape est marquée par la protestation contre l'obscurantisme qui avait cours sur l'éducation sexuelle en Occident. Le black-out sur la sexualité avait beaucoup de conséquences sur la société. Entre autres :
  - les mariages arrangés et leurs corollaires ;
  - la distance préjudiciable entre l'époux et l'épouse ;
  - l'infection de l'un par l'autre du fait de la naïveté surtout de la jeune fille .

Lla sexualité féminine semblait désormais résumée à la procréation et on se préoccupait peu du plaisir de la femme. Il était donc légitime que des voix s'élèvent contre cet obscurantisme. Cette protestation ouvre l'ère de l'éducation sexuelle post-modernisme. Celle-ci a connu plusieurs développements en fonction des courants qui la revendiquent. Au regard de la littérature, on peut dégager globalement trois grands courants : les conservateurs ; les libertins ; les modérés.

Le courant conservateur réunit les prêtres, les religieux et la majorité des parents. Ils revendiquent l'éducation sexuelle pour éviter les mariages sans amour, la propagation des maladies sexuellement transmissibles dont notamment la syphilis qui faisait des ravages. Ils estiment qu'il était légitime que les futurs mariés connaissent l'état de leur santé de reproduction. La fille devait avoir le droit d'exiger l'analyse de la santé de son futur mari. Il était inacceptable de maintenir les jeunes dans l'ignorance. Cependant, il n'était pas question de désacraliser le sexe et d'en faire un sujet banal comme n'importe quel autre sujet.

Le courant libertin réunit essentiellement les féministes. Ils accusent les conservateurs de faire le jeu de la « société patriarcale ». Ils prônent alors une éducation sexuelle radicale. Cette éducation devait amener les filles à profiter de leur corps après en avoir pris connaissance au moyen des informations fournies par les adultes. Les tout petits enfants devaient découvrir eux aussi le sexe. Les plus radicaux parmi les féministes appellent même les filles à ne pas faire confiance à leurs parents, ni même à la société et les incitent à aller elles-mêmes à la découverte du sexe et de ses secrets.

Le sexe est considéré comme une propriété privée. Le vagin appartient à la femme ; elle en fait ce qui lui plait et tant pis si les adultes ne veulent pas lui donner toutes les informations possibles pour jouir sainement de cet organe ; elle devra se passer d'eux pour chercher elle-même ces informations. La contraception, le plaisir solitaire, le droit à l'amour, le sexisme sont encouragés. Le sexe tombe dans une banalité déconcertante et devient très vite la proie de l'industrie pornographique d'où l'indignation de l'Eglise et des parents.

Au carrefour des conservateurs et des féministes, le courant modéré réunit des médecins, des psychologues, quelques parents et des éducateurs. Ils essayent de calmer la situation. Ils posent comme incontournable l'éducation sexuelle, gage de la sécurité et de l'avenir de la race humaine. Mais ils appellent au respect du sexe. L'éducation sexuelle est un

processus ; et les parents doivent être placés au cœur de ce processus. L'école est appelée à épauler les parents dans l'accomplissement de leur mission éducatrice.

Pour récapituler cette section relative à l'analyse de la notion d'éducation sexuelle, on peut dire qu'avec l'urbanisation, a disparu progressivement la découverte empirique que pouvaient faire les jeunes, non seulement du fait de la séparation stricte des animaux d'avec les hommes, mais aussi à cause du développement du concept de vie privée, d'intimité ; la promiscuité a cédé du terrain. Il s'en est suivi comme logiquement, une exclusion du sujet sexuel dans les échanges entre jeunes et adultes.

Dans les sociétés qui n'ont connu que tardivement l'urbanisation, il était possible – il l'est encore – pour les jeunes de faire des découvertes empiriques, surtout au niveau des animaux – les hommes eux, ont changé de comportement–, mais les avis moraux ou pratiques qui accompagnaient ces découvertes entre temps n'ont plus cours. Les jeunes devaient attendre d'avoir un certain âge pour comprendre certaines choses. La question de la sexualité ne revêtait donc pas la même connotation dans les milieux. Elle semble avoir été mise sous cape dans les milieux urbains, surtout en Occident. Mais dans les milieux ruraux, donc dans la plupart des sociétés africaines, la question de la sexualité, les sujets à caractère sexuel ont été canalisés, soumis au contrôle des adultes sans être pour autant frappés d'interdit.

Le besoin de cette éducation s'est fait de plus en plus sentir au fur et à mesure que se sont développés les aspects d'urbanisation et de consommation. Ceci pour plusieurs raisons :

- perte de contact avec la nature: les enfants n'observent pas l'amour, la reproduction des plantes et des animaux ;
- naissance d'une morale artificielle, à partir du 19ème siècle, sous l'influence de la grande bourgeoisie chrétienne, selon laquelle le nu est proscrit. Le nu devient lié à la sexualité et elle-même à la honte.

Parallèlement, la recherche du profit fait éclore des publicités chaque jour plus érotiques. Le sexe se vend bien, mais l'érotisme est à l'opposé d'une véritable éducation sexuelle. Les enfants doivent pouvoir juger sainement et être préparés contre les déviations de la sexualité.

Certaines publicités diffusent l'image type d'une femme surféminine, ménagère ou objet sexuel, et d'un homme surviril, séducteur. A chacun sont attribuées des tâches bien définies: la mécanique pour l'homme, la couture pour la femme, etc... L'éducation sexuelle a pour but de démythifier cette fausse sexualité pour retrouver des adolescents équilibrés, sans préjugés sur la valeur sexuelle de leur travail ou de leur profession.

De plus en plus, les femmes travaillent à égalité avec les hommes. Hommes et femmes collaborent et il est nécessaire que chacun se considère comme des personnes humaines douées d'intelligence et de sensibilité et pas seulement comme un objet sexuel.

Deux tendances essentielles s'affrontent par rapport à la problématique de l'éducation sexuelle des jeunes: il y a d'une part le courant conservateur, et d'autre part, le courant moderniste ou libéral.

Les conservateurs tentent de maintenir ou de réhabiliter les valeurs traditionnelles en déperdition sous l'influence du libéralisme ambiant. Ils regrettent l'affaiblissement du guide parental sous l'influence de l'urbanisation et de la médiocratie. Selon le conservatisme, l'acuité des problèmes de sexualité de nos jours est la résultante d'une perte de vitesse de la tradition. A cela s'ajoute le déclin et la perte de crédit de la religion dont le rôle éminemment éducateur joué jadis a perdu sa valeur. La famille, base de la société a perdu de son influence, réduite à une portion congrue. Les médias deviennent alors la référence pour une éducation sexuelle.

Pour justifier leur position, les conservateurs s'appuient sur certaines études mettant en relief la situation moins dramatique des milieux ruraux par rapport aux problèmes de

sexualité. Cette ampleur de la situation relativement moins inquiétante dans les milieux ruraux serait le fait du maintien vaille que vaille de certaines valeurs traditionnelles. Les travaux de Kouton, Akoto, Sossa et Zounon par exemple montrent que le contrôle parental sur l'activité sexuelle n'a pas encore totalement perdu sa valeur dans les milieux ruraux contrairement aux milieux urbains. On pourrait alors dire que le succès de l'éducation sexuelle passe par la restauration des valeurs traditionnelles. Le haro sur le tabou ne serait donc qu'une erreur.

Les "modernistes" de leur côté attestent que le péril sexuel des jeunes est la conséquence de l'entretien par la société de certaines pratiques traditionnelles dont notamment le tabou sur la sexualité qui serait un handicap à la communication parents – enfants autour des sujets relatifs à la sexualité. Ils suggèrent de ce fait la levée de toute forme de tabou sur les questions de la sexualité. Ils proposent une communication ouverte et non codée entre adultes et jeunes au sujet de la sexualité. Le défaut d'une telle démarche entraînerait pour conséquence, le recours aux pairs informateurs avec tout ce que cela implique comme risques.

Le courant libéral de la question de l'éducation sexuelle est à l'origine d'une forme d'éducation sexuelle basée sur le préservatif et les méthodes contraceptives. La jouissance de son propre corps doit être considérée comme un droit à tout individu; l'essentiel étant de lui donner les moyens d'en user sans toute fois encourir des risques.

A l'analyse, il semble aujourd'hui qu'il est impossible aux parents et à la société de contrôler l'activité sexuelle des jeunes. Les discours sur la virginité avant le mariage et l'abstinence des rapports sexuels hors mariage seraient de vains mots. Quoi qu'on dirait, quoi qu'on ferait, il serait utopique d'attendre des jeunes qu'ils se gardent d'user de leur sexe, soit pour le plaisir, soit pour l'argent, soit juste par curiosité. Il vaudrait mieux alors leur donner suffisamment d'informations sur les méandres de la sexualité afin de leur

permettre de la pratiquer à bon escient. Les parents seraient mieux placés pour fournir ces informations, mais l'école pourrait jouer aussi un grand rôle. C'est pourquoi les modernistes prônent également l'intégration de l'information et de l'éducation sexuelle aux programmes d'étude dans les écoles et universités.

## **2.2. Les notions découlant de l'analyse du concept d'éducation sexuelle des jeunes**

L'analyse de la notion d'éducation sexuelle des jeunes met en lumière un certain nombre d'autres notions qu'il importe d'appréhender dans le cadre de cette étude. Seules les notions jugées pertinentes sont développées dans nos analyses. Il s'agit de: jeunesse, tabou, sexualité et communication, qui sont tout autant de concepts qui méritent d'être clarifiés.

### **2.2.1. La jeunesse : définition et enjeux**

Il n'est guère aisé de traiter de la jeunesse, en partie, à cause de la dichotomie enfant-adulte qui oriente soit vers de jeunes enfants soit vers des adultes et, en partie, à cause de l'indétermination problématique de la catégorie dite des "jeunes".

Il existe des définitions chronologiques, politiques et socioculturelles de la jeunesse. Cependant, la plupart des définitions officielles sont largement arbitraires. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU définit les jeunes comme étant les personnes âgées de 18 à 24 ans. Dans plusieurs pays africains, la définition de la jeunesse englobe des personnes plus jeunes, âgées de 12 ans par exemple et des personnes âgées de 35 ans. Dans la Charte africaine de la jeunesse qu'elle a adoptée, l'Union africaine définit les jeunes comme étant des personnes âgées de 15 à 35 ans. La présente étude se refuse à s'enfermer dans l'une ou l'autre de ces définitions. Cependant, elle n'échappe pas à la considération "âge". Ainsi, la notion de jeunesse réfère à : individu des deux sexes dont l'âge se situe entre 12 et 19 ans. D'un point de vue psychologique, cette tranche d'âge correspond à l'adolescence.

L'absence d'une définition univoque du concept d'adolescence rend difficile la détermination d'une période stable de la vie à laquelle elle s'appliquerait. Cependant, elle s'appréhende en général comme une période pendant laquelle l'être humain passe du stade de la première apparition des caractères sexuels secondaires à celui de la maturité sexuelle ; il acquiert des structures psychologiques et les méthodes d'identification qui transforment l'enfant en adulte. Une transition se réalise entre le stade de dépendance sociale et économique totale à celui de l'indépendance relative. Cette identification prend en compte quatre étapes de l'adolescence :

- l'éveil sexuel vers 12-15 ans ;
- les premières relations sexuelles vers 13-16 ans ;
- le rôle sexuel vers 16-19 ans ;
- le choix d'un rôle déterminant dans la société vers 18-23 ans.

Le concept d'adolescence recouvre plusieurs dimensions : biologique, démographique, sociale, psychologique, juridique, économique. C'est ce qui explique d'ailleurs la diversité des définitions du concept dans la communauté des chercheurs.

L'adolescence conduit le jeune de l'enfance à l'âge adulte. Le corps se transforme. Une nouvelle identité se construit. L'individu se cherche de nouveaux points de repères hors de la cellule familiale. Il s'éveille à la sensualité et à la sexualité.

Le début de l'adolescence coïncide avec l'âge de la puberté physiologique. Mais on ne doit confondre l'adolescence et la puberté. Les deux phénomènes sont connexes. La puberté se définit comme l'ensemble des changements essentiellement biologiques et anatomiques qui aboutissent à la capacité de reproduction. Si toutefois, l'on se fait une idée du début de l'adolescence, cerner la fin de celle-ci est chose moins aisée, car les signes qui marquent son achèvement sont divers et mal définis.

La jeunesse est l'objet de nombreux enjeux dans toutes les sociétés. Dans le domaine de la sexualité, les MST et le VIH/sida sont la première menace qui pèse sur la vie des jeunes en Afrique. Ce n'est qu'en mettant l'accent sur les jeunes qu'il sera possible de mettre un coup de frein à la propagation de la pandémie. On peut obtenir de nombreux résultats auprès des jeunes en leur offrant une éducation sexuelle et une autonomie fonctionnelle.

En raison du nombre important de groupes ethniques que l'on retrouve en Afrique, on note une très grande diversité culturelle. Cependant, toutes ces cultures ont pour caractéristique commune qu'elles ne sont ni traditionnelles ni modernes, mais un amalgame de systèmes endogènes et d'héritage du passé colonial ou impérial. Par conséquent, comme l'a exprimé Nsamenang (2000), les expériences des jeunes d'aujourd'hui sont façonnées par le « poids de l'acculturation » et les « mutations comportementales » qu'entraîne la coexistence des traditions internes (locales) et externes (étrangères).

La pression exercée par les cultures étrangères sur les traditions endogènes de l'Afrique laisse les jeunes pratiquement sans sentiment d'appartenance à une culture, sans valeurs nationales ou communautaires auxquelles s'accrocher face aux défis de la mondialisation. Or, la culture est censée permettre aux sociétés de survivre et de réaliser des progrès sur les plans matériel, émotionnel et spirituel. En ce qui concerne la jeunesse africaine, il est nécessaire d'examiner l'apparente incapacité des cultures africaines de résister aux forces extérieures (esclavage, colonialisme et mondialisation) et de sortir de la pauvreté chronique et du sous-développement. Par ailleurs, on a beaucoup de difficultés à savoir quels aspects positifs de la « culture » préserver.

La religion apparaît comme une question préoccupante aujourd'hui en ce qui concerne la jeunesse. Selon de nombreuses études psychosociologiques disponibles, la religion joue un rôle important dans le développement humain: elle façonne des citoyens responsables et respectueux de la loi. Les sociétés africaines sont profondément religieuses. La jeunesse

actuelle s'intéresse très peu à la religion face à un monde sans pitié qui sublime le matériel. Ainsi, la jeunesse n'arrive pas à utiliser la force de la religion pour parvenir à ses objectifs économiques et sociaux.

Les Églises chrétiennes, ainsi que les mouvements islamiques, comptent parmi les mouvements sociaux de jeunes les mieux étudiés en Afrique. Ces impressionnants mouvements sociaux contemporains se caractérisent par une forte orientation vers les jeunes et par le message selon lequel la revivification morale personnelle permet la rédemption et la transformation de l'ordre public corrompu.

### **2.2.2. Le tabou**

Le mot "tabou" - à l'origine "tapu" - vient du tonga polynésien et désigne chez les primitifs, les êtres et les choses considérés comme sacrés, et qui pour cela ne doivent pas être traités comme n'importe quelle autre chose.

La traduction du mot *tabou* selon Freud (1912) présente des difficultés, parce qu'on ne possède plus la notion qu'il désigne. Il était encore familier aux anciens Romains; leur *sacer* était identique au tabou des Polynésiens ; le *Kadausch* des Hébreux devait avoir le même sens que le tabou des Polynésiens et les désignations analogues chez beaucoup d'autres peuples de l'Amérique, de l'Afrique (Madagascar), du Nord et du Centre de l'Asie. Freud présente deux significations opposées du mot *tabou* : d'un côté, celle de sacré, consacré; de l'autre, celle d'inquiétant, de *dangereux*, *d'interdit*, d'impur. En polynésien, le contraire de tabou se dit *noa*, ce qui est ordinaire, accessible à tout le monde. C'est ainsi qu'au tabou se rattache la notion d'une sorte de réserve, et le tabou se manifeste essentiellement par des interdictions ou des restrictions. Les restrictions tabou sont autre chose que des prohibitions purement morales ou religieuses. Elles ne sont pas ramenées à un commandement divin, mais se recommandent d'elles-mêmes. Ce qui les distingue des prohibitions morales, c'est qu'elles ne font pas partie d'un système considérant les

abstentions comme nécessaires d'une façon générale et donnant les raisons de cette nécessité.

Wundt (1906) pense que le tabou représente le code non écrit le plus ancien de l'humanité. Il est généralement admis que le tabou est plus ancien que les dieux et remonte à une époque antérieure à toute religion.

Dans l'« Encyclopedia Britannica », l'anthropologue Northcote W. Thomas dans l'article intitulé *Taboo*, définit le terme tabou comme suit : rigoureusement parlant, tabou comprend dans sa désignation d'une part le caractère sacré de personnes ou de choses, d'autre part, le mode de limitation qui découle de ce caractère, enfin les conséquences sacrées qui résultent de la violation de cette restriction.

Envisagé à un point de vue plus vaste, tabou présente plusieurs variétés : d'une part, un tabou naturel ou direct, qui est le produit d'une force mystérieuse (*Mana*) attachée à une personne ou à une chose; d'autre part, un tabou *transmis* ou indirect, émanant de la même force, mais qui est ou a) acquis ou b) emprunté à un prêtre, à un chef, etc. ; enfin, un tabou intermédiaire entre les deux premiers, se composant des deux facteurs précédents, comme, par exemple, dans l'appropriation d'une femme par un homme. Le mot tabou est encore appliqué à d'autres limitations rituelles, mais on ne devrait pas considérer comme tabou ce qui peut être rangé plutôt parmi les interdits à caractère religieux. Les buts poursuivis par le tabou sont de plusieurs ordres. Les tabous directs ont pour but :

- de protéger des personnes éminentes, telles que chefs, prêtres, et des objets auxquels on attache une certaine valeur, contre tout préjudice possible;
- de protéger les faibles : femmes, enfants, hommes en général, contre le puissant *Mana* (force magique) des prêtres et des chefs;
- de préserver des risques liés à l'utilisation de certaines choses ou au contact avec certaines choses comme les cadavres, l'absorption de certains aliments, etc.;

- de prévenir les troubles pouvant être apportés dans l'accomplissement de certains actes importants de la vie : naissance, initiation des hommes, mariage, fonctions sexuelles, etc.;
  - de protéger les êtres humains contre la puissance ou la colère de dieux et de démons
  - de protéger les enfants à naître ou les tout petits contre les divers dangers qui les menacent du nid de la dépendance sympathique dans laquelle ils se trouvent par rapport à leurs parents, lorsque, par exemple, ceux-ci font certains actes ou mangent certains aliments dont l'absorption pourrait inspirer aux enfants certaines propriétés particulières.
- Un autre but du tabou consiste à protéger la propriété d'une personne, ses outils, son champ, etc., contre les voleurs.

Le mot *tabou* ferait partie des rares désignations des "peuples primitifs" qui ont trouvé leur chemin vers les langues de culture occidentale et qui s'y sont bien implantés. James Cook aurait rapporté ce mot en Angleterre en 1777 de son voyage dans les mers du sud, et d'Angleterre (Wundt, 1926). Le mot s'est vite acclimaté dans d'autres langues civilisées. Wundt mentionne dans son ouvrage "la psychologie des peuples" déjà en 1906 que le terme "tabou" s'est fait une place suffisamment reconnue dans la langue générale pour pouvoir l'appliquer à l'occasion à nos propres attitudes et coutumes. D'après lui, "il n'y a, en effet, aucun peuple et niveau de culture où l'on pourrait se passer du tabou dans ses effets contraignants pour la vie et la liberté". Pour lui, « *c'est un code non écrit ; le plus ancien de l'humanité, et qui embrasse tous les usages dans lesquels s'exprime la crainte inspirée par certains objets, en rapport avec les actes se rattachant à ces objets* ».

C'est une définition sociologique qui reste muette sur la fonction réelle du tabou. Mais elle précise le caractère oral du tabou et le présente comme un "code" donc un ensemble de règles définies, à observer. La définition précise que le tabou rassemble tout ce que l'on

peut faire et qui suscite la réserve, la pudeur ou même la peur, le mystère, donc ce qu'on ne saurait expliquer ou maîtriser rationnellement.

Freud (1912) dans son ouvrage "totem et tabou" finit par donner au concept de tabou une place définitive dans le discours des "peuples civilisés" en le caractérisant comme toute limitation imposée par l'usage et la coutume, ou formulée dans des lois, de toucher à un objet, de s'en emparer ; ou de se servir de certains mots dans certaines circonstances.

Une raison du succès de ce mot était, selon Betz (1978), outre la sonorité exotique, le "vide qui en appelait à fermer une lacune effective de vocabulaire". De plus, le nouveau mot, pour Kuhn (1987) désignait succinctement, en un mot, l'inconnu, l'irrationnel et l'incompréhensible du curieux commerce des mers du sud. 'Tabou' représente singulièrement l'autre et l'inconnu d'un monde archaïque ... 'tabou' fut donc un mot essentiel des rationalistes voyageurs pour expliquer ce qui échappait à leur concept du raisonnable.

Il est vrai qu'on ne sait pas très bien comment traduire le mot du tonga dans d'autres langues et l'on se demande si les langues occidentales connaissent des équivalents pour ce concept complexe. Betz y voit la signification la plus probable en comprenant 'ta' comme signaler ou marquer et 'pu' comme fort ou intensif, ce qui donne un "fort marquage"(Wagner, 1991).

La signification originelle s'est à peu près perdue dans l'usage actuel du terme, malgré le fait que cette étymologie n'est pas ignorée de la plupart des usagers de la langue, étant entendu que l'usage courant dénote l'alerte avec une prédominante nuance péjorative. Il est donc vrai que cela signale une attitude de reproche dont il faudra tenir compte en situation interculturelle, mais il faudrait s'efforcer de réhabiliter le mot pour le comprendre comme faisant partie "du code social d'une communauté, lequel précise les actes et comportements à éviter" (Zoellner, 1997).

En étudiant les sociétés modernes, qui connaissent plus de tabous profanes que religieux, on est tenté d'appliquer la définition du concept développée par Reinmann (1989), qui comprend sous 'tabou' une "intensive démarcation" d'objets et personnes "signalant pouvoir et danger avec l'implication de rester sur ses gardes en situation". Pour lui, les tabous sont des "sous-entendus bien compris" qui assurent une importante fonction sociale en fixant des règles de comportement et des frontières, en reconnaissant une présence d'autorité, par exemple pour le respect de la propriété ou d'une personne et, finalement, en établissant un certain corpus de normes sociales."

Il est à noter que tabou ne doit pas être confondu avec interdit. En effet, la différence entre un interdit et un comportement "tabouisé" réside dans le fait qu'on peut parler ouvertement de l'interdiction en tentant d'en expliquer la raison, alors qu'un comportement tabouisé échappe à toute discussion du fait qu'il va de soi. Cela est connu pour les tabous nutritionnels inculqués au bébé qui apprend très tôt l'interdit de certains actes ou attouchements par des exclamations de l'ordre de "ça ne se fait pas!", "ce n'est pas bien!" etc. Ces impératifs de dressage transmettent les tabous qui sont si intimement compris qu'"une réglementation et une sanction formelles deviennent généralement superflues".

Au contraire des tabous, les interdictions doivent être dites, car un "interdit exige une formulation, alors que le tabou est reconnu par tout le monde; on ne peut pas s'y tromper et il ne peut y avoir de stratégies de défense après coup comme pour un interdit (Kuhn , 1987). Une violation de tabou n'est pas suivie d'une sanction normée, mais produit automatiquement des sentiments de culpabilité, d'exécration et de honte de soi-même.

Tabouisés sont, dans les sociétés modernes, d'une part certaines personnes, lieux et denrées alimentaires ou des domaines, comme la sexualité, la drogue, la pauvreté, la disparité, la corruption, la mort et certaines maladies. Il y a deux types de tabou :

- par objet, affectant des choses, des institutions et des personnes;

- par action, concernant certains actes ; ce type est accompagné de sous-types ( par communication concernant certains sujets, par mot affectant une certaine partie du vocabulaire et par images qui à leur tour s'appuient sur des tabous de pensées (imagination), des tabous d'émotions (sentiments).

De notre point de vue, deux remarques se dégagent de l'analyse du concept de tabou :

Première remarque :

La perception du tabou comme interdit, proscription n'est pas fondée. Beaucoup de personnes en effet prétendent que le tabou sexuel impliquerait que la sexualité fût un sujet qu'on ne doive aborder, quelque chose auquel l'on ne doit toucher. Ceci n'est pas tout à fait vrai. Dans le domaine de la sexualité, le tabou doit être considéré comme un sujet qu'on ne doit pas aborder avant un certain âge et sans une certaine discrétion. Même à ce niveau, la chose est relative lorsque l'on se hasarde à une certaine sociologie du sexe. Ainsi, il apparaît que dans de nombreuses sociétés traditionnelles, le verrou de l'âge et la question de la discrétion n'avaient aucun sens.

Chez les Samoa de la Polynésie par exemple, la masturbation était socialement admise et il n'y avait rien d'inconvenant à ce que les enfants se masturbent en public. La défloration d'une jeune fille était faite devant l'ensemble du village par le chef, qui introduisait deux doigts dans sa vulve. (Denoël, 1966).

Chez les eskimos du Groenland, une femme aléoute peut, outre son mari, avoir un ou plusieurs époux additionnels, sans compter des relations sexuelles acceptées avec des hommes de passage. Les bonnes manières chez les aléoutes exigeaient que les hommes mettent leurs femmes à la disposition de leurs hôtes. (Birket-Smith, 1955).

Plus près de nous en Afrique, les Massaï du Kenya disposaient d'une liberté sexuelle estimée peu commune et rapportée d'une manière significative à la femme. Quelque temps avant la puberté, dès que sa poitrine commence à gonfler, la fille non excisée avait des

rappports sexuels complets avec des jeunes garçons non circoncis. Un peu plus tard, elle pourra inviter des jeunes hommes de la classe des « guerriers » à « boire du lait » et faire d'eux ses amants sans aucune limitation. Elle passe auprès d'eux, dans le quartier qui leur est affecté, une partie de son temps. Ensuite viendront, à l'âge de quatorze, quinze ans, l'excision et le mariage ; elle devra résider auprès de son mari, mais avec possibilité d'avoir des amants, à l'exclusion des « guerriers » (Marie-France, 1983).

Chez les Fang, en Afrique centrale, la femme non mariée dispose d'une liberté sexuelle qui lui permet de « fêter la jeunesse » ; bien que celle-ci soit davantage formulée du point de vue de l'homme (« la femme est un récipient dans lequel tout le monde se désaltère », dit un proverbe Fang parmi d'autres de même signification). La sexualité « libidineuse » semble ne connaître d'autres frontières que celles définissant l'inceste (Balandier, 1982).

Dans la tradition polynésienne, toute fille réputée avoir une grande expérience sexuelle avant le mariage était hautement estimée. Quant à l'homme idéal, il devait pouvoir provoquer plusieurs orgasmes dans une brève durée ( Danielson, 1957).

Les Muria de l'Inde sont connus pour leur ghotuls, dortoirs mixtes où les enfants s'initient à la sexualité. La jouissance étant un droit pour la femme et un devoir pour l'homme, ce sont les grandes filles qui initient les jeunes garçons. Ce système permet de pallier les difficultés des mariages imposés. ( Elwin, 1978).

Dans le Nord du Bénin, ex-Dahomey, une jeune fille otamari avait la liberté, après ses fiançailles d'avoir des rapports sexuels avec autant d'hommes qu'elle le désirent. Et son activisme sexuel ne prend fin qu'avec le mariage (le coutumier du Dahomey). Dans ces coutumes, les jeunes filles étaient réunies autour d'une Tookɔnɔ, «mère des lèvres du vagin» qui leur étiraient publiquement les petites lèvres à l'aide d'une pièce de bois. Cette pratique hygiénique visait à aiguïser le désir des hommes. Il pouvait arriver que la fille jouisse au cours de cet exercice (Hanry, 1960).

Certes, le tabou sexuel est né du fait que dans certaines sociétés, on considérait les pratiques sexuelles comme étant dangereuses. Chez les Papou de la Nouvelle Guinée par exemple, les hommes craignaient que les femmes ne s'emparent de leur semence pour leur jeter un sort. Il existe un rituel nuptial où les époux se confient leur sécrétion génitale. (Breton et Calmann-Lévy, 1989). De même, chez les Maori de la nouvelle Zélande, tous les aspects de la nature étaient sexuée. Les organes génitaux de la femme inspiraient la peur et étaient tapu, d'où le mot « tabou ». Les lèvres vaginales abritant le trou destructeur étaient d'autant plus redoutées que les femmes avaient l'initiative des relations sexuelles. (Malinowski, 1995).

Cependant, en général, le tabou n'était jamais lié à un quelconque interdit sur le sexe.

Dans la plupart des sociétés africaines au sud du Sahara, les adultes discutent de sexualité entre eux, même si le sacré du sexe impose qu'on en parle dans un certain codage, dans un certain euphémisme, une certaine métaphore.

La norme sociale était telle que, lorsque l'homme atteint l'âge requis, la société se chargeait elle-même de l'intégrer à des cercles où il pouvait désormais aborder le sujet sexuel. Cela passait d'abord par l'étape de l'initiation. S'il est aussi vrai que l'urbanisation a sérieusement entamé des pans de certaines coutumes, il est cependant absurde de prétendre que la sexualité n'a pas d'âge.

On retient donc en définitive, que la sexualité est un sujet grave parce qu'en raison de la place et de la fonction qu'elle assure dans la vie des êtres humains, le sexe est sacré. C'est ce caractère qui explique le tabou dont il fait l'objet dans nos sociétés. Mais il s'agit en fait non pas d'une interdiction pesant sur les sujets à caractère sexuel, mais plutôt d'une discrimination par classe d'âge ; la société s'étant toujours arrangée pour faire aborder aux hommes le sujet au moment opportun.

Deuxième remarque :

Il semble qu'en dénonçant le tabou sexuel, les modernistes le confondent au concept d'interdit à caractère religieux, ce qu'aucune des littératures existantes en la matière n'atteste. En appelant à la remise en cause du tabou, les nouveaux entrepreneurs de la morale sexuelle appellent en fait à une révolution. Mais on oublie qu'une révolution vient renverser un ordre jugé inacceptable, imposé par un groupe donné à un autre. Or, dans le cas de la sexualité, rien ne permet d'affirmer aujourd'hui que le tabou sexuel est jugé inacceptable par la société, auquel cas, elle opèrerait tout naturellement son changement sans avoir besoin de toute la campagne qui se mène actuellement. Le tabou sexuel est une norme sociale qu'on ne saurait changer par décret. Si elle a encore cours, c'est que la société n'est pas prête à s'en passer. Lorsqu'on met en avant certaines évolutions de la société pour s'étonner du fait qu'elle continue de s'accrocher à d'autres normes, il est évident qu'on sort même de la logique sociétale. La société n'est pas une marionnette que des individus peuvent faire danser au gré d'intérêts, fût-il ceux de l'ensemble.

**2.2.3. La communication**

Du latin "communicare", "mettre en commun" le terme communication réfère à la transmission d'au moins un message entre un émetteur et un récepteur via un canal. On distingue plusieurs types de communication : unilatérale, bilatérale (réciproque), multilatérale. Selon Gilles et André, (1975 : 3) « *Il y a communication chaque fois qu'un organisme quelconque, et un organisme vivant en particulier, peut affecter un autre organisme en le modifiant ou en modifiant son action à partir de la transmission d'une information (et non par une action directe, telle que celle qu'exerce une force physique mettant en jeu une énergie)* ».

Nous ajouterons à cette conception que si l'organisme « A » affecte l'organisme « B » à partir de la transmission d'une information, il n'y aura réellement communication que si

« B » peut aussi affecter « A » par une réaction en retour, d'où la notion de « feed-back ». La communication parents-enfants pour nous alors, ce sont les dialogues, les conversations, les échanges verbaux ou non verbaux entre les parents et le ou les enfants au sein du foyer à propos de sujets précis. On ne peut concevoir un foyer sans communication car on ne peut vivre ensemble sans communiquer.

Il y a communication dès qu'il y a rapprochement de deux univers personnels distants, bref, lorsqu'il y a rencontre. Une rencontre se reconnaît justement à la mise en mouvement des partenaires l'un vers l'autre, dans une proximité croissante, proximité qui malgré tout n'abolit jamais la distance, ni la singularité de chacun. Il serait alors possible de définir la non communication comme une absence de mouvement vers l'autre ou comme un mouvement d'éloignement, voire d'exclusion.

Dans le cadre de la présente étude, la communication est prise comme un processus d'échange dans lequel parents et enfants s'influencent mutuellement et expriment leurs sentiments sur les questions sexuelles.

#### **2.2.4. La sexualité humaine et son importance**

Étymologiquement, les mots sexualité, sexué et sexe sont dérivés des mots latins *sexualis* et *sexus*. L'origine du mot *sexus*, qui signifie «sexe», est discutée : elle proviendrait soit du latin *secare* «couper, diviser», ou *sequi* «accompagner» (Cf. O. Szemerényi, *Scripta Minora II*, p. 874). Le romain Sextus Pompeius Fessus, dans son *De verborum significatione*, rapproche *sexus* du grec *hexis* «manière d'être, état».

Néanmoins, quelle que soit l'origine du mot *sexus*, l'important est que cette racine latine indique la séparation des sexes, qui est la caractéristique première et principale de la reproduction sexuée. Au XX<sup>e</sup> siècle, si le mot sexualité est conservé, par contre sa signification continue d'évoluer. Initialement, il désignait plutôt l'état sexué, puis il a désigné le comportement sexuel, avant de désigner le plaisir sexuel et tout ce qui est

directement lié à ce plaisir. Avec le développement de la psychanalyse, qui affirmait que tout plaisir est sexuel, le terme de sexualité a fini par désigner presque tout l'ensemble des comportements et des états affectifs de l'être humain.

Aujourd'hui, dans les dictionnaires, la définition du mot sexualité est encore un peu différente. Pour le Robert : (i) Caractère de ce qui est sexué, ensemble des caractères propres à chaque sexe ; et (ii) Ensemble des comportements relatifs à l'instinct sexuel et à sa satisfaction. Pour le Larousse : (i) Ensemble des phénomènes sexuels ou liés au sexe, observables chez les êtres vivants ; et (ii) Ensemble des diverses modalités de la satisfaction instinctuelle liée à la reproduction de l'espèce.

Pour la majorité des personnes, la définition habituelle de la sexualité est plus vague, et recouvre d'une manière assez simple tout ce qui a plus ou moins directement ou indirectement rapport avec les organes génitaux, les zones érogènes et le plaisir particulier provenant de ces régions corporelles.

En fait, on observe que la définition du concept de sexualité change en fonction de l'époque, des théories et des cultures. Pourtant, le phénomène biologique de la reproduction sexuée est toujours le même. Le fondement de la sexualité repose sur les stratégies de reproduction. Pour tous les phénomènes qui ont un rapport important avec la biologie, il semblerait que la moins mauvaise définition que l'on puisse élaborer est celle qui est basée sur l'existence prouvée de structures matérielles et/ou fonctionnelles dans l'organisme étudié. En dernière analyse, c'est la structure biologique qui est à l'origine de ces phénomènes. De plus, les définitions peuvent alors être réexaminées en fonction de l'évolution des connaissances biologiques futures, et ainsi toujours correspondre au mieux à la réalité structurelle et fonctionnelle des organismes vivants. Chez nombre d'espèces, la sexualité reste pourtant bien séparée de la reproduction.

Selon Freud (1912), le contenu de la notion de "*sexuel*" ne se laisse pas définir facilement. On pourrait dire que tout ce qui se rattache aux différences séparant les sexes est sexuel, mais ce serait là une définition aussi vague que vaste. En tenant principalement compte de l'acte sexuel lui-même, on peut dire qu'est sexuel tout ce qui se rapporte à l'intention de se procurer une jouissance à l'aide du corps, et plus particulièrement des organes génitaux, du sexe opposé, bref tout ce qui se rapporte au désir de l'accouplement et de l'accomplissement de l'acte sexuel. Mais en faisant de la procréation le noyau de la sexualité, on court le risque d'exclure de cette définition une foule d'actes tels que la masturbation ou même le baiser qui, sans avoir pour but la procréation, n'en sont pas moins de nature sexuelle.

Ailleurs Freud précise que la science ne peut pas se satisfaire d'une définition qui convient à la vie de tous les jours. Une définition tenant compte à la fois de l'opposition des sexes, de la jouissance sexuelle, de la fonction de la procréation et du caractère indécent d'une série d'actes et d'objets qui doivent rester cachés, ... peut suffire à tous les besoins pratiques de la vie. Mais la science ne saurait s'en contenter... « Nous avons pu constater l'existence de groupes entiers d'individus dont la "vie sexuelle" diffère d'une façon frappante de la représentation moyenne et courante.»

Non seulement faudra-t-il inclure ces différences dans la sexualité, mais encore il faudra chercher dans la sexualité une des principales causes des maladies nerveuses et psychiques. Les émotions sexuelles, prennent aussi une part qui est loin d'être négligeable aux créations de l'esprit humain dans les domaines de la culture, de l'art et la vie sociale.

Freud (1905) publiait *Trois essais sur la sexualité*. C'est dans cet ouvrage qu'il exposa ses théories sexuelles. Elles tournent autour de plusieurs thèmes. Tout d'abord vient la notion de libido, c'est-à-dire l'instinct sexuel, avec son embryogenèse, ses phases successives et ses métamorphoses. En second lieu, Freud met l'accent sur les vicissitudes du choix de

l'objet d'amour, insistant en particulier sur le complexe d'Oedipe. Troisièmement, s'appuyant sur ce qui précède, il propose une interprétation de certains types de caractères (en particulier le type oral et le type anal), des névroses et des déviations sexuelles. En quatrième lieu, il propose un système de symbolisme sexuel. Enfin il explore les tout premiers événements intéressants de la vie sexuelle, les tout premiers fantasmes et le rôle qu'ils joueront dans la vie affective ultérieure. Freud a étendu le sens du mot sexualité à l'ensemble des phénomènes que nous désignons par le mot amour.

Cette extension du concept de sexualité est d'une double nature. En premier lieu, la sexualité est détachée de sa relation bien trop étroite avec les organes génitaux et posée comme une fonction corporelle embrassant l'ensemble de l'être et aspirant au plaisir, fonction qui n'entre que secondairement au service de la reproduction ; en second lieu, sont comptés parmi les émois sexuels tous les émois simplement tendres et amicaux, pour lesquels notre langage courant emploie le mot «aimer» dans ses multiples acceptions.

Parmi les disciples et proches collaborateurs de Freud, Wilhelm Reich s'est distingué par l'importance qu'il attache à l'orgasme comme condition sine qua non de la santé psychique. L'orgasme est censé avoir un effet libérateur dans la mesure où il s'accompagne d'une décharge tensionnelle (Crépault, 1985) . En fait, il s'agit là d'une conception hydraulique de la sexualité. On présume que l'excitation sexuelle, si elle n'est pas libérée dans la décharge orgastique, brise l'équilibre psychosomatique. Dans cette problématique, l'excitation sexuelle n'a pas de sens positif en soi: elle ne se justifie que par sa disparition dans l'orgasme.

En tenant compte de la structure biologique spécifique des différentes espèces animales, le mot sexualité désigne les conséquences suivantes de l'état sexué :

La première conséquence, anatomique et physiologique, qui est commune à tous les animaux sexués, est en général l'existence dans chaque espèce d'un organisme mâle et d'un

organisme femelle. Ces organismes sexués possèdent des cellules, des organes, des appareils et des processus physiologiques spécialisés et complémentaires (régulation par les hormones sexuelles, cellules germinales, appareil reproducteur, ovaire, pénis, utérus, ...), qui sont spécifiquement destinés à permettre la reproduction.

La seconde conséquence, comportementale, est l'existence absolument nécessaire d'un comportement dit sexuel qui permet le rapprochement des organismes mâles et femelles afin de réaliser la fécondation. Il faut souligner que chez la plupart des animaux, en raison de l'importance des hormones sexuelles et des phéromones, le comportement sexuel est un comportement de reproduction (le but est la copulation), tandis que chez les primates hominoïdes, en raison de l'importance du développement du cortex cérébral, le comportement sexuel devient un comportement érotique (le but est la stimulation du corps et des organes génitaux).

La troisième conséquence, émotionnelle, mais qui n'existe que chez les animaux les plus développés (oiseaux et mammifères) en raison de l'apparition du système limbique, est l'existence d'émotions spécifiques à la sexualité : en particulier l'attachement au partenaire, et, dans certaines espèces (chimpanzé, Homme, et peut être dauphin), le plaisir érotique.

Enfin, la quatrième conséquence, cognitive, qui n'existe que chez l'Homme en raison de l'extrême développement du néocortex, est la capacité cognitive à élaborer tout un ensemble de représentations, de symboles, de croyances et de valeurs spécifiques à la sexualité.

Ces quatre conséquences sont identifiées et distinguées les unes des autres parce qu'elles dépendent de l'organisation et de l'activité de systèmes biologiques et neurobiologiques distincts.

En définitive, la sexualité s'appréhende comme l'ensemble des processus biologique, psychologique, psychique et spirituel qui concourent au bien-être général, au

développement physique, à la stimulation au rapport sexuel, à la reproduction et au contrôle de la fécondité. La sexualité dure toute la vie alors que la vie génitale a une durée limitée. L'activité génitale en effet commence dès la puberté et se termine avec la ménopause pour les femmes et l'andropause pour les hommes. Le mot sexualité implique les phénomènes suivants :

- L'existence biologique d'organismes sexués, qui ont un sexe mâle ou femelle, et qui ont chacun des caractéristiques spécialisées et complémentaires spécifiquement destinées à permettre la reproduction.
- Le comportement sexuel, qui est chez la plupart des animaux un comportement de reproduction (le but est la copulation), est chez les primates hominoïdes un comportement érotique (le but est la stimulation du corps et des organes génitaux).
- Tous les aspects affectifs et émotionnels (attachement, désirs et plaisirs érotiques, passions, etc.) en relation avec le comportement sexuel.
- Tous les aspects cognitifs et culturels (mœurs, représentations, croyances, valeurs, symboles, amour, etc.) qui sont en relation avec les trois phénomènes précédents.

Nous pensons pour notre part, que le terme sexualité devrait recouvrir tout ce qui se rapporte au sexe. De façon plus concrète, on entendra par sexualité le rapport qu'entretient au quotidien chaque individu avec son sexe, rapport à soi et rapport de soi à autrui.

La sexualité en général, et la sexualité humaine en particulier présente beaucoup d'avantages. Chez les femmes, le plaisir sexuel est corrélé avec une plus grande longévité. (Langis, 2009). Cette étude indique que le risque de cancer du sein, chez les femmes, est inférieur chez celles qui ont fréquemment des orgasmes (plus de 14 orgasmes par mois), en particulier après 50 ans. Selon une étude australienne effectuée auprès de 2 250 hommes âgés entre 20 et 50 ans, l'éjaculation diminuerait les risques de cancer de la prostate. Les chercheurs ont constaté que le risque de développer un cancer de la prostate était inférieur

d'environ 33% chez la plupart des hommes qui éjaculaient fréquemment (cinq fois ou plus par semaine). Ce résultat a été confirmé par une autre étude portant sur 30 000 hommes (Laffont, 1970).

On range sous le vocable de sexualité, l'activité ou l'inactivité sexuelle, le comportement sexuel, la pratique sexuelle, l'acte sexuel etc.

#### ✓ **L'activité sexuelle**

Elle désigne l'usage concret du sexe qui met réellement en jeu l'organe génital ou les organes génitaux, ou le corps tout court dans le but de se procurer du plaisir ou quelque autre gain. L'activité sexuelle implique donc forcément l'acte sexuel. Elle ne désigne pas un acte sexuel isolé, mais bien plus, elle implique la fréquence de l'acte, son organisation et "le gain" qu'elle procure.

Entre 75 et 85 ans, 40% des hommes et 17% des femmes sont sexuellement actifs. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais en ce qui concerne l'activité sexuelle, c'est à ces derniers que revient la palme de la longévité, selon une étude américaine récemment publiée dans le British Medical Journal. Ses auteurs proposent même d'utiliser un nouvel indicateur: l'espérance de vie sexuelle active.

#### ✓ **Le comportement sexuel**

La définition du concept de "comportement", valable pour tous les organismes vivants, est l'ensemble des mouvements organisés pour agir à l'extérieur de l'organisme. Chez l'Homme, en tenant compte de son organisation anatomo-fonctionnelle, la définition spécifique devient : Ensemble des mouvements produits par l'activation du système musculaire squelettique, sous contrôle de l'activité neurale motrice pyramidale et extrapyramidale (Wunsch, 2007). En moyenne, à l'âge adulte (plus de 18 ans), l'acte sexuel qui met en relation deux individus de sexes opposés ou du même sexe, ce que nous appelons "rapport sexuel" dure environ 30 mn, plus court avec un partenaire cohabitant

(ex. couple marié), et plus longs avec un partenaire nouveau (presque une heure). Le nombre de rapports est d'environ 9 par mois, atteignant 12 chez les 20-24 ans et descendant à 6 pour les plus de 55 ans. La fréquence des rapports est corrélée au degré de satisfaction « très bon/ très satisfaisant » pour 15-30% ayant moins de 3 rapports/mois et 55-75% pour ceux en ayant plus de 20<sup>2</sup>.

Pour certains auteurs, le comportement sexuel désigne pour chaque individu une configuration qui comprend un répertoire de pratiques sexuelles, un répertoire de scénarios et un répertoire de significations (Bajos et al, 1993).

On peut comprendre alors le comportement sexuel comme étant, non pas l'acte sexuel, mais l'ensemble des mouvements qui incitent à cet acte, l'ensemble des mouvements qui tendent vers cet acte. La connotation que revêtent ces mouvements varie en fonction des cultures. Ainsi, caresser un sein ou embrasser avec la langue n'est pas considéré comme un comportement sexuel dans de nombreuses sociétés. D'une façon générale, au nombre des comportements sexuels, on peut citer entre autres :

- ***Les caresses :***

Elles appartiennent à de nombreux répertoires difficilement quantifiables : jeu de séduction, préliminaires à un rapport, ou pratique sexuelle revendiquée en tant que telle (l'outercourse, soit des caresses allant jusqu'à la masturbation mais sans pénétration).

- ***Le sexisme :***

Surtout présent dans l'habillement (le port de tenue moulante), il a pour but de mettre en valeur le corps de l'individu en vue d'attirer l'attention du sexe opposé ou du même sexe, et de se faire désirer. Il faut toute fois signaler que le but ultime du sexe n'est pas

---

2 Analyse du comportement sexuel en France, 1992 (enquête INSERM avec le concours de l'INED)

forcément l'accomplissement de l'acte physique. L'individu sexy peut attendre un "orgasme" mental lorsque simplement son look attire positivement l'attention et que des partenaires sexuels potentiels s'intéressent à lui.

- ***La masturbation :***

C'est à la fois un comportement et une pratique. Elle est sans doute entendue comme pratiquée seul(e) chez les personnes interrogées et est courante pour 22% des femmes et 45% des hommes, le maximum étant atteint chez les plus diplômés ; à l'inverse, 34% des femmes et 9% des hommes disent ne l'avoir jamais pratiquée selon des enquêtes menées par l'Institut National des Etudes démographiques.. Elle consiste à se caresser ou à se faire caresser les parties érogènes du corps, notamment les organes génitaux dans le but d'inciter à l'acte sexuel ou d'avoir du plaisir et d'atteindre l'orgasme.

- ***L'expression faciale :***

On y met le sourire, le regard, le clin d'œil, et autres attitudes destinées à séduire l'autre et l'attirer vers soi dans le but d'entretenir une communication avec lui. Mais de façon générale, les sourires et les clins d'œil ne relèvent pas de comportements sexuels. Autres comportements sexuels sont : les pleurs, les rires, la nudité, le déhanchement etc.

✓ **Pratiques sexuelles**

Les pratiques sexuelles désignent les types de contacts corporels, non nécessairement mutuels, liés à l'excitation sexuelle d'au moins une personne. C'est la façon particulière dont l'individu ou les individus en rapport recherche la jouissance dans l'acte sexuel.

Un scénario est une série de pratiques sexuelles, réalisées dans un contexte donné avec un partenaire donné. La signification ou la représentation désigne les valeurs et fonctions attribuées, consciemment ou non, à l'activité sexuelle (Giami, 1991). On conçoit alors que le comportement sexuel peut recouvrir un vaste champ pouvant comprendre le fantasme, le voyeurisme, la masturbation solitaire ou en groupe, les rapports sexuels avec ou sans

pénétration, les rapports péno-vaginaux ou péno-anaux, les rapports génito-oraux, les rapports protégés ou non. Aussi, tous les comportements sexuels, y compris ceux des adolescents, ne se traduisent t-ils pas nécessairement par des pratiques à risque de maladie sexuellement transmise ou de grossesse non désirée.

La sexualité humaine varie en fonction des époques et des cultures. Des différences sont observées dans la diversité des pratiques érotiques, mais surtout dans la très grande diversité des mœurs, des croyances, des valeurs, et des représentations sexuelles. Ces observations ethnologiques montrent l'importance majeure de la culture dans le développement sexuel et dans l'expression de la sexualité humaine. Entre autres pratiques, on distingue :

- ***Sexualité vaginale.***

Elle consiste en la pénétration du vagin d'une femme par le pénis en érection d'un homme. C'est la pratique sexuelle la plus courante, mais qui est considérée aussi comme la pratique normale de la sexualité par la plupart des milieux religieux. La fréquence des rapports sexuels est variable en fonction de l'âge et de la nature de la rencontre (les rapports seront ainsi plus longs et plus fréquents avec un nouveau partenaire) ; les individus ayant plus de rapports sexuels vaginaux sont aussi ceux qui ont des pratiques sexuelles plus diversifiées avec un plus grand nombre de partenaires selon certaines études.

- ***Sexualité orale (fellation, cunnilingus)***

Fellation et cunnilingus sont désormais des pratiques courantes. La fellation consiste en la stimulation du pénis de l'homme par la bouche de la femme ou par la bouche d'un autre homme. Quant au cunnilingus, il consiste en l'opération contraire, c'est à dire la stimulation du sexe de la femme par la bouche de son partenaire. Il s'agit dans la plupart des cas d'une succion du clitoris. Mais elle s'accompagne souvent d'une pénétration linguale.

- ***Sodomie :***

C'est la pénétration du pénis en érection dans l'anus du partenaire. La pénétration anale est une pratique moins courante que la masturbation ou la sexualité orale. Elle est souvent, à tort, associée uniquement aux hommes homosexuels, cependant le sexe anal est une pratique sexuelle également caractéristique des couples hétérosexuels.

- ***Fessées :***

Pratique sexuelle que l'on associe souvent au sado-masochisme mais qui semble fréquente dans tous les genres de rapports sexuels, la fessée excite autant l'individu qui la donne que celui qui la reçoit. Elle a donné lieu à une sorte de mise en scène convenue de correction à l'endroit d'une personne que l'on présume naïve et sans défense.

- ***Fétichisme :***

Le fétichisme est la sexualisation, l'érotisation d'un objet que l'on substitue à une partie du corps humain. Il peut s'agir de chaussures symbolisant le sexe féminin, d'un légume symbolisant le sexe masculin, l'association tenant de la fantaisie du fétichiste.

- ***Flisting :***

Pratique sexuelle qui consiste en l'intromission de la main dans l'anus ou le vagin d'un sujet consentant.

- ***Flagellation :***

Pratique sexuelle associée au sado-masochisme, la flagellation peut être administrée par la personne même qui la reçoit ou par une autre personne qui endosse un rôle de dominateur.

- ***Sexualité de groupe (copulation en chaîne) ou gang band :***

Elle consiste à faire l'amour en groupe. Plusieurs hommes peuvent ainsi avoir simultanément une relation sexuelle avec une ou plusieurs femmes ayant consenti ; plusieurs hommes peuvent faire l'amour ensemble et de façon simultanée ; ce peut être plusieurs femmes ou des femmes et des hommes de façon inter changeante.

- ***Echangisme :***

C'est une pratique par laquelle des individus s'échangent des partenaires sexuels. Un homme a une relation sexuelle avec la femme d'un autre pendant que celui-ci a une relation sexuelle avec la sienne, et ce avec le consentement des deux hommes et des deux femmes. Il peut aussi s'agir des homosexuels qui s'échangent leur partenaire.

- ***Le voyeurisme :***

C'est une pratique qui consiste à confier son ou sa partenaire sexuel, à une personne tiers pour faire l'amour avec. Le compagnon ou la compagne regarde faire et c'est ainsi qu'il arrive à obtenir son orgasme.

## CHAPITRE 3 : APPROCHES ANALYTIQUES DE LA PROBLEMATIQUE DE LA SEXUALITE

De nombreuses études ont été réalisées à la suite des premiers travaux sur les comportements sexuels (époque coloniale). Nombre de ces études s'intéressent aux comportements sexuels des adolescents en Afrique. Celles-ci mettent de plus en plus l'éducation sexuelle au cœur du débat sur la sexualité. A partir de ces travaux se dégagent un certain nombre de modèles d'approche de la question de la sexualité: les approches sociologiques, l'approche économique, l'approche psycho-écologique, l'approche maturationniste, l'approche de la résistance au changement et l'approche du « broken windows.»

### 3.1. Les approches sociologiques

La constante des différentes approches sociologiques est qu'on ne peut pas "désocialiser" l'activité sexuelle. Elle accorde un rôle central à la construction sociale et culturelle, sans laquelle, selon elle, aucun désir ne peut apparaître et s'exprimer (Bozon 1994).

Les comportements sexuels sont déterminés par les normes et valeurs socioculturelles en matière de sexualité. C'est l'ensemble de ces constructions idéologiques qui déterminent les circonstances du déroulement de l'activité sexuelle. Dans ce cas, les relations sexuelles seraient spontanées et ne répondraient pas à un objectif particulier (Diop, 1995 ; Calvès, 1996).

Plusieurs perspectives se trouvent imbriquées dans les approches sociologiques: le fonctionnalisme et la désorganisation sociale, l'interactionnisme et l'influence environnementale.

### 3.1.1. La perspective fonctionnaliste et la désorganisation sociale

Le fonctionnalisme est l'ensemble des courants anthropologiques et sociologiques qui considèrent le système social comme une totalité unifiée dont tous les éléments (division du travail, institutions, idéologies) sont nécessaires à son bon fonctionnement.

Les sociologues de cette école reprennent la thèse durkheimienne de la *désorganisation sociale* ainsi que la théorie organiciste ou l'anomie<sup>3</sup> dans leur analyse.

Selon ces perspectives donc, l'activité sexuelle débridée des jeunes en milieu urbain s'expliquerait par la désorganisation sociale, la faiblesse du contrôle social ou le relâchement des mœurs.

La désorganisation se définit par le déclin de l'influence des valeurs collectives sur l'individu, conséquence des changements rapides dans l'environnement économique et social. C'est un processus qui passe par plusieurs étapes.

Tout d'abord, une organisation sociale est un ensemble de conventions, d'attitudes et de valeurs collectives qui l'emportent sur les intérêts individuels d'un groupe social. *A contrario*, la désorganisation sociale, qui correspond à un déclin de l'influence des règles sociales sur les individus, se manifeste par un affaiblissement des valeurs collectives et par un accroissement et une valorisation des pratiques individuelles. La désorganisation s'exprime quand les attitudes individuelles ne peuvent trouver satisfaction dans les institutions, jugées périmées, du groupe primaire.

Ce type de processus est souvent observé lorsqu'une société connaît des changements rapides (économique/social/technologique/environnemental). Les changements auxquels sont sujettes les structures sociales entraînent des difficultés d'adaptation pour les jeunes.

---

<sup>3</sup> L'anomie, terme Durkheimien, résulte d'une faible régulation de la culture populaire du monde ouvrier. Les jeunes n'ont pas de références symboliques pour construire leur identité

Leur activité sexuelle débridée serait alors la manifestation d'une certaine marginalisation, celle-ci étant donc interprétée comme un manque d'adaptation aux structures sociales.

Les tenants de la théorie de la *désorganisation* sociale estiment qu'un enfant élevé dans un environnement défavorisé (pauvreté, instabilité familiale, divorce, polygamie, mobilité professionnelle etc.) a plus de chances d'épouser des contre-valeurs sociales, par le fait du manque d'une référence identitaire. A l'inverse une éducation trop conformiste empêcherait l'enfant de s'exprimer. Il a l'impression de subir la société à travers ses règles qu'il juge trop contraignantes et contre lesquelles il cherchera à se révolter.

Si l'on range les comportements sexuels des jeunes de nos jours dans la déviance, on se référerait certainement au sociologue Dubet (2007) qui reprend Trasher (1927) pour son analyse de la délinquance juvénile. Celui-ci conçoit le déviant comme ayant un défaut de socialisation ; ses désirs seraient réfrénés par un ensemble de règles et il serait trop faible pour réguler ses conduites. Les normes de la société « normale » l'oppressent ; il va adhérer à des normes déviantes qui vont déterminer son comportement.

De son côté, Park (1925) se concentre sur les effets dépersonnalisants de l'économie monétaire sur le comportement collectif des citadins et compare la ville à un centre nerveux continuellement en crise. Cette situation de crise, c'est la tension entre les liens primaires et les liens secondaires. Les premiers relèvent de l'instinct, des institutions socialisatrices primaires (la famille, l'école et l'église) et du sentiment permettant la fusion des intérêts de groupe (solidarité mécanique). Les liens secondaires sont basés sur la rationalité.

D'après Park, le développement des moyens de communication et de transport a causé une modification de l'ordre social, par la substitution des liens primaires par les liens secondaires ; la ville a dissout l'ordre moral des liens primaires. Ainsi, les contraintes et les

inhibitions qu'ils assuraient ont fait place à une progression du vice par un processus de désocialisation, ce qui, selon lui, n'est pas le cas dans les campagnes.

Le phénomène de crise dû à cette désintégration de l'ordre moral mène à des tensions critiques, qui aboutissent soit à une meilleure adaptation - on parle dans ce cas de réorganisation sociale -, à une efficacité réduite ou encore même à la mort. Ceci rejoint donc la théorie darwinienne, vu qu'il s'agit là d'une question de survie par adaptation à une modification structurelle. Park souligne tout de même la nécessité d'appuyer les contrôles formels et rationnels des relations secondaires sur les contrôles instinctifs et spontanés des liens primaires.

On peut donc soutenir avec Merton (1965) que la discordance entre les aspirations de l'individu et les moyens à sa disposition pour y parvenir favorise le passage à l'acte déviant. Figure emblématique du courant fonctionnaliste, Merton associe pleinement déviance et anomie ; le but étant de découvrir comment des structures sociales peuvent, dans des cas déterminés, pousser certains individus à adopter un comportement déviant au lieu d'une conduite conforme. Il dresse une typologie des modes d'adaptation individuelle : conformisme, innovation, ritualisme, évasion et rébellion.

L'approche institutionnelle est aussi rangée dans la perspective fonctionnaliste. Cette approche, est la moins représentée dans la littérature relative à la sexualité. Elle suppose que l'activité sexuelle des jeunes serait fonction de l'importance que les décideurs accordent aux lois et programmes les concernant. D'où l'importance accordée aux législations relatives au mariage, à la vie maritale des parents, à la protection sociale des jeunes et aux services spécifiques aux jeunes.

Le recours aux facteurs institutionnels pour l'explication de la sexualité des jeunes découle du fait que les politiques créent des conditions susceptibles d'influencer les comportements des adolescents.

Dans la plupart des études antérieures, ces facteurs ont été présentés sous forme de recommandations (Rwenge, 1999). Aucune d'elles n'a donc mis en exergue leurs associations avec les comportements sexuels des jeunes. La célébration des unions des jeunes est réglementée dans la plupart des pays africains par des textes portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques (Mbarga, 1991). Il existe encore cependant des pays africains où la législation sur le mariage des enfants est inexistante ; le "coutumier" demeure ainsi le cadre juridique par excellence en matière de nuptialité (Rwenge, op.cit).

Il fait remarquer par ailleurs qu'il existe des lois concernant la protection sociale des enfants, mais très peu de pays africains en disposent et là où ces lois existent, elles sont rarement appliquées. Les programmes de population des pays africains sont limités par le fait qu'ils s'adressent davantage aux adultes et moins aux jeunes.

De notre point de vue, la justesse de l'approche institutionnelle trouve son fondement surtout dans le fait qu'il appartient par exemple aux pouvoirs publics de réglementer les programmes des médias, l'accès à l'Internet, et de mettre en place des programmes d'éducation sexuelle en phase avec les normes sociales. Dans un pays où l'Etat faillit à cette responsabilité, ce serait une comédie que de demander du bout des lèvres aux jeunes d'être sages après avoir permis, sinon suscité l'éveil en eux du désir du sexe.

Le Bénin et plus précisément Savalou se retrouve malheureusement dans cette situation. Il semble que l'Etat n'ait aucun contrôle sur internet. Et même la régulation des médias (radios et télévisions) laisse à désirer.

Proches de l'analyse fonctionnaliste, il y a ceux qui mettent l'accent sur les conflits de valeurs. Cette approche stipule que les sociétés modernes sont caractérisées par une diversité et une hétérogénéité de valeurs, ce qui aboutit à des divergences qui sont sources de problèmes sociaux (Blum, 1970; Rubington et Weinberg, 1989). Cette perspective a été

largement utilisée pour expliquer divers problèmes sociaux ; de la délinquance juvénile à l'homosexualité, presque tout a été expliqué en termes de sous-culture (Herpin, 1973).

Une telle conception de la chose suppose que par exemple, le péril sexuel auquel l'on assiste aujourd'hui dans nos sociétés est sans doute la résultante de l'ébranlement acharné du tabou sur le sexe et de l'émasculatation du guide parental et social traditionnel.

Cette approche stipule en effet que l'affaiblissement des structures traditionnelles et le relâchement du contrôle des plus grands sur les plus petits, conséquence de la modernisation, seraient à la base des comportements sexuels à risque des adolescents (Van Balen, 1958; Romaniuk, 1967; Retel, 1974; Sala-Diakanda, 1980; Evina, 1990). C'est ce facteur qui aurait été favorable à la propagation des maladies sexuellement transmissibles (MST) stérilisantes (blennorragie, gonococcie, chlamydia et mycoplasma) ou abortives (syphilis) (Sala-Diakanda, 1980; Evina, 1990).

Dans la société traditionnelle, le respect de l'aîné est important. Les parents y ont aussi des obligations vis-à-vis des enfants, les aînés des cadets et les adultes en général des jeunes. Ce sont ceux-là qui se chargent de leur éducation et de leur apprentissage. Les enfants évoluent d'abord dans la sphère maternelle. Vient ensuite leur entrée dans le milieu le plus élargi de la grande famille, où les autres enfants de la classe précédente prennent une grande importance pour eux, et leur initiation aux rites, qui ont pour fonction de faire évoluer l'enfant, non seulement dans son comportement, son intelligence ou son affectivité, mais dans son existence même, pour le faire passer de l'état de nature à celui de culture et de le mener à sa véritable destinée, à son plein épanouissement (Rwenge, 1999).

L'apprentissage de l'enfant se fait dans cette société à l'aide de maximes, sentences, chansons, contes, proverbes...utilisés pour justifier telle manière de procéder, ou telle intervention et au travers desquels on devine l'existence d'un projet pédagogique, d'une véritable philosophie de l'éducation (Mbarga, 1991). Les normes et valeurs de la société

véhiculées à l'enfant portent souvent sur l'honneur (pour sa famille et lui), la pudeur, le respect de soi-même, etc. Dans le domaine de la sexualité, la chasteté, la virginité, la tolérance et la patience dans leurs futurs ménages sont davantage adressées aux jeunes filles qu'aux garçons. Pour ces derniers, on insiste sur le sens et l'importance de la responsabilité afin d'en faire des êtres capables de s'assumer et de contribuer à la reproduction du groupe.

Ainsi, la sexualité des adolescents ne dépend pas d'eux mais de leurs parents et des responsables communautaires qui constituent des canaux de transmission d'informations dans les domaines de la sexualité. Les valeurs telles que la chasteté, la virginité prémaritale, la soumission à leurs maris sont prônées en direction des filles, et le sens de la responsabilité pour les garçons.

La société actuelle, contrairement à la précédente, n'assigne pas de fonctions sociales précises à la jeunesse. La société traditionnelle était sécurisante pour elle. L'autorité qu'y avait la famille s'est réduite à l'heure actuelle (Caldwell et al., 1991 et Diop, 1995). L'influence de la famille sur l'enfant, en ne se limitant point à transformer son affectivité en vue de l'accommoder à la vie de la communauté, dépouille celui-ci de toute fonction sociale. Son éducation y est prise en charge par l'école et les médias : télévision, radio et presse écrite véhiculant de nouvelles idées qui créent des comportements différents.

L'éducation des jeunes à l'école ne les prépare pas seulement à des rôles d'acteurs à l'intérieur de la famille et dans un nouvel environnement où la réussite de l'individu n'est plus liée à sa communauté, mais résulte de sa capacité à assimiler un savoir "scientifique" et à innover (Diop, 1995).

L'école et les nouvelles activités récréatives éloignent souvent les jeunes des adultes et la séparation des sexes n'y est plus assurée. Ces activités récréatives qui se rapportent au cinéma, aux soirées dansantes, au football (...), raccourcissent le temps que les jeunes sont

sous le contrôle des parents ou passent dans le cercle familial. Il s'en suit le développement de l'activité sexuelle précoce des jeunes observé dans la plupart des villes africaines.

Les études existantes ont mis en relief le fait que, dans une société donnée, les ethnies, les religions et les milieux de résidence ne subissent pas de la même manière, l'influence de la modernité sur ses réalités. Ainsi, le niveau de risque par rapport aux pratiques et à l'activité sexuelle peut varier d'une ethnie à une autre, des adeptes d'une religion à l'autre, et d'un milieu de résidence à l'autre. Par ailleurs, en dehors de toute influence d'époque et de réalités actuelles, certaines normes admises dans les sociétés traditionnelles représentent des facteurs majeurs de risques à l'activité sexuelle.

### **3.1.2. L'interactionnisme et la perspective psycho-écologique**

La notion d'interactionnisme est due à Blumer (1937). Elle analyse les interactions concrètes des individus et voit la société comme étant le produit d'actions communicationnelles entre individus. Les interactionnistes partent de l'idée que les individus ne subissent pas les faits sociaux, mais qu'ils les produisent par leur interaction. Ils postulent que l'Homme ne vit pas uniquement dans un environnement naturel mais aussi symbolique et donc ces actions ne sont pas incitées que par des stimuli naturels, physiques, mais qu'il peut être aussi incité à agir par des symboles.

Dans la perspective interactionniste, l'environnement est compris comme un champ d'interaction au centre duquel se noue l'action sociale. C'est dans cette optique que Rocher, (1978) recourt à Lewin, (1975) dans sa théorie du champ et écrit : « *La psychologie de Lewin replace l'interaction des personnes dans son environnement total, social sans doute mais aussi biologiquement physique. Les états somatiques des personnes, les objets qui les entourent ou qu'elles manipulent, font partie de la situation globale de l'action sociale et peuvent l'influencer de façon notable* ».

Nous comprenons donc qu'il existe une interdépendance entre l'environnement (intérieur et extérieur) et le comportement, puis entre les comportements. Nous pouvons en déduire qu'il existe également une interdépendance entre les stimulations sexuelles de l'environnement et le comportement (attitude) sexuel des personnes.

La perspective psycho-écologique qui s'inspire de l'interactionnisme postule que le comportement est la résultante de l'interaction organisme et milieu. D'où l'opération suivante :  $C = f(O, E)$  où  $C =$  comportement ;  $f =$  fonction ;  $E =$  environnement ;  $O =$  organisme.

Le comportement est dans cette opération, une variable dépendante qui est fonction de l'environnement extérieur ou de l'organisme ou de l'interaction entre les deux.

Les adolescents en pleine maturation établissent des contacts, entretiennent des relations (unilatérales ou bilatérales) qui vont leur permettre d'élaborer de nouvelles opinions, de nouveaux jugements, de nouvelles cognitions susceptibles de conditionner la formation de leurs attitudes sexuelles. Plusieurs études s'inscrivant dans la perspective interactionniste ont montré la différence flagrante des comportements sexuels lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain. Cette différence serait due à la différence de l'influence de chacun des milieux. Dans la plupart des pays en voie de développement, le milieu rural et le milieu urbain sont totalement différents en ce qui concerne les modes de vie, les types d'activité et les infrastructures sociales disponibles (Mudubu, 1996).

Le lieu de résidence revêt donc une importance capitale dans l'étude des comportements sexuels dans la mesure où il constitue le cadre structurel dans lequel évoluent les adolescents. Il apparaît dans la littérature que l'activité sexuelle varie d'un milieu de résidence à l'autre, aussi bien au niveau de l'intensité que du calendrier des différences significatives qui apparaissent entre les milieux rural et urbain. Les adolescents du milieu

rural seraient sexuellement plus actifs que ceux du milieu urbain (Kouton, 1992 ; Delaunay, 1994 ; Akoto et al., 2000 ; 2005, Guèye et al., 2001 ; Ouédraogo C. et al., 2006). Aussi, parmi les adolescents sexuellement actifs, ceux du milieu rural auraient un comportement sexuel plus intense que leurs homologues du milieu urbain. De même, l'entrée en activité sexuelle serait relativement plus tardive en milieu urbain. Les résultats obtenus au Bénin par Kouton (1992), Sossa et Zounon ( 2005) et au Burkina par Akoto et al. (2005) confirment cette tendance. Dans cette dernière étude, il a été observé par exemple qu'avant 18 ans, 66 % des jeunes ruraux ont leurs premiers rapports sexuels contre seulement 45 % en milieu urbain.

Cependant, le contrôle parental sur la sexualité des jeunes demeure une réalité dans de nombreux milieux ruraux. Autrement dit, si les jeunes ruraux sont sexuellement plus actifs, cette activité sexuelle dans beaucoup de cas a lieu après le mariage ou conduit à l'union. C'est dire donc que, dans les milieux ruraux, il est fréquent que l'homme qui enlève la virginité d'une fille en devienne l'époux, même si la forme et les conditions de l'union d'un jeune homme et d'une jeune fille ne respectent presque plus les normes de nos coutumes d'antan.

Il faut signaler d'ailleurs que les travaux cités supra, qui semblent mettre en exergue une sexualité des jeunes plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain sont à relativiser. D'autres études ont abouti à des résultats contraires. En effet, comme l'urbanisation s'accompagne de l'ouverture des jeunes aux médias et d'un contrôle social faible des jeunes, l'activité sexuelle serait davantage intense et précoce dans ce milieu. L'étude de (Delaunay et al. 2001) conforte cette hypothèse. Dans cette étude, l'entrée en vie sexuelle s'est avérée plus précoce dans les jeunes générations des hommes. Selon l'auteur, l'ouverture aux valeurs modernes à travers la scolarisation, la migration de travail, les

modifications des normes en matière de sexualité sont les facteurs par lesquels l'urbanisation a influencé les comportements sexuels des jeunes garçons.

On range dans le courant interactionniste, l'approche de la sexualité selon le niveau d'instruction. Plusieurs études attestent en effet, que la scolarisation est un facteur déterminant dans l'explication de la variation des comportements sexuels chez les adolescents. Le calendrier de la primo-sexualité fait état d'une sexualité davantage précoce chez les adolescents de faible niveau d'instruction (Rwenge, 1999 ; Guèye et al., 2001 ; Akoto et al., 2000 ; Kuaté-Défo, 1998 ; Kouton, 1992 ; Dembélé, 2004 ; Sossa et Zounon, 2005).

Le niveau d'instruction influence significativement l'occurrence précoce des premiers rapports sexuels (Rwengé, 1999 ; 2000 ; Kouton, 1992). Autrement dit, à une éducation poussée correspondraient de faibles risques d'activité sexuelle précoce. (Kuaté-Défo, 1998) souligne l'effet réducteur de l'amélioration de la scolarisation féminine sur la précocité de l'activité sexuelle au Cameroun.

Au Bénin, Kouton (1992) a observé que par rapport à l'adolescente ayant le niveau secondaire, l'adolescente qui n'a qu'au plus le niveau primaire a sept fois plus de risque d'avoir une sexualité précoce. Selon lui, plus une ethnie contiendra des adolescentes de plus en plus instruites, plus celles-ci auront des aspirations socioprofessionnelles et ceci aura une influence négative sur l'engagement précoce dans les relations sexuelles et l'aspiration précoce au statut d'épouse par les adolescentes.

Le niveau d'instruction influence donc positivement les comportements sexuels des adolescentes car une femme instruite est capable de créer de bons rapports de communication au sein du couple et prendre certaines décisions. Les femmes instruites sont davantage capables de négocier la manière de faire les rapports sexuels ou de refuser de les avoir dans certains cas. Et lorsque l'éducation de la femme s'accompagne de son

indépendance économique, sa capacité à prendre les décisions augmente (Cherlin et Riley, 1996 ; Bledsoe, 1986 ; Pickering et al., 1993 ; Awusabo et al., 1993 ; Niang, 1995 ; Varga, 1997 ; Rwenge, 1999, 2000, 2001).

Si nous partageons entièrement ces points de vue, nous récusons par contre la thèse selon laquelle l'introduction des programmes d'éducation sexuelle basée sur la désacralisation du sexe dans l'enseignement serait un facteur réducteur des risques de mauvaise utilisation du sexe chez les adolescents. Nous pensons plutôt que cela participerait de la sexualisation de l'espace public déjà fortement promu par les médias, et éveillerait les sens de l'adolescent qui chercherait à satisfaire un désir insoutenable qu'on aurait inutilement suscité en lui. Le mieux à notre avis, c'est de ne pas réveiller "le dragon qui sommeille" et dont le réveil peut être dramatique, même si entre temps l'on a cru donner à l'adolescent les moyens de "conduire sans risque son propre dragon".

Avec l'interactionnisme donc, on s'éloigne du déterminisme naturaliste de la tradition durkheimienne. La théorie identitaire de Mead (1931) dépasse la réduction fonctionnaliste de la socialisation en impliquant l'activité symbolique et interprétative dans la formation de l'identité. Il voit la socialisation par l'interaction.

Sur le thème de la socialisation marginalisée, Parazelli (2006) pense que ce sont les groupes sociaux qui créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance, en appliquant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme des déviants. On parle de la théorie de *la désignation ou de l'étiquetage social*.

De ce point de vue, la déviance ne serait donc pas une qualité de l'acte commis par un individu, mais bien une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur ».

En fait la déviance est une interaction entre la personne qui commet l'acte et les personnes qui réagissent à ce même acte. Elle est donc créée par la société — non pas au sens où des

facteurs sociaux poussent à la déviance, mais au sens où c'est la société qui crée des règles et qui les applique. Cette application crée des exclus, ou « outsiders ». Ainsi, le criminologue doit s'intéresser à l'organisation de la réponse sociale, et non à la déviance, qui en est simplement le résultat. Ceci est différent de l'approche étiologique précédente (étiquetage) : Becker renverse complètement le sujet à expliquer. Il ne prétend pas que les crimes n'ont pas lieu, ou que personne n'en est l'auteur; seulement, que le caractère principal de l'acte et de l'auteur est qu'ils sont sujets à une réaction particulière de la part des autres membres du groupe.

Becker prend l'exemple des indigènes des îles Trobriand et de leurs lois sur l'inceste. Notons au départ que les Trobriandais ont une définition spécifique de l'inceste : *le mariage doit être exogame (on ne se marie pas avec une personne du même village)*.

L'histoire telle que rapportée par Malinowski (1930) est la suivante : une liaison entre deux jeunes du même village est connue de tous, mais personne n'en parle, et personne ne la dénonce. La situation change quand, un jeune homme d'un autre village se présente et demande la jeune femme en mariage. Comme elle refuse, il expose au grand jour son «inceste ». À partir de ce moment — et seulement de ce moment — l'ensemble du village dénonce cette conduite délinquante, et la honte s'abat sur les amoureux qui se suicident.

Becker en conclut que : ce n'est pas l'acte, ni les acteurs, qui sont déviants; l'acte n'est *rien, et n'a aucune conséquence*, avant d'être *spécifiquement* défini par le groupe.

Selon Becker, il n'y a pas consensus dans la fixation des normes sociales. Chaque sous-groupe définit ses règles dans un jeu de pouvoir interne. Et il arrive fréquemment qu'un groupe décide d'imposer ses règles à d'autres. Ceci est particulièrement évident dans le cas des règles qu'on impose aux adolescents. Les « entrepreneurs moraux » sont des gens qui tentent de mobiliser une réaction anti-déviance; ils essaient d'organiser une croisade autour

d'un sujet qui leur paraît important. Ce faisant, ils s'approprient le pouvoir d'exclure du groupe et s'adjugent une identité de « super membre », de modèle moral.

### **3.2. L'approche maturationniste ou biologique**

Elle soutient que la croissance d'un sujet dépend d'une programmation interne indépendante de l'environnement extérieur, des circonstances et des stimulations externes. La maturation est un terme qui désigne les déterminants du développement interne à l'organisme. Ce terme s'oppose aux acquisitions résultant des interactions avec le milieu, tels que l'apprentissage, l'imitation. La maturation permet de rendre compte de l'ordre et du moment d'apparition de certaines conduites en cours chez une espèce donnée.

Selon les tenants de cette approche, l'activité sexuelle des jeunes résulterait d'un mécanisme purement biologique et donc naturel. Pour Freud (1905), les types de comportements sexuels sont le résultat d'un vif désir sexuel. Selon lui, l'activité sexuelle serait le résultat d'une pulsion biologique que l'individu chercherait à satisfaire à n'importe quel prix, directement ou indirectement. Les contraintes extérieures imposées par la société seraient le cadre approprié défini par celle-ci pour réglementer toute activité sexuelle. Il ne serait pas superflu de conclure à l'universalité de l'expérience sexuelle, les variations n'étant dues qu'aux normes sociales qui régissent l'activité sexuelle.

Dans le même sillage, Bancroft et Skakkebaek (1978) et Udry et al. (1986) ont montré que l'activité sexuelle est déterminée par un mécanisme hormonal naturel, donc biologique. Ces résultats ont davantage conforté les travaux de (Beach, 1974) qui a montré que l'activité sexuelle augmente avec le niveau des hormones à l'adolescence.

Les sociologues se sont élevés contre cette approche, lui reprochant de "désocialiser" en grande partie l'activité sexuelle en faisant passer pour secondaire la construction sociale et culturelle de l'activité sexuelle. Pour eux, ces relations ne devraient pas être extraites du contexte social dans lequel elles se déroulent.

L'approche maturationniste ne considère pas comme exclusif le rôle de la programmation héréditaire, ce qui signifie qu'il n'y a jamais une totale indépendance vis-à-vis des stimulations externes. Les travaux de Gesell et Wallon (1914) s'inscrivent dans ce courant. Pour eux, l'existence d'un ordre séquentiel fixant l'apparition des comportements est le reflet d'une programmation interne, semblable au processus de croissance physique. Pendant l'adolescence, nous sommes parfois surpris de constater l'éclosion et l'émergence de certains comportements (sexuels) qui ne sont que le résultat de la maturation. Gesell a mis en évidence le rôle de la maturation et l'inutilité des apprentissages précoces dans le domaine moteur par la méthode du Jumeau Témoin. Notons que cette théorie entre quelque peu en contradiction avec certaine conception selon laquelle l'éducation sexuelle doit commencer très tôt. De leur côté, les systémiques considèrent que le comportement est l'expression des interactions entre l'organisme et le milieu.

### **3.3. L'approche économique**

L'approche économique considère les jeunes comme des acteurs rationnels. Cette approche se fonde sur la thèse de "l'adaptation rationnelle" selon laquelle les jeunes s'engageraient dans la sexualité pour atteindre des objectifs bien précis, précisément d'ordre économique ou social (Rwenge, 1999). Dans le premier cas, on peut noter les études qui ont insisté sur le fait que les conditions économiques contribuent aussi à l'engagement des jeunes dans l'activité sexuelle. Ainsi, la satisfaction des pulsions sexuelles peut se faire chez les jeunes garçons en échange de cadeaux, d'habits, de sommes d'argent ou d'un travail rémunéré en faveur des jeunes filles. Dans le second cas, se retrouvent les études qui expliquent l'activité sexuelle des jeunes, surtout les filles, par le mariage et la fécondité, celle-ci étant en fait une stratégie de l'aboutissement du mariage.

L'approche socioéconomique stipule alors que l'activité sexuelle des jeunes répond à des objectifs bien précis d'ordre économique et social. Les jeunes garçons et les jeunes filles

contractent les rapports sexuels à but lucratif. Il s'agit du phénomène de commercialisation du sexe par les adolescentes qui veulent gagner de l'argent nécessaire à la satisfaction de leurs besoins (Rwenge, op.cit). A travers le monde, le statut économique et social inférieur réservé aux femmes a pour conséquence directe d'accroître leur vulnérabilité à l'égard des IST et du SIDA et limite leur capacité à contrôler leur vie sexuelle et à se protéger (Panos, 1993).

Dans la plupart des sociétés africaines traditionnelles, les relations entre les sexes sont caractérisées par un déséquilibre du pouvoir. Dans ces sociétés, le rôle de la femme est essentiellement de faire des enfants et d'exercer les travaux domestiques. Très peu de femmes ont accès à des ressources économiques et éducatives d'importance cruciale : information, avoirs, compétence professionnelle. La dépendance des femmes à l'égard des hommes exerce une influence négative sur leur capacité à déterminer les conditions dans lesquelles se déroulent les rapports sexuels.

Selon l'approche économique les jeunes vivant dans la pauvreté, ou menacés par la pauvreté sont vulnérables à l'exploitation sexuelle et sont incités à échanger des faveurs sexuelles afin de survivre. Les difficultés économiques motivent donc les adolescentes à adopter des comportements "à risque". Dans ces conditions, certaines jeunes filles s'adonnent même à la prostitution. Pour soumettre à l'épreuve des faits l'approche économique, la variable composite suivante a été utilisée : le niveau de vie du ménage ou condition de vie du ménage. Le choix de la variable varie d'un pays à un autre.

Dans certaines études menées au Cameroun Evina (1998) et Rwenge (1999 ; 2000 ; 2003), les variables considérées pour cette étude ont été : l'activité économique du père, l'activité économique de la mère, la suffisance des moyens. Les résultats particulièrement ceux de Rwenge (1999 ; 2000) ont révélé une forte corrélation entre ces facteurs économiques et les comportements sexuels étudiés. Il s'est avéré que l'activité sexuelle était moins courante

chez les jeunes dont le père était fermier ou pêcheur que chez ceux dont le père était employé de bureau. Ce comportement sexuel a aussi été observé chez les jeunes issus de foyer pauvre. La relation entre la suffisance des moyens et l'activité sexuelle ne présentait aucun effet significatif.

Dans le contexte ivoirien, les conditions de vie ont été retenues par Talnan et al. (2002) pour soumettre à l'épreuve l'influence du contexte économique sur les comportements sexuels des jeunes. La relation entre les conditions économiques et les premiers rapports sexuels avant 16 ans ne s'est pas avérée significative. Par contre, ces auteurs ont observé que les adolescents qui vivent dans les conditions économiques difficiles étaient plus susceptibles d'avoir plusieurs partenaires sexuels. Il apparaît aussi que ces derniers se sont avérés moins enclins à protéger leurs rapports sexuels.

L'analyse de la littérature sur l'approche socioéconomique révèle souvent un confinement de la vision socioéconomique dans une perspective unidimensionnelle: celle de la marchandisation. Ainsi, on perd de vue d'autres aspects non moins intéressants de cette perspective. En effet, l'approche socioéconomique devrait s'appréhender également suivant l'analyse des enjeux sociaux de la sexualité. Ainsi, on pourrait s'interroger sur ce qu'on gagne ou perd au plan social et économique avec la sexualité, que ce soit au niveau des jeunes, des familles, de l'école, que de la société dans son ensemble.

L'analyse unidimensionnelle de la perspective socioéconomique, même si elle est soutenable, s'applique beaucoup plus aux jeunes filles ayant déjà passé l'étape de l'adolescence, aux femmes mariées, aux femmes divorcées, aux filles mères etc., celles-là qui ont déjà des responsabilités dans la vie. Car, Quoiqu'on dise, les adolescents et les adolescentes restent en grande partie sous la charge de leurs parents même si, du fait de la complication de la situation économique dans nos pays, les parents assument de moins en moins leurs responsabilités.

L'activité sexuelle précoce des adolescentes ne peut donc résulter que très partiellement de la situation économique. Sinon, comment comprendre que de nombreuses adolescentes dont les parents sont pourtant économiquement aisés, s'inscrivent sur Internet à la recherche de partenaires sexuels, prennent rendez-vous avec des inconnus pour des séances de pratiques sexuelles déviantes. Cela est aussi valable pour les adolescents. C'est sans doute qu'ils ou elles cherchent à expérimenter des choses qu'elles ont vues ou entendues. La crainte du sexe ayant été poussée dans la désuétude, le guide parental étant affaibli par la multiplicité des supports d'éducation proposés à l'adolescent, celui-ci n'a plus aucun souci à passer à l'acte.

Selon un rapport d'étude datant d'octobre 2008 du département de la Corporate Social Responsibility (CSR) de Rogers sur les comportements des jeunes âgés entre 15 et 24 ans face au VIH/sida, 43% des 1000 jeunes hommes et femmes interrogés ont admis avoir déjà eu des rapports sexuels. L'étude montre également que l'âge moyen du premier serait en baisse au niveau de tous les sexes.

Car comme l'indique le Guide de l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) sur l'éducation sexuelle (juin 2009), à l'âge où les jeunes se découvrent et se transforment à la fois physiquement, psychologiquement, émotionnellement, socialement et culturellement, ils sont souvent confrontés à des alternatives et des valeurs parfois contradictoires et conflictuelles sur les genres et la sexualité. C'est un âge où l'on veut savoir et explorer de nouvelles expériences.

On retient en définitive que la motivation financière n'est que secondaire dans les déterminants de la sexualité précoce des jeunes. Par contre, d'importants enjeux socioéconomiques sont liés à la sexualité des jeunes.

### 3.4. L'approche de la résistance au changement et la perspective du broken windows

En psychanalyse, la résistance désigne l'opposition à la reconnaissance de l'inconscient. En psychologie, elle désigne « *la propriété d'un phénomène psychologique qui fait qu'il est difficile à modifier* » (H. Bloch et al. 1997 : 1116). La résistance est une notion polysémique qui se rapporte au contexte auquel elle est relative. Il convient de la considérer comme un ensemble d'attitudes manifestes ou latentes à la fois offensives et défensives s'opposant à toute procédure de changement initié au niveau d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Elle est une "barrière" psychologique secrétée d'une façon consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire, susceptible de bloquer totalement ou partiellement une innovation attitudinale entreprise. En effet, lorsque le moi se sent attaqué dans ses identifications, il tend à refuser de se modifier. Il en va de même lorsqu'il est menacé, par l'approche du refoulé, mais, dans ce cas, sa résistance fait obstacle au relâchement de la censure et à l'élucidation du rapport à l'inconscient. En outre la résistance tient au désir lui-même quand un bénéfice (plaisir sexuel) est tiré de son accomplissement par la voie de la répétition symptomatique. Dans notre étude nous pensons que le plaisir sexuel des jeunes serait lui-même un facteur de résistance aux prescriptions des parents en matière de sexualité.

Le contexte environnemental est tel que, par le fait des inter influences, les jeunes découvrent très vite la sexualité et l'expérimentent. Ils s'inscrivent alors dans une position de résistance par rapport à l'éducation donnée par leurs parents. Il faut d'ailleurs souligner par rapport à cela que certains parents sont conservateurs et veulent éduquer leurs enfants comme cela se faisait au temps jadis, c'est-à-dire de façon ferme et rigoureuse. Ils ne peuvent s'empêcher de provoquer des bras de fer avec des jeunes qui ont goûté à la chose et n'entendent pas abandonner. Ceux-ci ont l'impression que la finalité des conseils qu'on

leur donne, des comportements qu'on leur impose n'est que de les éloigner d'une pratique qui leur procure plaisir et bien être.

En général, la résistance à la persuasion est d'autant plus grande que l'attitude est enracinée dans la personnalité de l'individu, qu'elle fait partie de son identité personnelle et sociale et qu'elle est partagée par des proches (amis, parents, frères, sœur, voisins, leaders, stars, vedettes), personnes, groupes de référence de l'adolescent. En outre, la résistance du récepteur est renforcée si on l'a exposé à des arguments persuasifs dont il ne perçoit pas l'importance. Selon la théorie de la réactance Brehm (1966) toute tentative persuasive échoue quand elle est ressentie par le récepteur comme une menace pour sa liberté (le cas de la sexualité n'est qu'une résultante du néolibéralisme. Chaque individu veut vivre sa liberté sexuelle). La réaction émotionnelle qui s'ensuit peut même aboutir à un changement voulu (effet boomerang) puisque dans certains cas, le résultat obtenu peut-être l'inverse du résultat escompté.

L'étude du changement d'attitude par communication persuasive, met sans doute trop l'accent sur le changement individuel d'un récepteur isolé de son environnement social habituel et du contexte de société dans lequel se situe l'objet de l'attitude. Notre étude va un peu plus loin. Elle pose la question de la résistance au changement d'attitudes chez les adolescents en tenant compte de tous les facteurs environnementaux (physique, organique, social). S'il est vrai que l'environnement est un prescripteur de conduite et que la conduite est à l'origine du changement, il serait aussi vrai que l'environnement est un prescripteur de changement ou un renforçateur de la résistance au changement.

En ce qui concerne la perspective du broken windows, elle est une théorie développée par Wilson et Kelling (1982) s'appuyant sur le désordre en utilisant l'exemple de la vitre brisée (en anglais « broken windows »), pour dire que si dans un endroit, une vitre est brisée et qu'elle n'est pas remplacée, alors toutes les autres connaîtront le même sort. Cela sous

entend que certains comportements à risque devraient être fermement dénoncés ou sanctionnés pour éviter que d'autres personnes ne soient tentées d'opter pour ces mêmes comportements. La raison vient du fait que les mauvaises conduites des jeunes peuvent prédire du niveau de relâchement de la rigueur sociale et parentale. Les parents et la société sont indifférents à ce que font les jeunes, soit qu'ils se croient incapables de leur faire entendre raison ou que cela ne fait pas leur préoccupation. Le désordre a une influence spécifique sur le comportement. Les études ont montré un lien entre le désordre et la peur du crime (Skogan, 1990 ; Kelling et Coles, 1996).

Dans le cadre de la présente thèse, il a été privilégié le fonctionnalisme et l'interactionnisme comme perspectives théoriques d'approche de la question de l'éducation sexuelle à Savalou et l'analyse stratégique comme modèle d'analyse.

## CHAPITRE 4 : PERSPECTIVES THEORIQUES D'APPROCHE ET MODELE D'ANALYSE

### 4.1. Le fonctionnalisme

Après l'analyse des différents modèles d'approche de la question de la sexualité et de l'éducation sexuelle, nous avons opté pour le fonctionnalisme et l'interactionnisme. Ces deux perspectives nous semblent les mieux indiquées pour cerner la problématique de notre sujet. Mais comment percevons-nous notre recherche à travers cette double perspective?

Selon Mendras (2001) qui s'est beaucoup inspiré de la sociologie de Merton, le néo fonctionnalisme se fonde sur trois grands principes.

#### **1<sup>er</sup> principe :**

Mendras explique « qu'un élément social quelconque doit être mis en rapport avec une unité sociale déterminée. Il n'y a jamais de fonction relative à la totalité de la société, de façon abstraite et générale. Il y a toujours une fonction de quelque chose pour quelque chose » (Mendras, 2001).

D'une part, dans la présente recherche, le phénomène social que nous analysons est l'impasse de l'éducation sexuelle des jeunes et ses conséquences (comportements sexuels, entrée en activité sexuelle, rapports parents-enfants etc.) ; les institutions en charge de la question de l'éducation des jeunes représentent l'unité sociale étudiée. Ainsi, notre recherche consiste à s'interroger sur les fonctions que ces institutions remplissent dans le cadre spécifique de l'éducation sexuelle.

D'autre part, si nous épousons la thèse selon laquelle l'impasse de l'éducation sexuelle est une résultante de la désorganisation sociale, notre recherche s'interroge alors sur la situation de l'organisation sociale en place à travers l'étude des institutions qui incarnent cette organisation sociale.

**2<sup>ème</sup> principe :**

Mendras tient compte du fait qu'il puisse y avoir des substitutions de fonctions. « La même fonction peut être remplie par divers éléments sociaux et différentes institutions, suivant le temps et selon les lieux. Il y a des fonctions qu'il faut remplir, et selon les sociétés, telle institution ou tel élément social s'en charge ».

Ce postulat nous paraît essentiel pour notre analyse. En effet, en nous interrogeant sur le rôle de l'organisation sociale en rapport avec l'éducation sexuelle des jeunes, notre étude cherche à comprendre comment d'autres institutions en dehors de celles qui sont censées s'occuper de l'éducation sexuelle, peuvent s'introduire dans ce domaine, recréer un modèle d'éducation et jouer ainsi le rôle de socialisation des jeunes.

**3<sup>ème</sup> principe :**

Enfin, le troisième précepte du fonctionnalisme qui nous vient de Merton, conduit à analyser les différences entre fonctions latentes et fonctions manifestes, «entre la signification d'un élément ou d'une institution pour ceux qui y participent et les fonctions cachées, mais non moins importantes, remplies par cet élément ou cette institution, mais dont les participants ne sont pas conscients. »

Dans notre recherche, nous pouvons ainsi différencier les fonctions manifestes, c'est-à-dire explicites et reconnues par le corps social, des fonctions latentes, moins explicites et parfois masquées ou difficilement reconnues.

Par conséquent, nous pensons que la fonction manifeste des nouvelles institutions en matière d'éducation sexuelle est d'outiller les jeunes à pouvoir jouir de leur corps sans encourir des risques. Mais ces institutions remplissent d'autres fonctions latentes.

Selon nous, les fonctions latentes de ce phénomène social qui nous paraissent intéressantes dans une recherche en sciences sociales, c'est que d'une part, il motive les jeunes à focaliser tout leur intérêt sur le plaisir sexuel ou le gain, et d'autre part, il leur sert de

référence en l'absence d'une autorité parentale de confiance. Par ailleurs, les nouvelles institutions en matière d'éducation sexuelle défient l'ordre social et poussent les jeunes à s'ériger en protagonistes vis-à-vis de leurs parents. Ces institutions cherchent à inféoder les normes collectives aux particularités identitaires des jeunes.

#### **4.2. L'interactionnisme**

Nous pensons que l'environnement (au sens d'environnement social, économique, politique, religieux) n'a pas seulement une influence sur le comportement sexuel des jeunes et leur entrée en activité sexuelle, mais également, il influence même l'éducation sexuelle. Ce phénomène est une suite logique de la désorganisation sociale. La désorganisation sociale favorise l'extraversion des mœurs et induit le comportement sexuel débridé des jeunes. Elle favorise aussi leur entrée précoce en activité sexuelle et affaiblit l'autorité parentale. Le phénomène une fois devenu réel s'autoproduit par un mécanisme d'influence. Cela rappelle fort bien la théorie de la transmission des caractères acquis du darwinisme. Dans cette perspective, notre étude analyse l'ampleur de l'influence de l'environnement sur le comportement des jeunes et sur la manière dont les institutions sociales traditionnelles assurent leurs fonctions en matière d'éducation sexuelle des jeunes afin d'en déduire les facteurs d'influence inducteurs d'une autoreproduction du phénomène. Autrement, nous analysons comment les réalités actuelles de l'environnement induisent le comportement des jeunes, comment ses jeunes à leur tour influencent l'environnement (au sens micro), et comment ils s'influencent par le jeu des interactions. Ces interactions peuvent s'appréhender dans un modèle global d'analyse. Celui choisi ici est le modèle d'analyse stratégique.

### 4.3 Modèle d'analyse: l'analyse stratégique

Le modèle adopté est l'analyse stratégique. Ce modèle d'analyse a permis d'appréhender comment les acteurs sociaux qu'ils soient individuels ou collectifs, au regard de leurs perceptions, leurs représentations, développent des stratégies dans le cadre de l'éducation sexuelle des jeunes à Savalou. Le schéma de l'analyse stratégique montre que les activités sexuelles des jeunes et la pratique de l'éducation sexuelle des acteurs sociaux induisent un certain nombre d'influences sur l'environnement. Ces influences déterminent les enjeux culturels, économiques et sociaux. Le modèle définit en outre les différents éléments liés à la notion d'activité sexuelle.

On note également que la perception des acteurs sociaux de la sexualité et de l'éducation sexuelle influence au niveau des jeunes les activités sexuelles et au niveau des autres acteurs, la pratique de l'éducation sexuelle. Or cette perception est forgée à partir des réalités du contexte socioéconomique et culturel, de l'éducation, des influences extérieures, du niveau d'instruction et de la religion d'appartenance. Toutes choses qu'influencent dans une large mesure le pouvoir politique, et dans une certaine mesure, les structures sociales et le pouvoir religieux. Le contexte avec ses réalités détermine la situation du sujet sexuel dans la société. Ainsi, la question de la sexualité peut être taboue ou dénuée de toute pesanteur. La spécificité dans le cas de cette thèse, c'est que le modèle d'analyse stratégique qui est choisi pour mieux appréhender l'objet d'étude, s'inscrit dans une approche globale d'analyse. Mais que retenir du modèle d'analyse stratégique ? Quelle est la dimension globale de cette approche dans le cadre de la présente recherche ?

L'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg ([1977]1992) est un modèle d'analyse organisationnelle qui s'articule autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants. La conceptualisation de l'action collective se fait à travers l'analyse des systèmes d'actions concrètes. Un système d'action concret (SAC) est un

ensemble de jeux structurés entre des acteurs interdépendants, dont les intérêts peuvent être divergents voire contradictoires.

D'un point de vue théorique, on peut dire que l'analyse stratégique prend la suite des analyses structuro-fonctionnalistes. L'acteur au sens de Crozier-Friedberg est « *celui dont le comportement (ie. l'action) contribue à structurer un champ, c'est-à-dire à construire [des] régulations. On cherche, en effet, à expliquer la construction des règles (le construit social) à partir du jeu des acteurs empiriques, calculateurs et intéressés. Ces acteurs sont dotés de rationalité, même si elle est limitée ; ils sont autonomes et rentrent en interaction dans un système qui contribue à structurer leurs jeux.* ». Les acteurs interviennent dans un système, l'organisation, qui doit et peut s'ajuster à des contingences et des changements de natures diverses. Cependant, il n'existe pas d'ajustement naturel c'est-à-dire automatique et incontrôlé mais uniquement des construits, ce qui suppose la présence d'une intentionnalité. Pour Crozier et Friedberg, ces mécanismes assumés constituent le système d'action concret.

Un système est défini par Crozier (1987), comme « *un ensemble interdépendant* ». L'interdépendance des parties constituant la définition de base d'un système (Ackoff 1960). Toute action collective peut alors être interprétée comme un système d'action dès lors que les participants sont dépendants les uns des autres (Crozier et Friedberg, 1992). C'est la mise en évidence du réseau d'acteurs interdépendants Klijn et al. (1995) qui permet de montrer l'existence d'un système d'action concret.

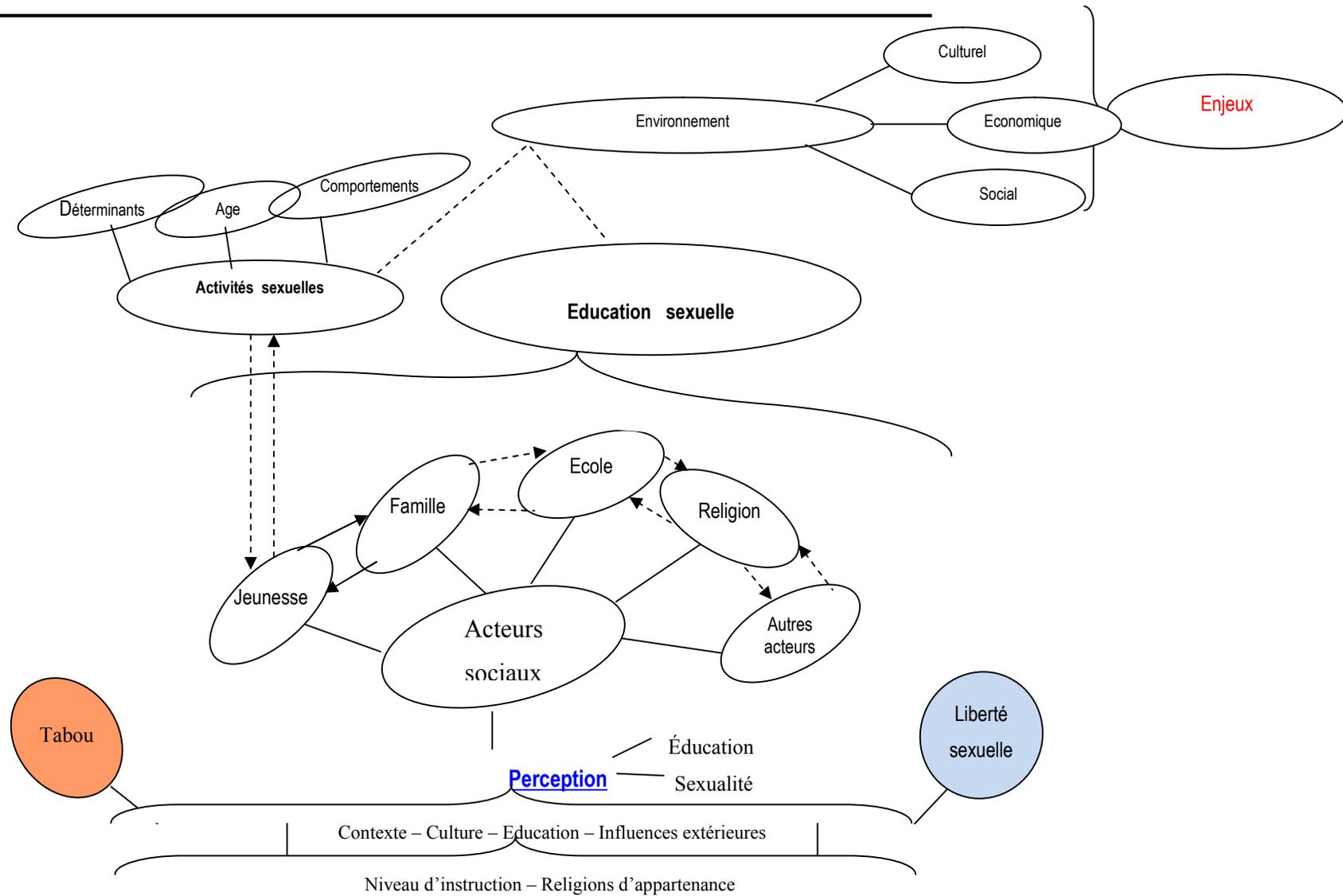
Tout acteur s'intégrant dans une action collective entretient des relations privilégiées avec certains interlocuteurs que l'on appelle relais. À l'intérieur d'un système d'action concret les acteurs participent à des jeux dirigés par certains objectifs plus spécifiques. Dans le cadre du SAC, les jeux sont plus ou moins intégrés et articulés les uns aux autres. Tous les acteurs ne participent pas forcément aux différents jeux (Klijn et al, 1995). Par contre le

jeu peut modifier le SAC tout comme le SAC influence les jeux (Klijn et al., 1995). Ils supposent donc une régulation d'ensemble, des mécanismes permettant au SAC de se maintenir.

Dans le SAC comme dans les jeux, les processus d'interaction sont régulés par des règles du jeu, grâce auxquelles les acteurs «règlent et gèrent leurs dépendances mutuelles» (Friedberg, 1993). Les règles peuvent être définies à partir de la structure formelle de l'organisation mais aussi par les pratiques informelles des acteurs. Les règles sont une indication de l'existence de relations de pouvoir entre plusieurs acteurs. Les règles constituent autant des contraintes que des zones d'incertitudes d'où les acteurs tirent une marge de manœuvre.

#### **4.4 Le modèle d'analyse stratégique dans le cadre de la recherche sur la sexualité à Savalou**

Le schéma suivant présente ce modèle selon l'orientation donnée au sujet dans le contexte de la présente thèse.



Source : Gbaguidi A., 2011

**Figures N° 1** : Schéma du modèle d'analyse illustrant l'interdépendance des différents acteurs qui interviennent dans l'éducation sexuelle des jeunes à Savalou.

La figure N°1 illustre bien l'interdépendance des différents acteurs qui interviennent dans l'éducation sexuelle des jeunes à Savalou. L'utilisation des règles fait partie de l'ensemble des stratégies que les différents acteurs utilisent pour atteindre leurs fins. Toute structure d'action collective se constitue donc comme un système de pouvoir. A ce sujet Friedberg (1993) écrivait : « *le pouvoir est la capacité d'un acteur à structurer des processus d'échange plus ou moins durables en sa faveur, en exploitant les contraintes et opportunités de la situation pour imposer les termes de l'échanges favorables à ses intérêts*». D'après Crozier et Friedberg (1992), l'étude des relations de pouvoir permet de dégager des stratégies d'acteurs relativement stables. La stratégie des acteurs représente leur position, leur parti dans le jeu. Les stratégies des acteurs sont fonction de leurs intérêts mais aussi de leurs ressources. Les ressources peuvent prendre la forme de savoirs, d'une expertise, d'un statut, d'une légitimité, etc., dépendamment des perceptions des différents acteurs (Klijn et al. 1995).

En réalité, dans la présente étude, l'éducation sexuelle dans la Commune de Savalou est considérée comme un système d'action concret (SAC). En choisissant ce modèle, nous avons voulu répondre à la question "quel est l'intérêt des acteurs sociaux dans le processus d'éducation sexuelle à Savalou ?" Les facteurs socio-économiques ne sont pas forcément indépendants de l'individu même si celui-ci est en relation avec la société. Le modèle d'analyse stratégique dans le cadre de ce travail combine les approches socio-économique, socioculturelle et institutionnelle de l'éducation sexuelle. Ce choix s'explique par la complexité qui existe dans l'analyse du discours des acteurs, leurs perceptions et les facteurs sociaux de l'éducation sexuelle.

## **CHAPITRE 5 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

### **5.1. Les variables étudiées**

A partir des perspectives d'analyse de ce sujet, plusieurs variables se dégagent. Une variable de recherche est un énoncé, une réalité susceptible de changer en fonction des circonstances spécifiques. Lorsque ces circonstances ont un effet direct sur l'énoncé en question, on parle de variable dépendante. Mais lorsqu'à contrario, c'est l'énoncé qui induit les circonstances, il s'agit de variable indépendante. La relation entre les variables et la relation qui les lie aux concepts principaux est définie par un modèle d'analyse. Dans la présente section, il s'agit de définir les différentes variables et d'établir les relations possibles qui les lient ou peuvent les lier entre elles et aux principaux concepts analysés supra.

Les différentes variables étudiées dans la présente étude sont les suivantes :

#### **5.1.1. L'activité sexuelle des jeunes et l'environnement**

En se référant aux définitions données supra, nous désignons par activité sexuelle des jeunes, l'usage que les jeunes font de leur sexe. Cela implique l'âge d'entrée dans l'activité, les déterminants de l'entrée en activité sexuelle, les différents comportements sexuels, les pratiques sexuelles.

L'environnement est compris ici au sens d'environnement macro, c'est-à-dire, les réalités générales d'un pays, d'une région, d'une ville, d'un village, au plan social, économique, politique, culturel. Cela implique à la fois, les institutions en place, le mode de pensée générale des populations, la situation économique et financière, l'environnement médiatique, les mœurs en matière de sexualité et d'éducation sexuelle, la qualité de l'organisation sociale en place etc. Le tableau suivant présente de façon récapitulative, ces deux variables ainsi que les indicateurs pris en compte dans cette étude :

**Tableau III** : *Variables, indicateurs et critères d'analyse de l'activité sexuelle des jeunes dans l'environnement*

<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'analyse</b>
Activité sexuelle des jeunes	- âge d'entrée en activité	- Précocité/non précocité
	- déterminants de l'entrée en activité sexuelle	- plaisir - pauvreté - curiosité
	- comportements sexuels	- hors mœurs et normes sociales - in mœurs et normes sociales
	- pratiques sexuelles	- risquées/non risquées
Environnement	- médias	- programmes éducatifs en matière d'activité sexuelle ou non - promotion des valeurs culturelles endogènes ou non
	- rapport aux influences étrangères	- extraverti ou non
	- situation économique	- pauvreté/non pauvreté
	- situation au niveau des écoles	- encadrement suffisant en matière d'éducation sexuelle ou non - manque de rigueur ou non
	- situation au niveau des institutions en charge de l'éducation sexuelle	- famille pauvre, trop nombreuse, séparée, en conflit etc. - existence de programme scolaire officiel en matière d'éducation sexuelle ou non
	- environnement religieux	- crédibilité ou non - rigueur ou non
	- mœurs en matière de sexualité	- permissives ou non

Source : Réalisé à partir des recherches exploratoires

### 5.1.2. Les modèles d'éducation sexuelle et les institutions intervenant dans l'éducation sexuelle des jeunes et la communication parents-enfants

On cherche dans un premier temps à savoir comment devrait procéder et comment procède l'éducation sexuelle : organisation, pédagogie (tabou ou banalisation, contrôle de l'accès aux médias etc.), démarche, finalité, résultats. On procède par analyse croisée des opinions de parents, d'anciens, d'enseignants, et des recherches disponibles. On cherche également à connaître l'appréciation des parents ou toutes autres structures impliquées dans l'éducation sexuelle des jeunes (identifié déjà par l'analyse de la variable N°1) par rapport aux résultats découlant de leur action d'éducation sexuelle. Il ne s'agit pas ici de considérer des tendances, mais les données recueillies permettent d'établir une typologie des pratiques d'éducation sexuelle ainsi que le rapport entre pratique, contexte, responsable, milieu, finalité et résultats.

Dans un second temps, il s'agit de déterminer les structures qui interviennent dans l'éducation sexuelle des jeunes. On identifie à ce niveau les structures traditionnelles auxquelles incombe la responsabilité de l'éducation sexuelle, et les nouvelles institutions.

Elles sont répertoriées dans le tableau II suivant :

Tableau IV : Variables, indicateurs et critères d'analyse de l'éducation sexuelle

<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'analyse</b>
Modèle d'éducation sexuelle	Traditionnelle/moderne	- ' discours accompagnateurs - démarche pratique
Institutions en charge de l'éducation sexuelle	Institutions traditionnelles	-famille - confessions religieuses
	Institutions modernes	- écoles
	Nouvelles institutions	- ONG - mouvements

Source : Réalisé à partir des recherches exploratoires

Outre les structures, Il s'agit aussi de découvrir concrètement la nature de la communication entre parents et jeunes sur la sexualité. Cette découverte passe par une observation pratique du contexte même et des informations recueillies sur la situation de communication entre parents et enfants tel que le montre le tableau III suivant :

Tableau V : *Variables, indicateurs et critères d'analyse de la communication parents-enfants.*

<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Critères d'analyse</b>
Communication parents-enfants	Communication/non communication	Échange ou non entre parents et enfants
	Directive ou non	-
	Fructueuse ou non	-

Source : Réalisé à partir des recherches exploratoires

### 5.1.3. Autres variables

Outre les variables dépendantes énumérées ci-dessus, les variables indépendantes suivantes ont été étudiées. Il s'agit de :

- religion
- milieu de résidence

Chacune de ces différentes variables indépendantes est abordée ici surtout dans une logique de compréhension de son lien avec l'éducation sexuelle. Ainsi, on a :

#### ➤ **Religion**

La religion peut se définir comme « l'ensemble des croyances, sentiments, dogmes et pratiques qui définissent les rapports de l'être humain avec le sacré ou la divinité » (Encyclopédie libre, 2007). Elle est aussi un système de croyances (dogmes) et de

pratiques (rites et interdits) relatives aux sentiments de la divinité et unissant en une même communauté morale tous ceux qui y adhèrent. La variable religion comprend trois modalités : religions endogènes, christianisme et islam .

### ➤ **Milieu de résidence**

Nous entendons par milieu de résidence le lieu où les adolescents vivent au moment de l'enquête, c'est-à-dire l'arrondissement. Il joue un rôle important dans la variation des comportements sexuels des jeunes. Nous considérons dans cette étude les arrondissements urbanisés et ruraux.

## **5.2. Nature de la recherche, Population d'enquête, données utilisées et méthode de collecte**

### **5.2.1. Nature de la recherche et population d'enquête**

La présente recherche est orientée vers l'approfondissement des connaissances dans le cadre des dynamiques sociales qui se nouent autour de la question du sexe. Elle est de type qualitatif mais s'appuie sur les données quantitatives disponibles. C'est une étude exploratoire et descriptive qui s'inscrit dans une logique hypothético-déductive procédant par approche inductive et déductive. Si l'on se réfère à ce que disent la plupart des manuels, la méthode hypothético-déductive est la candidate la plus sérieuse à l'universalité. C'est elle qui reproduirait le mouvement le plus rigoureux d'une authentique pensée scientifique. Son principe général tient schématiquement en quelques mots : construction d'un objet de recherche ; élaboration d'une hypothèse ; collecte de donnée et interprétation.

L'induction se définit comme un processus de la pensée qui part de l'observation et conduit vers une hypothèse ou un modèle. L'induction est une généralisation, opération par laquelle on étend à une classe d'objets ce que l'on a observé sur un individu ou quelques

cas particuliers. La déduction quant à elle consiste, à l'inverse, à partir de l'hypothèse pour l'appliquer à un cas d'observation.

C'est à tort que certains opposent la méthode inductive et la méthode déductive. De plus, la déduction et l'induction concernent la formulation des hypothèses et non le processus de démonstration. En fait, la pensée scientifique est un cheminement incessant entre induction et déduction.

La population d'enquête est constituée par ceux qu'on appelle les "acteurs sociaux", qu'ils relèvent ou non de l'Etat central. Ces acteurs sociaux interviennent à tous les niveaux de la société. Leur présence au niveau de l'éducation en général, de la question de la sexualité et de l'éducation sexuelle est ce qui intéresse la présente étude. Les principaux acteurs inclus dans la population d'enquête se présentent comme suit: les jeunes, la famille, l'école, les institutions religieuses et autres acteurs sociaux.

#### ➤ **Les jeunes**

Il s'agit de la couche sociale qui fait l'objet de la préoccupation des autres acteurs sociaux. Les jeunes sont au cœur de multiples enjeux liés à leur sexualité: la santé, le développement personnel, l'économie, la situation sociale, l'encrage culturel etc. Comme mentionné plus haut, la jeunesse constitue une couche sociale qui comporte plusieurs catégories. Celle prise en compte dans la présente étude est l'adolescence, c'est-à-dire les jeunes dont l'âge se situe dans la tranche de 13 à 19 ans selon la connotation donnée au concept de jeunesse dans ce travail. Dans cette catégorie, on dénombre :

- des élèves (filles et garçons)
- des étudiants ou étudiantes
- des apprentis (garçons ou filles en formation dans des ateliers)
- autres jeunes (déscolarisés, salariés et autres travailleurs y compris les domestiques ou filles placées)

### ➤ **La famille**

La famille est le premier maillon de la société. C'est aussi le premier environnement et cadre d'éducation du jeune. Dans le contexte africain, le concept de famille réfère souvent à un groupe social dont la taille ne se limite presque jamais aux père et mère d'un enfant, mais englobe tout l'arbre généalogique de ce dernier. La famille regroupe de ce fait, les parents directs et immédiats (géniteurs), et les autres branches de l'arbre généalogique: tante, oncle, frères, sœurs, grands parents, cousins, cousines etc.

La famille cible prise en compte par la présente étude réfère d'une part au segment père-mère et à défaut, le ou les tuteurs directs d'enfant. D'autre part, les couples et les familles monoparentales ayant forcément d'enfant sont pris en compte par l'enquête. Les personnes du troisième âge (hommes comme femmes) sont aussi prises en compte par l'enquête. La cible famille comporte aussi bien les personnes instruites que celles analphabètes.

### ➤ **L'école**

Il s'agit des établissements scolaires d'enseignement. L'école assure l'instruction des jeunes, mais elle joue également un rôle très important dans l'éducation de la couche juvénile. La cible école comprend essentiellement les établissements d'enseignement secondaire. Les sujets d'enquête au niveau de ces établissements sont:

- élèves âgés d'au moins 13 ans
- enseignants, notamment ceux des SVT
- Administrateurs

### ➤ **Les institutions religieuses**

Elles assurent le développement spirituel, mais jouent aussi un rôle éminemment éducatif et exercent une certaine influence sur les autres couches sociales, notamment la jeunesse. La cible "institutions religieuses" réfère ici aux religions endogènes, à la religion chrétienne et

à l'Islam. Les sujets d'enquête sont constitués par les chefs coutumiers, les prêtres, les imams et autres responsables d'église (pasteurs, évangélistes etc.).

➤ **Autres acteurs sociaux**

Il s'agit des Organisations non gouvernementales (ONG) et de quelques personnes ressources (chercheurs, universitaires etc.)

### 5.2.2. Nature et sources des données utilisées

Elles sont présentées sous la forme d'un tableau

Tableau VI : *Nature et source des données utilisées*

<b>Données utilisées</b>	<b>Sources des données</b>
<p><b>Données statistiques sur la situation de la sexualité en générale, et de la sexualité des jeunes au Bénin et dans la Commune de Savalou</b></p>	<p>Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) collectent des informations sur les femmes, sur les hommes, sur la survie des enfants et sur certaines caractéristiques des ménages. De plus, elles fournissent diverses informations sur le niveau de connaissance, les opinions et attitudes vis-à-vis des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du VIH/SIDA ainsi que le taux de prévalence VIH. Au Bénin, les structures qui peuvent réaliser des EDS sont : le Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS), le Programme Plurisectoriel de Lutte contre le SIDA (PPLS), les représentations de l'OMS etc.</p> <p>Les données recueillies sont comparées à deux</p>

	niveaux différents : milieu urbanisé, milieu rural ayant connu très peu la modernité (pas d'électricité, rareté de télévision, absence totale d'Internet etc.).
<b>Activité sexuelle des jeunes</b>	Les EDS ne fournissent pas suffisamment des renseignements sur ces données ; nous avons donc interrogé des parents, des jeunes, des religieux, des ONG, et autres observateurs avertis pour obtenir les données.
<b>Les pratiques de l'éducation sexuelle à Savalou (dans le contexte traditionnel et dans le contexte moderne en tenant compte des milieux de résidence qui varient entre plus urbanisés et moins urbanisés ou pas du tout urbanisés)</b>	<p>Il s'agit d'une part, de renseignements oraux recueillis auprès de vieilles personnes vivant dans des quartiers très peu urbanisés ou pas du tout urbanisés; des renseignements oraux ou écrits recueillis au niveau des écoles, des institutions religieuses, des ONG et des chercheurs.</p> <p>Ces renseignements concernent les mœurs en matière de sexualité dans les sociétés traditionnelles et les problèmes majeurs de sexualité auxquels nos grands parents étaient confrontés. Ces renseignements sont complétés par des résultats de travaux existants en socio anthropologie et en histoire.</p> <p>D'autre part, nous avons recueilli l'opinion des parents, des institutions religieuses, des enseignants et des ONG sur l'éducation sexuelle et sa pratique (ce qu'ils en pensent, comment ils procèdent, leurs</p>

	difficultés dans ce domaine et leurs souhaits). Nous nous sommes également intéressés à l'opinion des jeunes sur la question.
<b>Le discours des acteurs sociaux</b>	Entretien avec les différents acteurs
<b>Rapport entre discours des acteurs et activité sexuelle des jeunes</b>	L'examen d'un tel rapport passe par l'analyse des opinions des parents et des jeunes. En outre, l'observation des comportements des jeunes et des adultes en matière de sexualité permet d'apprécier les différentes opinions. Enfin, les avis de sociologues, d'éducateurs et de spécialistes de la question de la sexualité sont d'un appui substantiel.
<b>Etat de la communication parents-enfants autour des sujets sexuels au sein de la famille, et causes de l'état de la communication</b>	Renseignements auprès des jeunes et des parents
<b>Rapport entre état de la communication parents-enfants et activité sexuelle des jeunes.</b>	Renseignements auprès des jeunes et observations du comportement des jeunes

Source : Réalisé à partir des recherches exploratoires

### 5.2.3. Choix et justification de la méthode de collecte des données

Deux grands courants méthodologiques rendent compte de la réalité en sciences sociales.

Les méthodes qualitatives utilisées dans le cadre des études qualitatives et les méthodes

quantitatives usitées pour les études quantitatives. Les méthodes qualitatives sont privilégiées dans cette étude.

Selon Granger (1982), les méthodes qualitatives, habituellement perçues comme excluant la scientificité, ont apporté significativement aux sciences contemporaines en permettant de rendre compte des structures qui peuvent être observées et que ces formes, bien que mesurables sont d'abord de l'ordre de l'évaluation qualitative:

*«L'évolution de la prise de conscience de la nature profonde de la pensée scientifique pourrait être symbolisée très schématiquement, par trois devises, dont chacune réinterprète d'une certaine manière et rectifie la précédente. On a d'abord proclamé qu'il n'y avait de science que l'universel; puisqu'il n'y avait de science que du mesurable. Nous devrions dire aujourd'hui: il n'y a de science que le structurable. Profession de foi qui ne récuse nullement les deux précédentes, mais les relativise, et donne un nouveau sens à l'universel et au mesurable. ».*

#### **5.2.4. Echantillonnage, techniques de collecte des données**

En raison du caractère fortement qualitatif de la recherche, elle met un accent particulier sur le seuil de saturation tel que proposé par Olivier de Sardan (1995). Toutefois c'est l'analyse raisonnée qui a guidé le choix des personnes, et des localités enquêtées. Cette analyse a pris en compte les critères spécifiques suivants :

- **Pour ce qui concerne les personnes** : il y a l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la profession, le statut social, le statut matrimonial...
- **Pour ce qui concerne les localités**: le niveau d'urbanisation ou de modernité dont les indicateurs sont essentiellement la quantité et la qualité des infrastructures présentes (routes, écoles, centres de santé, espaces verts, cadres de loisirs, places publiques aménagées, maisons en briques, toits en tôles, en tuiles ou dallés, églises, mosquées, activités économiques etc.)

Pour chaque composante de la population d'enquête, un échantillon a été constitué en fonction des sujets d'enquête en présence.

➤ **Au niveau des familles**

A partir d'une analyse raisonnée, l'enquête a été menée auprès de 0,5% de l'effectif global des ménages de Savalou (selon le recensement de 1992), soit 0,5% de 11857 ménages, ce qui équivaut à environ 60 ménages. La moitié de ces ménages est choisie dans les arrondissements non urbanisés et l'autre moitié dans les arrondissements urbanisés sur la base des indicateurs définis supra.

Le tableau V suivant présente les 14 Arrondissements de Savalou selon leur niveau d'urbanisation.

Tableau VII : *Présentation des arrondissements de Savalou selon leur niveau d'urbanisation*

Arrondissement	Niveau d'urbanisation			Arrondissements couverts par l'enquête
	urbanisé	Peu urbanisé	Pas du tout	
Aga	X			X
Agbado	X			X
Attakè		X		
Gobada		X		
Kpataba		X		
Logozohè		X		
Monkpa		X		
Ouèssè			X	
Doumè			X	X
Djalloukou			X	X
Lahotan			X	X
Lèma			X	X
Ottola			X	
Tchèti		X		

Source : Enquête par observation pratique

La lecture du tableau V fait apparaître que seulement deux Arrondissements sur quatorze sont « urbanisés », que six sont « peu urbanisés » et que les six autres restants sont des arrondissements essentiellement « ruraux ».

L'enquête a couvert 6 Arrondissements sur les 14 que compte la Commune, soit près de 43% de l'ensemble de la couverture administrative de la Commune. Deux des arrondissements sont urbains tandis que les quatre autres sont essentiellement ruraux. Les arrondissements couverts se présentent comme suit:

- Aga
- Agbado
- Djaloukou
- Doumè
- Lahotan
- Lèma

Au niveau de chaque famille, l'enquête s'est intéressée aux père, mère, et aux enfants (filles comme garçons) âgés au moins de 13 ans et au plus de 19 ans.

➤ **Au niveau des parents et des jeunes**

Il s'agit des parents et des jeunes pris en dehors des ménages. Nous avons pensé en fait qu'il était possible d'avoir affaire à des ménages monoparentaux ou des ménages sans enfants ou encore des ménages n'ayant pas d'enfants âgés au moins de 13 ans. Ainsi, nous avons, au niveau de chaque Arrondissement constitué un échantillon de 12 parents (6 femmes et 6 hommes), et un échantillon de 12 jeunes (6 filles et 6 garçons).

➤ **Au niveau des écoles**

L'enquête a couvert six (06) établissements d'enseignement secondaire sur les douze (12) que compte la Commune de Savalou. et a pris en compte deux (02) enseignants par établissement dont prioritairement ceux des SVT. Dans chaque établissement ciblé, 10

élèves situés dans la tranche d'âge définie par l'étude ont été pris en compte, soit cinq (05) filles et 5 garçons.

➤ **Au niveau des chercheurs**

Cette population d'enquête n'appartient pas au champ géographique de l'enquête. Il s'agit d'universitaires reconnus pour la qualité de leur analyse. L'enquête s'est intéressée à deux (02) chercheurs.

➤ **Au niveau des ONG**

Il s'agit d'ONG spécialisées dans les questions d'éducation et de sexualité et qui opèrent dans la Commune de Savalou. L'enquête a pris en compte l'ensemble des ONG intervenant dans ce domaine à Savalou. Elles ne sont que deux au moment de l'enquête. Les principaux responsables de ces ONG ont constitué les sujets d'enquête.

➤ **Au niveau des institutions religieuses**

L'enquête s'est intéressée à l'église catholique et à une église évangélique, une mosquée et un couvent de religion endogène. L'enquête s'est adressée concrètement aux prêtre, pasteur, Imam et aux dignitaires de culte traditionnel. Au niveau de chaque institution religieuse, le nombre d'individu pris en compte (sujet d'enquête) n'a pas dépassé un (01), sauf au niveau des religions endogènes (2 personnes).

➤ **Au niveau des personnes du 3ème âge (personnes ressources)**

Par Arrondissement, deux hommes et deux femmes âgés d'au moins 70 ans ont été choisis suivant un choix raisonné. Le tableau VI suivant présente de façon récapitulative, les caractéristiques de l'échantillon.

Tableau VIII: Population d'enquête, taille et caractéristiques de l'échantillon

Population d'enquête		Ménage	Parents*		Enfants vivant avec les parents*		Enseignants*		Chercheurs*	ONG*	Institutions religieuses				Vieillards*		Elèves*		Parents et jeunes hors ménages*					
			H	F	F <sup>i</sup>	G	H	F	H	H	Prêtre*	Pasteur*	Imam*	Dignitaires de cultes*		H	F	G	F <sup>i</sup>	H	F	G	F <sup>i</sup>	
														H	F									
Echantillon	Arrond Pu	30	30	30	15	15	3	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	30	30	3	3	3	3
	Arrond U	30	30	30	15	15															3	3	3	3
TOTAL		60	120		60		6		2	2	5				4		60	24						
<b>Taille Totale de l'échantillon (sujets d'enquête) = 283 sujets</b>																								
<b>Effectif masculin total= 145 sujets</b>																								
<b>Effectif féminin total= 138 sujets</b>																								

Population d'enquête
  Arrondissements peu urbanisés
  Arrondissements urbanisés
  Milieu et/ou champ d'enquête indifférents

F<sup>i</sup> : fille ; F : femme ; H : homme ; G : garçon \* sujets d'enquête

Source : Données de terrain 2010

Tableau IX : Répartition des jeunes interrogés

Taille totale de l'échantillon	Total jeunes garçons	Total jeunes filles	Total jeunes de milieux ruraux	Total jeunes de milieux urbanisés	Total jeunes de milieux indifférents
132	66	66	51	51	30

Source : Données de terrain 2010

Au niveau des jeunes, le nombre total de personnes interrogées fait 102 équitablement réparties entre filles et garçons. Le nombre d'analphabètes fait 38 personnes soit 22 filles et 16 garçons. Pour ce qui concerne le milieu de résidence des jeunes *interrogés*, 36 vivent en milieu essentiellement ruraux et 36 en milieu urbanisés.

Tableau X : Répartition des parents interrogés

Taille totale de l'échantillon	Total hommes	Total femmes	Total des instruits	Total analphabètes
151	79	72	70	81

Source : Données de terrain 2010

La répartition fait apparaître que sur un total de 151 parents *interrogés* (y compris, vieillards, enseignants, dignitaires, prêtre, pasteur, Imam etc.), on note 79 hommes et 72 femmes. Le nombre d'analphabètes est de 81 et les personnes instruites font 70.

Les techniques de collecte utilisées sont :

### ➤ **La recherche documentaire**

Elle a eu lieu dans différents centres de documentation et de recherche. Elle a débuté en 2008 et s'est poursuivie au fur et à mesure de l'évolution des travaux. Dans ce cadre, plusieurs documents ont été consultés dans les bibliothèques et centres de documentation, notamment :

- les centres de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) où quelques travaux, notamment des mémoires de maîtrise ont traité quelque peu de la question de la sexualité et de la Commune de Savalou.
- la bibliothèque du Centre Culturel Français à Cotonou où des documents de référence traitant de la question de la sexualité et de l'éducation sexuelle ont été consultés.
- La bibliothèque de l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS): quelques mémoires de maîtrise traitant quelque peu de la question de la sexualité ainsi que certaines spécificités socioculturelles et économiques de la Commune de Savalou ont été consultés;
- la Mairie de Savalou
- le centre de documentation de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour ce qui concerne les données statistiques;
- le centre de documentation du projet « Education Pour le Développement (EPD) dans l'enceinte de la Direction des Examens et Concours à Porto-Novo.
- L'Internet a été aussi d'un grand secours pour la recherche documentaire, permettant de collecter une large variété de documents sur la question de la sexualité et de l'éducation sexuelle. La recherche documentaire a permis de :
  - clarifier les concepts fondamentaux dans le cadre de cette recherche ;
  - réaliser la revue de littérature et faire le point des études sur l'éducation sexuelle et ses enjeux.

➤ **L'entretien**

L'entretien correspond au mot anglais interview. C'est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé. A l'inverse de l'enquête par questionnaire, les méthodes d'entretiens se caractérisent par un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs. Correctement mis au point, les entretiens permettent de prélever des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés. Ce sont ces atouts de l'entretien guidé qui ont orienté l'option de la recherche pour le choix de cet instrument.

L'entretien a permis de collecter des données sur :

- la perception et les représentations des acteurs de la sexualité et de l'éducation sexuelle à Savalou;
- les pratiques en matière de sexualité ;
- l'état de la communication parents-enfants et d'autres renseignements.

➤ **Forum de discussion**

Il a été réalisé à l'occasion de la pré-enquête. Il s'est déroulé essentiellement sur le réseau social *facebook* et a permis d'échanger avec des jeunes Béninois d'horizons divers sur la question de la sexualité et de l'éducation sexuelle.

Il a l'avantage d'exiger peu de moyens informatiques et n'impose que la création d'un blog sur le forum social choisi. Le coût d'installation reste faible.

Il existe toujours sur la toile, un « réservoir » important de répondants potentiels. Contrairement à un questionnaire papier que le répondant peut parcourir avant de répondre, l'affichage des questions se fait par séquences, 'est-à-dire que la personne sondée ne peut découvrir les questions suivantes qu'après avoir complété les questions précédentes. Cette possibilité technique évite les incidences que peuvent avoir les

questions les unes sur les autres. L'interactivité s'illustre aussi dans le choix des questions affichées en fonction des réponses précédentes.

La mise en application des différentes techniques de collecte ne s'est pas faite sans difficultés.

### **5.3. Difficultés rencontrées**

La première difficulté est liée à l'administration même des instruments. En effet, il a été noté la gêne de nombreux parents à répondre à certaines de nos questions, mais aussi quelquefois leur crainte apparente quand il s'agissait de s'entretenir en aparté avec leurs enfants, bien que clairement informés à l'avance de l'objet de l'étude et la démarche de recueil d'informations et qu'ils aient donné leur accord. Face à ces craintes, et à l'attitude bizarre de beaucoup de parents, certains jeunes n'ont pu répondre avec sérénité à toutes nos questions, comme s'ils avaient peur de quelques représailles après notre départ. Certains parents ont refusé carrément que nous nous entretenions avec leurs enfants au sujet de la sexualité.

Mais cette difficulté a constitué en même temps une formidable occasion d'observer l'attitude des personnes interrogées face au sujet sexuel.

La deuxième grande difficulté est l'insuffisance de données spécifiques relatives à l'étude dans le contexte savalois.

Une troisième grande difficulté est celle liée aux obligations d'ordre professionnel. D'une part, ma responsabilité dans l'administration fait que je suis très sollicité par celle-ci, d'autre part, mon emploi du temps académique pour répondre à des astreintes pédagogiques, m'ont mis dans une situation de stress permanent. S'organiser de manière à répondre à toutes ces contraintes de temps n'a pas été chose aisée.

Ces difficultés, même si elles n'affectent pas la qualité de l'étude, ne peuvent être sans incidence sur la richesse des données recueillies, et la portée des analyses qui en ont été faites.

**DEUXIEME PARTIE :**

**L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES A SAVALOU**

Dans cette deuxième partie, il a été abordé en premier lieu la perception des différents acteurs sociaux sur la sexualité. Ces acteurs sont essentiellement : les jeunes, les familles, les institutions religieuses, l'institution scolaire, et les Organisations Non Gouvernementales. Dans un second temps, il a été question de la description de l'organisation sociale en place et de l'activité sexuelle des jeunes. Il s'agit précisément de l'état des institutions de prise en charge, des pratiques sexuelles et des problèmes résultant de la sexualité des jeunes à Savalou. Enfin, en dernier ressort, il a été abordé la pratique de l'éducation sexuelle et sa prise en charge suivies de quelques propositions pour son efficacité.

## **CHAPITRE 6: LA PERCEPTION DES ACTEURS SOCIAUX ET LA QUESTION DE L'ORGANISATION SOCIALE**

Dans ce chapitre, il est abordé les principaux acteurs en situation, leur discours et surtout leur perception de l'éducation sexuelle. Ces acteurs sont essentiellement : les familles, les jeunes, les ONG, les institutions religieuses et l'école. Par ailleurs, l'organisation sociale et quelques réalités du contexte environnemental sont présentées.

### **6.1. Les acteurs sociaux et leurs discours sur la sexualité et l'éducation sexuelle**

Les acteurs sociaux sont des individus ou des groupes d'individus dotés de la possibilité d'agir dans un espace social quelconque en y exerçant une certaine influence. Ils disposent d'une certaine légitimité pour s'exprimer au nom et/ou en faveur d'un groupe plus grand ou d'une catégorie sociale donnée. Les acteurs sociaux représentent le moteur du changement social. Ils sont motivés par des enjeux, des valeurs, des idéologies, des intérêts. Tout cela détermine la qualité, l'intensité et la permanence des changements sociaux. L'un des principaux changements sociaux étudiés dans cette recherche est la perception sociale de la sexualité qui serait à la fois, le fait de l'influence des cultures étrangères et du comportement des acteurs sociaux. En matière de sexualité et d'éducation sexuelle, les acteurs étudiés dans ce travail sont :

- les familles ;
- la jeunesse ;
- les ONG et autres mouvements ;
- les institutions religieuses ;
- l'école.

Selon la sociologie de l'interactionnisme, tout phénomène peut être appréhendé comme le résultat d'actions, de croyances, et de comportements individuels. L'acteur n'est pas

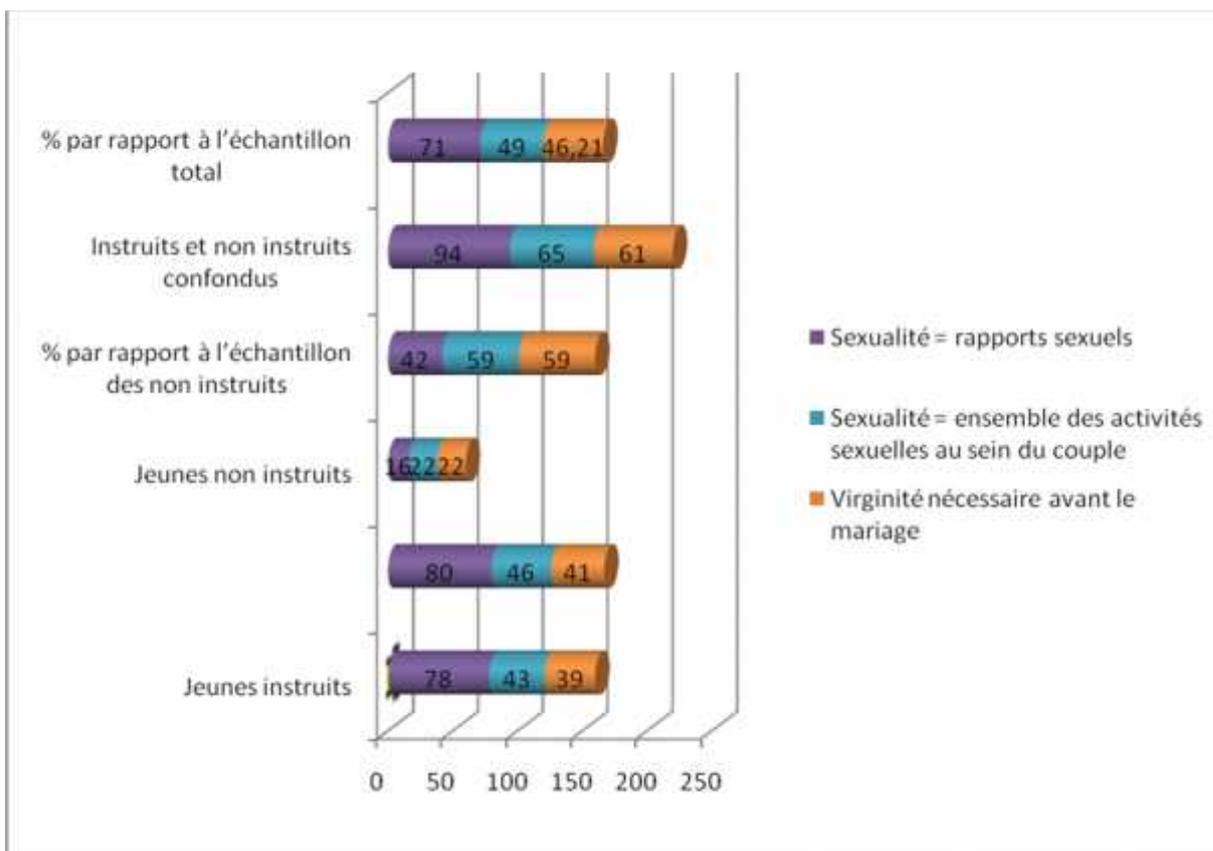
toujours contraint aux normes et règles. L'individu est donc doué d'intentionnalité, libre et rationnel. Pour atteindre ses fins, l'acteur met donc en place des stratégies. Face au contrôle social et à ses contraintes, une zone d'incertitude existe, marge permettant à l'acteur de construire sa vie. Cette zone d'incertitude est fonction de la place que l'individu occupe au sein de la société et de l'individu lui-même. Cette capacité dépend aussi des potentialités du contexte, des moyens de communications, des réseaux de solidarité, du respect des règlements en vigueur. Tout acteur possède une marge de pouvoir qui repose sur l'existence des stratégies personnelles, créant ainsi de l'imprévisible. Le pouvoir de l'acteur dépend des fonctions proportionnelles de la zone d'incertitude qu'il contrôle. Les règles visent à maîtriser ses imprévisibilités organisées de façon structurée autour d'objectifs communs à caractères revendicatifs. ” (Chasel, 1992).

#### **6.1.1. La perception du sexe et de la sexualité par les jeunes**

La conception de la sexualité au niveau des jeunes ne varie pas en fonction de leur milieu social, mais fondamentalement de leur niveau d'instruction dont les deux critères essentiels sont:

- Instruits ;
- Non instruits.

Le graphique N°1 suivant présente la récapitulation des différentes conceptions de la sexualité selon la proportion des sujets d'enquête.



Graphique N°1 Récapitulatif des différentes conceptions de la sexualité par les jeunes  
 Source : Données de terrain 2010

Ce graphique est reconfiguré comme le précise le tableau XI suivant :

Tableau XI : Présentation des données du graphique N°1

Catégorie enquêtée / Réponse	Jeunes instruits	% par rapport à l'échantillon des instruits	Jeunes non instruits	% par rapport à l'échantillon des non instruits	Instruits et non instruits confondus	% par rapport à l'échantillon total
Sexualité = rapports sexuels	78	80	16	42	94	71
Sexualité = ensemble des activités sexuelles au sein du couple	43	46	22	59	65	49
Virginité nécessaire avant le mariage	39	41	22	59	61	46,21

Les jeunes instruits en général, notamment les élèves, indifféremment de leur milieu social associent la sexualité au rapport sexuel dans une proportion de plus de 80% (78 sujets sur 94), contre environ 42% de jeunes analphabètes (16 sujets sur 38). Au total, 94 sujets d'enquête sur 132 assimilent la sexualité aux rapports sexuels, soit une proportion de plus de 71% de l'échantillon total des jeunes.

Par contre, pour près de 59% (22 sujets sur 38), les jeunes non instruits quel que soit leur milieu social conçoivent la sexualité comme étant l'ensemble des activités sexuelles qui ont lieu au sein d'un couple. Environ 46% des jeunes instruits (43 sujets sur 94) sont également de cet avis. Au total, 65 sujets sur 132 associent la sexualité à la vie de couple, soit plus de 49% de l'échantillon total.

Une nuance cependant: si près de 59% des jeunes non instruits ne conçoivent pas de sexualité en dehors de la vie conjugale, la grande majorité d'entre eux sont des filles dont la quasi-totalité, plus de 77% (17 personnes sur 22) de l'échantillon des filles associent sexualité et vie de couple. 32% de ces filles âgées de 15 à 19 ans disent avoir déjà fait l'amour avec un homme au moins deux fois. Mais elles reconnaissent avoir été naïves en pensant que leur partenaire allait devenir leur époux. Sur la question de la virginité avant le mariage plus de 41% (39 sujets sur 94) de jeunes instruits (majoritairement de sexe féminin) estiment qu'il est nécessaire de rester vierge jusqu'au mariage, contre près de 59% (22/38 sujets) de jeunes non instruits (majoritairement de sexe féminin). Pour la majorité des jeunes donc (71/132 sujets), il est normal, voire souhaitable d'avoir des rapports sexuels avant de s'engager dans une vie de couple.

Au niveau d'une frange importante des garçons non instruits, la conception de la sexualité n'est pas vraiment différente de celle des jeunes instruits. Pour ces derniers, sexualité rime avec flirt, apparence physique, amour avec passage à l'acte sexuel. Ainsi, la façon de s'habiller, de marcher, de parler etc. n'est pas innocente, contrairement à une certaine

opinion largement partagée selon laquelle, les agissements du jeune ne sont pas souvent une invite à l'activité sexuelle. En tenant compte des opinions exprimées par les jeunes sur leur conception de la sexualité, on peut affirmer que c'est le désir de découvrir et d'expérimenter le sexe qui anime ces derniers. Au point où, quelques uns ont pu dire:

Encadré N°1 : Conception de la sexualité selon un jeune enquêté (garçon)

*Enquêteur: la sexualité pour toi c'est quoi?*

*Jeune 1 (garçon): " c'est quand on s'habille sexy pour que l'autre s'intéresse à toi quoi. Car jamais tu ne peux passer à l'acte tant que tu n'intéresses pas quelqu'un. C'est ça en fait la sexualité..."*

*Enquêteur: c'est donc pour aller à l'acte sexuel que les jeunes s'habillent d'une certaine façon, adoptent un certain accent, une certaine démarche?*

*Jeune 1: tout dépend. Mais au finish c'est l'objectif. Vous savez, il arrive que tu vois ou entends des trucs hyper excitants, de copains qui ont embrassé une fille par exemple, et qui te disent que tu es comme une poule mouillée si tu ne fais rien, voyez vous? Alors faut pas rester en marge quoi. C'est ça en fait."*

Encadré N°2 : Conception de la sexualité selon un jeune enquêté (fille)

*Jeune 2 (fille): "sexualité pour moi, c'est quand tu flirtes avec un mec. Il t'attire, tu l'attires. Des fois, il peut vouloir faire des attouchements et tout... Bon, après si tout va bien, vous pouvez aller au bout...rire!!!"*

Ces opinions ont été exprimées par des jeunes au cours de l'enquête par Internet. Il importe de souligner que les jeunes ayant exprimé ces diverses opinions sont des béninois âgés de 14 à 19 ans. Ils sont des élèves et étudiants de 4<sup>e</sup> (secondaire) à 2<sup>e</sup> année (Université).

L'enquête par interview réalisée au niveau des jeunes dans la Commune de Savalou a confirmé les opinions exprimées lors de l'enquête par Internet. Voici quelques verbatim

Encadré N°3 : Résumé de la conception de la sexualité selon les jeunes savalois

*« La sexualité est le fait d'avoir des rapports sexuels »*

*« La sexualité c'est faire l'amour »*

*« La sexualité c'est quand on flirte avec son copain ; on s'habille tendance pour qu'il ait envie de vous »*

Le flirt qui se manifeste par des échanges affectifs faits de caresses et de baisers est une invention relativement récente. Parmi les générations nées au début du siècle, plus de la moitié des couples ne s'embrassaient qu'après s'être mariés et avoir eu des relations sexuelles. Dans le monde des adolescents et des jeunes en général, les choses ne sont plus pareilles ; la conception de la sexualité a évolué.

Tout semble mélangé dans la tête des adolescents et des jeunes. Ceux-ci ne font pas de différence entre attirance et amour. Les jeunes vivent souvent l'état amoureux sur le mode de la passion. La relation amoureuse peut durer une journée, plusieurs années, voire toute la vie. Le jeune peut vivre des relations très intenses qui peuvent retomber rapidement. Au début, la relation amoureuse est toujours très fusionnelle. Dans la durée, le couple va pouvoir s'appuyer sur cette fusion. Mais il ne faudrait pas que cette fusion s'éternise et que le couple se referme sur lui-même en se coupant du monde entier. Dans un couple fusionnel, on voit l'autre comme étant un double de soi ou on voit dans l'autre la réponse à ce qui nous manque. C'est une sorte de complétude. Mais c'est un leurre de croire que l'autre va pouvoir combler totalement ce qui nous manque. Pourtant, c'est bien là-dessus que s'appuie la relation amoureuse. Passé le temps de fusion, il y a un moment de désillusion où on découvre l'autre avec ses manques.

Les jeunes ont du mal à maîtriser leurs pulsions. Lorsque le désir naît, il faut l'assouvir. Même lorsque le désir ne naît pas, l'adolescent est souvent dans une certaine logique d'expérimentation des choses vues ou entendues. Dans son environnement, les références à la sexualité sont partout: dans la musique et les chansons, les émissions de télé (la télé-réalité, les films et les séries), les films érotiques, l'art (peinture, sculpture...), la littérature, Internet, les journaux et magazines, la publicité dans tous ses états (radio, télé, presse...) à tel point qu'on a parlé de société « hypersexualisée ». En d'autres termes, c'est une société où est banalisée la sexualité alors qu'elle n'est pas banale. Et c'est comme cela que les jeunes conçoivent de plus en plus la sexualité.

Il demeure cependant difficile de dégager un modèle valable pour l'ensemble des jeunes. D'autant que d'importantes différences existent dans l'expérimentation de la sexualité, selon les trajectoires individuelles et les milieux sociaux. Ce ne sont pas tous les adolescents qui s'adonnent aux rapports sexuels, mais c'est le cas pour la majorité d'entre eux.

En général, le garçon accède au sentiment amoureux à travers la relation physique. La fille, quant à elle, accède à la rencontre physique par le sentiment amoureux. On constate donc une dissymétrie dans la rencontre entre la fille et le garçon. Il s'agit d'une dissymétrie essentielle dans les rapports entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, les filles ont très souvent le sentiment qu'il y a quelque chose à donner absolument au garçon et qu'il faut passer par les rapports sexuels pour garder un garçon. Elles ont du mal à se soustraire au désir de l'autre, ce qui les piège dans la sexualité.

## **6.1.2. La famille et les institutions religieuses**

### ***6.1.2.1. La perception parentale du sexe et de la sexualité***

La définition que les parents donnent de la sexualité ne s'oppose pas à celle des jeunes ; cependant elle la nuance. Pour la plupart d'entre eux, soit 52%, la sexualité met en jeu

deux sexes opposés, ce qui, à priori, rejoint la conception des jeunes selon laquelle sexualité est synonyme de rapport sexuel. Mais ce n'est pas tout à fait la position des parents. Pour ces derniers en fait, la sexualité est l'attraction consciente de deux sexes opposés à partir d'un certain âge de la vie, et les manifestations de cette attraction au niveau de chacun des individus. 48% d'autres parents, tout en avançant la thèse de l'attraction des sexes attestent que la sexualité, c'est aussi la gestion de la menstruation chez la femme, et les soins apportés aux deux sexes.

Les parents conçoivent l'attraction des sexes opposés comme étant la manifestation d'un sentiment amoureux. Ils voient dans chaque fréquentation entre un jeune homme et une jeune fille, un futur couple, surtout chez les parents de milieu rural, instruits ou analphabètes. C'est pourquoi, certains d'entre eux s'opposent à certaines fréquentations de leurs enfants lorsque la tête de la personne fréquentée ne leur plait pas.

Dans le contexte traditionnel, les parents ne conçoivent pas les rapports sexuels en dehors du couple. Lorsqu'une jeune fille entre en activité sexuelle, la probabilité est forte selon les parents qu'elle finisse auprès d'un homme. C'est ce qui justifierait le fait qu'il y a moins de filles-mères ou d'avortements dans les milieux ruraux, même si la précocité des "mariages" est une évidence. Dans la plupart des cas, une fille tombée enceinte est égale à une fille "mariée", et l'auteur de la grossesse devient "mari" de fait.

Dans les milieux urbanisés, les parents semblent moins formels sur l'activité sexuelle. Les concernant eux-mêmes, 90% des hommes et 10% des femmes pensent que le cadre des rapports sexuels ne peut pas toujours être le couple. Notons que les femmes qui soutiennent cela ne reconnaissent, ni ne justifient une quelconque infidélité à leur mari. Mais elles disent tolérer quelques fois les escapades de ces derniers, car, cela est inévitable.

Par rapport aux jeunes, 45% des parents en milieu urbain, instruits et non instruits prétendent qu'il est impossible d'attendre des jeunes qu'ils forment des couples avant

d'entrer en activité sexuelle. Ils sont conscients que leurs garçons ou filles fait déjà l'amour, mais ce n'est pas pour autant qu'ils sont prêts à accepter qu'ils ou elles rejoignent les partenaires.

Quant à ce qui détermine l'entrée des jeunes en activité sexuelle, la position des parents varient selon le milieu social. A 61%, les parents de milieu rural estiment que le sentiment amoureux est la principale cause de l'entrée des jeunes en activité sexuelle. Pour ces parents, lorsqu'un jeune homme est amoureux d'une jeune fille et que celle-ci ressent le pareil, ils cherchent à se connaître intimement. C'est là que le sexe intervient. Pour 86% de ces parents, le sentiment amoureux est révélé par les largesses du jeune homme en faveur de la jeune fille. Lorsque cette dernière ne ressent pas la même chose, elle repousse ces largesses. Dans le cas contraire, elle les accepte. La sexualité est entre autres, une forme d'expression de ce sentiment entre les deux individus, ce qui en soi n'est pas anormal. Encore qu'il est très important que les parents soient impliqués dans une telle relation. Et que cela ne se passe pas dans la clandestinité.

Les parents de milieu urbain ne sont pas sur la même longueur d'onde que leurs homologues de milieu rural. 54% d'entre eux soutiennent que les garçons piègent les filles par l'argent ou le bien matériel. Ils ne croient donc pas à la thèse de sentiment amoureux. Certes, ils reconnaissent que les jeunes sont pressés d'expérimenter le sexe à cause de tout ce auquel leurs sens sont exposés. Mais sans la motivation matérielle et financière, la grande majorité des filles ne se laisseraient pas aller aux rapports sexuels.

#### ***6.1.2.2. La sexualité vue par les religieux***

Pour les prêtres et les sœurs catholiques, mais aussi pour la plupart des responsables d'églises chrétiennes enquêtés, la sexualité est l'instinct de l'homme et de la femme qui fait que l'un est attiré par l'autre en vue de la perpétuation de l'espèce humaine ou de l'épanouissement et du bien être des partenaires. Cette conception de la sexualité est une

relativisation de la position traditionnelle de l'Eglise qui tend à confiner la sexualité à la procréation : « *L'un attiré par l'autre en vue de la perpétuation de l'espèce humaine* ».

L'Eglise, et la religion chrétienne en général reconnaissent que la sexualité comporte trois dimensions inséparables: amour, plaisir et procréation. Ces trois dimensions trouvent leur accomplissement dans le mariage, le couple étant le seul cadre agréé par Dieu pour exprimer la sexualité. Les religieux reconnaissent que la vision que l'on avait du point de vue de l'Eglise sur la sexualité est marquée par un a priori négatif, héritage de phénomène culturel. Mais cette image ne correspond pas à la réalité.

L'amour conduit au mariage, et au sein du couple, la recherche du plaisir conduit à l'acte sexuel qui peut induire la procréation. Mais la recherche de la procréation peut aussi conduire à l'acte sexuel qui procurera le plaisir aux deux partenaires. Dans la Bible, l'Ancien Testament notamment contient des passages qui renvoient à la sexualité. Dès la Genèse, la Bible commence par des noces... (Gn 2-24 : « *Ils quitteront père et mère et ne feront qu'une seule chair* ». « *A l'image de Dieu, il les créa* ». « *Tu es l'os de mes os, la chair de ma chair* » s'écrit Adam devant Eve (Gn 2-23). Et devant tout ça, « *Dieu vit que cela était bon* »( Gn1). Dieu a voulu cela. Plus loin dans la Bible, Dieu fera référence à l'amour des conjoints, quand il voudra évoquer confiance, alliance, amour. Le mariage est pour Dieu la façon de faire comprendre ce qu'il est.

Le Cantique des Cantiques a des paroles qui sont à la fois une belle illustration de l'amour physique avec des métaphores qui sont parfois très parlantes « *Ta taille ressemble au palmier, Et tes seins à des grappes. Je me dis: Je monterai sur le palmier, J'en saisirai les rameaux!* » (Cant 7:7-8) et cependant ce texte est considéré comme une très belle évocation de la vie spirituelle et de l'amour de Dieu et de son Eglise.

Dans la Nouvelle Alliance, se marier, c'est d'abord des époux qui s'aiment, à la différence de l'Ancien Testament où la stérilité entraînait le divorce. Ce changement est profond. Tout

à coup, les stériles, les couples sans enfants, sont de vrais mariés. L'enfant n'est pas indispensable au mariage, et la sexualité n'a pas pour seul motif que le désir d'enfant, mais aussi et surtout, le désir de l'autre dans son entièreté et dans son intégrité.

Une question se posera cependant aux premiers chrétiens. Est-ce que le célibat n'est pas mieux ? Saint Paul y répondra dans Corinthiens 7 en disant notamment qu'il vaut mieux un mariage à une sexualité désordonnée. Bref, le mariage est bon et l'Eglise ira jusqu'à rejeter du sacerdoce ceux qui s'y engagent par mépris du mariage.

Pour l'Eglise, l'amour prématuré ou immature est un mensonge, un prêt et non un don. Pour elle, ce don engage à tout. L'acte sexuel est authentique quand il est lié au don de l'amour. Ainsi, l'Eglise va faire de l'union sexuelle, une composante importante du mariage. Tant qu'il n'a pas débouché sur le don du corps, le mariage est ainsi dissoluble (on parlera de mariage « non consommé» cause d'annulation en temps de guerre pour les mariages « par procuration»). L'union relève du salut. La première union après la parole donnée est décisive. C'est l'union qui va attacher définitivement les époux. Dans un premier temps si l'homme et la femme ne peuvent s'unir sexuellement, elle refusera le mariage.

Du point de vue de l'Islam, les musulmans reconnaissent eux aussi et soutiennent les trois dimensions de la sexualité que sont l'amour, le plaisir et la procréation. Les relations sexuelles en dehors du mariage sont vues comme impures et condamnées. Les musulmans estiment aussi que l'on ne peut parler de sexualité sans aborder la circoncision, les soins des organes génitaux, la puberté, les menstruations, toutes choses qui font partie de la sexualité. L'acte sexuel doit être gouverné par l'amour et procurer du plaisir, que sa réalisation ait ou non pour motivation le plaisir ou la procréation.

### **6.1.3. La Perception de la sexualité par l'institution scolaire et les organisations non gouvernementales**

L'école en tant que personne morale n'affiche pas un discours officiel en matière de sexualité et d'éducation sexuelle. Les enseignants interviewés ainsi que les responsables s'alignent en générale sur la position des parents, étant pour la plupart parents eux-mêmes. En ce qui concerne les organisations non gouvernementales, la sexualité est perçue comme faisant intégralement partie de la vie d'un individu et influençant même sa personnalité. Cette propriété du vivant peut être refusée, rejetée ou acceptée, mais elle demeure une dimension importante de la vie de l'Homme. C'est un processus qui débute dès la naissance et se termine par le décès. Chaque personne passe durant sa vie par des événements phares qui soulignent la sexualité: la puberté, le choix du partenaire, la naissance, la ménopause... La sexualité comporte plusieurs aspects : l'activité sexuelle, la gestion de la menstruation chez la femme ou la fille etc. Elle a plusieurs finalités dont notamment la procréation, le plaisir, le profit pécuniaire etc. Depuis la nuit des temps, ces différentes dimensions ont toujours existé. Seulement, elles ne s'exprimaient pas de la même façon d'une époque à une autre. Dans les anciennes sociétés, et même un peu encore aujourd'hui dans certains milieux, la sexualité était entourée de tabou et était pratiquement l'objet de mythe. Une telle vision de sexualité comporterait beaucoup de dangers dans le contexte actuel d'où l'impérieuse nécessité de faire tomber le mythe.

Aujourd'hui, certaines personnes pratiquent la sexualité pour de l'argent, d'autres pour le plaisir, d'autres encore par amour. Ce sont des choix de vie qu'on n'a pas le droit d'empêcher au risque d'empiéter sur la liberté de l'individu. Et le contexte est tel qu'on ne peut pas contrôler l'activité sexuelle des jeunes. Quand ils sortent de la maison, Dieu seul peut savoir ce qui se passe avant leur retour. Les adultes, notamment les parents, mais également les organisations para non étatiques ont alors la responsabilité d'orienter ces

jeunes vers les meilleurs choix. Il ne s'agit plus de se cramponner au discours religieux de chasteté, abstinence, mariage etc. qui relèverait de nos jours de la démagogie, mais plutôt d'apprendre aux jeunes à percevoir les risques et à les éviter au maximum.

La finalité de la sexualité selon les ONG n'est pas la procréation. Ce serait une erreur de ne voir la sexualité qu'à travers la procréation. Pour illustrer ce point de vue, les ONG attestent qu'historiquement dans l'ancienne société savaloise, la procréation était quelque chose d'extrêmement important, mais que la sexualité n'était pas pour autant confinée à la procréation. La preuve, ce n'est pas lorsque les parents avaient envie ou sentaient le besoin d'avoir un enfant qu'ils faisaient l'amour. Il n'est donc pas fondé de dire que la sexualité n'avait pour seule finalité que la procréation.

Certaines normes, certaines pratiques soumises aujourd'hui à l'analyse laissent à penser qu'il y avait dans certaines sociétés, une volonté manifeste de réduire la sexualité féminine à la procréation. C'est le cas des sociétés où l'excision de la fille faisait office de loi. On peut dire là que la sexualité-procréation exclusive n'était qu'une contrainte qui relevait de l'ordre patriarcal arbitrairement établi. L'homme dans sa logique de domination sur le sexe jugé faible se donne le droit de jouir de son sexe, mais déniait ce droit à la femme en guise de marquage de sa suprématie. La femme, même si elle le voulait, n'avait pas le droit de réclamer le plaisir. Son devoir était seulement d'en procurer à son époux. Aussi, n'avait-elle pas le courage de dire : *"je n'ai pas joui ou je ne ressens rien"*.

Certes, la société béninoise d'un point de vue général n'était pas réputée dans la pratique de l'excision, mais l'influence de quelques unes de ces pratiques étiquetées continue de peser sur les femmes, notamment dans les milieux ruraux. A Savalou, il y a certaines femmes qui en cinq, dix ans et plus de vie de couple n'ont jamais connu le plaisir sexuel, mais elles n'ont jamais eu le courage d'en parler avec leur conjoint. Dans les milieux urbains, ce genre de situation donne lieu à deux conséquences possibles. Soit la femme

mariée se livre à l'adultère (et c'est le cas le plus fréquent certainement) pour contourner la frustration de la sexualité non épanouissante à laquelle elle semble contrainte, soit elle demande conseils à des spécialistes.

Ceux-ci le plus souvent initient une sorte de médiation entre les deux conjoints. Mais en général, selon les ONG, la femme qui a recours au spécialiste cherche à solutionner son problème à l'insu du conjoint, par peur de la réaction que ce dernier pourrait avoir, une fois mis au courant du problème. C'est pourquoi, même si elles ne l'avouent pas, beaucoup de femmes en milieu urbain selon les ONG, pratiquent la masturbation. Refusant l'adultère du fait de la croyance traditionnelle en l'éventualité de châtiments venant des esprits, elles le font soit dans la douche ou dans la chambre en l'absence du conjoint et des enfants, soit au bureau, seule ou avec une collègue. Ainsi, la masturbation serait une façon normale parmi tant d'autres pour contourner des pesanteurs sociales trop écrasantes en matière de sexualité, surtout en ce qui concerne la femme.

En guise de synthèse, on peut dire que dans la Commune de Savalou, les différents acteurs sociaux ont leur manière propre à eux de définir la sexualité. Des jeunes aux parents, des parents aux religieux, des personnes instruites aux analphabètes, des ONG aux chercheurs, chaque acteur a son idée sur la sexualité. Mais d'un point de vue global, la sexualité s'entend comme l'ensemble des caractères et comportements relatifs à un individu, un groupe d'individus, une catégorie ou couche sociale donnée, en rapport avec leur sexe, la conception qu'ils en ont, l'usage qu'ils en font et le profit qu'ils en tirent. En général, trois aspects majeurs apparaissent dans la sexualité : le plaisir, l'amour et la procréation.

En fonction de sa personnalité et de son histoire personnelle, chaque être humain recherche un ou plusieurs de ces aspects. Et cela peut varier tout au long de la vie. Chez les jeunes, le troisième aspect n'est pas souvent à l'ordre du jour, il est même redouté. Quant aux deux premiers, ils sont souvent mélangés. De leur côté, les parents, en fonction de leur âge, leur niveau d'instruction et leur milieu social penchent plus ou moins pour l'un des trois

aspects. Toutefois, le plaisir n'emporte pas prioritairement la faveur de leurs opinions. La position des parents traduit de façon plus ou moins atténuée celle de la religion. En effet, les doctrines chrétienne, islamique, et les religions endogènes ont leur opinion particulière sur la question de la sexualité. Celle-ci est liée à leur croyance. Enfin les organisations non gouvernementales de leur côté, privilégient tous les aspects de la sexualité et mettent l'accent sur la notion du libre choix de chaque individu. Elles prônent la liberté sexuelle et invitent à accompagner cette liberté afin qu'elle n'induisse pas des risques.

## **6.2. De l'organisation sociale et des réalités du contexte environnemental**

### **6.2.1. De l'état des institutions sociales en charge de la question de l'éducation**

Parlant de l'état des institutions sociales, c'est aborder la question de la famille à Savalou, mais aussi la problématique de la crédibilité et de l'influence des institutions religieuses, de l'état et des organisations non étatiques.

Au niveau de la famille, on constate que, la polygamie a toujours cours. L'autorité paternelle indispensable dans l'éducation des enfants est ainsi éparpillée. Des 151 parents enquêtés, 97 sont des foyers constitués, soit 64,23% contre 35,76% de monoparentaux pour diverses raisons (divorce, veuvage, autres raisons). 55,67% des foyers constitués sont monogames contre 44,32% de polygames. La grande majorité des foyers, soit 70% se retrouvent pour revenu mensuel dans la fourchette de ]45.000 CFA...110.000 CFA]. 59% des foyers dont le salaire mensuel se retrouve dans cette fourchette sont polygames avec au minimum, deux enfants.

Au niveau des foyers monogames, 82% ayant au moins un enfant sont des couples mobiles. C'est-à-dire que l'homme et la femme travaillent. Ils sortent tôt de la maison et reviennent à des heures irrégulières, souvent tardivement. D'une façon générale, moins de 52% des parents enquêtés vivent d'une activité rurale contre plus de 46% qui vivent d'activités bureaucratiques, de commerce ou d'affaires diverses impliquant de fréquents voyages pour l'un des deux parents ou les deux parfois.

Pour récapituler, on retient qu'une forte proportion de jeunes interrogés proviennent de foyers polygames. Pour la majorité des enfants, les revenus des parents sont relativement faibles. Un grand nombre de parents n'exercent pas une activité agricole. La plupart des monogames sont aussi ceux qui disposent des revenus les plus élevés. Cependant, du fait des activités exercées, ils ne peuvent que consacrer peu de temps à l'éducation de leurs enfants.

Au niveau des institutions religieuses (toutes religions confondues), des scandales de divers ordres créent de plus en plus un problème de crédibilité si bien que l'influence des religions, notamment sur les jeunes s'affaiblit. Entre autres scandales, certains informateurs ont mentionné sans toutefois citer de noms, des cas de viols, de détournement de femmes mariées et de jeunes adeptes par certains dignitaires de cultes traditionnels. Il y a aussi des cas de dignitaires ou d'adeptes arrêtés pour vols, agression et autres crimes pénaux. En ce qui concerne les autres religions, notamment, la religion chrétienne, les scandales auxquels elles doivent faire face au plan mondial ont des répercussions jusqu'au niveau local.

En effet l'Eglise est entachée par une série d'affaires d'abus sexuels dans de nombreux pays. On peut citer au plan mondial quelques exemples qui ont défrayé la chronique. L'Allemagne a été le théâtre d'une série d'accusations de pédophilie. Dans 19 des 27 diocèses catholiques, des méfaits commis dans les années 1970-80 dans des écoles et internats religieux ont été dénoncés. Aux Pays-Bas, 350 "plaintes" ont été déposées par des personnes affirmant avoir été victimes d'abus sexuels par des membres du clergé dans les années 50, 60 et 70. En Autriche, des cas d'abus sexuel présumés dans deux institutions religieuses au cours des années 1970 et 1980, ont fait les gros titres de la presse. En Irlande, après neuf ans d'enquête, un rapport a révélé des agressions sexuelles commis sur une partie des enfants scolarisés dans des établissements catholiques pendant des

décennies. Il y aurait 14 500 victimes. Aux Etats-Unis, l'Eglise a dû payer des dizaines de millions de dollars pour indemniser les victimes ou éviter des poursuites judiciaires. La France ne serait pas à l'abri. La Conférence épiscopale avait reconnu en novembre 2000 certains faits. Des associations de victime ont engagé une bataille juridique pour établir la vérité. En Irlande, une commission a enquêté plusieurs années sur des crimes sexuels couverts par des responsables de l'archevêché de Dublin. Certains s'interrogent sur la responsabilité de l'Eglise qui a gardé le silence pendant des décennies sur ces affaires. A-t-elle couvert ces scandales? La culture du silence a été l'apanage de l'Eglise pendant des siècles. Ainsi, malgré leur grande connaissance du domaine, l'Eglise n'a plus le courage de s'exprimer fondamentalement, sa crédibilité ayant été écorchée par ces différents scandales sexuels.

En ce qui concerne l'Etat, on ne note pas à son niveau des initiatives précises et spécifiques en matière d'éducation sexuelle, en dehors de la politique générale de lutte contre le SIDA. On semble d'ailleurs réduire exclusivement à ce niveau, l'éducation sexuelle à la lutte contre le SIDA. C'est aussi le cas des ONG, qui, sous le couvert de la lutte contre le VIH-SIDA encouragent directement ou indirectement le libertinage sexuel. L'état des institutions sociales à Savalou laisse penser à la notion de désorganisation sociale développée par les théories fonctionnalistes pour expliquer certains phénomènes sociaux.

### **6.2.2. Du contexte environnemental**

De l'avis des personnes âgées interrogées dans le cadre de l'enquête, et par l'observation participante de l'environnement savalois actuel, on se rend compte que la sexualité s'étale au grand jour, au point de faire partie de "l'univers visuel et mental" des savalois pour reprendre le terme de Diakité, (1979). En effet, tout se passe aujourd'hui comme si l'on tombait dans un autre excès, après celui du sexe-mythe. Le cinéma, la télévision, la presse, les magazines, tous utilisent la sexualité sur une grande échelle comme le meilleur procédé pour faire vendre l'information et n'importe quelle marchandise. C'est en sexualisant un

produit quelconque, en l'associant à une image féminine appétissante, qu'on l'impose à un vaste public.

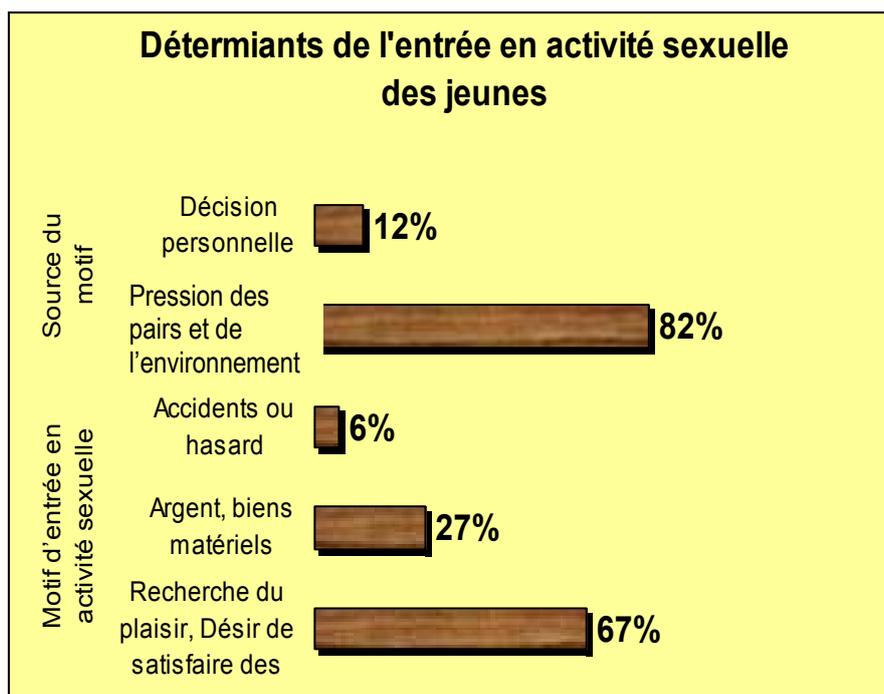
La mode met en valeur les formes du corps masculines, mais surtout féminines. Par exemple, une robe produit son effet à la fois par ce qu'elle cache et par ce qu'elle moule autant que par ce qu'elle dévoile. Le pantalon, le short, le maillot de bain ont fini de nous habituer à ne plus rien attendre de mystérieux dans l'anatomie de la femme. Ainsi, la pudeur d'hier fait place à un étalage de la sexualité qui se manifeste également sur le plan des mœurs. On assiste donc à une sorte de libération de la sexualité par rapport à l'atmosphère de mystère qui l'imprégnait autrefois. Bien des éléments y ont contribué. Certains incriminent l'affaiblissement des structures familiales, le déclin de la morale religieuse, la mixité de l'école, de l'université, du lieu du travail etc. Voilà dans quelles conditions l'éducation sexuelle est appelée à se faire aujourd'hui.

Hier comme aujourd'hui, la finalité de l'éducation sexuelle demeure la même à Savalou, même si la conscience de cette finalité est plus vivace aujourd'hui que jamais. Il s'agit de préparer à un usage responsable du sexe et de prévenir les risques d'une sexualité contraire à la morale sociale. Mais on se trouve dans un contexte où on a de difficultés à savoir qu'elle est la morale sociale. Nous sommes comme pris dans un engrenage effréné de mouvements qui ne laissent même pas le temps de réfléchir à la morale. La rencontre de l'homme et de la femme désormais dégagée du contrôle communautaire se voit aussi démunie des sauvegardes naturelles dont elle était la rançon, prenant de ce fait la valeur d'une expérience nouvelle et toujours hasardeuse. Diakité (op.cit) estime que la famille de naguère, liée aux traditions patriarcales, fortement hiérarchisée dans l'autorité de l'aïeul, enracinée au sol par la fidélité au bien héréditaire, a disparu pour faire place au couple instable, mobile, symbole de la précarité qui affecte toutes les institutions de notre temps. De parental, le lien est devenu conjugal.

## CHAPITRE 7 : DE L'ACTIVITÉ SEXUELLE DES JEUNES

Ce chapitre aborde les motivations de l'entrée en activité sexuelle des jeunes, quelques pratiques sexuelles et les problèmes résultant de la sexualité des jeunes à Savalou.

### 7.1. L'entrée en activité sexuelle



Graphique N°2 : Présentation des déterminants de l'entrée en activité sexuelle des jeunes

Source : Données de terrain.

Selon la répartition, il y a différentes raisons pour lesquelles les jeunes se laissent entraîner dans les activités sexuelles. En s'appuyant sur les réponses des jeunes mêmes à ces questions, on peut dire que la plus importante de ces raisons est sans doute le désir de satisfaire à des pulsions qui naissent et qui sont entretenues (67% des jeunes). A ce propos un professeur de SVT nous montre un message (SMS) reçu d'une élève fille qui dit ceci : « *Monsieur, vous me plaisez, j'ai envie de faire des expériences sexuelles particulières avec vous. Rassurez-vous, je ne veux pas de points ni d'épreuves. Je veux*

*juste me retrouver dans vos bras. S'il vous plaît décrochez mes appels ; je serai très discrète. N'ayez pas peur, je ne vais pas me coller à vous. Je sais que vous avez votre famille. J'attends votre réaction. Merci »*

Ce message illustre très bien que c'est la recherche du plaisir qui constitue le premier motif d'activités sexuelles.

Ces pulsions résultent le plus souvent de la pression de la fréquentation, la justification la plus courante étant : «Tout le monde le fait» (82% des jeunes ayant connu leur première expérience sexuelle). En dehors d'une frange négligeable (6%) qui ont connu l'expérience sexuelle par accident ou par hasard (viol, abus, masturbation non préméditée comme par exemple une jouissance qui survient au cours d'un exercice de vélo ou pendant un jeu entre camarades etc.), la grande majorité des jeunes de l'échantillon d'étude ayant connu l'expérience sexuelle, ont affirmé que la principale motivation est le plaisir sexuel (67%). Même si par la suite d'autres motivations ont été découvertes (l'argent notamment), le fantasme du plaisir a été presque toujours en amont de l'entrée en activité sexuelle des jeunes. L'argent, le bien matériel en général ne prend d'importance que plus tard et seulement pour quelques uns seulement des jeunes, notamment les filles (27%).

Mais paradoxalement, pour la majorité des filles ayant connu l'expérience sexuelle, le garçon avec qui elles ont fait leur première expérience n'est ni le plus mal habillé, ni le plus paresseux, encore moins le plus démuné financièrement. Dans la plupart des cas, il s'agit de garçons à qui les parents donnent assez d'argent, et qui le plus souvent sont en mesure d'acheter à manger pendant la récréation et d'inviter un ou deux autres camarades à partager sa nourriture. Parfois, l'entrée en activité sexuelle est due au manque d'alternative pour détourner leur énergie sexuelle interne. Le détachement de la maison mène vers l'attachement à ailleurs. La pression sexuelle sur un jeune est pesante : à l'école, avec les amis, Internet et la télévision. Il y a aussi selon les jeunes, certaines musiques, certaines

danses qui les excitent et leur donne envie d'aller au sexe. Il faut reconnaître effectivement que certaines chansons ont des messages clairs et cachés, érotiques et incitatifs.

Même si la télévision, Internet et la musique constituent une source importante susceptible d'exercer une influence nocive sur les jeunes, les pairs restent la principale source d'information de ces derniers. C'est en définitive ce qu'ils reçoivent de leurs camarades ou de l'école en général qui détermine leur décision à entrer en activité sexuelle. Mais il faut souligner aussi que la manière de dispenser le cours sur la reproduction peut pousser certains jeunes à entrer précocement en activité sexuelle. Le dialogue suivant illustre bien cet état de chose :

Encadré N°4 : Raison de l'entrée en activité sexuelle

*Enquêteur : "Tu as quel âge ?"*

*Jeune (fille) : "18 ans"*

*Enquêteur : "As tu un ami avec qui tu t'entends bien ?"*

*Jeune fille : "Vous voulez dire un copain ?" sourire*

*Enquêteur : "Oui"*

*Jeune fille : "J'ai mon petit ami"*

*En : "Et tu vas souvent chez lui ?"*

*J-F : "Pas trop souvent, mais de temps en temps"*

*En : "Tu entres dans sa chambre souvent ?"*

*J-F : "Il n'as pas sa chambre propre, il habite avec son frère, mais il arrive qu'on se voit chez lui. Des fois son frère est là, des fois non"*

*En : "Et tu n'as pas peur de te retrouver seule avec lui ?"*

*J-F : "Au début, oui"*

*En : "Pourquoi ?"*

*J-F : "Rires..., je n'avais jamais connu un homme avant...."*

*En : "Mais si tu avais peur, pourquoi tu allais quand même chez lui ?"*

*J-F : " Rires... Enfin...je voulais expérimenter tout ce que le prof de biologie disait. Vous savez, tout le monde était excité"*

*En : "Quel prof de biologie ?"*

*J-F : "Le nôtre. Lorsqu'on faisait la reproduction, il parlait de pénétration, d'orgasme, d'éjaculation, de sperme, du mouvement des vagues et tout; il a parlé du grand bonheur qui découle du rapport sexuel ; c'était très excitant. Et puis arrivé à la maison, on n'arrive pas à dormir. Et puis mon petit ami était de plus en plus proche. On voulait en fait la même chose, mais on avait peur. Après, bon...on l'a fait quand même."*

*En : "Vous avez fait quoi ?"*

*J-F : "Rires..., qu'est-ce qu'un homme et une femme font ? on a fait l'amour"*

*En : "Et cela s'est passé depuis quand ?"*

*J-F : "Il y a 3 ans. J'étais en 3è."*

*Jeune fille de 18 ans*

La jeune fille interviewée a clairement affirmé que c'est la manière dont son professeur de biologie a délivré le cours sur la reproduction qui l'a incitée à expérimenter le sexe pour la première fois. On peut donc dire à la suite de Lagrange (1997) que le premier rapport génital fonctionne comme une norme d'accomplissement qui, à travers des pressions et des encouragements diffus, laisse peu d'autonomie aux adolescents.

On peut affirmer en définitive que l'école est également une source de pression sexuelle sur les jeunes. En dehors de l'influence des pairs, il y a que les écoles ne sont pas uniquement des lieux d'enseignement. Ce sont également des lieux de vie où sont organisées des activités extrascolaires (concerts, fêtes, journées culturelles, bals de fin d'année etc.). Ces genres d'événements qui favorisent la promiscuité sont en général des

occasions idéales pour les jeunes d'expérimenter les informations reçues des copains, des images vues à la télévision, sur Internet, et des informations reçues d'un enseignant. Cette situation induit inévitablement la précocité de l'entrée en activité sexuelle des jeunes.

L'âge moyen du premier rapport sexuel au niveau des jeunes de notre échantillon d'enquête est de 14 ans pour les filles et 16 ans pour les garçons, ce qui confirme une certaine précocité de l'entrée en activité sexuelle.

Une frange non négligeable, soit 12% des filles de l'échantillon déclare n'avoir jamais expérimenté le sexe. Certaines des plus âgées d'entre elles (18 ans) justifient leur inexpérience sexuelle par le fait qu'elles auraient des difficultés à faire une rencontre, à cause du contexte de banalisation de l'acte sexuel. En effet, la société véhicule l'image d'une sexualité utilisée comme un objet de consommation. Cela entraîne pour certaines filles le refus d'être un objet sexuel et d'entrer dans cette logique marchande.

Parmi les adolescents et les jeunes ayant au moins une fois fait l'expérience sexuelle, 26% estiment que s'il y avait une forte pression et des contraintes suffisantes à l'expérimentation du sexe, ils auraient pu ne pas faire cette expérience. Ce qui laisse penser que nos mœurs sont permissives, que cette permissivité ainsi que l'attitude sociale de plus en plus libéralisée mènent les jeunes vers l'expérience sexuelle précoce. Notre société matérialiste et laïque marginaliserait l'approche morale de la vie humaine. Il est impressionnant que seulement 3% des jeunes (entre 16 et 19 ans) de notre échantillon d'enquête pensent qu'une relation charnelle devrait être réservée au mariage et près de la moitié admettent que leur première expérience a eu lieu avant l'âge de 16 ans.

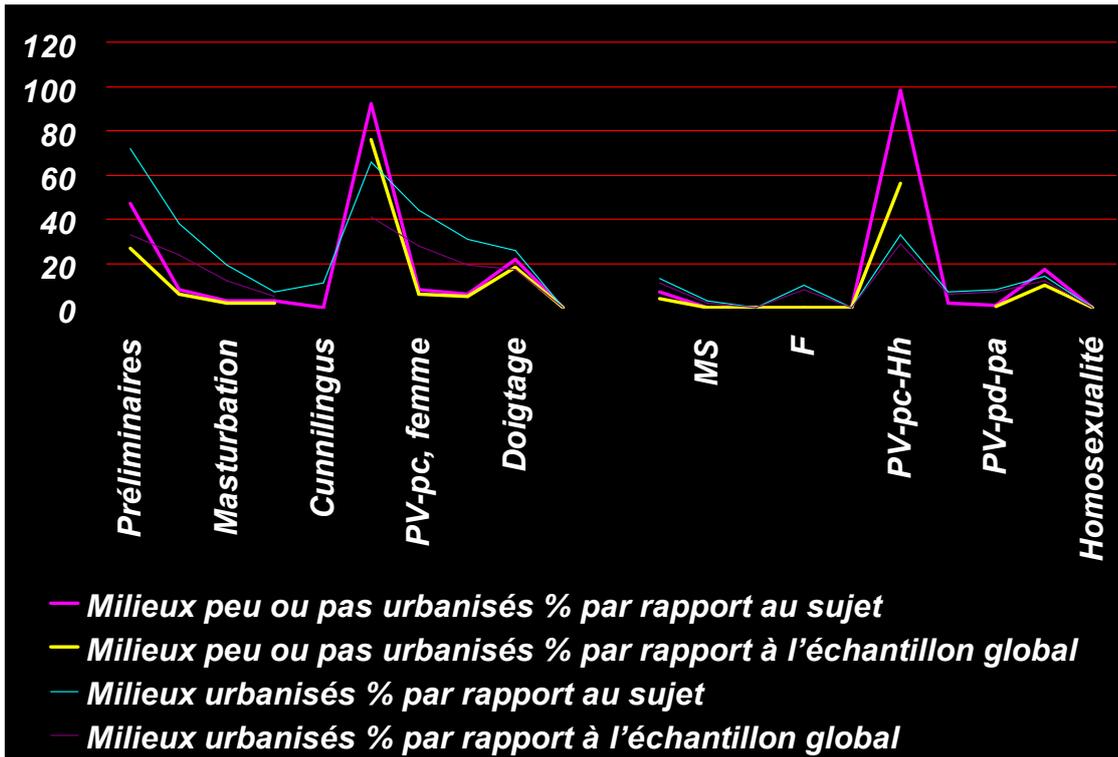
La sexualité est un sujet beaucoup moins tabou de nos jours. Les jeunes sont plus enclins à en parler. Le monde de la publicité et du divertissement semble assurément fonctionner selon le mot d'ordre que la sexualité fait vendre, surtout aux jeunes, qu'il s'agisse de vêtements ou de musique. Et on peut trouver de tout sur Internet. Cela explique-t-il

l'activisme sexuel actuel des jeunes ? La quasi-totalité des parents interviewés assurent que cet activisme est la conséquence de l'affichage sans complexe aujourd'hui de la sexualité. Cependant, de notre point de vue, aucune étude antérieure ne permet d'affirmer que les jeunes d'aujourd'hui sont plus actifs sexuellement que ceux d'hier. Par ailleurs, une analyse de l'activité sexuelle des jeunes en rapport avec les spécificités des parents à Savalou révèle que, les jeunes ayant une mauvaise relation avec leurs parents, ceux dont les parents sont entrés en activité sexuelle précocement, sont ceux qui sont majoritaires parmi les jeunes de l'échantillon ayant déjà eu plus d'une fois des rapports sexuels complets hétérosexuels (64% de jeunes sexuellement actifs). Au même moment, la majorité des jeunes n'ayant encore jamais eu des rapports sexuels (86%) sont des jeunes ayant de bonne relation avec les parents, et dont les parents, pour la plupart, n'ont eu leur première expérience sexuelle qu'après 18 ans.

En outre, les relations sexuelles précoces sont observées chez les adolescentes et les adolescents également, provenant d'un ménage à faible revenu comparativement à celles et ceux appartenant à un milieu de revenu supérieur.

## **7.2. Les pratiques sexuelles chez les jeunes à Savalou**

Les pratiques sexuelles varient fondamentalement en fonction du niveau d'instruction. Mais le milieu social n'est pas sans influence sur ces pratiques. A partir de l'étude, différentes pratiques sexuelles ont été inventoriées. Elles ont été classées en fonction des niveaux d'instruction et du milieu social. Le graphique suivant présente en détails la situation.



Source: Gbaguidi A. 2011

**Graphique N°3** : présentation des pratiques sexuelles des jeunes interrogés

Ce graphique a été reconfiguré en tableau plus simple et se présente de la manière suivante :

**Tableau XII** : Présentation des données sources du graphique N°3

Milieu social Pratiques sexuelles Versus Niveau d'instruction et milieu social		Milieux peu ou pas urbanisés		Milieux urbanisés	
		% par rapport au sujet	% par rapport à l'échantillon global	% par rapport au sujet	% par rapport à l'échantillon global
Préliminaires	Jeunes instruits	47	27	72	33
Masturbation solitaire		8	6	38	24
Masturbation à deux (garçon et fille) – MD		3	2	19	12
Fellation (F)		3	2	7	5
Cunnilingus (Cu)		00		11	
Pénétration vaginale (PV), position couchée (pc), homme en haut (Hh)		92	76	66	41
PV-pc, femme en haut ((Fh)		8	6	44	28
PV, position debout (pd), pénétration par l'arrière (pa)		6	5	31	19
Doigtage		22	18	26	17
Homosexualité		00	00	00	00
Préliminaires	Analphabètes	7	4	13	11
MS		00	00	3	2
MD		00	00	00	00
F		00	00	10	8
Cu		00	00	00	00
PV-pc-Hh		98	56	33	29
PV-pc-Fh		2		7	6
PV-pd-pa		1	0,57	8	7
D		17	10	14	12
Homosexualité		00	00	00	00

Source : Données de terrain

A la lecture du tableau, on constate qu'en dehors de la pénétration vaginale, position couchée que la plupart des enquêtés ayant déjà expérimenté au moins une fois le sexe s'accordent à reconnaître comme étant la pratique sexuelle normale, les jeunes ruraux en général et ceux analphabètes en particulier ignorent beaucoup de pratiques sexuelles pourtant très bien connues des jeunes de milieux urbanisés, notamment les élèves et étudiants. Les pratiques comme la fellation et le cunnilingus sont marginales dans le milieu rural. Les termes comme "Homosexualité", "lesbienne", "gay", etc. sont quasiment inconnus dans le milieu rural alors qu'en milieu urbain, on rencontre des jeunes ayant déjà, même si c'est par curiosité, expérimenté quelques unes de ces pratiques. C'est ainsi que des filles ont avoué avoir fait des caresses avec une camarade.

La conclusion qui se dégage de tous ces constats est que le milieu urbain, mais surtout l'institution scolaire favorise la découverte du sexe et prédispose les jeunes à un certain libertinage sexuel. En outre, on remarque que dans le milieu rural, que ce soit au niveau des jeunes comme celui des adultes, l'étape des préliminaires dans l'acte sexuel n'est pas vraiment privilégiée contrairement au comportement des habitants de milieu urbain qui accordent une certaine importance à cette étape.

### **7.3. Les problèmes résultant de la sexualité des jeunes à Savalou**

Selon les ONG, les relations sexuelles entre jeunes sont, non seulement fréquentes mais considérées comme chose normale. Les jeunes sans expérience sexuelle passent aux yeux de leurs camarades pour des personnes attardées. Cette sexualité précoce des jeunes a beaucoup de conséquences.

En effet, on sait que la sexualité ne concerne pas seulement le corps, mais toutes les dimensions du psychisme. Il n'existe pas une seule activité sexuelle, même purement mentale, qui n'influence durablement notre affectivité, notre aptitude à aimer. Toute expérience sexuelle est mémorisée dans le subconscient et crée une empreinte

émotionnelle et mentale. Lorsque la sexualité est vécue dans le cadre d'un amour véritable, fondé sur l'engagement total de la personne, cette mémoire rapproche les partenaires. Par contre, lorsque la sexualité est vécue avec des motivations égoïstes, infantiles, elle a tendance à figer le développement de la personne. En outre, une santé sexuelle et reproductive déficiente alourdit considérablement le fardeau de la maladie parmi les jeunes. Garantir la santé sexuelle et reproductive des jeunes a des effets bénéfiques sur le plan social et économique : les grossesses non désirées et les avortements dans des conditions à risque pèsent en effet lourdement sur les familles et les communautés comme sur les maigres ressources publiques, alors qu'il existe des moyens de les éviter et de les réduire. En dehors de la communauté, les conséquences de l'activité sexuelle précoce sont désastreuses aussi bien pour la fille que pour le garçon.

### **7.3.1. Analyse des conséquences chez la jeune fille**

Pour la jeune fille, les conséquences résultant de la sexualité précoce sont d'autant plus importantes que la sexualité intervient dans un contexte où d'une part, il y a allongement de l'intervalle entre l'âge où la fille acquiert sa maturité physiologique et celui où la scolarisation lui permet une maturité sociologique.

Le risque de contracter une IST ou une grossesse non désirée est plus élevé chez les jeunes sexuellement actifs que chez ceux qui ne le sont pas. Selon (l'ONUSIDA, 2008), environ trois millions de jeunes contractent une IST chaque année, ce qui correspond à 25% des jeunes sexuellement actifs. De plus, ils représentent le quart de l'ensemble des nouveaux cas d'IST par année.

Un grand nombre de jeunes filles ayant attrapé une grossesse choisissent souvent d'avorter de se faire avorter, et ce, dans la clandestinité. Ces jeunes filles qui choisissent l'avortement peuvent ressentir des émotions très intenses liées au deuil.

Dans les cas où les jeunes filles gardent la grossesse, faute de pouvoir avorter, leur parentalité précoce, ainsi que leur développement immature contribuent aux facteurs prédisposant leurs enfants à des troubles de développement et à des problèmes sociaux. Tout d'abord, lorsque les familles des jeunes filles enceintes manifestent de la réticence face à la grossesse, les soins prénataux s'avèrent souvent inadéquats, augmentant ainsi les risques de troubles de santé pour l'enfant et le besoin d'hospitalisations fréquentes durant l'enfance. Ensuite, le fait que les jeunes filles soient souvent immatures et centrées sur elles-mêmes les empêche d'être sensibles aux besoins développementaux de leur enfant. Par ailleurs, de nombreux enfants de parents adolescents montrent de faibles habiletés cognitives, des difficultés scolaires et des troubles de comportement. Ils sont également plus enclins à développer des difficultés d'adaptation et à démontrer de faibles habiletés sociales.

La grossesse et l'accouchement pendant l'adolescence comportent d'énormes risques. Les adolescentes de 15 à 19 ans risquent deux fois plus de mourir en donnant naissance à un enfant que les femmes de plus de 20 ans, et le risque est cinq fois plus élevé pour les adolescentes de moins de 15 ans (OMS, 2010) . Etant donné les risques liés aux naissances précoces, on peut s'inquiéter des taux de fécondité parmi les adolescentes dans de nombreux pays; en fait, chaque année, environ 11 % des naissances - soit au total 15 millions - concernent des adolescentes (OMS, op.cit). A la suite directe de la fréquence des grossesses précoces, les complications de la grossesse sont la principale cause de décès parmi les adolescentes de 15 à 19 ans dans le monde.

En effet, l'organisme des adolescents est rarement assez développé pour mener une grossesse à terme dans de bonnes conditions de sécurité. Elles sont particulièrement exposées au risque de pré-éclampsie et de dystocie liée à une disproportion céphalo-pelvienne. La croissance osseuse chez la femme ne s'achève que vers 18 ans et le canal

d'expulsion n'arrive à maturité que vers l'âge de 20 à 21 ans - même si l'âge varie sensiblement d'une femme à l'autre et d'une population à l'autre en fonction du niveau nutritionnel. L'immaturité physique accroît le risque de dystocie, qui peut entraîner un décès maternel, ainsi que de complications très graves comme les fistules obstétricales. En Afrique et en Asie, des études montrent que les adolescentes risquent beaucoup plus que les femmes plus âgées de souffrir de ce problème. Au Niger, par exemple, 80 % des cas de fistule concernaient des adolescentes de 15 à 19 ans.(OMS, op.cit).

Pour la plupart de ces jeunes filles, les risques de l'enfantement ne s'arrêtent pas à l'accouchement. Par rapport à une fille qui attend d'avoir au moins 20 ans pour fonder une famille, la femme qui a son premier enfant avant 20 ans court plus de risques :

- d'obtenir moins d'éducation ;
- d'avoir moins de possibilités d'emploi et un moindre revenu ;
- d'être divorcée ou séparée de son partenaire ;
- de vivre dans la pauvreté.

Une grossesse précoce compromet en effet l'aptitude de la femme à subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants. La nécessité de s'occuper d'un jeune enfant et le manque d'instruction limitent souvent l'accès à un emploi rémunéré.

Dans la société savaloise actuelle, on jette souvent l'opprobre sur les jeunes célibataires qui ont des enfants et on estime que leurs souffrances affectives et économiques sont méritées. C'est pourquoi, de nombreuses familles préfèrent marier leurs filles alors qu'elles sont encore jeunes, pour éviter le risque de les voir tomber enceintes avant le mariage. Savalou est une société où le divorce est quasiment anti-social. Les jeunes filles qui sont obligées de se marier parce qu'elles sont enceintes peuvent s'attendre à subir des sévices ou à n'avoir guère d'influence, sans qu'elles puissent faire grande chose pour changer leur situation. Si une jeune fille tombe enceinte avant le mariage, elle peut être chassée de chez elle ou

renvoyée par ses parents. Quand elle ne peut pas supporter la perspective de sanctions sociales et familiales, elle peut s'enfuir ou avorter, ou quelque fois même, se suicider.

Les mères adolescentes doivent fréquemment faire face aux conséquences suivantes : isolement social, habitudes de vie déficientes, sous-scolarisation, mauvais traitements, stress et dépression (Loignon, 1996) . Dans le même sens, des études menées au Canada et aux États-Unis ont démontré que les jeunes mères courent plus de risques d'abandonner l'école ou d'atteindre un niveau de scolarisation moins élevé et, par conséquent, de plafonner professionnellement ou de rater des occasions d'emploi, autant de facteurs qui favorisent le recours aux prestations d'assistance-emploi (Tipper, 1997). Bien que certaines adolescentes puissent bénéficier du soutien de leur famille et de leurs proches, le tableau n'est pas particulièrement réjouissant.

Les jeunes qui connaissent une sexualité précoce ont en général une scolarité plus courte que celles qui attendent d'avoir 20 ans ou plus pour devenir mères. Les élèves ou étudiants qui tombent enceintes à Savalou reviennent rarement à l'école, qu'elles soient mariées ou non. Cette situation s'apparente quelque peu à celle du Kenya où près de 10.000 élèves et étudiantes sont obligées d'abandonner chaque année leurs études parce qu'elles sont enceintes. Dans ce pays et ailleurs, les écoles expulsent d'habitude les jeunes filles qui tombent enceintes. Beaucoup de jeunes femmes risquent un avortement dangereux pour éviter d'avoir à abandonner leurs études.

En raison de l'évolution économique et sociale qui marque le monde en développement, une maternité et une paternité précoces entraînent souvent des conséquences économiques plus profondes et plus durables qu'autrefois. De plus en plus, les jeunes filles, tout comme les jeunes garçons, constatent qu'ils ont besoin d'emplois rémunérés et que, pour obtenir ces emplois, une éducation est nécessaire. Quand les jeunes femmes n'ont guère de possibilités d'avancement économique, comme c'est le cas dans les zones rurales de

beaucoup de pays en développement, il se peut qu'un enfantement précoce ne fasse empirer les perspectives déjà médiocres qui leur étaient offertes. Cependant, la plupart des zones urbaines offrent à une jeune femme certaines possibilités d'emploi rémunéré, à condition qu'elle soit compétente. En de pareil cas, une habitante des villes qui a un enfant avant d'avoir 20 ans peut subir les mêmes handicaps économiques que son homologue des pays développés, en grande partie parce que son éducation s'est arrêtée prématurément.

Dans les rapports entre pauvreté et maternité précoce, les relations de cause à effet semblent jouer dans les deux sens . Les femmes les plus pauvres sont celles qui risquent le plus d'avoir des enfants quand elles sont jeunes et celles qui ont des enfants durant leur jeunesse sont également celles qui vont probablement rester pauvres. A l'extrême, un grand nombre de mères célibataires sont contraintes de vendre leur corps pour vivre et assurer l'existence de leurs bébés.

Le Bénin, comme la plupart des pays en développement, n'a pas de dispositions légales obligeant le père à aider financièrement la mère et l'enfant. Même quand l'aide est obligatoire, comme c'est le cas aux Etats-Unis, l'application de la loi peut être capricieuse ou sans effet. Dans certaines sociétés, les jeunes célibataires qui donnent naissance à un enfant reçoivent un soutien économique du père ou de sa famille, notamment quand il reconnaît officiellement la paternité. Ce soutien peut aider la jeune mère célibataire à ne pas sombrer dans la pauvreté. Cependant, ce soutien peut être irrégulier ou s'arrêter au bout de plusieurs années.

Des jeunes filles mères, victimes des conséquences de l'activité sexuelle précoce et dont le niveau de revenus des parents ne permet pas la poursuite de leurs encadrements, ont à leur charge des enfants à éduquer sans sources de revenus. Ainsi les risques d'exclusion pour leurs jeunes progénitures sont également inévitables.

### **7.3.2. Analyse des conséquences par rapport au garçon et coûts sociaux de la parentalité précoce**

La littérature existante sur la paternité adolescente trace aussi un portrait peu reluisant des jeunes pères. En effet, l'adolescent s'investit peu dans un nouveau rôle de père qui lui semble trop lourd (Remete, 1999). D'ailleurs, le jeune homme quittera souvent la mère de l'enfant pendant la grossesse ou dans les deux années qui suivent la naissance (Loignon, 1996).

Certaines adolescentes décident de garder l'enfant pour combler un déficit affectif et ne désirent pas la présence du père. Dans d'autres cas, le garçon doit faire face à l'hostilité de la famille de la jeune fille, même s'il désire s'investir auprès de l'enfant. À l'opposé, des jeunes hommes ne veulent pas s'investir et reconnaître leur rôle de géniteur (Loignon, op.cit.). Mais en dépit de la rareté de données et d'études sur la paternité, il semble que certains adolescents prennent leur rôle de père très sérieusement et qu'ils s'investissent pleinement dans leurs nouvelles responsabilités.

Même si une paternité précoce peut renforcer le standing social d'un jeune homme dans certaines sociétés, les garçons qui deviennent père à un jeune âge peuvent aussi perdre des occasions d'acquérir une éducation ou de progresser sur le plan économique. Ceux qui se marient peuvent abandonner l'école pour faire vivre leur nouvelle famille.

Un enfantement précoce impose des coûts à la société, notamment dans les cas où la famille n'assure pas la subsistance des jeunes parents et de leur enfant. Ces coûts, qui sont rarement chiffrés, correspondent à la perte de productivité des jeunes sous éduqués et appauvris qui ont un enfant trop rapidement, et notamment des mères célibataires. Dans la tradition savaloise comme dans la plupart des traditions béninoises, le jeunes garçon et la jeune fille, avant leur émancipation participent à l'économie familiale par leur productivité, notamment agricole. Une parentalité précoce détourne désormais l'attention de ces jeunes,

de leur famille. Ils ont désormais la charge de leur progéniture à laquelle doit être consacré désormais leur travail. Ainsi, l'économie familiale s'amenuise, au point où, quelques fois, la famille tombe dans la ruine, et la vieillesse des parents n'est pas assurée.

Les coûts sociaux de la parentalité précoce correspondent aussi aux dépenses assumées par les pouvoirs publics. Lorsqu'une grossesse d'adolescente doit subir une césarienne, c'est l'Etat qui endosse les frais. Aux Etats-Unis, les dépenses publiques de protection sociale occasionnées par les femmes qui ont leur premier enfant avant l'âge de 20 ans s'élèvent à 10 milliards de dollars par an<sup>4</sup>. Bien que les coûts de protection sociale puissent ne pas être aussi considérables dans la plupart des autres pays, les coûts des soins de santé fournis aux jeunes mères et à leurs enfants peuvent représenter une part considérable des dépenses de santé et de protection sociale.

#### **7.4. De la nécessité de l'éducation sexuelle**

Selon l'âge, la catégorie sociale, l'institution sociale d'appartenance et le milieu social des enquêtés, la conception de la sexualité met plus ou moins l'accent sur l'une ou l'autre des dimensions sur lesquelles l'unanimité semble se faire d'une façon générale. Il s'agit, entre autres de l'acte sexuel avec toutes ses implications, du sentiment, de la procréation, de la gestion des particularités propres au corps de la femme etc. Mais ce qui importe le plus c'est ce que pensent les jeunes, et qui résulte de ce qu'ils voient et de ce qu'ils entendent. Car ce qu'ils pensent, commandent leurs actes.

Or, de l'avis de la plupart des acteurs sociaux (parents, religieux, éducateurs, ONG, chercheurs etc.), les actes posés par les jeunes, leur entrée précoce en activité sexuelle, leurs pratiques sexuelles et leur insouciance représentent un véritable danger non

---

<sup>4</sup> Center for Communication Programs, The Johns Hopkins School of Public Health,

seulement pour leur présent, mais également leur futur au plan sanitaire, social, économique, moral, voire spirituel.

La sexualité peut et devrait enrichir profondément l'amour entre deux partenaires, mais livrée à elle-même, sans contrôle de l'intelligence comme c'est le cas avec les jeunes, elle s'avère souvent être la pire des violences.

La sexualité ne devient véritablement un acte d'amour, que lorsque l'individu a appris à aimer avant de s'engager dans des relations sexuelles. C'est pendant l'adolescence que l'on acquiert cette maturité du cœur par le contrôle de soi et les relations désintéressées. Lorsqu'elle est déchaînée trop tôt, la sexualité de l'adolescent, si valorisée actuellement, est essentiellement narcissique et non pas relationnelle. Comme le précise Joyeux (2009: 77) *"les relations sexuelles précoces ne sont en réalité que de la masturbation entre garçons et filles"*, puisque chacun cherche, surtout, son propre plaisir. Kepes (2003 : 86) écrit à ce sujet: *"Chez les adolescents et adolescentes, il y a un besoin profond d'affirmer la virilité ou la féminité et ils ne savent pas encore l'établir sur des bases d'amour. Enlevons le rapport à l'argent, le processus psychologique est le même que dans la prostitution: c'est l'affirmation de son pouvoir et de son identité au besoin sans amour, voire dans le mépris, même s'il y a ensuite remords et culpabilité."*

Il apparaît plus que nécessaire alors d'éduquer sexuellement les jeunes. A cet effet, un éducateur interviewé à Savalou déclare :

*« Il faut renforcer l'éducation sexuelle à Savalou car le sexe déborde trop. Il est très vivace et les filles sont de véritables prédateurs. De ma position, j'observe et j'entends beaucoup de choses. Je pense que je ne trahis aucun secret en affirmant que les activités sexuelles sont intensives dans les collèges de Savalou et que souvent des filles de 16 à 18 ans ont déjà à leur actif, 3 à 4 avortements clandestins ou assistés médicalement. Cela traduit quelque chose...» A. G.*

Aujourd'hui, très peu de jeunes reçoivent une préparation suffisante dans le domaine de la sexualité, ce qui les pousse précocement dans l'activité sexuelle avec toutes les conséquences que cela implique. Il faut choisir : soit laisser les jeunes tracer leur propre chemin à travers le nébuleux mélange de partialité, de désinformation et d'exploitation pure et simple auxquelles ils sont exposés par le biais des médias, de l'Internet, des pairs et de personnages sans scrupules, soit relever le défi en offrant une éducation sexuelle claire, soigneusement étayée, scientifiquement établie et fondée sur les valeurs universelles de respect de la morale et de droits humains. Comment l'éducation sexuelle est-elle pratiquée à Savalou d'hier à aujourd'hui ?

## **CHAPITRE 8 : PRATIQUE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE À SAVALOU**

La pulsion sexuelle ne peut se passer d'éducation. Lorsqu'elle n'est pas guidée, elle risque de se développer dans des comportements régressifs et obsessionnels. C'est à chacun d'acquérir à travers l'éducation, la maîtrise de sa sexualité pour en faire une dimension créatrice de sa personnalité. C'est aux parents et à la société d'aider les jeunes à faire cet apprentissage. Ce chapitre se penche sur la question de l'éducation sexuelle et tente d'analyser la portée de l'implication et du rôle des acteurs sociaux dans la prise en charge de cette éducation.

### **8.1. L'éducation sexuelle d'hier à aujourd'hui**

#### **8.1.1. La pratique de l'éducation sexuelle dans la société traditionnelle à Savalou**

Il s'agit ici de jeter un regard critique sur la manière dont l'éducation sexuelle se faisait à Savalou. Les faits présentés dans cette section proviennent essentiellement des témoignages de personnes âgées interrogées sur la question, mais aussi des analyses de chercheurs.

En dehors du fait que la nature même et le mode de vie (promiscuité) était une source d'éducation sexuelle, celle-ci était prioritairement du ressort des parents. La famille étant plus large que de nos jours, l'adolescent pudique pouvait aussi bien s'adresser à ses géniteurs qu'à un oncle ou une tante. En général, la jeune fille se retournait vers sa maman lorsqu'elle avait ses premières menstrues ou selon les circonstances, vers sa grand-mère, sa tante, et parfois vers une grande sœur déjà en couple.

On devait apprendre à la jeune fille qu'elle était devenue une femme capable de fonder un foyer. A ce titre, elle recevait des informations particulières sur la propreté intime, l'entretien de la maison, la gestion d'un foyer, les différents comportements à adopter vis-

à-vis de son mari. Un accent particulier était mis sur la toilette intime et les formes de séduction d'un mari.

Avant les premières menstrues, l'adolescente était exclue de ce qu'on appelait "les échanges entre grandes personnes" qui devait tourner autour de la sexualité. A partir des premières menstrues, on entourait "les échanges entre grandes personnes" de moins en moins de discrétion. On pouvait dire à une sœur ou à un frère plus jeune : « Allez jouer ! Nous voulons échanger entre grandes personnes. » Mais on tolérait désormais la présence de la jeune fille ayant déjà eu ses premières menstrues. Elle pouvait rester à laver sa vaisselle ou à faire la lessive, même s'il n'était nullement question de l'associer au débat. Les femmes pouvaient parler entre elles de leur mari, de leur nuit, de comment telle ou telle autre s'y était prise pour procurer abondamment du plaisir à son homme afin de le garder ou de faire craquer la coépouse. Tout ceci préparait psychologiquement la jeune fille. Cependant, il n'était pas question que les parents s'occupassent de son initiation sexuelle. Celle-ci était réservée à son mari.

Il importe de souligner que l'éducation sexuelle de la jeune fille ne commence pas à partir des premières menstrues, mais bien avant, dès les premiers âges de l'enfant. Elle était d'abord focalisée sur sa toilette intime, puis avec le temps, elle était élargie à la propreté du corps, du vagin, puis la propreté de la maison. Ainsi, quand elle était bébé, on arrosait son vagin par jets d'eau chaude en vue de l'éveiller progressivement à l'excitation sexuelle. Cette forme de toilette se poursuivait jusqu'à l'âge de trois ans ou plus. A cet âge, la fillette pouvait être lavée debout ou assise sur une pierre ou dans une bassine. Le bain comportait deux volets. On s'occupait d'abord du corps en général, puis on consacrait un soin particulier à laver le vagin. C'est à partir de là que l'enfant découvre le plaisir sexuel par ce jeu de masturbation qui ne disait pas son nom.

En définitive, on peut dire que l'éducation sexuelle au niveau de la fille était tout entière vouée à ce qu'elle devienne une bonne épouse et une bonne mère de famille. Les différences naturelles étaient continuellement martelées aux jeunes filles afin qu'elles ne soient pas trop brusquées ou étonnées lors de la rencontre avec l'homme. Même si la question de la santé de la fille était totalement ignorée, l'éducation sexuelle de la fille était tout de même perçue comme une préparation au mariage et à la vie de famille. Qu'en est-il alors du garçon ?

Au niveau des garçons, ce sont les rites d'initiation qui correspondaient à l'éducation sexuelle. Celle-ci était publique et régentée par la morale tribale. La circoncision occupait une place très importante dans ces rites. L'isolement et le regroupement des adolescents co-générationnaires devaient marquer l'indépendance de ceux-ci et leur notifier qu'ils allaient désormais prendre leur destin en main. La circoncision marquait le passage d'une catégorie sociale à une autre, celle des adolescents à celle des hommes avec tout ce que cela pouvait impliquer.

La présence de l'adolescent devenu jeune était désormais tolérée dans certains "échanges entre grandes personnes". Les aînés pouvaient parler de sexualité à côté de lui ; on l'incitait même carrément, et ce de façon indirecte à "aller à la chasse", son père et sa mère étant désormais en position d'attendre des petits fils ou filles. Cependant, aucune information particulière ne lui était donnée directement sur la sexualité. A travers ce qu'il entendait des aînés, et ce qu'il recevait des jeunes ayant déjà commencé l'activité sexuelle, il pouvait garder du sexe l'idée de plaisir, de procréation (qui confère un privilège social) et l'amour. Mais quant aux risques qui pourraient résulter de l'usage du sexe en termes de maladies ou autres, il n'en savait pas grand-chose, en dehors du fait qu'il savait qu'il n'avait pas le droit de chercher la femme de quelqu'un d'autre. La morale tribale s'y opposait et il pouvait être victime d'une vengeance mystique.

En définitive, telle qu'elle était pratiquée, l'éducation sexuelle apparaît à la fois comme une préparation physique, morale, psychologique et spirituelle à la pratique de la sexualité, et comme le fait d'informer les jeunes et de leur dire un certain nombre de vérités sur ce qu'il était possible de savoir sur la sexualité, selon leur âge, leur niveau de compréhension et de connaissance.

La rencontre de l'homme et de la femme était soumise au contrôle communautaire qui assurait sécurité et assurance. L'éducation sexuelle dans le contexte traditionnel était beaucoup plus focalisée sur les filles, un peu comme si le garçon était naturellement prédisposé à nager dans l'océan de la sexualité. Mais quel est le vrai visage de l'éducation sexuelle de nos jours ?

## **8.2. La prise en charge de l'éducation sexuelle à Savalou**

Avant de passer à l'analyse de la prise en charge de l'éducation sexuelle à Savalou, il importe de répreciser la mission que les défenseurs de la rupture avec le passé assignent à cette éducation. Ils prônent, et cela semble être admis officiellement à l'échelle de toute notre société contemporaine, que la finalité de l'éducation sexuelle est d'amener les jeunes à retarder le moment de leur premier rapport ou, s'ils sont déjà sexuellement actifs, à éviter les comportements à risque, à recourir à la contraception.

La Communauté Internationale inscrit désormais en principe le droit des jeunes à disposer de leurs corps. Parmi les principes les plus importants établis à la suite des processus du Caire et de Beijing, on retient que les adolescents ont le droit d'exercer de façon autonome et satisfaisante la sexualité et la reproduction, indépendamment de leur âge, leur condition sociale, leur préférence sexuelle ou leur croyance religieuse. Ils ont ainsi le droit de décider librement de tous les aspects liés à leur sexualité et à disposer d'informations adéquates, opportunes et libres de préjugés concernant l'éducation sexuelle. L'égalité des opportunités entre filles et garçons fait aussi partie des principes fondamentaux. Si la Quatrième

Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD, 2010) sert de repère dans la définition des droits sexuels et reproductifs et de la santé reproductive en général, il faut aussi souligner qu'elle reconnaît les jeunes et les adolescents comme sujets de ces droits.

Dans les faits, on se rend compte qu'une telle conception de l'éducation sexuelle relève d'un exogénat qui contraste fort bien avec les points de vue et les pratiques de nombreux acteurs sociaux. Cette section du document analyse les pratiques des différentes parties prenantes en matière d'éducation sexuelle.

La manière d'aborder ou de vivre la sexualité influence l'avenir d'un individu. En exemple, les jeunes qui rentrent dans la phase active de leur vie sexuelle peuvent connaître des difficultés de toutes sortes. L'entité de la personne est parcourue par ce qu'on appelle la libido qui est cette énergie sexuelle qui sert à l'être humain de s'investir et de grandir. Si au bas âge, ces jeunes au lieu d'utiliser cette énergie pour travailler et avoir des résultats, l'utilisent pour une certaine jouissance, il peut y avoir des répercussions désastreuses sur leur avenir. Dans le processus normal du développement de la personne, l'enfant ou le jeune a à chercher à s'intégrer dans la société sur tous les plans et cela demande de la concentration, de l'énergie. La vie sexuelle active, désordonnée et précoce constitue un gaspillage d'énergie et donc une occasion d'échec pour les jeunes.

Plusieurs parties prenantes sont souvent convoquées pour assurer l'éducation sexuelle des jeunes. Au nombre de celles-ci, on cite fréquemment la famille, l'Etat et les autres institutions intervenant dans la société.

### **8.2.1. Prise en charge familiale : la problématique de la communication et l'étalage d'une contradiction fonctionnelle**

On ne saurait parler de prise en charge familiale de l'éducation sexuelle des jeunes sans au préalable aborder la question très importante de la communication. La famille, notamment

les parents sont censés être au cœur de l'éducation sexuelle de leurs enfants. Mais peuvent-ils la réussir sans une bonne communication avec leur progéniture ? Yvonne (1997) dira que les familles sont le premier lieu où se développent la communication et l'éducation à la sexualité. Les parents sont selon elle, le premier à devoir se soucier de l'éclosion sexuelle de leur enfant comme une formidable puissance d'attrait envers l'autre sexe. Par rapport à la communication qui s'établit au sein de la famille, à Savalou, il y a une contradiction entre les parents et les enfants. Les premiers affirment en majorité échanger souvent avec les seconds, tandis que ces derniers prétendent le contraire. De plus, la très grande majorité d'enfants a affirmé que les parents ne prennent pas souvent leurs avis avant de prendre des décisions les concernant. 65% d'entre eux affirment que la communication parents-enfants dans leurs cas est descendante. Si on considère la proportion d'enfants qui ont affirmé ne pas demander souvent conseil à leurs parents, on comprend aisément que la direction de la communication va des parents vers les enfants et non le contraire.

Remarquons que le fait de ne pas demander conseil aux parents est l'expression d'une faible intimité, et les enfants dans leur majorité d'ailleurs ne se reconnaissent pas être proches de leurs parents. En plus, dans la très grande majorité des cas, les enfants vouvoient leurs parents. En restant dans le premier sens c'est-à-dire, faiblesse d'intimité des enfants vis-à-vis des parents, on pourrait dire que cela est lié à un manque de confiance. Notons d'ailleurs au passage que dans une logique de mise en garde et de protection, les parents n'échangent pas souvent, mais donnent des ordres ou décident d'autorité. Et l'on ne peut se comporter de cette manière que vis-à-vis de quelqu'un en qui on n'a pas confiance. On peut donc dire que le manque ou la faiblesse d'intimité est réciproque au niveau des protagonistes. Il est alors possible de dire que les parents ne font pas confiance à leurs enfants, et que réciproquement, les enfants ne font pas confiance à leurs parents.

Même si dans le cadre des enquêtes, au regard de la contradiction entre les versions des parents et celles des enfants, on ne peut affirmer que l'une ou l'autre des parties dit la vérité ou non, il n'en demeure pas moins que cet état de chose dénote une opposition de position, et fait plutôt penser soit à des rapports conflictuels, soit à des rapports dominants-dominés où les plus faibles gardent le silence tout en souffrant intérieurement, soit à des rapports d'indifférence. Rappelons d'ailleurs qu'une proportion assez considérable de parents a reconnu que l'entente entre eux et leurs enfants est plutôt difficile.

Un nombre important d'enfants n'ont pas répondu à la question de savoir s'ils se sentent ou non proches de leurs parents. La non-réponse pourrait être l'expression d'un sentiment mitigé qui résulterait d'un rapport d'indifférence entre parents et enfants. Aucun de ces cas de rapports ne milite en faveur d'une communication fructueuse au sein de la famille. On peut donc émettre un doute justifié sur l'existence d'une communication parent-enfant productive au sein de la famille.

Or selon une certaine conception formelle, l'éducation sexuelle des jeunes dans le cadre familial doit se faire sous la forme de conversation parents-enfants où l'initiative peut venir des deux côtés à la faveur de concours de circonstances qui ne manquent pas souvent : un film qui passe à la télévision, les premières menstruations, etc. La prise en charge parentale de l'éducation sexuelle devrait en outre permettre de régler (âge, modalités) et d'orienter la sexualité des jeunes vers les valeurs auxquelles elle doit, selon les parents, correspondre.

Dans la Commune de Savalou, la réalité est toute autre. L'éducation sexuelle comme hier n'est empreinte d'aucun formalisme. Elle est tacite et non planifiée. La communication verbale sur les sujets sexuels est encore loin d'être une réalité. La grande majorité des parents interrogés, soit 85% n'abordent pas directement de sujet à caractère sexuel avec leurs enfants, surtout filles, qu'à l'apparition des premières menstrues chez la fille. En

général, ce sont les mères qui prennent les devants. Dans 72% des cas, les pères ne sont jamais intervenus à ce sujet. La femme non sans difficulté, quelques fois avec nervosité, explique à sa fille les comportements à tenir désormais face au "phénomène" des menstrues qui apparaîtront cycliquement. La communication est à sens unique et tourne presque essentiellement autour de la propreté et de l'hygiène. Dans 56% des cas, la maman ou bien, le père et la mère ensemble invitent la fille dans un entretien à caractère grave pour la mettre en garde contre les amitiés douteuses. Une nuance cependant ; au niveau de certains foyers instruits (père instruit ou père et mère instruits), soit 13% des cas, on essaye d'avoir une conversation plus ou moins normale avec la fille. Mais les circonstances sont presque toujours les mêmes à savoir l'apparition des premières menstrues. Le père est en général absent de cette initiative exclusivement endossée par la mère. Celle-ci cherche à s'imprégner des pré-requis de la fille en matière de menstruation et de sexualité, lui explique de fond en comble ce qui arrive et les conduites à tenir désormais. Il est demandé à la fille d'exprimer ses préoccupations. Dans la plupart des cas, elle ne dit presque rien bien que l'échange soit assez relaxe. En ce qui concerne l'éducation sexuelle du garçon, rien n'est fait en dehors des soins corporels administrés dès l'enfance et dont la fillette bénéficie aussi.

Somme toute, la perception parentale de l'éducation sexuelle n'a pas fondamentalement évolué par rapport au temps jadis alors que le contexte social lui, a subi d'énormes mutations au point où les parents se trouvent complètement dépassés. Un père de famille interviewé au cours de l'enquête a pu confier ceci :

**Encadré N° 5** : Récit de vie (Père de 59 ans, entretien, 14 février 2010) :

*"Avant vous savez, il n'y avait pas la télévision. Les petits enfants ne connaissaient pas l'affaire du sexe, c'est-à-dire actuellement vous allez voir là où la maison est câblée, à deux heures du matin vous allez voir les petits enfants en train de regarder "Canal Plus"*

*pour voir les films pornos. Il n'y avait pas ça. Les enfants sortent le matin pour aller courtiser les filles. Les filles cherchent les garçons. A 12 ans, l'enfant ne connaissait pas ces choses là. Actuellement j'ai un cas comme ça. J'ai une enfant de 13 ans qui est enceinte. Je ne sais pas là où ça sort. Aujourd'hui les enfants regardent les films pornos, C'est là où ils connaissent tout ça . Avant pour sortir et aller dans les réveillons, c'était des problèmes, il fallait l'autorisation des parents ; si le père a dit que tu ne sors pas, tu ne sors pas. tu arrives chez toi et tu demandes où est tel enfant et on te répond qu'il est sorti. Ca a changé. Aujourd'hui, les enfants ne respectent plus l'autorité des parents".G.C.*

Le contexte actuel qui offre plusieurs occasions aux jeunes d'être en contact réel ou virtuel avec le sexe, impose que l'éducation sexuelle se formalise au niveau parental et qu'une réelle communication empreinte de sincérité s'établisse autour de la sexualité. Si l'enfant doit recevoir des informations sur le sexe et la sexualité, autant que cela provienne de sources sûres et sécurisantes.

(Abéga et Mbetoumou, 2002) s'inscrivent dans cette optique. Selon ces anthropologues, la faiblesse d'une éducation sexuelle se justifie par une absence d'échange direct, ouvert, explicite et spontané entre les parents et leur progéniture adolescente. En d'autres termes, la plupart des difficultés d'échange tiennent au fait que la sexualité, dans le système traditionnel, est presque toujours entourée de tabous de langage, surtout lorsque les adultes sont face aux enfants. Les représentations sociales sur la sexualité ont dicté au fil du temps un comportement aux parents qui devaient user d'un langage aseptisé.

Les contes et d'autres procédés qui existaient en parlaient sur le mode allusif, et l'initiation était progressive, démarche que ne permet plus la ville, univers ouvert à toutes les influences, et que bousculent les médias et n'autorise pas non plus l'urgence posée par la

progression des conséquences liées au mauvais usage du sexe: le taux de prévalence du VIH-SIDA par exemple.

Le mutisme sur la sexualité demeure pourtant très fortement ancré dans les us et coutumes au point où, quoique ouvertes à la modernité, les familles savaloises continuent d'entretenir, au quotidien, un certain silence autour de la sexualité. Par conséquent, informer ou enseigner aux enfants adolescents ou simplement pubères, les mœurs sexuelles reste problématique dans ce contexte.

Les parents qui doivent jouer leur rôle d'éducateurs en matière de sexualité de leurs enfants n'ont pas les compétences y nécessaires. Le problème se pose à ce niveau. En réalité, il n'y a pas une stratégie d'éducation sexuelle des jeunes. Ou du moins, certaines manières d'éduquer les jeunes sont désormais inopérantes avec la modernité.

Face à la difficulté des parents, et des jeunes à communiquer, beaucoup d'analystes restent dubitatifs quant à l'efficacité d'une éducation sexuelle avec les parents comme principaux acteurs. Ainsi, Marcelli (2009) estime que les parents ne sont pas les mieux placés pour aborder la question de la sexualité avec leurs enfants. Il pense qu'il serait difficile aussi bien pour les parents que pour les enfants en pleine période d'excitation pubertaire de discuter des sujets à caractère sexuel. Les uns et les autres étant trop proches, cela rejoindrait pratiquement le tabou de l'inceste: l'interdiction de partager la sexualité entre générations différentes.

Selon lui, les parents assurent déjà l'essentiel de leur rôle en prenant soin de leurs enfants dès le plus jeune âge à travers leurs gestes, leurs comportements, la manière dont ils ont respecté le corps de l'enfant. A travers ces actions exercées dès la tendre enfance sur l'enfant, les parents font passer toute une série de choses. Au moment de l'adolescence, le mieux qu'aient à faire les parents, c'est d'être à l'écoute de l'adolescent si celui-ci a envie de parler. Mais une intimité doit être respectée par rapport à ce qu'on peut dire entre

parents et enfants. Et si le jeune n'a pas envie de parler, ce n'est pas la peine de vouloir l'y obliger. «A un moment donné "dit Marcelli", *il vaut mieux qu'on ne se dise pas tout*». Une communication parent-enfant sur la sexualité, lorsqu'elle n'est pas souhaitée ou initiée par l'enfant, pourrait induire des dégâts.

De son côté, Hefez (2009) soutient que la difficulté de communication intergénérationnelle vient du fait que les parents voient toujours leur enfant comme un petit ange, à l'abri des tourments sexuels. Il y a comme une tendance à la surprotection. Les parents éprouvent des difficultés à reconnaître que leur fille ou leur fils est en train de devenir un adulte qui a la capacité de réfléchir par lui-même et de se faire sa propre opinion des choses. Ils le considèrent toujours comme un enfant. Ainsi, ils prennent beaucoup de temps pour accepter les changements que subissent les jeunes gens. Les parents doutent que l'enfant puisse entrer dans la vie et faire ce qu'il doit faire tout seul et bien. Cette tendance à la surprotection traduirait un manque de confiance, une sorte de peur que le jeune commette une bêtise.

Les jeunes de leur côté digèrent très mal cette situation. Ils veulent être considérés comme des adultes et n'apprécient pas qu'on les regarde comme d'innocents enfants. Cela suppose que les jeunes ont des informations ou des expériences sexuelles que les parents ignorent, mais ils ne veulent pas en parler avec les parents, et restent tendus, comme sur leur garde, pour prévenir que les parents n'en arrivent à aborder le sujet. « C'est de là que va sortir » le premier choc.

Abéga et Mbetoumou (op.cit) estiment carrément qu'il n'y a pas de prise en charge parentale de l'éducation sexuelle. Selon eux, on ne saurait parler d'éducation dans un contexte de non communication directe. Abordant la question de la communication suivant

le modèle de Walter (1997)<sup>5</sup>, ils soutiennent que le dialogue est le moyen privilégié d'assurer le fonctionnement des réseaux. C'est un principe moteur de la relation éducative. Par ce principe, le parent communique son acceptation, développe sa capacité d'écouter et aide l'enfant à acquérir le sens de sa propre valeur. La socialisation repose donc en grande partie sur celui-ci.

Dans les modèles culturels anciens, l'échange entre parents et adolescents sur les connaissances sexuelles n'était pas l'œuvre directe des parents (Abega, 1997). Il était à l'extérieur de la famille, la sexualité étant une activité sociale réglementée et gérée par la communauté. L'avis de l'adolescent comptait peu. Mais aujourd'hui, cette manière autoritaire de communiquer est remise en question. Nous sommes passés à une autre forme d'organisation sociale plus vaste, la ville, dans laquelle la configuration sociale est totalement différente (rôles, fonctions, statuts etc.) et où les parents constituent un facteur déterminant dans la socialisation des enfants et dans la prévention des IST et du SIDA en particulier. L'absence d'éducation sexuelle ou le manque de continuité en matière d'éducation sexuelle au sein de la famille fait que les jeunes rapportent qu'ils comptent davantage sur leurs amis pour s'informer (Kunganga et Aggleton 1998). Mais le manque de communication entre parents et enfants n'est le problème spécifique d'aucun pays.

Partout dans le monde, il semble que les jeunes et les adultes ne parlent que rarement de la sexualité. En Inde, les jeunes et surtout les jeunes filles sont mal informés sur la sexualité et la reproduction. Les parents et les membres de la famille hésitent à discuter de la sexualité avec les adolescents car la sexualité et la reproduction sont considérées comme des sujets embarrassants (Jejebhoy, 1998). Des recherches au Brésil indiquent que les

---

<sup>5</sup> Pour WALTER, la socialisation a pour objectif de transmettre à l'enfant une manière d'être ensemble que *l'enfant reçoit par les modèles de relation dans sa famille* : relation homme-femme, père-mère, parents enfants, parents avec leurs propres parents, frère-sœur, relation avec la famille éloignée, avec l'extérieur.

discussions sur la sexualité seraient découragées pour les filles car on croit que les informer revient à les encourager à avoir une activité sexuelle précoce (Vasconcelos et al, 1997).

Il apparaît donc qu'entre parents et enfants, il n'y a pas souvent de dialogue en matière de sexualité. Or, la communication et spécialement le dialogue parents-enfants est l'un des éléments clés en matière d'éducation sexuelle pour laquelle les responsabilités sont partagées entre plusieurs protagonistes dont les parents, les médias et les jeunes eux-mêmes. « Les parents veulent conserver l'éducation qu'ils ont reçue de leurs pères et mères et c'est par ignorance et par honte qu'ils ne parlent pas de la sexualité à leurs enfants ». (Mukahirwa 2001).

Pour ce qui nous concerne, nous pensons que, bien que ne devant pas rejeter leur éducation, les parents devraient un peu s'ouvrir au monde actuel et réadapter cette éducation (qui fait de la sexualité un tabou) aux réalités actuelles (VIH/SIDA, grossesses non désirées, grossesses de mineures, avortements, divorces, influence des médias, etc.) qui obligent à pratiquer un dialogue franc, dans l'objectif d'en éviter les séquelles. Mais les opinions des adolescents sur le comportement de leurs parents montrent que l'urbanisation et la rencontre avec de nouveaux codes culturels ne sont pas les seuls déterminants du comportement des adolescents. Mais outre la famille, l'école est également invitée à contribuer à l'éducation sexuelle des jeunes.

### **8.2.2. La prise en charge scolaire de l'éducation sexuelle**

L'évolution des mentalités, des comportements, du contexte social, juridique et médiatique dans le domaine de la sexualité, ainsi que des connaissances scientifiques liées à la maîtrise de la reproduction humaine a conduit les pouvoirs publics à développer l'éducation à la sexualité en milieu scolaire comme une composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen. Il faut toute fois signaler que très peu de pays en

Afrique subsaharienne en sont arrivés à adopter un programme officiel d'éducation à la sexualité.

Dans le cadre de sa mission d'éducation et en complément du rôle supposé joué par les familles ou en palliatif de la difficulté de celles-ci à jouer un rôle de premier plan, l'école a une part de responsabilité à l'égard de la santé des élèves et de la préparation à leur future vie d'adulte : l'éducation à la sexualité contribue de manière spécifique à cette formation dans sa dimension individuelle comme dans son inscription sociale. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle devrait être à la fois constitutive d'une politique nationale de prévention et de réduction des risques - grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, VIH/ sida - et légitimée par la protection des jeunes vis-à-vis des violences ou de l'exploitation sexuelle, de la pornographie ou encore par la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

L'éducation à la sexualité à l'école est inséparable des connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain, mais elle devrait intégrer tout autant, sinon plus, une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques. Elle devrait ainsi permettre d'approcher, dans leur complexité et leur diversité, les situations vécues par les hommes et les femmes dans les relations interpersonnelles, familiales, sociales.

L'acquisition de connaissances sur la santé reproductive s'inscrit dans l'optique plus large de la transformation du jeune en adulte. Le développement de l'estime de soi, de la faculté d'envisager l'avenir avec optimisme et de se fixer des objectifs ainsi que l'apprentissage du respect d'autrui font également partie de cette évolution. Certains aspects de l'éducation sur la sexualité sont intégrés à divers types de programmes, parfois dits d'«Education à la vie familiale» dans beaucoup de pays en développement.

Elle doit trouver sa place à l'école sans heurter les familles ou froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer ces valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre.

On estime qu'il est fondamental qu'en milieu scolaire l'éducation à la sexualité repose sur une éthique dont la règle essentielle porte sur la délimitation entre l'espace privé et l'espace public, afin que soit garanti le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun. L'école a un rôle spécifique dans la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents. Il s'agit de leur donner les moyens de s'approprier progressivement les données essentielles de leur développement sexuel et affectif et leur permettre notamment de mieux analyser et appréhender les multiples messages médiatiques et sociaux qui les assaillent quotidiennement.

Ainsi, afin de guider l'élaboration d'un projet par les équipes éducatives, on peut appliquer au champ spécifique de l'éducation à la sexualité, les objectifs éducatifs suivants :

- comprendre comment l'image de soi se construit à travers la relation aux autres ;
- analyser les enjeux, les contraintes, les limites, les interdits et comprendre l'importance du respect mutuel ; se situer dans la différence des sexes et des générations ;
- apprendre à identifier et à intégrer les différentes dimensions de la sexualité humaine, biologique affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle et éthique ;
- développer l'exercice de l'esprit critique notamment par l'analyse des modèles et des rôles sociaux véhiculés par les médias, en matière de sexualité ;
- favoriser des attitudes de responsabilité individuelle et collective notamment des comportements de prévention et de protection de soi et de l'autre ;
- apprendre à connaître et utiliser les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

Dans les écoles du Bénin, la prise en charge scolaire de l'éducation sexuelle n'est pas officielle. Il n'y a pas un programme officiel en matière d'éducation sexuelle. Ce sujet n'apparaît pas dans les matières enseignées. En fait, cette instruction est donnée pendant les cours de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT, ex-biologie) à partir de la classe de 4<sup>e</sup>. La notion de reproduction sexuée chez les humains est alors traitée au cours. Au programme: "connaissances sur la transmission de la vie, cycles sexuels, fécondation, contraception, régulation des naissances, maladies sexuellement transmissibles". Notons que d'un professeur à l'autre, l'enseignement peut être différent.

La composante « Reproduction humaine » des SVT vise à amener les apprenants à pratiquer de saines habitudes de vie sur les plans de la santé, de la sexualité et de la sécurité. Dans le guide officiel de l'enseignant élaboré par le Ministère béninois en charge de l'enseignement secondaire, la mission assignée à l'enseignement de la composante "Reproduction humaine" se présente comme suit :

**Encadré N° 6 : SVT guide classe de 3<sup>ième</sup>***SVT guide classe de 3<sup>ième</sup>**DIP SPPE 2008*

*Les apprentissages à effectuer dans ce cadre permettront à l'adolescent (e) qu'est l'élève de 3<sup>ième</sup> de construire des réponses scientifiques aux nombreuses questions qu'il/elle se pose sur son propre corps et sur la transmission de la vie.*

*Les études qu'on lui proposera dans ce cadre seront essentiellement fonctionnelles dans leur orientation générale et conduite selon une dynamique basée sur la résolution de problèmes. Dans cette perspective, la description anatomique des organes génitaux sera simplifiée autant que possible et placée dans le contexte d'une démarche de recherche de solution à une question que l'on se pose. Le niveau cellulaire ne sera envisagé qu'à propos des gamètes dont la production sera seulement évoquée sans entrer dans quelque détail que ce soit relatif à la spermatogenèse ou à l'ovogenèse.*

*L'étude des cycles sexuels féminins mettra en évidence le synchronisme fonctionnel des organes génitaux et conduira au problème de sa commande.*

*La notion d'hormone jusque là inconnue sera établie avec simplicité en se limitant aux œstrogènes (que l'on regroupera sous l'appellation « folliculine ») et à la progestérone. L'existence d'une commande plus centralisée sera mentionnée sans détails sur les messagers.*

*Les infections sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA peuvent être abordées ici. Dans un cas comme dans l'autre, elles ne feront pas l'objet de longues monographies indépendantes. Une revue succincte de leurs symptômes et de leurs agents pathogènes orientera l'étude sur le mode de transmission, la contagiosité, les conséquences à long terme de leur chronicité. Le problème de l'intégration sociale des personnes vivant avec le VIH/SIDA et de celles atteintes du SIDA sera discuté. Les connaissances ainsi construites permettront au jeune de prendre conscience du rôle primordial de la responsabilité*

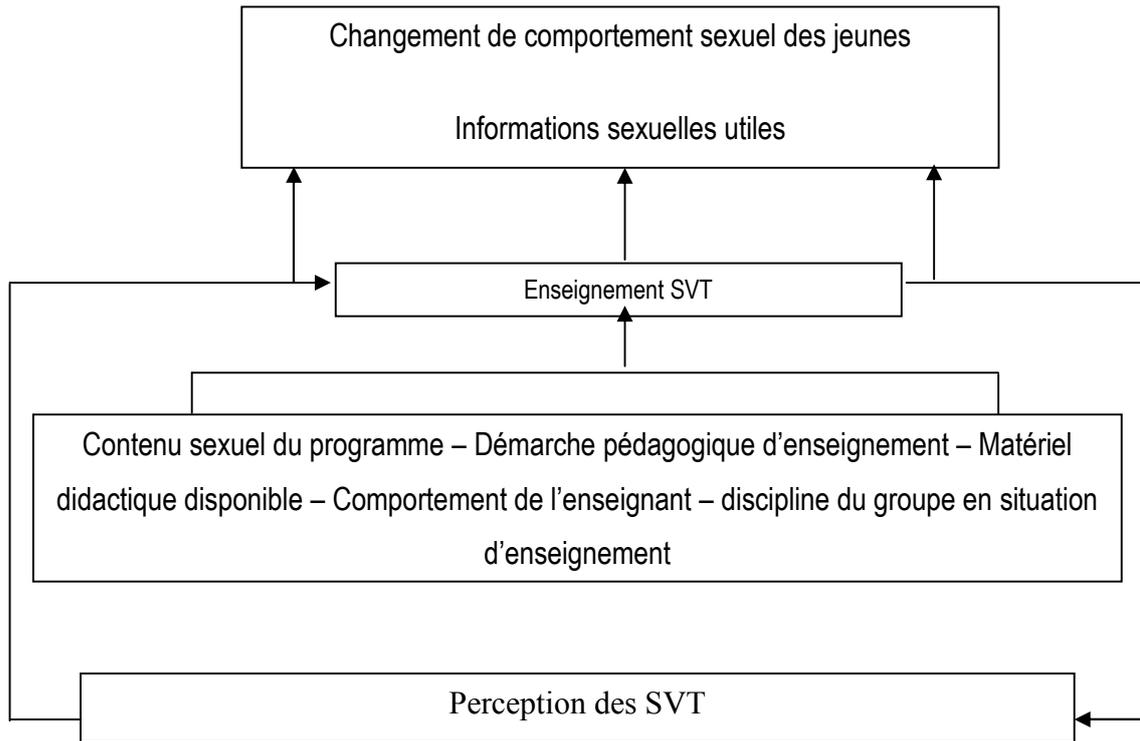
*individuelle vis-à-vis des problèmes de sexualité, de procréation et de santé reproductive en relation avec la dynamique de la population et le développement durable.*

Dans la pratique, l'enseignement de la composante "Reproduction humaine " des SVT propose en général:

- une description anatomique de la sexualité est présentée avec des supports visuels;
- une information visant à la prévention contre les maladies sexuellement transmissibles (telles que le SIDA) et pour cela on explique comment ces maladies sont transmises avec parfois force détails : les cycles, les rapports. Là, les apprenants regardent des dessins d'organes génitaux, filles et garçons mélangés;
- une initiation à la contraception : avec l'explication des cycles, des rapports sexuels. De plus, on peut apprendre aux jeunes filles et aux jeunes garçons à placer des préservatifs, lubrifiés ou non, afin d'en apprécier la différence.

A l'analyse, il apparaît qu'en l'état, on ne saurait parler d'éducation sexuelle à proprement parler car l'éducation à la sexualité ne peut se limiter à quelques informations sur les organes génitaux ainsi que les maladies y afférentes. L'éducation sexuelle va au-delà en intégrant la question des sentiments.

Même considérée dans sa forme actuelle, la composante « Reproduction humaine », pour produire les effets escomptés doit être enseignée dans certaines conditions particulières. On estime que le contenu sexuel du programme en SVT, pour avoir un impact positif sur le comportement des apprenants, impose qu'on tienne compte des conditions de son enseignement. Cela suppose que les conditions d'enseignement des SVT déterminent la portée de leur contribution à l'éducation sexuelle selon le modèle d'analyse suivant :



Source: *guide de SVT classe de 3<sup>ème</sup>*

Figure N°2 : Conditions d'enseignement des SVT

Ce schéma établit les liens entre conditions d'enseignement des SVT et un certain nombre de facteurs induits au niveau des jeunes à savoir: informations sexuelles détenues, décisions responsables prises et changement de comportement. Ce modèle montre aussi que l'enseignement des SVT peut forger la perception des parents et des élèves, tout comme les différentes perceptions peuvent aussi influencer les facteurs énumérés tantôt.

Dans les collèges de Savalou, si l'enseignement des SVT offre aux jeunes apprenants l'occasion de recevoir des informations utiles, il est loin d'induire un changement de comportement et la prise de décisions responsables. Les conditions d'enseignement de cette discipline sont telles qu'elle devient très vite un facteur incitateur pour une entrée précoce en activité sexuelle. C'est ainsi que 14% seulement des jeunes élèves sexuellement actifs interrogés dans le cadre de la présente étude reconnaissent que l'enseignement des SVT a pu apporter une certaine discipline dans leur activité sexuelle. Dans le même temps,

37% des élèves sexuellement actifs affirment que l'enseignement de cette discipline a été déclencheur de leur entrée en activité sexuelle. En fait, au lieu que cet enseignement soit centré sur la dimension psychologique et éducative, il se focalise très souvent, avec la pression des apprenants d'ailleurs, sur les organes génitaux mâle et femelle, et l'apprentissage du plaisir.

Les programmes réussis d'éducation sexuelle comportent souvent un tronc commun d'éléments qui peuvent être adaptés à diverses situations culturelles. Il s'agit notamment de la formation adéquate des enseignants et de certaines caractéristiques des cours proposés.

Kirby (2001) a passé en revue divers programmes d'éducation sexuelle et cerné 10 éléments qui sont systématiquement réunis dans les programmes les plus efficaces. Les programmes qui présentent le pour et le contre de l'expérimentation sexuelle ou de l'utilisation du préservatif et qui laissent implicitement à chaque personne le choix de sa décision ne sont pas aussi efficaces, pour ce qui est de changer les comportements, que ceux qui défendent un point de vue précis. Un message courant qui a fait ses preuves, par exemple, c'est de dire : «L'abstinence est la meilleure solution.»

De surcroît, il est essentiel d'adapter le message en fonction de l'âge et de l'expérience sexuelle des participants. «Si les participants sont peu nombreux à avoir des rapports sexuels, il serait peut-être indiqué de se concentrer presque exclusivement sur l'abstinence». Les programmes les plus efficaces faisaient porter tous leurs efforts sur la réduction d'un ou de plusieurs comportements sexuels susceptibles de déboucher sur une grossesse accidentelle, sur l'infection à VIH ou sur d'autres MST.

Une autre composante importante est l'identification des éléments qu'il convient de changer. En effet tous les bons programmes considèrent les divers facteurs susceptibles d'affecter le comportement sexuel, les croyances, les attitudes, les normes et les compétences et ils élaborent un cours en conséquence. En outre, les programmes efficaces

donnent aux jeunes l'occasion de mettre en pratique les techniques de communication et de négociation qu'ils ont apprises et de personnaliser les enseignements inculqués. Traditionnellement, les messages d'éducation sexuelle visent soit les personnes qui sont sexuellement actives, soit celles qui ne le sont pas. Or une étude donne à penser qu'il vaudrait mieux distinguer quatre catégories de personnes: celles qui ne prévoient pas d'avoir des relations sexuelles au cours de l'année à venir, celles qui envisagent d'avoir leur premier rapport sexuel dans l'année à venir, celles qui n'ont eu qu'un seul partenaire sexuel et celles qui en ont eu deux ou plus.

Dans l'ensemble, les jeunes qui anticipent une relation sexuelle ont des comportements plus risqués que ceux qui n'en prévoient pas, et les liens qui les unissent à leur famille, à l'école et à l'église sont moins solides. De même, les jeunes qui ont des partenaires multiples font état de pratiques sexuelles plus risquées que ceux qui n'ont qu'un seul partenaire. La prise en charge scolaire doit donc tenir compte du contexte social et psychologique dans lequel ont lieu les expérimentations sexuelles.

Un organisme américain, le SIECUS (Sexuality Information and Education Council), a formulé des lignes directrices relatives à l'éducation sexuelle. Il insiste sur la nécessité de commencer tôt, dès l'école primaire, et de continuer tout au long de l'adolescence. Il convient de former les enseignants à cette tâche, et les programmes mis en place doivent faire intervenir la communauté, les parents, les administrateurs et les chefs religieux. Les cours doivent porter sur le développement humain, l'anatomie de l'appareil reproducteur, les relations, les compétences personnelles, les comportements sexuels et la santé ainsi que les rôles liés au genre.

Les pays qui commencent à mettre en place des programmes d'éducation sexuelle s'inspirent dans une certaine mesure des lignes directrices internationales et d'autres éléments qui sont couramment associés aux interventions fructueuses. Au Brésil, par

exemple, l'éducation sexuelle est obligatoire dès l'école primaire. Au Mexique, un cours créé par l' Instituto Mexicano de Investigación de Familia y Población (IMIFAP) et intitulé «Faire des plans pour la vie» intègre les questions sexuelles au cadre plus général de l'apprentissage de la vie. Une étude effectuée par l'IMIFAP et la Population Council, situé à New-York, a montré que ce cours réussissait à accroître les connaissances des jeunes et, parmi ceux qui étaient sexuellement actifs, à induire un réel changement de comportement. Au Nigéria, un nouveau programme scolaire met en relief l'acquisition de compétences psycho-sociales, la formation des enseignants et la participation de la communauté. Un groupe de travail à l'échelle nationale a formulé des lignes directrices relatives à une éducation sexuelle approfondie, en calquant son approche sur celle du SIECUS. Le guide qu'il a rédigé a servi de point de départ à une O.N.G. nigériane dénommée Association for Reproductive and Family Health (ARFH), qui a agi en liaison avec le gouvernement de l'Etat d'Oyo, pour créer un cours destiné aux jeunes de 10 à 18 ans et qui est aujourd'hui enseigné dans 26 établissements scolaires.

Les éducateurs reconnaissent que les cours sont importants pour aider les jeunes à acquérir des compétences en matière de prise de décisions et à les mettre en pratique. L'éducation sexuelle ne se résume pas à l'acte sexuel, elle concerne l'amour-propre, la prise de décisions, le sentiment d'avoir des choix et une certaine maîtrise de son environnement, voilà ce que les cours doivent inculquer.

Pour Delano (1990), les jeunes dont la première expérience sexuelle a lieu entre l'âge de 13 et 16 ans, ont plus que jamais besoin d'avoir un enseignement sur la santé sexuelle et sur la santé liée à la reproduction. Ils ont aussi besoin de compétences psychosociales, qu'il s'agisse d'apprendre à négocier, de clarifier leurs valeurs, d'apprendre à dire non, de prendre des décisions et de se fixer des objectifs. Ainsi armés, les jeunes pourront faire face aux exigences et aux défis qui se posent inévitablement quand on grandit, se prendre

en charge et mieux vivre les transitions. Pour que les jeunes apprennent à négocier les comportements sexuels à moindre risque, il faut que les enseignants se libèrent de l'influence de la liberté sexuelle. Il est donc nécessaire de les former d'une manière à les aider à clarifier leurs propres valeurs en matière de sexualité. Ce défaut de formation explique sans doute le fait que dans l'enseignement secondaire, la composante "Reproduction humaine" des SVT est souvent mal enseignée.

Beaucoup de parents interrogés dans le cadre de l'étude ont affiché clairement leur désapprobation par rapport aux conditions d'enseignement de la composante "Reproduction humaine" des SVT dont ils soupçonnent l'influence nocive sur leurs enfants. Voici la réaction acerbe d'un de ces parents :

***Encadré N° 7 : Récit de vie (Père de 47 ans, entretien, 14 février 2010) :***

*Vous imaginez, au lieu de se limiter à l'enseignement de sa discipline, l'enseignant passe son temps à faire des commentaires qui excitent les enfants. Moi j'ai surpris à plusieurs reprises mon garçon en train d'en parler avec ses copains. Quels sentiments veut-on ainsi éveiller? Le but de cette instruction est de leur apprendre comment ne pas entrer trop tôt en activité sexuelle. Mais au lieu de cela, on apprend à la fille comment ne pas être enceinte, tout en ayant des rapports sexuels! C'est les initier à la liberté sexuelle, à la promiscuité. Ainsi on se défend d'enseigner de mauvaises choses à l'école, mais on prétend simplement montrer ce qui existe. Cela fait penser à un professeur de français qui donnait à lire à ses élèves un livre rempli de grossièretés, en disant : "Je montre que cela existe mais je ne demande pas de l'employer." En fait c'est inciter l'enfant à employer ces termes. Il en est de même avec ces cours sur la reproduction humaine. F.D.*

Ces parents, tout en reconnaissant leur difficulté à prendre en charge l'éducation sexuelle de leur enfant, se montrent très méfiants vis-à-vis de l'école. Ils estiment d'ailleurs que d'autres institutions plus crédibles pourraient s'occuper de l'éducation sexuelle, comme

par exemple, les spécialistes de l'éducation et de la santé familiale ou les religieux. Voici ce qu'en dit un autre parent :

***Encadré N° 8 : Récit de vie (Mère instruite, 55 ans, entretien 28 Mars 2010)***

*C'est vrai que l'adolescent va s'intéresser à la transformation de son corps, que cela va l'amener à se poser des questions. C'est donc à ce moment précis qu'il faut lui donner les réponses les plus adaptées, les plus sages, car cela marquera toute la suite de sa vie. Si les parents ont des difficultés à tisser une relation de confiance avec leur enfant, il vaut mieux passer la main à la religion ou à d'autres institutions plus crédibles. Mais laisser cette démarche si délicate à des enseignants, qui même s'ils font de leur mieux, sont souvent contaminés par la libéralisation sexuelle, peut devenir catastrophique, surtout devant toute une classe. K.B.*

La prise en charge scolaire de l'éducation sexuelle devrait être fondée sur les valeurs humanistes de tolérance et de liberté, du respect de soi et d'autrui. Elle devrait trouver sa place à l'école sans heurter les familles ou froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer ces valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre. C'est pourquoi il est fondamental qu'en milieu scolaire l'éducation à la sexualité repose sur une éthique dont la règle essentielle porte sur la délimitation entre l'espace privé et l'espace public, afin que soit garanti le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun.

Les séances d'éducation à la sexualité peuvent être l'occasion de susciter chez certains élèves des questionnements d'ordre privé ou encore de révéler des difficultés personnelles. Celles-ci ne doivent pas être traitées dans un cadre collectif mais relèvent d'une prise en compte individuelle de l'élève et d'une relation d'aide qui, dans les écoles et les établissements scolaires, peut s'appuyer sur tout adulte de la communauté scolaire susceptible d'apporter une écoute et d'être un relais, et plus particulièrement sur les

compétences spécifiques des personnels de santé et sociaux. En outre, la prise en charge et l'accompagnement qui s'exercent à l'occasion des bilans de santé, des dépistages, de l'accueil à l'infirmerie ou de l'entretien social, permettent d'établir avec les élèves une relation de confiance et un dialogue en toute confidentialité.

### **8.2.3. La prise en charge des institutions religieuses**

L'importance d'impliquer les organisations religieuses dans la promotion de l'éducation sexuelle et de la santé sexuelle et de reproduction (SSR) des jeunes n'est pas apparue spontanément. Elle a fait suite aux différentes études et recherches menées en Afrique et ailleurs qui ont montré que les normes sociales et culturelles imposées par la religion, la tradition et/ou la société ont d'importants effets sur la santé et le droit à la santé des jeunes. Selon le Rapport mondial sur la jeunesse du Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD (2005), le SIDA est la première cause de mortalité des jeunes et la grossesse l'une des premières causes de mortalité chez les filles âgées de 15 à 19 ans en raison des complications de l'accouchement et des avortements pratiqués dans de mauvaises conditions.

Les autorités religieuses, qui disposent, selon les pays, d'une forte crédibilité et influence sur la population, y compris sur les jeunes, apparaissent comme des interlocuteurs en bonne position pour questionner ces valeurs dans le respect des enseignements de la religion. Les dirigeants religieux sont, pour leur part, considérés dans certaines sociétés, notamment en Afrique, comme les garants de la culture et jouissent, à ce titre, d'une grande écoute parmi les membres de la communauté. En tant que passeurs du savoir et médiateurs dans de multiples aspects de la vie (sociale, culturelle, politique, juridique...), ils peuvent jouer un rôle important dans l'éducation sexuelle des jeunes, et dans la sensibilisation des parents à assurer efficacement leur responsabilité d'éducateurs.

On distingue les institutions religieuses traditionnelles et les institutions religieuses modernes. Les premières sont constituées en général par les couvents qui contrairement à ce que l'on pense sont de véritables sanctuaires d'éducation de la vie sexuelle des adeptes. En effet, dès leur entrée au couvent, la virginité des futures adeptes est testée et révélée à leurs parents afin que ces derniers en connaissent le statut. Par ailleurs des séances d'éducation à la vie familiale sont organisés et vont de la simple information à l'éducation véritable. Les chefs coutumiers interrogés dans le cadre de l'étude ont fait montre d'une haute perception de l'éducation sexuelle. Ils ont affirmé qu'il est du devoir des religions endogènes de prendre une part active à la prise en charge de l'éducation à la sexualité des jeunes.

Dans les couvents, l'éducation à la sexualité est essentiellement focalisée sur la fille. Elle met l'accent sur les vertus de la virginité et de la propreté du corps de la femme. On lui parle aussi du caractère nocif de certains propos pour une fille qui veut jouir de nombreuses bénédictions sous le toit conjugal. Elle devrait également s'abstenir de traîner son regard sur certaines scènes, certaines images surtout de la télévision. Il faut se garder, apprend on au couvent, des mauvaises pratiques des Blancs. On apprend à la fille que lorsqu'elle va vierge chez son mari, celui-ci la respecte et la considère mieux. Il sait qu'elle n'a pas été un « sentier que beaucoup de passants ont déjà piétiné ». Et cela constitue une grande fierté pour ses parents géniteurs et même pour la famille de l'homme qui se satisfait du fait que c'est une femme aux bonnes mœurs qui a fait son entrée dans leur famille.

A l'analyse, on se rend compte que l'éducation sexuelle du couvent n'est qu'un conservatisme de l'éducation sexuelle traditionnelle dont la finalité était de préparer la fille à être une bonne épouse et une bonne mère. Et pourtant, elle serait la plus efficace selon les chefs coutumiers. De l'avis de ces derniers, la plupart des filles sorties du couvent se

marieraient vierges. Elles connaîtraient très peu les problèmes de sexualité et de couple qui sont le lot quotidien des femmes de nos jours (IST, difficulté de conception, grossesses indésirées, divorces, séparations etc.).

Une telle assertion, si elle était fondée dans le contexte d'aujourd'hui, apporterait un démenti cinglant aux défenseurs d'une éducation sexuelle basée sur le libertinage. Au niveau des religions modernes, l'étude s'est intéressée à la question de l'éducation sexuelle des jeunes chez les chrétiens et chez les musulmans.

Chez les catholiques, il n'y a pas en tant que tel, des initiatives particulières centrées sur l'éducation à la sexualité. Mais cela ne veut pas dire que l'Eglise n'a aucune part dans l'éducation sexuelle des jeunes. A travers les classes de catéchisme, une réelle sensibilisation est organisée sur la question de la sexualité. Elle intervient en général pendant l'étude du sixième commandement de la loi reçue de Yahvé par Moïse sur le mont Sinaï. Ce commandement interdit à tout homme et à toute femme l'entrée en activité sexuelle tant qu'il ou elle n'est pas formellement engagé (e) par les liens du mariage. Certes, on était en droit d'attendre plus de l'Eglise catholique, au regard de sa notoriété. En réalité, ce n'est pas faute d'avoir une perception ferme de la question de la sexualité.

Pour de nombreux dignitaires catholiques en effet, « la sexualité est amour ». Elle est loin d'être dégradante et la jeunesse doit être éduquée, lors de la découverte de sa sexualité, car « nous vivons présentement l'éveil de notre sexualité. Nous la savons merveilleuse, mais nous la sentons troublante. Elle nous trouble parce que nous la devinons puissamment riche, parce que nous pressentons qu'elle va nous faire éclater de nous-mêmes ».

Le prêtre catholique (curé) interrogé à Savalou dans le cadre de la présente étude estime que l'éducation sexuelle doit être orientée vers la discipline de l'instinct sexuel à travers la raison qui doit diriger la passion. Elle est avant tout une anticipation sur les informations à donner à l'enfant sur sa vie sexuelle. Par exemple avant les premières menstrues de la

jeune fille il faut l'informer et ne pas l'inquiéter, lui dire qu'elle est en train de devenir femme et que désormais, si elle a un contact avec la semence d'un homme, quelque chose peut arriver.

L'éducation sexuelle d'un point de vue doctrinal pour les catholiques est une éducation de la volonté pour dominer les bas instincts. Ce n'est pas parce que l'enfant a envie de faire quelque chose qu'il va le faire. Il faut éduquer les enfants dans le sens du respect de leur corps et leur éviter de faire des actes contre nature. Tout en invitant les enfants à avoir des comportements responsables, tout en les informant sur leur sexualité, il faut les conscientiser sur le caractère sacré du sexe.

Le Curé de l'Eglise catholique de Savalou estime que l'éducation sexuelle doit commencer dès lors que l'enfant commence par prendre connaissance de son corps, ceci autour de 7 ans. Par exemple lorsque sa verge est en érection, on lui explique que pour le moment, elle est destinée à uriner et non pour autre chose. Il n'est pas rare de voir le matin le petit garçon brandissant sa verge en déclarant «maman c'est vivant» c'est un moment privilégié pour lui expliquer un certain nombre de choses. Selon ce prêtre, et ceci vaut pour les catholiques en général, il n'y a pas d'éducation sexuelle efficace qui ne s'appuie sur la conception catholique de la sexualité. Les preuves abonderaient en la matière à en croire le Curé. Quelques-unes des preuves avancées par celui-ci sont présentées ici :

#### **Encadré N° 9 : Récit de vie (Prêtre catholique)**

*Nous savons tous que dans presque toutes les sociétés, la communication entre parents et enfants sur la sexualité pose souvent problème. Pourtant, les parents catholiques dont les enfants très tôt ont été introduits dans l'Eglise peuvent constater avec bonheur, qu'il leur est plus facile de faire passer leur enseignement. Ils peuvent sans grande difficulté convaincre leur enfant des risques d'une entrée en activité sexuelle avant le mariage.*

*En outre, nous sommes tous témoins de l'histoire en ce qui concerne la situation d'un pays comme l'Ouganda. Ce pays est cité comme étant le seul en Afrique à avoir fait des avancées remarquables dans la lutte contre le VIH-SIDA. Mais vous savez tout comme moi sur quoi a été construite la stratégie de l'Ouganda. Interrogez tous les chercheurs. Ils vous diront que l'arme qui a fait reculer le SIDA en Ouganda n'est autre que celle de l'abstinence sexuelle prônée par l'Eglise catholique pour toute personne n'étant pas en situation de couple.*

*Actuellement, l'Ouganda connaît une rechute ; et vous savez pourquoi ? Parce que les magnats du préservatif ont tôt fait de s'engouffrer dans la brèche. Et au lieu que la stratégie continue à être focalisée sur l'abstinence sexuelle, on est passé à une stratégie basée sur l'utilisation du préservatif.*

D'autres églises chrétiennes comme les Adventistes du 7<sup>e</sup> jour se montrent plus actives dans le domaine de l'éducation sexuelle. Elles organisent fréquemment des séminaires à l'intention des jeunes gens. Au cours de ces séminaires où le plus souvent, des spécialistes de la santé sexuelle et des éducateurs sont présents, on essaye de faire comprendre aux jeunes les vertus spirituelles de la tempérance sexuelle. Mais au même moment, les spécialistes passent à tour de rôle pour expliquer les risques liés à une entrée en activité sexuelle précoce. Ainsi, les jeunes manifestent plus de confiance. Ils n'ont pas l'impression de subir un matraquage religieux parce que l'enseignement n'est pas fondamentalement basé sur les exigences religieuses, mais plutôt sur les questions de santé, de bien-être, de valeur sociale, humaine etc.

En dehors des religions chrétiennes, l'Islam joue aussi un rôle très important dans l'éducation sexuelle des jeunes. En effet, selon les résultats de nos différents entretiens avec l'Imam de Savalou, l'éducation sexuelle au niveau de la religion musulmane aurait un fondement coranique. Le Saint Coran aurait prévu ou presque tous les contours de cette

éducation. On peut donc affirmer que de toutes les religions, l'Islam est celle où cette éducation fait l'objet d'une réelle planification et d'une prise en charge imposée par la doctrine. L'éducation sexuelle dans la religion musulmane est basée sur l'hygiène corporelle de l'être humain (celui de la femme et celui de l'homme).

Pour l'Islam, la circoncision du garçon participe de cette propreté du corps pour une facilitation plus tard de l'acte sexuel. Cette circoncision est une sunnah importante et recommandée en Islam. Il est du devoir des parents de faire circoncire leur bébé garçon au 7ème jour après la naissance, bien entendu si l'enfant est en bonne santé. Mais l'excision sur les filles ne relève d'aucune règle islamique.

En ce qui concerne la puberté, c'est bien à cet âge que toutes les prières deviennent obligatoires pour le musulman ou la musulmane. Mais dans la pratique, il faut faire en sorte que les enfants commencent à pratiquer la prière dès l'âge de 7 ans pour que ces actes entrent dans leurs habitudes à l'âge de la puberté. Les parents doivent absolument accomplir ce devoir envers les enfants. Ensuite dès leur puberté, les enfants (filles et garçons) doivent avoir des connaissances suffisantes sur les menstrues. Dès l'âge de 10 ans (donc avant même la puberté), les enfants doivent dormir séparément. Donc ils ne doivent plus partager le lit, ni avec les parents, ni entre frères et sœurs. La religion musulmane considère que le sexe a toujours été parmi les plus grands penchants de l'homme. La pudeur est la règle pour tous les musulmans. L'Islam est un mode de vie qui ne conçoit les relations sexuelles que dans le cadre du mariage légal islamique. La chasteté est donc recommandée pour les non mariés. L'Islam est aussi une religion basée sur la foi en Allah et un combat permanent contre le mal et les passions. C'est aussi une des raisons pour lesquelles le mariage est recommandé assez tôt chez les musulmans, car il fait partie de l'équilibre sexuel de l'être humain. L'institution des prières régulières est un moyen de concentrer l'énergie des jeunes gens sur Allah au lieu de disperser cette énergie, une fois

oisifs et inoccupés. En fait dans la pratique, tout ne se passe pas vraiment selon les recommandations du Coran car les parents, obsédés par leurs occupations professionnelles et économiques, abandonnent les jeunes à eux-mêmes et ceux-ci n'ont plus d'autres repères que les pressions de l'extérieur, des amis et des médias qui forgent leurs comportements sexuels.

L'Islam s'oppose tout comme les religions chrétiennes à l'éducation sexuelle libertine. Elle estime que l'éducation sexuelle que prônent aujourd'hui certains tenants de la liberté sexuelle est éloignée des soucis moraux que l'Islam a pour la jeunesse. Selon Ghulam (2005), l'Islam n'émet aucune objection contre l'activité sexuelle à partir du moment où elle est exprimée dans le cadre du mariage. Mais les promoteurs de l'éducation sexuelle se basent sur l'improbabilité de ces jeunes à satisfaire leurs pulsions dans la sphère maritale. Ils supposent que tous les jeunes ont des relations sexuelles et ceux qui ne l'ont pas le feront à un moment ou un autre ; et donc la nécessité de les éduquer aux méthodes contraceptives va de soi.

On retient en définitive que les religions, plus que les parents, ont conservé une influence susceptible d'induire des changements qualitatifs en matière de comportements sexuels au niveau des jeunes. Elles jouent, de ce fait, un rôle éminemment important qui mérite d'être promu. La position des responsables religieux abordés dans la cadre de la présente étude se trouve renforcée par des études scientifiques menées dans d'autres pays comme au Canada et aux USA. Ces études, menées pourtant ailleurs, attestent formellement de l'influence remarquable des religions sur les comportements sexuels des jeunes pratiquants.

Ainsi, (Garriguet, 2005) souligne que le changement dans les habitudes de participation à des services religieux est relié à la probabilité d'avoir eu des relations sexuelles. Selon ses enquêtes, les jeunes canadiennes et canadiens qui abandonnent leur participation religieuse régulière entre 12 ou 13 ans et 14 ou 15 ans seraient plus susceptibles d'avoir eu des

relations sexuelles dans une proportion qui passe à 32 % contre 23 % dans le cas d'une stabilité religieuse plus grande. Ceci confirmerait des études américaines s'intéressant à la religion qui montrent que la probabilité d'avoir des relations sexuelles précoces est plus élevée chez les non pratiquants que chez les pratiquants.

## CHAPITRE 9 : ESQUISSE D'UNE ANALYSE EPISTEMOLOGIQUE DE L'EDUCATION SEXUELLE

### 9.1. La nouvelle “normativité sexuelle” et son rejet par la société

On assiste à une nouvelle normativité contemporaine des conduites sexuelles. Cette nouvelle normativité résulte du passage d'une sexualité construite par des contrôles et des disciplines externes aux individus à une sexualité organisée par des disciplines internes à l'individu. D'un côté, l'activité sexuelle n'est plus l'attribut de l'individu marié, en âge d'avoir des enfants. Il se produit un allongement de la vie sexuelle, aux jeunes âges et aussi aux âges avancés, ainsi qu'un déroulement de moins en moins linéaire des biographies sexuelles en fonction de l'âge (Bozon, 2002).

De nombreux changements sociaux ont contribué à l'émergence d'une normativité qui ne repose plus sur la perception par les acteurs qu'il existerait des principes absolus, intangibles, externes à eux-mêmes.

L'autorité et la légitimité morales des générations adultes et de l'institution familiale ont décliné au profit de réseaux de pairs et d'amis, fonctionnant sur un mode électif et à l'influence mutuelle. L'allongement général de la scolarité contribue au déclin de l'autorité adulte<sup>6</sup>, en même temps qu'il restructure et uniformise les trajectoires de jeunesse. Le mariage institutionnel s'est fortement affaibli, ce qui n'équivaut pourtant nullement à une disparition ni même à un déclin de l'aspiration au couple : les parcours sexuels, affectifs et conjugaux se complexifient et se déstandardisent, combinant de plus en plus souvent des séquences de vie conjugale et de vie sans partenaire stable.

---

<sup>6</sup> L'évolution des savoirs et des durées de scolarité a pour effet que de plus en plus d'enfants atteignent des niveaux de scolarité supérieurs à ceux de leurs parents.

Enfin, alors que nos sociétés se sécularisent et que décline l'influence des institutions qui transmettaient des principes absolus<sup>7</sup>, les sources d'informations et de normes diffuses en matière de sexualité se multiplient : médias, psychologie vulgarisée, école, enquêtes sur la sexualité, campagnes de prévention, littérature...etc. Toutes ces sources atteignent des publics divers, mais leurs capacités d'imposition et de contrôle direct des comportements sont relativement faibles, dans la mesure où elles ne sont pas associées à des appareils de contrôle et de sanction efficaces.

Les familles reconnaissent leur difficulté à jouer un rôle central dans la prise en charge de l'éducation sexuelle de leur enfant. Cependant, elles épousent la perception religieuse sur la question. Au niveau religieux, la prise en charge de l'éducation sexuelle, quelle que soit la religion considérée, se fonde sur le caractère sacré du sexe, le respect du corps humain et l'importance de l'hygiène corporelle. L'éducation religieuse de la sexualité valorise le mariage et met l'accent sur les vertus de l'abstinence sexuelle avant le mariage. Les milieux religieux dénoncent dans leur ensemble, ce qu'ils considèrent comme "l'aberration importée" qu'on s'efforce à imposer comme valeur sous le vocable d'éducation sexuelle. Selon ces milieux, l'éducation sexuelle basée sur la liberté sexuelle a d'énormes conséquences pour les jeunes.

a) Conséquence pour sa personnalité : à ce niveau, les risques suivants sont identifiés:

---

<sup>7</sup> Les faits montrent non seulement qu'il existe de grandes différences en matière normative entre catholiques et personnes sans religion, mais que même parmi les catholiques les plus pratiquants, désormais peu nombreux, la discordance entre injonctions de l'Eglise en matière de sexualité et attitudes personnelles est devenue importante (Michelat, Mossuz-Lavau, 2003).

### ***- Elimination de la notion de pudeur***

La pudeur est, en effet, une composante fondamentale de la construction de la personnalité et de l'équilibre affectif. Lorsqu'une éducation sexuelle se base sur la découverte du corps des enfants à travers les images de nudité que l'enseignant expose à leur regard, ceci va empêcher l'apprentissage de la pudeur. La découverte des corps, du sexe, des modes de reproduction, en groupe mixte, éveille un bouillonnement de pensées, de sentiments, que l'enfant ne sait pas encore forcément gérer. Les rires, les agitations traduisent ce mélange de curiosité et d'embarras, de gêne, de honte des enfants. Ancheli (1991 : 16) en conclut que: *« l'enseignement de l'éducation sexuelle conduit à briser la barrière mentale naturelle de la pudeur, du dégoût et de la moralité. Cela conduit les enfants à l'exhibitionnisme et au voyeurisme dans la suite de leur vie. »*

### ***- Altération de la conscience***

Par ce que l'enfant va entendre et voir (images, propos impurs), ajouté à la perte de sa pudeur, sa conscience va être souillée, altérée, sa sensibilité spirituelle détruite. L'enfant va entrer ainsi dans un grand conflit: soit il accepte ce qui le souille, éteint sa conscience et compromet toute vie spirituelle, soit il s'en sépare.

### ***- Entrave des capacités intellectuelles***

Par cette initiation, les enfants vont être éveillés à la sexualité. Ce qui ne manquera pas de se transformer en préoccupation. Or si un enfant est préoccupé, toute son attention sera captivée par cela, toute son énergie sera centrée sur le sexe; suivre les cours perdra de son intérêt, il va devenir incapable de se concentrer sur un travail scolaire. Plus d'objectifs à long terme, plus d'intérêt pour les études.

### ***- Rejet de l'autorité parentale***

Voir un corps nu d'adulte est un poids trop lourd pour l'adolescent qui s'y compare. Cela fait naître en lui jalousie, frustration, envie, et le doute de ne pas être normal. En outre, la

description des rapports intimes produit un choc chez l'enfant qui l'amène souvent à mépriser ses parents et à rejeter leur autorité.

**- *Le danger de l'apprentissage en groupe***

Les enfants sont tous différents et n'ont pas besoin des mêmes informations au même moment, surtout en ce qui concerne la connaissance de la vie sexuelle, si intime, si personnelle. Leur maturité physique, psychique et spirituelle diffère et les amène à des questions différentes. A questions différentes, il devrait y avoir réponses différentes, adaptées à la maturité de chaque enfant. Aussi serait-il un non-sens très dangereux que de vouloir enseigner toute une classe de garçons et de filles simultanément sur ce sujet. De plus, il est évident que les élèves les plus hardis qui orienteront, influenceront le cours, seront plus "au fait", sexuellement parlant, que ceux qui ont plus de pudeur. Ils transmettront immédiatement une image faussée et impure qui souillera les autres.

b) Conséquences sur sa philosophie de la vie

L'enseignement de la sexualité ne concerne pas en fait un domaine limité, indépendant, précis, mais englobe toute une conception de la vie, un monde de valeurs. L'instruction donnée aujourd'hui dans ce domaine ne se veut pas "amoral", mais en fait elle propage libertinage, promiscuité, libération sexuelle, et va de ce fait à l'encontre même des valeurs morales et chrétiennes. L'éducation sexuelle, sans valeurs morales, est un véritable poison. Les fondements empoisonnés de son enseignement "amoral" sont :

**- *La banalisation de l'acte sexuel et l'hypertrophie du "moi"*;**

L'enseignement sur le plaisir est un droit : l'amour devient simplement une technique de plaisir; pour y parvenir l'autre n'est plus qu'un moyen (donc je peux aussi changer de partenaire).

On soutient aujourd'hui que dans un environnement aussi hypersexualisé, on ne peut demander l'abstinence aux jeunes gens. "Vous ne pouvez pas résister.", leur dit on sournoisement. "Nous savons bien que vous ne pouvez pas résister, c'est normal! Alors simplement protégez-vous!" Ainsi, avant de combattre on demande aux jeunes gens de capituler, de succomber passivement à leurs passions! Combien de ravages intérieurs, de déceptions amères, de détresses attendent cette jeunesse qui cherche désespérément refuge dans la drogue ou le suicide. On sabote les valeurs comme l'abstinence, la fidélité. Rien d'étonnant alors à ce que les jeunes considèrent l'abstinence comme étrange et la fidélité conjugale comme quelque chose d'impossible à vivre, de désuet: "C'est normal de changer de partenaire."

## **9.2. Propositions pour une éducation sexuelle efficace**

Dans une étude sur l'éducation sexuelle au Pays-Bas, Fergusson, (2006) affirme que le slogan en vogue dans ce pays en matière d'éducation sexuelle, c'est : *"Si vous ne pouvez pas vous procurer la pilule d'urgence ou s'il est difficile de trouver des préservatifs, les messages de prévention deviennent caducs."* Elle va jusqu'à qualifier "d'environnement positif", un environnement qui approuve, voire encourage la sexualité des adolescents en se basant sur ce qu'on appelle en Hollande, "la positive attitude". C'est une attitude qui passe notamment par l'affirmation des droits sexuels et de reproduction des jeunes, l'acceptation de leur choix.

On semble ainsi encourager le "sexe rigolo", qui comme le déclarait une productrice de télévision citée par (Libération,1986), apparaît comme *"un moyen de communication sympa, un peu comme la bouffe"*. Après le mythe naïf du "sex is love", voici le mythe cynique du "sex is fun", décrété par les marchands de sexe en tout genre. Selon ce mythe, la sexualité n'est qu'un simple divertissement. Elle doit surtout être abondante, diversifiée

et, avec les conseils radiodiffusés des experts en sexologie, efficace. En plus, elle est bon marché, grâce au préservatif "tarif jeune" .

Il va sans dire que toute la stratégie actuelle en matière d'éducation sexuelle semble être basée sur la promotion du port du préservatif et la contraception. Cette stratégie d'éducation sexuelle est celle qu'on essaye d'imposer en Afrique à coup de renfort médiatique. Une telle stratégie, même si elle peut avoir un effet statistique important, ne règle pourtant pas le problème de fond. En effet, le but de l'éducation sexuelle n'est pas à priori d'éviter les maladies ou la parentalité précoce, mais plutôt de repousser le plus possible, l'âge d'entrée en activité sexuelle. De ce point de vue, centrer la stratégie de l'éducation sexuelle sur le préservatif et la contraception relève quelque peu de l'escroquerie intellectuelle. La prévention des maladies et la parentalité précoce devraient être en réalité, des conséquences de l'éloignement de l'âge d'entrée en activité sexuelle. Dès lors, il se pose la question de savoir "que faire?" Comment envisager l'éducation sexuelle pour une meilleure efficacité?

### **9.2.1. Restaurer l'autorité parentale**

Faute d'un dialogue serein entre parents et enfants, les jeunes deviennent poreux à tous les stimuli extérieurs que distille quelque fois cyniquement l'environnement. Or, il ne peut avoir communication efficace entre parents et enfants lorsque l'autorité parentale se trouve émasculée. L'autorité parentale est l'ensemble des droits et des devoirs qui incombent aux parents à la naissance de leur enfant. La loi impose aux parents le devoir de bien élever leurs enfants et de les protéger physiquement et moralement contre les aléas de la vie. Les parents ont plus particulièrement des droits et devoirs de garde, de surveillance et d'éducation envers leurs enfants. Ils doivent les nourrir, les entretenir et veiller à leur sécurité, santé et moralité. En vertu de leur autorité parentale, les parents ont le pouvoir de prendre toutes les décisions qui s'imposent pour le bien-être de leurs enfants mineurs. Par

exemple le choix de l'école fréquentée, le choix des sorties, le consentement aux soins requis par l'état de santé du mineur, le choix de la garderie, les décisions relatives à la religion, etc.

La notion d'autorité parentale touche un aspect très intime de la vie privée des gens et peut prendre des couleurs différentes selon la culture des parents. Au-delà des différences culturelles, éducationnelles et religieuses, il y a l'intérêt de l'enfant. Avec sa naissance, une série de droits et d'obligations incombent aux parents. Ceux-ci doivent prendre leurs responsabilités face au devenir de leur enfant. De nos jours, l'autorité parentale s'est sérieusement effritée et cet effritement est la principale cause de la difficulté de la communication entre parents et enfants. L'affaiblissement de l'autorité parentale peut être expliqué de plusieurs manières. Mais la naissance avec l'évolution, du vide parental dans le processus de croissance et de développement de l'enfant apparaît comme un déterminisme suffisant de l'émasculatation de l'autorité parentale. Ce vide parental est lié au changement de la structure et de l'environnement de l'emploi dû aux mutations socioéconomiques. Il concourt à la création d'un vide dans le processus de croissance et de développement de l'enfant.

En effet, communautaire, rural et largement sédentaire hier, le travail est devenu bureaucratique, "nomadier" et mobile. Au champ ou dans les pâturages, les parents pouvaient être ensemble avec les enfants, ce qui faisait pratiquement de tous les cadres de travail des lieux possibles d'éducation parentale de l'enfant, et de toutes les occasions, des occasions possibles d'éducation. La proximité parents-enfants favorise la communication entre les deux parties, et participe de la confiance mutuelle entre elles.

Aujourd'hui, le parent peut aller travailler loin de sa résidence. Il s'en va tôt le matin et ne revient que tard le soir. Dans cet intervalle de temps, l'enfant est à l'école ou aux jeux. Il n'y a donc plus cette proximité parentale qui assurait sécurité et confiance à l'enfant. Ce

vide est très vite comblé par toute une série d'éléments qui exercent la plupart du temps, une influence nocive sur l'enfant. Il s'agit entre autres, de la télévision, de l'Internet, des pairs etc.

Ainsi, en grandissant, la phase normale d'opposition inhérente à l'affirmation de l'identité s'exprime souvent de façon extrême au niveau de l'enfant par rapport à ses parents. Le problème réel, c'est qu'il n'a aucune confiance en ces derniers. Il ne se sent pas proche d'eux et n'est pas sûr qu'ils pourront le comprendre. Il va falloir alors aller à la reconquête de l'autorité parentale. Pour restaurer l'autorité parentale, il faut réduire le vide parental dans le processus de croissance et de développement de l'enfant. Mais en quoi faisant?

Avant de répondre à cette question, il faut dire d'abord, que pour les parents qui ont déjà raté le coche, la tâche est énormément plus difficile. Comme le dit une sagesse africaine, "c'est frais qu'il faut tordre le poisson. Séché, il risque de se casser". Le défi de l'éducation sexuelle est d'atteindre les jeunes avant qu'ils ne soient sexuellement actifs. C'est donc très tôt, qu'il faut asseoir l'autorité parentale et l'entretenir au quotidien. Déjà, dès la maternelle, les parents, quelles que soient leurs occupations doivent s'organiser de manière à trouver un créneau pour échanger avec l'enfant. Pour un père ou une mère, ou bien si c'est les deux qui vont travailler le matin pour revenir le soir, la première chose à faire dès leur retour, c'est d'initier un échange avec leur enfant. Il faut s'imprégner de comment sa journée s'est passée, de l'ambiance au niveau de sa classe; aborder sa relation avec ses copains, savoir s'il en a eu de nouveau, s'il a eu des difficultés, un problème particulier etc. Ce genre d'échange crée la proximité et favorise la confiance. Lorsqu'il entre dans les habitudes de la famille, il devient plus facile d'aborder certains sujets délicats avec l'enfant, comme par exemple, parler de ses premières règles (pour l'adolescente), parler des rapports garçon-fille, parler des rapports avec les enseignants, parler des différentes rencontres, bref parler de tout...

### **9.2.2. Reconsidérer les acteurs et leurs rôles**

Avec la démission des parents, la famille apparaît de nos jours comme un acteur de second rang dans la prise en charge de l'éducation sexuelle des jeunes. Les médias se sont imposés comme acteurs majeurs, et passent comme la référence au niveau des jeunes, mais aussi de nombreux citoyens. Dans ces conditions, le discours religieux semble sonner dans le vide, trouvant peu d'auditeurs à son écoute. C'est aux parents et à la famille étendue qu'incombe le rôle d'éduquer les jeunes en matière de sexualité. Dans de nombreuses régions, les mécanismes traditionnels destinés à préparer les jeunes à la vie et aux relations sexuelles volent en éclats et, faute d'être remplacés, laissent souvent un vide qui n'est pas comblé. L'éducation sexuelle reconnaît le rôle primordial des parents et de la famille comme source d'information, de soutien et de soins dans la construction d'une approche saine de la sexualité et des relations interpersonnelles. (OMS, 2010).

Le rôle des gouvernements est, par le biais des ministères de l'éducation, des écoles et des enseignants, de soutenir et compléter le rôle des parents en fournissant un environnement d'apprentissage sûr et protecteur et des outils et matériels permettant de dispenser une éducation sexuelle de qualité.

Les parents et les familles jouent un rôle primordial dans la construction des fondements de l'identité sexuelle de leurs enfants, et de leurs relations sexuelles et sociales. Les écoles et les établissements d'enseignement où les enfants et les jeunes passent une bonne partie de leur vie constituent un environnement propice pour dispenser aux jeunes un enseignement sur la sexualité, les relations interpersonnelles, le VIH et autres IST. Quand ces établissements fonctionnent bien, les jeunes sont capables de développer les valeurs, compétences et connaissances leur permettant de prendre des décisions éclairées et responsables concernant leur vie sociale et sexuelle. Il est souhaitable que les enseignants soient des sources d'information et de soutien qualifiées et dignes de confiance pour la

majorité des enfants et des jeunes. En d'autres termes, le travail de l'école doit s'inscrire dans une logique de soutien à celui de la famille. L'école n'a pas à développer un modèle parallèle ou opposé à celui des parents.

Les institutions religieuses, en tant que garantes des valeurs de la société doivent bénéficier d'une attention particulière. Elles peuvent être d'excellentes médiatrices non seulement entre familles et enfants, mais également entre écoles et familles. Dans ce cadre, les pouvoirs publics doivent les impliquer à fond dans la conception de quelque modèle d'éducation sexuelle que ce soit. La société dans son ensemble gagnerait à promouvoir la culture religieuse, culture dans laquelle les parents doivent mouler leur enfant dès le bas âge.

### **9.2.3. Concevoir une approche d'éducation sexuelle qui s'appuie sur les valeurs sociales**

La société béninoise en général, et savaloise en particulier, entretient le tabou sur la sexualité et ne semble pas prête à abandonner cette pratique. Le tabou comme défini dans cette étude n'est pas synonyme d'interdit. Les sujets sexuels ont été toujours abordés dans nos sociétés traditionnelles. La confusion naît de l'importation presque violente des anti-valeurs au plan de la sexualité, qui crée une sorte de chaos déroutant pour la jeunesse. Celle-ci a du mal à se positionner réellement, et lorsqu'elle tente de le faire, elle tombe dans le piège tout dressé d'une éducation sexuelle dite moderne. Certes, les pratiques des anciens parents en matière d'éducation sexuelle se trouveraient aujourd'hui insuffisantes pour garantir un développement sain et sécurisant des jeunes. Mais cette insuffisance n'est nullement le fait du tabou. Aujourd'hui non plus, ce n'est pas en soi le tabou qui est à la base de la défaillance de l'éducation sexuelle. Le vrai problème est celui d'une déficience communicationnelle entre parents et enfants, et l'appropriation dans des conditions douteuses par l'école du vide parental.

On ne mettra pas fin au péril sexuel des jeunes par la propagande sur la liberté sexuelle et la liquidation programmée des valeurs sociales. Notre société a érigé en principe le respect pour le sexe, le respect pour le corps de la femme, le respect de l'intégrité physique et morale. Les questions de sentiment ont une grande importance dans la sexualité chez nous. L'éducation sexuelle devrait promouvoir ces valeurs. On ne saurait débattre de la sexualité sans prendre en compte les aspects relatifs aux valeurs. C'est sur ces valeurs que doit se fonder tout modèle d'éducation sexuelle. Le discours de l'éducation sexuelle ne devrait donc pas être du genre : « *vous êtes libres de jouir de votre sexe comme bon vous semble, à condition de vous protéger et de protéger votre ou vos partenaires.* » On devrait plutôt dire aux jeunes : « *Vous courez de graves dangers si vous entrez précocement en activité sexuelle. Aucun préservatif, aucune pilule particulière ne garantit totalement votre sécurité...* »

Certaines organisations internationales ont développé de nouvelles approches intégrées dites « sensibles à la culture » car elles reconnaissent l'influence de la culture et de la spiritualité sur les attitudes, les pratiques et les comportements des personnes en matière de sexualité. Selon ces approches, le comportement des individus est lié à un ensemble d'éléments structurels définis par leur société ou communauté d'origine -traditions, croyances, tabous dont toutes les stratégies en matière d'éducation doivent tenir compte.

Ainsi, le rôle de la culture dans la formation du comportement doit être valorisé. De ce point de vue, l'éducation sexuelle doit intégrer les pratiques religieuses, l'art vestimentaire et culinaire etc., et tenir compte des rapports de genre dans notre société. Par rapport à l'éducation sexuelle traditionnelle, l'éducation sexuelle dans le contexte actuel ne doit pas se limiter à la préparation de la fille à son rôle d'épouse et de mère. Elle doit à la fois s'adresser au garçon et à la fille et tenir compte des nouveaux enjeux de santé, d'économie et d'équilibre social, etc.

## CONCLUSION

La présente thèse a exploré la problématique de la sexualité et de l'éducation sexuelle des jeunes au Bénin à travers plus particulièrement ses enjeux sociaux à Savalou.

Les différentes observations, les entretiens avec les acteurs sociaux et l'analyse de la littérature existante ont permis d'avoir une vue assez large de la problématique posée au départ. Il est apparu en général l'existence d'une divergence notoire sur la sexualité selon les acteurs. En effet, les parents veulent garder les modèles anciens. L'idéal était d'avoir les rapports sexuels dans le cadre du mariage. C'est cette vision que les parents tentent de véhiculer. Les jeunes ont un tout autre regard. Pour eux, le nouveau partenaire n'est pas vu d'emblée comme un futur époux. Les nouvelles cultures offrent de nouvelles pratiques qui influencent le comportement des enfants. Les parents ne veulent pas tenir compte de ces processus de rencontre et d'échange. La nostalgie d'une certaine culture traditionnelle et l'influence des représentations venues d'autres cultures et diffusées par divers canaux, dont les livres et les médias, créent entre parents et enfants un conflit qu'il serait simpliste d'appeler conflit de générations, parce qu'au-delà du phénomène de la temporalité se manifeste celui de l'exposition aux influences multiples, bénéfiques selon les jeunes, à consommer avec prudence selon les parents qui ont d'autres références. Les religieux (christianisme et islam), de façon doctrinale et dogmatique, ne conçoivent pas de relations sexuelles normales avant le mariage. Cette position, est également acceptée par certains parents par défaut. Mais le contexte actuel fait de modernisme avec son effet d'entraînement pousse d'autres acteurs notamment les ONG et les institutions qui prônent de s'écarter de la ligne rigide des religions. Comme on le constate la perception sociale de la sexualité est loin d'être la même au niveau des acteurs. La première hypothèse se trouve donc confirmée.

En ce qui concerne la place de la sexualité dans la communication au sein de la famille, les enfants affirment qu'elle est en général la dernière des préoccupations. En comparant la réponse des enfants à celle des parents par rapport aux sujets les plus préoccupants dans la communication au sein de la famille, on remarque une concordance. Pour les parents, les études, l'avenir de l'enfant constituent les principaux sujets de discussion. La sexualité vient pratiquement en dernière position. Il est à noter qu'il serait bien difficile de faire de l'éducation sexuelle si l'on accorde à la sexualité la dernière place dans la communication au sein de la famille parce que l'éducation implique une transmission. Il s'agit ici de la sexualité, objet de cette éducation. Si l'objet de l'éducation n'existe pas ou est relégué au second plan, on est en droit de se demander ce qu'on va transmettre. C'est cela en fait la réalité à Savalou. L'éducation sexuelle comme hier n'est empreinte d'aucun formalisme. Elle est tacite et non planifiée. La communication verbale sur les sujets sexuels est encore loin d'être une réalité. La très grande majorité des parents, soit 85% des parents interrogés n'abordent pas directement de sujet sexuel avec leurs enfants, surtout filles, qu'à l'apparition des premières menstrues. En général, ce sont les mères qui prennent les devants. Dans 72% des cas, les pères ne sont pas intervenus sur le sujet. Paradoxalement, ils estiment qu'on devrait éduquer sexuellement les enfants. On peut alors en déduire que les parents voudraient éduquer sur le sexe sans parler du sexe. Cette situation peut s'expliquer par deux raisons : soit les parents ignorent que l'éducation sexuelle passe par la communication avec l'enfant sur les sujets à caractère sexuel, soit ils le savent mais ont du mal à le faire, et se refusent alors à reconnaître la réalité. La deuxième hypothèse se trouve également confirmée.

En ce qui concerne la prise en charge de l'éducation sexuelle des jeunes de Savalou par les acteurs sociaux, l'étude a révélé qu'elle est loin d'être satisfaisante.

En effet, le rôle de la famille aujourd'hui reste très limité en matière de prise en charge de l'éducation à la sexualité, les institutions religieuses, malgré une expérience et des connaissances pointues empreintes de vision morale noble ont une influence relative dans la prise en charge de l'éducation sexuelle de la jeunesse. En outre, l'Etat, à travers l'école, plutôt que de régler un problème (celui du péril sexuel des jeunes), semble l'aggraver. Non seulement il n'existe pas un programme scolaire officiel en matière d'éducation sexuelle, les conditions d'enseignement du contenu sexuel des SVT (ex-biologie) qui fait office d'éducation sexuelle ne favorisent guère un changement de comportement de la part des apprenants. Or, les enjeux de la sexualité des jeunes sont tels que l'éducation sexuelle s'impose comme une nécessité incontournable. Mais elle n'est pas systématiquement prise en charge par les acteurs. La troisième hypothèse se trouve aussi confirmée.

En réalité, la notion d'éducation sexuelle n'est pas une invention de la société moderne. Dans la société traditionnelle savaloise, les populations pratiquaient une forme d'éducation sexuelle, même si les enjeux n'étaient pas les mêmes. Cependant, les réalités socioéconomiques actuelles et la mondialisation exigent d'inscrire l'éducation sexuelle dans une nouvelle dynamique. Ce qui implique une nouvelle vision, une nouvelle approche, de nouvelles méthodes. Ainsi, dans de nombreuses sociétés, on tente de s'inscrire dans cette logique. Dans l'environnement actuel, non seulement la famille se trouve incapable d'assurer l'éducation sexuelle, mais il y a comme une pression à la fois externe et interne qui poussent quasiment les parents à la touche pour laisser les nouveaux normateurs sexuels occuper le vide. Cependant, malgré les pressions de l'environnement, il est encore possible de reprendre en main l'éducation sexuelle des jeunes. Pour ce faire, la famille doit reconquérir l'autorité parentale. Elle doit se faire aider par les institutions religieuses, qui pourraient se redonner une nouvelle crédibilité après tous les scandales sexuels qu'elles ont connus (que ce soit les religions endogènes ou celles modernes).

L'Etat, non seulement doit tâcher d'asseoir un vrai programme scolaire d'éducation sexuelle conçu avec l'implication des familles et des institutions religieuses, mais aussi, réguler véritablement les médias afin de déssexualiser quelque peu l'espace public. En effet, face à une culture occidentale dont les pratiques en sexualité en général se terminent par des déconvenues (divorces, série de remariages, avortement et même parfois le suicide), il nous semble normal que les parents soient réticents, voire renfermés. Les adolescents qui, grâce à l'instruction, la ville et les médias, disposent de connaissances parfois contradictoires en matière de sexualité doivent en réalité opérer un choix et c'est en cela que tous (parents, écoles, religion, autorités politiques, médias, etc.) doivent se lancer dans cette bataille qui est un problème d'éducation. Les enjeux de la sexualité des jeunes sont tels que, l'éducation sexuelle s'impose comme une nécessité incontournable. Aujourd'hui, très peu de jeunes reçoivent une préparation suffisante dans le domaine de la sexualité, ce qui les pousse précocement dans l'activité sexuelle avec tous ses corollaires. Il faut alors choisir : soit laisser les jeunes tracer leur propre chemin à travers le nébuleux mélange de partialité, de désinformation et d'exploitation auxquelles ils sont exposés par le biais des médias, de l'Internet, des pairs, soit relever le défi en offrant une éducation sexuelle claire, soigneusement étayée, scientifiquement établie et fondée sur les valeurs universelles de respect de la morale et de droits humains .

Si tous ces acteurs tiennent le même discours, nous sommes convaincus que les déconvenues de la mauvaise gestion de la sexualité des adolescents régresseraient. En définitive, nous retenons que ce travail se veut simplement une contribution dans le cadre de l'objectivation de l'éducation sexuelle. Quelle modèle d'éducation sexuelle pour la jeunesse de Savalou ? Il est donc urgent d'envisager un modèle d'éducation sexuelle qui tienne compte des réalités socioculturelles actuelles.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abéga, S. et Mbetoumou, M. 2002, *Le dialogue entre parents et adolescents*, in *Etude du comportement sexuel et du rapport sur la prostitution dans quatre villes africaines ayant différents niveaux d'infection par le VIH/ 2000-2001* financée par la Wellcome trust.
2. Aggleton, P. 1996, *Global Priorities for HIV/AIDS Intervention Research*. *International Journal of STD & AIDS*, 7(Suppl. 2): 13-16.
3. Aggleton, P. 1997, *Success in HIV Prevention*, Horsham, England: AVER
4. Aggleton, P. et Warwick, I. 1997, "Young People, Sexuality, HIV and AIDS Education". In *AIDS and Adolescents*. Amsterdam, Netherlands: Harwood Academic Publishers
5. Agodo, L. 2009, *Les migrations de populations dans la Commune de Savalou: impacts socio-economiques*, Université d'Abomey-Calavi - Maitrise, Géographie Humaine et Economique.
6. Aïnamon, A. 1994 « Aperçu sur Savalou », in Comité national du Bénin pour le projet « La route de l'esclave », *Le Bénin et la route de l'esclave*, Cotonou, ONEPI, PP109-112.
7. Akoha, T. 2006, *Sexualité et amour. Dialogue avec les jeunes*, Cotonou, Editions Hosties.
8. Akoto E. M. et al. 2002, *Barrières à l'utilisation du condom: Perception et vécu des personnes sexuellement actives en milieu urbain au Cameroun*, Rapport final IFORD & SFPS, Yaoundé, 93 p.
9. Akoto, M., Tambashe B. et al 2005, «Sexualité, fécondité, contraception chez les jeunes en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Togo et au Burkina-Faso », *communication au XXVe Congrès de la Population*, Tours du 18 au 23 juillet 2005.
10. Akoto, M., Tambashe B. et al., 2000, *Sexualité, Contraception et Fécondité des Adolescents au Burkina Faso*, Projet Régional Santé Familiale et Prévention du SIDA (SFPS), 60 p.

11. Akoto, M., Tambashe B. et al 2005, «*Sexualité, fécondité, contraception chez les jeunes en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Togo et au Burkina-Faso* », communication au XXVe Congrès de la Population, Tours.
12. Akoto, M. Tambashe, B. et al. 2000, *Sexualité, contraception et fécondité des Adolescents au Burkina Faso*, Projet Régional Santé Familiale et Prévention du SIDA (SFPS), 60 p.
- Ancheli, M. 1991, *Les conséquences de l'éducation sexuelle*, MD, ASSPP, Human Life Interactions.
13. Anignikin, S «Histoire des populations mahi », *Cahiers d'études africaines*, 162 | 2001, mis en ligne le, consulté le 21 avril 2011. URL : <http://etudesafricaines.revues.org/86> (article)
14. Armand, C.1975, *La dynamique des communications dans les groupes*, Paris.
15. Awale, S. 1990, *L'anthroponymie chez les Maxi*, Mémoire de maîtrise, Cotonou, Université nationale du Bénin.
16. Azonaha, D.-J. 1994 *Contribution à l'histoire des migrations vers Atakpamè, 1780-1895*, Mémoire de maîtrise, Cotonou, Université Nationale du Bénin.
17. Badie, B.1999, *Un monde sans souveraineté. Paris, Fayard.*
18. Badie, B. 1993, *Culture et politique*, Paris , Economica.
19. Bajos, N. et Bozon, M. 2008, (sous la direction de), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Éditions La découverte, (enquête dite CSF-2006)
20. Balandier, G.1906, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, 2ème édition, Paris, PUF.
21. Balandier, G.1982, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, PUF, 4e éd., (deuxième partie).
22. Banque Mondiale, 2001 , *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, combattre la pauvreté*, 381p.

23. Bazin, L., Rommel, M.-L. et al, « Déclinaison anthropologiques des sexualités », Journal des anthropologues [En ligne], 82-83 2000, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 15 février 2011. URL : <http://jda.revues.org/3272>
24. Bedard , E. 2005, *Rapports de genre, sexualité et comportements à risque des clients et autres partenaires sexuels des travailleuses du sexe de Ouagadougou, Burkina Faso*, Thèse de doctorat Ph.D. Université Laval, Faculté des Sciences Infirmières. 269 p.
25. Beninguisse ,G. 2007, *Sexualité prémaritale et santé de la reproduction des adolescents et des jeunes en Afrique Subsaharienne*, version provisoire, 38 p. (article non publié)
26. Berge, A. 1936, *L'Éducation familiale*, Paris, 1ère édition.
27. Berge, A. 1961, *L'Éducation sexuelle*, Paris, PUF.
28. Bierschenk, T. 1988, "Development projects as arenas of negotiation of strategie groups : a case study from Bénin", in *Elwert and Bierschenk eds.*,PP 146-160
29. Birket , S. 1955, *Mœurs et coutumes des eskimos*,Paris, Payot.
30. Birket-Smith, K. 1955, *Mœurs et coutumes chez les eskimos*, Paris, Payot, 290p.
31. Bouche, P. 1928 « Étude sur le pays mahi », in *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, XI : 708-765.
32. Bozon , M. 1985, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*, Lyon, Presses universitaires .
33. Bozon, M. 2003, « A quel âge les femmes et les hommes commencent-ils leur vie sexuelle ? Comparaisons mondiales et évolutions récentes » *Population et Sociétés*, N°391.
34. Bozon, M. 1994b, « Les constructions sociales de la sexualité »,in *Population*, 1173-1196
35. Bozon, M. 2001 . « Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés Contemporaines*, n°41-42, pp.5-9. [Consulté en Juin, 2010]. [http://www.cairn.info/load\\_pdf.php](http://www.cairn.info/load_pdf.php)

36. Bozon, M.1994a, « L'entrée dans la sexualité adulte »,in : *Population*, 48ème année, n°5 : 1317-1196.
37. Bozon, M. 2002, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan,
38. Bozon, M. et Kontula, O. 1997, « Initiation sexuelle et genre en Europe. Comparaison des évolutions de douze pays européens», *Population*, n° 6, Ined, p. 1367-1400
39. Brousselle A. 2004, «What counts is not the fall... but the landing. Strategic analysis: a revised model for implementation evaluation», *Evaluation: The International Journal of Theory, Research and Practice*, vol.10 (2): 155-173.
40. Brousselle A., Champagne F. 2004, «How was the UNAIDS Drug Access Initiative implemented in Chile?» *Evaluation and Program Planning.*, n°27, PP 295-308.
41. Caldwell, J.C and Quiggin P.1989, *AIDS and Sub-saharan Africa*, *Population*, 16(4): 31-51.
42. Calves E.A. 1996. «Youth and fertility in Cameroon: changing patterns of family formation» Thesis, Rural Sociology and Demograph, The Pennsylvania State University 254p.
43. Calves, E.A. 1996, *Youth and fertility in Cameroon: changing patterns of family formation*, Thesis, Rural Sociology and Demograph, The Pennsylvania State University 254p.
44. Caraël , M. 1995 « Sexual Behaviour », in J. Cleland, B. Ferry (eds), *Sexual Behaviour and Aids in the Developing World*, London, Taylor and Francis, , p. 75-123
45. Carnegie, D. 1990, *Comment se faire des amis*. Editions Hachette.
46. Champagne F., Denis J-L. 1990, Pour une évaluation sensible à l'environnement des interventions : l'analyse d'implantation, *Service social : L'avenir des services ou services d'avenir*, vol. 41 (1) PP 143-163.

47. Chelimsky, E. 1994 « Remarques sur l'évaluation de programmes », in F. Pavé (ed.) *L'analyse stratégique autour de Michel Crozier. Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Paris: Éditions du Seuil.
48. Chrétien, J.-P. et Prunier, G. 1989, *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala.
49. Christophe, G. et Chantal, P. 2005, *Éducation à la sexualité au collège*, Grenoble. CRDP de l'académie de Grenoble, Coll. Vie scolaire, 232 p.
50. Claude, C. 1985, *La sexualité aujourd'hui*, Traité d'anthropologie médicale, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 733P.
51. Claude, L. 1972, *Pédagogie de l'éducation sexuelle*, Paris, 215P.
52. Claude, N. 2004, Environnement et attitude face au VIH/SIDA « Stimulations sexuelles » de l'environnement et résistance au changement d'attitudes face au VIH/SIDA, Sidanet
53. Cohen, H. 1993, «L'impact économique de l'épidémie d'infections par le VIH », PNUD (programme et développement), N°12, New York, 31p.
54. Cohen, J. 1973, *Encyclopédie de la vie sexuelle*, Hachette, 284 p.
55. Commune de Savalou, 2002 : *Plan de Développement Local*, 204 p.
56. Corijn, M. and Klijzing, E. 2001, *Transitions to Adulthood in Europe*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
57. Coudouel A., Hentschel S., et al. 2002 « Mesure et analyse de la pauvreté », « Poverty », Chapitre I, Banque Mondiale, Washington.
58. Crépault, C. 1976, *Sexologie contemporaine*, vol1, pp62-71, Ottawa, Educom.
59. Crozier M., Friedberg E. 1992[1977], *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, coll. Points Essais.
60. De Loenzien, M. 1995, « Connaissances, opinions et attitudes relatives au SIDA en

- milieu rural africain Sénégal, Cameroun, Burundi, Paris » Thèse de Doctorat Université Paris V, 520p.
- Delano, G. 1990, *Guide to Family Planning*, New Edition. (Ibadan: Spectrum Books Ltd.,) 25P.
61. Delaunay, V. et al. 1994, « *Sexualité des adolescentes : tendances récentes en milieu rural Sénégalais* », Les Dossiers du CEPED, Paris, 42p.
62. Delaunay, V. 1994, « *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais* », Les Etudes du CEPED n°7, 326p.
63. Delaunay, V. 2005, Sexualité et prévention avant le mariage en Afrique subsaharienne : une revue de la littérature, Conférence virtuelle : « *La régulation de la fécondité en Afrique : Transformation et différence au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle* », 31p.
- Desaulniers, M.P. 1988, « La place des valeurs en éducation sexuelle » in *Apprentissage et socialisation*, Vol11, N°1, P.36-46
64. -Diakite, S. 1979, " *Pourquoi une éducation Sexuelle* ", in : *Education Sexuelle en Afrique Tropicale* ( compte rendu du Séminaire Inter Africain tenu à Bamako du 11 au 25 Avril 1979), Canada,124p.
65. Diop, N. J.1995, *La fécondité des adolescentes au Sénégal*, Rapport d'étude n°11, Union pour l'Etude de la Population Africaine, 191p.
66. Durkheim, E. 1911, *Sur l'éducation sexuelle*, Paris, Payot, Pp 241-251.
67. Durkheim., E. 1911, *Débat sur l'éducation sexuelle*, Extrait du Bulletin de la Société française de philosophie, 11, 1911, Collection: Le sens commun.
68. Erny, P. 1988, *Les premiers pas dans la vie de l'enfant d'Afrique noire*. L'Harmattan, 358 pages.

69. Escofier, B et Pages, J. 1998, *Analyses factorielles simples et multiples. Objectifs, méthodes et interprétation*, Paris, Dunod, 284p.
70. Evina , A. 1998, *Vie féconde des adolescents en milieu urbain camerounais*, les cahiers de l'IFORD N° 3, Yaoundé, IFORD, 117p.
71. Evina, A. 1990 *Infécondité et sous-fécondité : évaluation et recherche des facteurs. Le cas du Cameroun, Thèse de doctorat, Démographie U.C.L, 274p.*
72. Fee, N., & Yousef, M. 1993, “*Young People, AIDS and STD Prevention: Peer Approaches in Developing Countries*”. Unpublished paper prepared for the World Health Organisation Global Programme in AIDS, Geneva, Switzerland.
73. Fergusson, M. 2006, *quelles approches pour une éducation a la vie affective et sexuelle des adolescents ?* 64ème rencontre du crips ile-de-France
74. Foucault, M. 1984, *Histoire de la sexualité*, vol. 3 : Le souci de soi, Paris, Gallimard, 288 p.
75. Fournier, A. 1890, *Syphilis et mariage*, Paris, Masson, 430 p.
76. Freud, S. 1909, *Sur l'éducation sexuelle des enfants*, Paris, Payot 265p.
77. Freud, S. 1912. *Totem et tabou : Interprétation par la psychanalyse de la vie sociale des peuples primitifs* (Traduit de l'Allemand avec l'autorisation de l'auteur en 1923 par le Dr S. Jankélévitch. Impression 1951.)
78. Friedman, H.L. 1993, *La fécondité des adolescentes au Sénégal, Overcoming Obstacles to Good Adolescent Health. Network*, 14(2): 4-5.
79. Fuglesang, M. 1997, *Lessons for Life - Past and Present Modes of Sexuality Education in Tanzanian Society. Social Science and Medicine*, 44(8): 1245-1254.
80. Garriguet, D. 2005, « *Relations sexuelles précoces* », Rapport sur la santé, vol.16 n° 3, p. 11-21

81. Gbaguidi, A. 2000, *Rapports jeunes et adultes : analyse de la perspective parentale traditionnelle dans le contexte de la vie moderne, esquisse d'une problématique*. Mémoire de fin de formation en Jeunesse-Animation, INJEPS Université Nationale du Bénin, Porto-Novo.
82. Gbaguidi, A. 2008, *La sexualité au sein des familles : un problème d'éducation et de communication*, Mémoire de DEA, Université d'Abomey-Calavi, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire.
83. Ghulan , S. 2004, *Sex Education - The Muslim Perspective*, 4th Edition
84. Graf, J. 1990, *Problèmes de la jeunesse, du mariage, de la famille*, Bible et Publications Chrétiennes, Rue Châteauvert P. 26000 Valence.
85. Granger, G. 1982, *Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique*", in *Sociologie et sociétés*, Vol. XIV, N°1, Avril.
86. Gueye M. et Konate M. 2001. «Moments des premiers rapports sexuels des adolescents du Mali et implications pour la pratique contraceptive »,in *Perspectives Internationales pour le Planning Familial*, Numéro spécial de 2001. pp. 2-8.
87. Guffran, R. 2010, "L'éducation sexuelle ne se limite pas qu'au préservatif" in le *mauricien du lundi 1er mars*.
88. Guiella, G. 2004, "Santé sexuelle et de la reproduction des jeunes au Burkina Faso: un état des lieux " in *Perspectives Internationales sur le Planning Familial*, Numéro spécial 2004, No.12: 39 p. Disponible sur <http://www.guttmacher.org/>
89. Hanry, P.1960, *Mœurs et sexualité exotiques*, Buchet Chastel.
90. Hertrich, V. 2001, « Rapports de genre et initiation sexuelle en Afrique et en Amérique latine. Une comparaison à partir de 20 enquêtes EDS », communication au Colloque International in «*Genre, population et développement en Afrique* », Abidjan, juillet, 26 P.

91. Hoffman, N.D. et Futterman, M.D. 1996. "Youth and HIV/AIDS" in *AIDS in the World II: Global Dimensions, Social Roots and Responses*. New York: Oxford University Press.
92. Houndonnou, I.1990, *Contribution à l'étude de l'impact des grossesses non désirées sur les jeunes filles à Cotonou*. Mémoire de fin de formation à l'Ecole Nationale des Assistants Sociaux, Université Nationale du Bénin, Cotonou
93. INSAE , 1992: *Recensement Général de la population et de l'habitat*, Résultat définitifs, 250 p.
94. INSAE , 2002 : *Recensement Général de la population et de l'habitat*
95. Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1985, *La sexualité aujourd'hui, Traité d'anthropologie médicale*, 733 P.
96. Jejeebhoy, S. 1998, *Women's Education, Autonomy, and Reproductive Behaviour: Experiences*
97. Jejeebhoy, S.J. 1998, *Adolescent Sexual and Reproduction Behavior: a Review of Evidence from India*. *Social Science and Medicine*, 46(10), PP 1275-1290.
98. Joyeux, H. 2009, *L'écologie sexuelle*, éditions François-Xavier de Guibert.
99. Kankwenda, M. et al 1999, *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris, Ed. Economia, 473p.
100. Kirby, D. 1999 , "Sexuality and sex education at home and school. " in *Adolesc Med*, PP 195-209
101. Klijn E-H., Koppenjan J.et al. 1995, *Managing networks in the public sector: a theoretical study of management strategies in policy networks*, *Public Administration*, vol.73 (3), PP 438-454.
102. Kobiane, J-F 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso A la recherche des déterminants de la demande scolaire* 306p.

103. Konde-Lule, J.K., Wawer, M.J. 1997, *Adolescents, Sexual Behaviour and HIV-1 in Rural Rakai district*, Uganda. AIDS, 11, PP 791-799.
104. Kouton, E. 1992, *Evaluation et recherche des facteurs de la fécondité précoce au Bénin*, les cahiers de l'IFORD, N°3, Yaoundé, 122p.
105. Kuate-Defo, B. 1998, "Tendances et déterminants des variations régionales de l'activité sexuelle prémaritale à l'adolescence", in Kuate-Defo, B. (sous la direction de), *Sexualité et Santé reproductive durant l'adolescence en Afrique, avec une attention particulière sur le Cameroun*, Ediconseil Inc., Québec, pp. 133-150.
106. Kutty, O. et Vrancken D. 1994, « Stratégies et identités professionnelles. La nouvelle valeur d'autonomie en gériatrie », in F. Pavé (ed.) *L'analyse stratégique autour de Michel Crozier. Sa genèse, ses applications et ses problèmes actuels*. Paris: Éditions du Seuil.
107. La Bible de Jérusalem, 2009, les éditions du Cerf, Madrid, 4<sup>ème</sup> éditions.
108. Laffont, R. 1970, *Le comportement sexuel chez l'homme et l'animal*
109. Lagrange, H. 1997, *L'entrée dans la sexualité, le comportement des 15-18 ans dans le contexte du SIDA*, La Découverte.
110. Lagrange, H. 1997, *L'entrée dans la sexualité*, Collection Recherches, 464p.
111. Langis, P. et Germain, B. 2009, *La sexualité humaine*, ERPI Universitaire,.
112. *Le Coran*, Trad. Masson D. 1967, Gallimard. coll. Folio classique 2000, 355 p.
113. Leridon, H. et Toulemon L. 1997, *Démographie. Approche statistique et dynamique des populations*, Paris, Economica, 440p.
114. Lewin, K. 1975, *Psychologie dynamique*, Paris, P.U.F.
115. Loignon, C. 1996, *Prévention et soutien de la grossesse et de la maternité/paternité à l'adolescence. Etat de la situation pour la région de Montréal*. Rapport de recherche menée dans le cadre du programme projet placement carrière.

116. Malinowski B. 1995, *La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*, Payot.
117. Mendousse, P. 1910, *L'âme de l'adolescent*, édition Alcan, 315 p.
118. Mendras, H. 2001, *Eléments de sociologie*, 5<sup>ème</sup> édition, Armand colin.
119. Merton, R.K. 1965, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon.
120. Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche, 2004, *L'éducation à la sexualité au collège et au lycée : Guide du formateur*. Paris, CNDP, Coll. Repères, 55 p.
121. Ministère du Plan de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi, 1996, *Enquête Démographique et de Santé*, Cotonou.
122. Muchielli, R. 1979, *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, Éditions ESF
123. Mukahirwa, P. 2001, *Rapports de genre et perception des jeunes loméens vis-à-vis de leur sexualité*, Conclusion du colloque International sur genre, population et développement en Afrique.
124. Nicole, N. 1995, *lumière sur la vie sexuelle*, les classiques africains.
125. Nsamenang, B. 2000, « *Critical psychology : A sub-saharian African Voice from cameroon* » in Sloan, pp 91-102.
126. Olivier de Sardan, J-P. 1995, *Anthropologie et développement : essai en socioanthropologie du changement social*, édition Karthala-Paris.
127. OMS, 2010, Rapport.
128. ONUSIDA, 2008, Rapport.
129. Ouedraogo C. et al. 2006. "Expérience d'adolescentes en santé sexuelle et reproductive" in *Perspectives Internationales sur le Planning Familial*, Numéro spécial, 2006. No. 20, 73p. Disponible sur <http://www.guttmacher.org/>

130. Palloni. A 1987, « Santé et mortalité aux jeunes âges dans les pays en voie de développement », in *Annales de la Société Belge de Médecine Tropicale*, vol 67, supplément, pp 31-45.
131. Panos, I. 1993, *Le vrai coût du SIDA. Un nouveau défi au développement*, Paris, L'Harmattan, 273p.
132. Patton, M.Q. 1997, *Utilization-Focused Evaluation. The New Century Text*, Third Edition, Sage Publications.
133. Pieczinska, E. 1898, *L'école de la pureté*, édition Fischbacher, 262 p.
134. PNLIS, 2001, *Enquête de Surveillance des Comportements à Risque d'Infection à VIH/SIDA/IST au Bénin*. République du Bénin.
135. PNUD 2000, *Programme mondial du développement humain*.
136. Reich, W. 1972, *La lutte sexuelle des jeunes*, Maspéro.
137. Remete , F. 1999, *Grossesse à l'adolescence : guide d'intervention pour un choix éclairé*, Editions Multimondes, Livre numérique (PDF)
138. Rivers, K. & Aggleton, P. 1999, *La sexualité chez les adolescents, la problématique homme-femme et l'épidémie du VIH*. Le programme VIH et développement, New York
139. Rossi P.H., Freeman H.E. and al. 1999, *Evaluation a systematic approach*, 6<sup>th</sup> edition, Sage Publications.
140. Rousseau, Y. 1997, *Pédophilie. Prévenir pour ne pas avoir à guérir!* éditions Jeunesse et Droit et Feuilles Familiales.
141. Ruffiot, A. 1992, *L'éducation sexuelle au temps du sida*, Toulouse, Editions Privat,.
142. Rwenge M. 2002, *Culture, genre, comportements sexuels et MST/SIDA au Cameroun (province de l'Ouest et du Centre)*, les cahiers de l'IFORD, N°28, Yaoundé, Cameroun, 276p.

143. Rwenge, M. 1999(a) : *Facteurs contextuels des comportements sexuels : le cas des Jeunes de la ville de Bamenda (Cameroun)*, Institut de Formation et de Recherche Démographique (IFORD), Rapport d'étude n°40, Yaoundé/Cameroun, 164 p.
144. Rwenge, M. 1999(c) : *Facteurs contextuels de la transmission sexuelle du SIDA en Afrique subsaharienne*, Dakar, Paris, CODESRIA-KARTHALA-IRD, PP.217-236.
145. Rwenge, M. 2000, "Comportements sexuels à risques parmi les jeunes de Bamenda, au Cameroun" in *Perspectives internationales sur le planning familial, numéro spécial*, pp.13-18.
146. Sainte-Croix, A.1918, *L'Éducation sexuelle*, Alcan Paris.
147. Sala, D. M. 1981, *Approche ethnique des phénomènes démographiques: le cas du Zaïre*, Cahier n°4, Recherches Démographiques, UCL, 433p.
148. Salomé, J 1989, *Papa, Maman, écoutez moi vraiment :A l'écoute des langages multiples de l'enfant*. Ed. Albin Michel.
149. Selltiz & Col, 1977, *les méthodes de recherche en sciences sociales*, Montréal, les éditions HNW.
150. Serge H.2009, *Antimanuel de psychologie*, Bréal.
151. Sheirer M.A. 1994, *Designing and Using Process Evaluation*, in *Handbook of Pratical Program Evaluation*, Wholey J.S., Hatry H.P., Newcomer K.E. editors, Jossey-Bass Publishers, San Francisco, PP 40-68.
152. Sossa, F. et Zounon, M. 2005, « *Inégalités sociales et comportements sexuels à risque chez les adolescents au Bénin* », XXV<sup>e</sup> Congrès de la Population, Tours du 18 au 23 juillet.
153. Thierry L. 2001 , *Les stratégies de reproduction des animaux*, Paris, Ed Dunod Masson Sciences.

154. Thierry L. 2006, *La guerre des sexes chez les animaux, une histoire naturelle de la sexualité*, Paris , Eds Odile Jacob.
155. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Unesco), 2009, Rapport sur l'éducation sexuelle (juin ).
156. Vasconcelos, A. & al 1997, « *Sexualité et prévention du sida pendant l'adolescence*» in *Récife, Brasil*, Washington DC.
157. Vellay, P. 1979, *La vie sexuelle de la femme*, Marabout Université, Verviers 283p.
158. Viau, M-F, 1983, *La sexualité des enfants expliquée aux parents*, Seuil, France.
159. Viau, M-F. et Pierre, S. 2006, *La sexualité des enfants expliquée aux parents*, France, Seuil.
160. Vodounou, C. 2003, « Pauvreté fondée sur les données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Analyse des Résultats, Tome 4, Ménages, Condition d'habitation et Pauvreté au Bénin », Institut National de Statistique et de l'Analyse Economique, Direction des Etudes démographiques, Cotonou.
161. Walter, B. 1997, *La famille, peut-elle encore éduquer ?* Toulouse, Erès
162. Weiss C.H., 1998, *Evaluation. Methods for studying programs and policies*, , New Jersey, Second edition, Prentice Hall, Upper Saddle River.
163. Weiss, E., and Whelan, D. 1996, *Vulnerability and Opportunity: Adolescents and HIV/AIDS in the Developing World*. Washington DC: International Centre international de recherches sur les femmes (ICRW)
164. Weiss-Moll, A. 1902, *L'éducation sexuelle de la jeune fille*, Paris, Vigot Frères.
165. Wunsch, S. 2007, *Thèse de doctorat sur le comportement sexuel* , EPHE-Sorbonne, Paris.
166. Wunsch, S. 2007, *Thèse de doctorat sur le comportement sexuel*, Paris.

167. Zanou et al. 2002, *Connaissance, attitudes et comportements en matière d'IST/VIH/SIDA chez les jeunes du milieu urbain en Côte d'Ivoire*, Rapport d'enquête, USAID, ENSEA, JOHNS HOPKINS, Abidjan
168. Zanou, C. 1986, *Les migrations de population et leurs impacts socio - économiques en pays Maxi dans le Zou Nord*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, FLASH, UNB, 157 p.

## **ANNEXES**

## **QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES ELEVES**

### **Note introductive :**

Cette enquête est initiée dans le cadre de ma thèse en Socio anthropologie de Développement. Elle vise à étudier les enjeux sociaux de l'éducation sexuelle à Savalou. Vous avez été identifié pour nous fournir des informations sur la question. Je vous garantis que les informations que vous nous fournirez seront tenues strictement confidentielles conformément aux normes en vigueur. D'avance merci.

---

---

**Date de remplissage du questionnaire :** .....

### **I) IDENTIFICATION**

1- Nom et Prénom (s) \_\_\_\_\_ (Facultatif) 2- Sexe \_\_\_\_\_

2- Age \_\_\_\_\_ 4- Arrondissement \_\_\_\_\_ 5 Religion. : \_\_\_\_\_

3- 6- groupe socioculturel \_\_\_\_\_

### **II) IDEE DE SEXUALITE**

1- Quelle définition peux-tu donner du sexe ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

2- Pour toi, qu'est ce que la sexualité ? \_\_\_\_\_

---

---

---

---

### III) ACTIVITE SEXUELLE

1- Qu'entends-tu par activité sexuelle ? \_\_\_\_\_

---

---

2- D'où tiens tu les informations et connaissances que tu possèdes sur le sexe et la sexualité ? (Coche ta source parmi les propositions ci-dessous. Tu peux cocher plusieurs cases si nécessaire)

a) J'ai appris cela à travers les cours d'SVT  b) J'ai appris cela par les camarades  c) Mes parents me l'ont appris

d) J'ai appris cela à la télé  e) J'ai appris cela par Internet  f) J'ai lu cela dans les livres  g) Autres sources  (préciser) \_\_\_\_\_

---

3- As-tu déjà eu une fois des rapports sexuels ? : Non  Oui

4- Combien de fois as-tu déjà eu des rapports sexuels dans ta vie ? :

5- Pour quelles raisons as-tu eu des rapports sexuels (tu peux cocher plusieurs raisons si c'est le cas) :

a) je voulais avoir du plaisir  b) Je voulais savoir comment c'est  c) On m'a proposé de l'argent ou des cadeaux  d) On m'a proposé de bonnes notes  e) On m'a forcé  f) Autres raisons  (Préciser \_\_\_\_\_)

6- (Pour ceux ou celles qui ont consenti aux rapports sexuels la première fois pour avoir du plaisir) : Comment savais tu qu'il y a du plaisir dans les rapports sexuels ?

---

---

7- (Pour ceux ou celles qui ont consenti aux rapports sexuels la première fois pour de l'argent, les cadeaux ou les bonnes notes) : Savais tu déjà qu'on pouvait accepter les rapports sexuels contre des intérêts matériels ? \_\_\_\_\_ Si oui, connaissais tu des personnes qui le faisaient ? \_\_\_\_\_ Si oui, ces personnes sont quoi pour toi ? \_\_\_\_\_ Est-ce qu'on t'avais conseillé ou incité à accepter les rapports sexuels contre des intérêts matériels ? \_\_\_\_\_

8- Lorsque tu as eu tes 1<sup>ers</sup> rapports sexuels, as-tu obtenu ce que tu espérais ? (plaisir, argent, cadeaux etc.) \_\_\_\_\_

Avec qui as-tu eu ton 1<sup>er</sup> rapport sexuel ? : a) Un homme  b) Une femme  c) Un enfant  Une enfant  Un vieux  Une vieille  Autre  (préciser) \_\_\_\_\_

9- Le partenaire ou la partenaire était quoi pour toi ?:

10- a) Mon répétiteur  b) Mon copain/copine  c) Juste une connaissance  d) Je ne le connaissais pas  e) Il n'était rien pour moi  f)  autres (spécifier)

16- A ce jour, tu as combien de partenaires sexuels ? : a) Un seul  b) Deux  c) Entre deux et cinq  d) Plus de cinq  e) Incomptable

17- est ce bon pour un jeune d'avoir des rapports sexuels ? \_\_\_\_\_ Justifie ta réponse

---

---

---

---

18- Tes parents savent ils que tu as des rapports sexuels ?-----

Si oui, comment ils le savent ? : a) Ils m'ont fait un test de virginité  b) Ils m'ont demandé et je leur ai dit  c) Ils m'ont surpris en train de le faire  d) Ils ont vu des

préservatifs dans mes affaires  Ils ont vu des pilules contraceptives dans mes affaires   
Ils m'ont encouragé eux-mêmes à avoir des rapports sexuels

IV) **PRATIQUES SEXUELLES** (strictement réservé à ceux qui ont eu des rapports sexuels plus d'une fois)

- 1) As-tu déjà surpris quelqu'un ou quelqu'une en train de se caresser le sexe ? \_\_\_\_\_  
Si oui, quelle a été ta réaction ? L'as-tu fait une fois toi-même ? \_\_\_\_\_
- 2) Avec quelle (s) personne(s) as-tu des rapports sexuels ? : a) Personne(s) de même sexe que toi  b) Personne(s) de sexe opposé
- 3) Lorsque tu as des rapports sexuels, comment cela se passe-t-il ? : a) Ton/ta partenaire et toi vous caressez le sexe et ça s'arrête là
- b) Ton/ta partenaire et toi vous sucez le sexe et ça s'arrête là  c) Ton/ta partenaire te caresse le sexe et toi tu ne fais rien  d) Tu caresse le sexe de ton/ta partenaire et il ne fait rien  e) Ton/ta partenaire te suce le sexe et tu ne fais rien  f) Tu suce le sexe de ton/ta partenaire et il ne fait rien  g) Vous vous caressez le sexe, et elle ou lui te suce le sexe en plus  h) Vous vous caressez le sexe, et toi tu lui suce le sexe en plus  i) Tu es couché (e) et lui ou elle te monte dessus j) Toi tu es couché (e) et lui ou elle te monte dessus k) Vous restez debout

l) Autres  (Précisez) \_\_\_\_\_

---

---

---

4) As-tu déjà eu des rapports sexuels avec plusieurs partenaires au même moment ?

\_\_\_\_\_ Si oui, essaye de décrire la ou une des séances \_\_\_\_\_

---

---

- 5) Lorsque ton/ta partenaire et toi vous avez envie d'avoir des rapports sexuels : a) vous vous déshabiller rapidement et faites votre chose  b) Vous passez un peu de temps à parler et à vous toucher avant de faire votre chose
- c) Vous passez beaucoup de temps à parler et à vous toucher  d) Vous vous bagarrez souvent avant de faire votre chose
- 6) Depuis ton 1<sup>er</sup> rapport sexuel, pour quel motif tu as d'autres rapports sexuels ? : a) Pour le plaisir  b) L'argent ou les cadeaux
- c) Je ne veux pas être différents des autres jeunes qui le font  d) Pour avoir beaucoup d'expériences sexuelles  e) Autres  (préciser)
- 7) Depuis que tu as commencé à avoir des rapports sexuels, as-tu encouragé d'autres camarades à faire comme toi ? \_\_\_\_\_ Si oui, combien de personnes as-tu encouragé ? \_\_\_\_\_ Ces personnes ont-elles suivi tes conseils ? \_\_\_\_\_

**V) EDUCATION SEXUELLE**

- 1- As-tu entendu parler une fois d'éducation sexuelle ? \_\_\_\_\_ Si oui, comment ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- 2- Selon toi, qu'est ce que l'éducation sexuelle ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- 3- L'éducation sexuelle est elle une bonne ou mauvaise chose ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Justifie ta réponse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4- A ton avis, comment l'éducation sexuelle doit elle se faire ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

5- Qui doit s'occuper de l'éducation sexuelle ? : a) les parents  b) l'Eglise, le couvent ou la mosquée  c) l'école  d) La télé, la radio et Internet

6- Qu'aimerais tu apprendre sur le sexe et la sexualité ? : a) Comment on tient les rapports sexuels ?  b) Comment séduire

c) Comment avoir beaucoup de plaisir en faisant les rapports sexuels  d) Comment faire les rapports sexuels pour ne pas tomber enceinte

e) Comment faire les rapports sexuels pour ne pas attraper des maladies  f) Les comportements qu'un jeunes doit avoir pour réussir sa vie et avoir un bon avenir  g) Les

règles d'hygiène relatives au sexe  h) Comment avoir du plaisir sans faire des rapports sexuels  i) Ce que Dieu aime chez les jeunes  j) Ce que les fétiches n'aiment pas  k)

les différentes manières de tenir des rapports sexuels

l) les différentes positions  m) Les informations sur les sentiments (c'est quoi être amoureux ? Comment on sait qu'on est amoureux ? etc.)

7- Qui peut te donner les connaissances et informations dont tu as besoin sur le sexe et la sexualité ? : a) tes camarades  b) Tes prof c) Tes parents

d) Les religieux e) Tu n'as besoin de personne, tu peux avoir sur Internet ou dans les livres

## **VI) COMMUNICATION PARENTS-ENFANTS**

1- Parles tu de sexualité avec tes parents ? : a) Jamais  b) Quelque fois  c) Souvent  Si oui, de quoi parlez vous ? \_\_\_\_\_

---

---

---

Qui initie la discussion ? : a) Ta mère  b) Ton père  c) Ton père et ta mère   
d) Toi

2- Avec qui es tu à l'aise pour parler de sexualité ? : a) tes camarades   
b) Tes prof  Ton/tes frère(s) ou ta/tes sœur(s)

3- Souhaites-tu que tes parents parlent souvent de sexualité avec toi ? \_\_\_\_\_ Si oui,  
que souhaites tu qu'ils te disent ?

---

---

---

4- T'arrive t il d'avoir envie d'aborder certains sujets liés au sexe avec tes parents ? :  
a) Jamais  b) Quelque fois  c) Souvent

5- Lorsque tu as envie d'aborder un sujet lié au sexe avec tes parents, arrives tu à le  
faire ? : a) jamais  b) Quelque fois  c) Toujours

6- Qu'est ce qui peut t'empêcher ou t'empêche d'aborder les sujets liés au sexe avec  
tes parents ? \_\_\_\_\_

---

---

---

*Merci pour ta collaboration.-*

## **GUIDE D'ENTRETIEN A L'INTENTION DES JEUNES**

### **Note introductive :**

**Cette enquête est initiée dans le cadre de ma thèse en Socio anthropologie de Développement. Elle vise à étudier les enjeux sociaux de l'éducation sexuelle à Savalou.**

---

### **Date**

#### **VII) IDENTIFICATION**

- 1- Nom et Prénom (s) \_\_\_\_\_ (Facultatif) 2- Sexe \_\_\_\_\_  
3- Age \_\_\_\_\_ 4- Arrondissement \_\_\_\_\_ 5- Religion. : \_\_\_\_\_  
6- groupe socioculturel \_\_\_\_\_ 7- Instruct \_\_\_\_\_ 8- Non instruit \_\_\_\_\_

#### **VIII) IDEE DE SEXUALITE**

1- Quelle définition peux-tu donner du sexe L'homme ou la femme a-t-il vraiment besoin d'un sexe ? Si oui, à quoi doit servir le sexe selon toi , Pour toi, qu'est ce que la sexualité ?

#### **IX) ACTIVITE SEXUELLE**

1. Qu'entends-tu par activité sexuels ? D'où tiens tu les informations et connaissances que tu possèdes sur le sexe et la sexualité ?
2. As-tu déjà eu une fois des rapports sexuels
3. Si oui Combien de fois as-tu déjà eu des rapports sexuels dans ta vie ?
4. La première fois que tu as eu des rapports sexuels, c'était quand ? (Ne répond pas si tu n'as jamais eu des rapports sexuels)
5. Dans quelles circonstances as-tu eu tes premiers rapports sexuels ? (Ne répond pas si tu n'as jamais fait des rapports sexuels) :
6. La dernière fois que tu as eu des rapports sexuels, c'était quand (Ne répond pas si tu n'as jamais eu des rapports sexuels)
7. La 1<sup>ère</sup> fois, pour quelles raisons as-tu eu des rapports sexuelles

8. Est-ce qu'on t'avais conseillé ou incité à accepter les rapports sexuels contre des intérêts matériels ?
9. Avant tes premiers rapports sexuels, avais tu déjà entendu parler des rapports sexuels ?
10. Si oui, où et comment ?
11. As-tu été témoins une fois des rapports sexuels ?
12. Si oui, dans quelles circonstances ?
13. Lorsque tu as eu tes 1<sup>ers</sup> rapports sexuels, as-tu obtenu ce que tu espérais ?
14. Avec qui as-tu eu tes 1<sup>ers</sup> rapports sexuels ?
15. Le partenaire ou la partenaire était quoi pour toi ?
16. A ce jour, tu as combien de partenaires sexuels ?
17. Est ce bon pour un jeune d'avoir des rapports sexuels ? Justifie ta réponse
18. Tes parents savent ils que tu as des rapports sexuels

### **PRATIQUES SEXUELLES**

1. As-tu déjà surpris quelqu'un ou quelqu'une en train de se caresser le sexe ? Si oui, quelle a été ta réaction ? L'as-tu fait une fois toi-même ?
2. Lorsque tu as des rapports sexuels, comment cela se passe-t-il ?
3. As-tu déjà eu des rapports sexuels avec plusieurs partenaires au même moment
4. Lorsque ton/ta partenaire et toi vous avez envie d'avoir des rapports sexuels
5. Depuis ton 1<sup>er</sup> rapport sexuel, pour quel motif tu as d'autres rapports sexuels
6. Depuis que tu as commencé à avoir des rapports sexuels, as-tu encouragé d'autres camarades à faire comme toi ? Si oui, combien de personnes as-tu encouragé ?
7. Ces personnes ont-elles suivi tes conseils ?

### **X) EDUCATION SEXUELLE**

1. Selon toi, c'est quoi l'éducation sexuelle ?

2. L'éducation sexuelle est elle une bonne ou mauvaise
3. A ton avis, comment l'éducation sexuelle doit elle se faire ?
4. Qui doit s'occuper de l'éducation sexuelle ?
5. Qu'aimerais tu apprendre sur le sexe et la sexualité ?
6. Qui peut te donner les connaissances et informations dont tu as besoin sur le sexe et la sexualité ?:

#### **XI) COMMUNICATION PARENTS-ENFANTS**

1. Parles- tu de sexualité avec tes parents ?
2. Si oui, de quoi parlez vous ?- Qui initie la discussion ?
3. Avec qui es tu à l'aise pour parler de sexualité ?:
4. Souhaites -tu que tes parents parlent souvent de sexualité avec toi ?
5. Si oui, que souhaites -tu qu'ils te disent
6. T'arrive t il d'avoir envie d'aborder certains sujets liés au sexe avec tes parents ?
7. Lorsque tu as envie d'aborder un sujet lié au sexe avec tes parents, arrives tu à le faire aisément ?
8. Qu'est ce qui peut t'empêcher ou t'empêche d'aborder les sujets liés au sexe avec tes parents ?

*Merci pour ta collaboration –*

## **GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT DES PARENTS**

### **Note introductive :**

Cette enquête est initiée dans le cadre de ma thèse en Socio anthropologie de Développement. Elle vise à étudier les enjeux sociaux de l'éducation sexuelle à Savalou. Vous êtes identifié pour nous fournir des informations sur la question. Je vous garantis que les informations que vous nous fournirez seront tenues strictement confidentielles conformément aux normes en vigueur. D'avance merci.

---

### **Identité de l'enquêté**

- 1- Age
- 2- Sexe
- 3- Profession
- 4- Niveau d'étude

### **COMMUNICATION PARENTS/ENFANTS AU SEIN DE LA FAMILLE ET**

#### **COMMUNICATION SUR LA SEXUALITE**

- 5- Existe-t-il une communication entre vous et vos enfants ?
- 6- Quelle est la nature de cette communication ?
- 7- Quels sont les sujets fréquents d'entretien entre parent et enfant ?
- 8- Qui est l'initiateur de la communication ?
- 9- Quel est votre opinion sur la communication parent/Enfant à propos de la sexualité ?

#### **PERCEPTION DES ACTEURS DE LA SEXUALITE**

- 10- Selon que signifie la sexualité?
- 11- Selon vous, que signifie éducation sexuelle ?
- 12- Que pensez-vous de la sexualité dans la Commune de Savalou ?
- 13- Comment se pratique la sexualité dans la Commune de Savalou ?

14- Comment se pratique l'éducation sexuelle traditionnelle à Savalou ?

15- Que pensez-vous de l'éducation sexuelle traditionnelle à Savalou ?

16- Comment se pratique l'éducation sexuelle moderne à Savalou ?

17- Que pensez-vous de l'éducation sexuelle moderne à Savalou ?

18- Quelles différences faites-vous entre l'éducation sexuelle traditionnelle et l'éducation sexuelle moderne dans la Commune de Savalou ?

### **PRISE EN CHARGE DE L'EDUCATION SEXUELLE**

19- Que pensez-vous de la prise en charge de l'éducation sexuelle par les familles à Savalou ?

20- Que pensez-vous la prise en charge scolaire de l'éducation sexuelle à Savalou ?

21- Que pensez-vous la prise en charge institutionnelle de l'éducation sexuelle à Savalou ?

22- Que pensez-vous de la prise en charge de l'éducation sexuelle par les institutions religieuses à Savalou ?

23- Quelle est l'influence de l'éducation sexuelle sur le développement local à Savalou

24- Quels sont les moyens utilisés pour la prise en charge de l'éducation sexuelle

25- Pourriez-vous estimer le coût de l'éducation sexuelle ?

26- L'éducation sexuelle, est-elle importante pour le développement de la Commune ?

27- Quelles sont les conséquences liées à l'absence de l'éducation sexuelle des jeunes à Savalou ?

28- Quelles solutions préconisez-vous pour asseoir une réelle éducation sexuelle des jeunes à Savalou ?

Je vous remercie

## **GUIDE D'ENTRETIEN A L'ENDROIT D'AUTRES ACTEURS**

### **Note introductive :**

Cette enquête est initiée dans le cadre de ma thèse en Socio anthropologie de Développement. Elle vise à étudier les enjeux sociaux de l'éducation sexuelle à Savalou. Vous êtes identifié pour nous fournir des informations sur la question. Je vous garantis que les informations que vous nous fournirez seront tenues strictement confidentielles conformément aux normes en vigueur. D'avance merci.

---

### **Identité de l'enquêté**

- 1- Age
- 2- Sexe
- 3- Profession
- 4- Niveau d'étude

### **COMMUNICATION PARENTS/ENFANTS AU SEIN DE LA FAMILLE ET**

#### **COMMUNICATION SUR LA SEXUALITE**

- 5- Quel est votre opinion sur la communication parent/Enfant à propos de la sexualité ?

#### **PERCEPTION DES ACTEURS DE LA SEXUALITE**

- 6- Selon que signifie la sexualité?
- 7- Selon vous, que signifie éducation sexuelle ?
- 8- Que pensez-vous de la sexualité dans la Commune de Savalou ?
- 9- Comment se pratique la sexualité dans la Commune de Savalou ?
- 10- Comment se pratique l'éducation sexuelle traditionnelle à Savalou ?
- 11- Que pensez-vous de l'éducation sexuelle traditionnelle à Savalou ?
- 12- Comment se pratique l'éducation sexuelle moderne à Savalou ?
- 13- Que pensez-vous de l'éducation sexuelle moderne à Savalou ?

14- Quelles différences faites-vous entre l'éducation sexuelle traditionnelle et l'éducation sexuelle moderne dans la Commune de Savalou ?

**PRISE EN CHARGE DE L'EDUCATION SEXUELLE**

15- Que pensez-vous de la prise en charge de l'éducation sexuelle par les familles à Savalou ?

16- Que pensez-vous la prise en charge scolaire de l'éducation sexuelle à Savalou ?

17- Que pensez-vous la prise en charge institutionnelle de l'éducation sexuelle à Savalou ?

18- Que pensez-vous de la prise en charge de l'éducation sexuelle par les institutions religieuses à Savalou ?

19- Quelle est l'influence de l'éducation sexuelle sur le développement local à Savalou

20- Quels sont les moyens utilisés pour la prise en charge de l'éducation sexuelle

21- Pourriez-vous estimer le coût de l'éducation sexuelle ?

22- L'éducation sexuelle, est-elle importante pour le développement de la Commune ?

23- Quelles sont les conséquences liées à l'absence de l'éducation sexuelle des jeunes à Savalou ?

24- Quelles solutions préconisez-vous pour asseoir une réelle éducation sexuelle des jeunes à Savalou ?

Je vous remercie

## **GRILLE D'OBSERVATION**

- 1- Organisation de la structure familiale.
  - communautaire ?
  - individuelle ?
- 2- Infrastructures sociocommunautaires et économiques dans l'environnement de l'enquêté.
- 3- Pratiques sexuelles
- 4- Indicateurs d'éducation sexuelle
- 5- Les représentations des groupes ethniques les uns par rapport aux autres.
- 6- La pertinence des réponses des enquêtés.
- 7- Attitudes des enquêtés face au sujet sexuel (Sourire, silence, sérénité, crispation, regard, voix, posture, gêne, tics de nervosité, expression du visage etc.)
- 8- Autres (préciser)

## ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

### SANTÉ SCOLAIRE

**L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées**

**NOR : MENE0300322C**

**RLR : 505-7**

**CIRCULAIRE N°2003-027 DU 17-2-2003**

**MEN**

**DESCO B4**

---

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux directrices et directeurs d'école ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs régionaux des affaires sanitaires et sociales ; aux directrices et directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales*

---

L'évolution des mentalités, des comportements, du contexte social, juridique et médiatique dans le domaine de la sexualité, ainsi que des connaissances scientifiques liées à la maîtrise de la reproduction humaine a conduit les pouvoirs publics à développer l'éducation à la sexualité en milieu scolaire comme une composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen.

Dans le cadre de sa mission d'éducation et en complément du rôle de premier plan joué par les familles, l'école a une part de responsabilité à l'égard de la santé des élèves et de la préparation à leur future vie d'adulte : l'éducation à la sexualité contribue de manière spécifique à cette formation dans sa dimension individuelle comme dans son inscription sociale.

Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle est à la fois constitutive d'une politique nationale de prévention et de réduction des risques - grossesses précoces non désirées, infections sexuellement transmissibles, VIH/ sida - et légitimée par la protection des jeunes vis-à-vis des violences ou de l'exploitation sexuelles, de la pornographie ou encore par la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

L'éducation à la sexualité à l'école est inséparable des connaissances biologiques sur le développement et le fonctionnement du corps humain, mais elle intègre tout autant, sinon plus, une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques. Elle doit ainsi permettre d'approcher, dans leur complexité et leur diversité, les situations vécues par les hommes et les femmes dans les relations interpersonnelles, familiales, sociales.

Cette éducation, qui se fonde sur les valeurs humanistes de tolérance et de liberté, du respect de soi et d'autrui, doit trouver sa place à l'école sans heurter les familles ou froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer ces valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre.

C'est pourquoi il est fondamental qu'en milieu scolaire l'éducation à la sexualité repose sur une éthique dont la règle essentielle porte sur la délimitation entre l'espace privé et l'espace public, afin que soit garanti le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun.

Un certain nombre de fondements de l'éducation à la sexualité se trouvent d'ores et déjà explicitement mentionnés dans les programmes scolaires de l'école primaire et dans ceux de quelques-unes des disciplines des collèges et des lycées. Plusieurs textes spécifiques sont par ailleurs venus en 1996 (1) puis en 1998 (2), instaurer l'organisation de séquences d'éducation à la sexualité au collège et mettre en place un dispositif de formation des

personnels.

Les dispositions de l'article 22 de la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception ont désormais complété le chapitre II du titre I du livre III du code de l'éducation par un article L. 312-16 aux termes duquel "Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé pourront également y être associés."

Dans cette nouvelle perspective, il est nécessaire, en s'appuyant sur l'ensemble des actions déjà mises en place, de définir les objectifs de l'éducation à la sexualité de l'école primaire jusqu'à la fin du lycée, en précisant les modalités de mise en œuvre, et le pilotage du dispositif.

Cette circulaire annule et remplace la circulaire n° 98-234 du 19 novembre 1998 relative à l'éducation à la sexualité et à la prévention du sida.

*(1) Circulaire n° 96-100 du 15 avril 1996 relative à la prévention du sida en milieu scolaire et à l'éducation à la sexualité.*

*(2) Circulaire n° 98-234 du 19 novembre 1998 relative à l'éducation à la sexualité et à la prévention du sida.*

## **I - Les objectifs de l'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire**

L'école a un rôle spécifique dans la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents. Il s'agit de leur donner les moyens de s'approprier progressivement les données essentielles de leur développement sexuel et affectif et leur permettre notamment de mieux analyser et appréhender les multiples messages médiatiques et sociaux qui les assaillent quotidiennement.

Dans ce cadre, l'éducation à la sexualité vise principalement à apporter aux élèves, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ; elle doit également susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale.

Ainsi, afin de guider l'élaboration d'un projet par les équipes éducatives, on peut appliquer au champ spécifique de l'éducation à la sexualité, les objectifs éducatifs suivants :

- comprendre comment l'image de soi se construit à travers la relation aux autres ;
- analyser les enjeux, les contraintes, les limites, les interdits et comprendre l'importance du respect mutuel ; se situer dans la différence des sexes et des générations ;
- apprendre à identifier et à intégrer les différentes dimensions de la sexualité humaine, biologique affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle et éthique ;
- développer l'exercice de l'esprit critique notamment par l'analyse des modèles et des rôles sociaux véhiculés par les médias, en matière de sexualité ;
- favoriser des attitudes de responsabilité individuelle et collective notamment des comportements de prévention et de protection de soi et de l'autre ;
- apprendre à connaître et utiliser les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

Des documents accompagnant la mise en œuvre des séances d'éducation à la sexualité en préciseront les contenus, la répartition et la progression pédagogiques adaptés à chaque cycle.

## **II - La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité**

Au sein des écoles et des établissements scolaires, tous les personnels, membres de la communauté éducative, participent explicitement ou non, à la construction individuelle, sociale et sexuée des enfants et adolescents.

En effet, en toutes circonstances, dans les différents espaces des écoles et des établissements (salles de classe, de cours ou d'activité, lieux d'accueil ou de récréation, espaces de circulation, vestiaires, restaurant scolaire...), tout adulte de la communauté éducative contribue à réguler les relations interindividuelles et à développer chez les élèves des savoir-être tels que le respect de soi et de l'autre ou l'acceptation des différences. Ces pratiques éducatives impliquent une nécessaire cohérence entre les adultes participant au respect des lois et des règles de vie en commun qui s'exercent aussi bien dans le cadre de la mixité, de l'égalité, que de la lutte contre les violences sexistes et homophobes contraires aux droits de l'homme.

Au-delà de ces situations quotidiennes, il est nécessaire d'organiser un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences complémentaires des divers personnels, inscrit dans le projet d'école et le projet d'établissement, voire inséré dans une politique d'établissement.

### **2.1 Une formation à destination de l'ensemble des élèves**

Dans les enseignements, à tous les niveaux, les programmes des différents champs disciplinaires - tels que la littérature, l'éducation civique, les arts plastiques, la philosophie, l'histoire, l'éducation civique juridique et sociale... - offrent, dans leur mise en œuvre, l'opportunité d'exploiter des situations, des textes ou des supports en relation avec l'éducation à la sexualité selon les objectifs précédemment définis.

Les enseignements scientifiques liés aux sciences de la vie occupent une place spécifique mais non exclusive dans ce domaine. Ils procurent aux élèves les bases scientifiques - connaissances et raisonnements - qui permettent de comprendre les phénomènes biologiques et physiologiques mis en jeu.

Les enseignants de ces disciplines sont en outre guidés par le souci constant d'établir un lien entre les contenus scientifiques et leurs implications humaines, préparant ainsi les élèves à adopter des attitudes responsables et à prévenir les risques.

Dans la construction de leur progression sur l'année et sur le cycle, ils veillent à donner toute leur place aux parties des programmes relatives, selon les niveaux d'enseignement, à la reproduction et à la transmission de la vie, à la contraception, aux infections sexuellement transmissibles et particulièrement au sida.

En lien avec les connaissances acquises à travers les programmes scolaires aux différents niveaux, il est nécessaire de concevoir une continuité éducative tenant compte des questionnements et de la maturité des élèves.

À cette fin, trois séances d'information et d'éducation à la sexualité doivent, au minimum, être organisées dans le courant de chaque année scolaire.

Elles permettent de relier les différents apports concourant à l'éducation à la sexualité et de les compléter notamment dans les domaines affectif, psychologique et social, conformément aux objectifs définis ci-dessus (cf. §1).

2.1.1 À l'école primaire, l'éducation à la sexualité suit la progression des contenus fixée par les programmes pour l'école. Les temps qui lui sont consacrés seront identifiés comme tels

dans l'organisation de la classe. Ils feront cependant l'objet, en particulier aux cycles 1 et 2, d'une intégration aussi adaptée que possible à l'ensemble des autres contenus et des opportunités apportées par la vie de classe ou d'autres événements. Aussi, à l'école, le nombre de trois séances annuelles fixé par l'article L. 312-16 du code de l'éducation doit-il être compris plutôt comme un ordre de grandeur à respecter globalement dans l'année que comme un nombre rigide de séances qui seraient exclusivement dévolues à l'éducation à la sexualité. L'ensemble des questions relatives à l'éducation à la sexualité est abordé collectivement par l'équipe des maîtres lors de conseils de cycle ou de conseils de maîtres. Les objectifs de cet enseignement intégré aux programmes ainsi que les modalités retenues pour sa mise en œuvre feront en outre l'objet d'une présentation lors du conseil d'école.

2.1.2 Au collège et au lycée, le chef d'établissement établit en début d'année scolaire les modalités d'organisation et la planification de ces séances, inscrites dans l'horaire global annuel des élèves, garantissant ainsi la mise en œuvre et la cohérence de ce dispositif, qui sera intégré au projet d'établissement et présenté au conseil d'administration. Pour les lycées, il fera également l'objet d'un débat au conseil de la vie lycéenne.

Les modalités d'organisation des séances - durée, taille des groupes - sont adaptées à chaque niveau de scolarité. Elles doivent privilégier un cadre favorisant l'écoute, le dialogue et la réflexion et peuvent s'appuyer sur les dispositifs existants. Le chef d'établissement veillera à la cohérence et à la complémentarité entre les apports des enseignements et les apports de ces séances.

La mise en œuvre de l'éducation à la sexualité, dans le premier comme dans le second degré, doit donc s'appuyer sur une véritable démarche de projet qui permet à la fois :

- d'informer et/ou d'associer les parents d'élèves ;
- de garantir la cohérence et la coordination des différents apports ;
- de susciter un travail intercatégoriel ;
- d'assurer, le cas échéant, le cadrage des interventions de partenaires extérieurs.

## **2.2 Des actions individuelles**

Les séances d'éducation à la sexualité peuvent être l'occasion de susciter chez certains élèves des questionnements d'ordre privé ou encore de révéler des difficultés personnelles. Celles-ci ne doivent pas être traitées dans un cadre collectif mais relèvent d'une prise en compte individuelle de l'élève et d'une relation d'aide qui, dans les écoles et les établissements scolaires, peut s'appuyer sur tout adulte de la communauté scolaire susceptible d'apporter une écoute et d'être un relais, et plus particulièrement sur les compétences spécifiques des personnels de santé et sociaux.

En outre, la prise en charge et l'accompagnement qui s'exercent à l'occasion des bilans de santé, des dépistages, de l'accueil à l'infirmerie ou de l'entretien social, permettent d'établir avec les élèves une relation de confiance et un dialogue en toute confidentialité. C'est dans ce contexte que prennent place les dispositions de la loi n° 2000-1209 du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence et du décret d'application n° 2001-258 du 27 mars 2001, selon lesquelles les infirmières des établissements scolaires peuvent administrer la contraception d'urgence dans les situations d'urgence et de détresse caractérisée.

Les personnels de santé et sociaux assurent également les relais nécessaires au sein de l'école ou de l'établissement, ainsi qu'avec les familles et les professionnels des réseaux de soins.

Ainsi certains élèves traversant des difficultés personnelles nécessitant un entretien individuel seront orientés s'ils le souhaitent, soit vers les personnes ressources de l'établissement - personnels de santé et sociaux - soit vers des structures extérieures spécialisées.

### III - La prise en charge

- À l'école primaire, c'est aux maîtres chargés de classe qu'incombe la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans le cadre des enseignements, avec le tact qui s'impose et en recherchant la plus grande cohésion avec l'ensemble des apprentissages. Le cas échéant, les maîtres pourront solliciter conseils et assistance auprès de l'infirmière ou du médecin scolaire formés à cet effet. Les maîtres porteront une attention toute particulière à la parole de l'enfant en vue de l'aider à discerner ce qui, dans les rapports qu'il entretient avec ses camarades et avec les adultes, est acceptable ou ne l'est pas.

- Au collège et au lycée, ces séances sont prises en charge par une équipe de personnes volontaires, constituée avec un souci de pluralité, associant autant que possible, dans la logique du projet d'établissement, enseignants et personnels d'éducation, sociaux et de santé, formés à cet effet.

- Il peut être fait appel à des interventions extérieures, dans le respect des procédures d'agrément en vigueur, conformément, d'une part, au décret n° 92-1200 du 6 novembre 1992, modifié le 20 mai 1999, relatif aux relations du ministère chargé de l'éducation nationale avec les associations qui prolongent l'action de l'enseignement public et, d'autre part, aux dispositions de la circulaire n° 93-136 du 25 février 1993 relative aux relations avec les associations qui prolongent l'action de l'enseignement public, qui rappellent cependant la possibilité pour des associations non agréées d'intervenir pendant le temps scolaire, dans des conditions précisées au chapitre II.

Il peut être toutefois recommandé de privilégier le recours à des intervenants issus d'associations ayant reçu l'agrément, national ou académique, prévu par le décret du 6 novembre 1992.

Les partenaires extérieurs ayant bénéficié d'une formation appropriée peuvent intervenir, dans les séances d'éducation à la sexualité dans le respect des principes, de l'éthique et des objectifs définis dans la présente circulaire.

Ces interventions, qui s'inscrivent dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, devront s'insérer dans la programmation et la progression définies par l'équipe éducative en charge des séances.

Elles sont organisées avec l'autorisation du directeur d'école après avis du conseil des maîtres, dans le premier degré (3), ou à la demande du chef d'établissement, en accord avec l'équipe en charge de l'éducation à la sexualité, dans le second degré. Elles se déroulent en présence et sous la responsabilité pédagogique du maître ou d'un membre de cette équipe afin d'assurer la continuité de la relation éducative, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des actions.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) est le dispositif de repérage et de mise en réseau indispensable des partenaires de proximité auxquels il peut être fait appel. Il permet en outre d'assurer l'information de l'ensemble des personnels de la communauté éducative.

Par ailleurs, si la mise en œuvre de partenariats est susceptible d'étendre les ressources de l'école en mobilisant des compétences spécifiques complémentaires, elle permet aussi de disposer de ressources et relais extérieurs à l'école. Ainsi les lieux d'information, de consultation et de conseil conjugal et familial, les centres de documentation spécialisés, les espaces d'écoute jeunes, les services téléphoniques, dispensent un accueil personnalisé, une orientation, des informations sur la sexualité, la contraception, la prévention des IST et du sida, les violences sexuelles, accessibles aux élèves des collèges et des lycées.

Les personnels des établissements scolaires doivent assurer la diffusion de ces informations notamment en mettant à disposition des élèves des dépliants et un espace

d'affichage sur les structures locales et les numéros verts. Cette démarche sera accompagnée dans le cadre des séances d'éducation à la sexualité.

*(3) Circulaire n° 91-124 du 6 juin 1991, modifiée les 20 juillet 1992 et 29 juin 1994, portant directives générales pour l'établissement du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires (1er paragraphe du chapitre 5.4.4).  
Circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992 relative à la participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires (annexe 1, A, § b).*

## **IV - Pilotage et formation**

### **4.1 Un dispositif académique de pilotage**

Chaque académie doit se doter d'un projet d'éducation à la sexualité intégré dans le projet académique de santé des élèves, tel qu'il a été défini dans la circulaire n° 2001-012 du 12 janvier 2001 portant orientations générales pour la politique de santé en faveur des élèves, et la circulaire n° 2002-098 du 25 avril 2002 relative à la politique de santé en faveur des élèves.

Un bilan récent relatif aux actions et formations en éducation à la sexualité établi par la direction de l'enseignement scolaire, fait apparaître que de nombreuses académies disposent d'équipes de pilotage chargées pour l'essentiel de l'organisation et du suivi des formations.

La généralisation de l'éducation à la sexualité, notamment par les séances d'éducation à la sexualité prévues par la loi, impose désormais, compte tenu de l'ampleur du dispositif à mettre en œuvre, que chaque recteur désigne auprès de lui un coordonnateur et une équipe de pilotage académiques, en veillant à ce que des représentants désignés par les inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale y participent également.

Afin de ne pas multiplier les dispositifs spécifiques d'éducation à la santé et de prévention, de mieux les articuler et les mettre en cohérence, notamment avec le groupe d'animation des CESC, il est souhaitable de constituer un dispositif académique de pilotage regroupant l'ensemble des coordonnateurs et des personnes-ressources compétentes sur les thématiques de santé, sexualité, prévention.

En ce qui concerne l'éducation à la sexualité, comme pour les autres domaines évoqués, les missions de l'équipe de pilotage académique se déclinent selon cinq axes principaux :

- constituer une force de proposition dans l'élaboration de la politique académique ;
- construire les partenariats institutionnels - en particulier avec les programmes régionaux de santé ainsi que les réseaux de soins - les partenariats associatifs et mutualistes, en intégrant notamment les fédérations de parents d'élèves.

L'organisation de ces partenariats, les modalités d'intervention dans les écoles et les établissements scolaires, ainsi que leur contribution à la formation des personnels et des intervenants extérieurs seront définies dans une charte académique, établie selon les niveaux, entre le recteur et le directeur régional de l'action sanitaire et sociale (DRASS), ou entre l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale et le directeur départemental de l'action sanitaire et sociale (DDASS). Cette charte, qui permet de poser un cadre éthique, pédagogique et administratif clairement défini, pourra le cas échéant être élargie à d'autres partenaires en fonction des situations de chaque académie ou département ;

- contribuer à la définition du cahier des charges de la formation des personnels, à l'élaboration du plan académique et aux choix des formateurs ;
- constituer un réseau de ressources documentaires à disposition des écoles et des

établissements scolaires, en s'appuyant en particulier sur les nouvelles technologies ;  
 - établir un bilan annuel académique de la mise en œuvre de la loi, à partir d'une grille nationale qui sera transmise aux recteurs.

#### **4.2 Une politique de formation des personnels**

La formation initiale et continue des personnels s'inscrit comme une des composantes du dispositif de pilotage d'une éducation à la sexualité des élèves ; elle doit permettre la constitution d'équipes aux compétences partagées, susceptibles d'analyser dans leur contexte, les besoins des élèves, de construire une démarche globale et progressive d'éducation adaptée à l'école ou l'établissement scolaire.

En effet, une politique de formation efficace, en un domaine qui exige de concilier savoirs, éthique, culture, respect des personnes suppose à tout le moins que soit prise en compte la dimension pluricatégorielle de l'encadrement des séances d'éducation à la sexualité. Ainsi professeurs des écoles, enseignants de science de la vie et de la Terre, de vie sociale et professionnelle, conseillers principaux d'éducation, médecins, infirmières, assistants de service social apportent en particulier, chacun pour ce qui le concerne, leur contribution à un projet défini en commun dans ses objectifs et ses résultats.

Les dispositifs de formation élaborés dans ce cadre, et éventuellement construits avec les équipes locales pour mieux répondre à leurs besoins, prendront appui aussi bien sur les ressources académiques que sur celles apportées par les partenaires extérieurs institutionnels ou associatifs habilités à intervenir auprès des élèves dans le domaine de l'éducation à la sexualité.

Compte tenu de la diversité des personnels susceptibles d'intervenir dans ces formations, la logique d'ensemble des dispositifs gagnera à être définie au niveau académique dans l'objectif de la meilleure utilisation des ressources disponibles. Les modalités de formation pourront cependant privilégier les interventions sur site aidant en cela à la constitution des équipes éducatives.

Au cours des dernières années, des formations interacadémiques à pilotage national ont permis de constituer un réseau de formateurs pluricatégoriels chargés notamment d'organiser les actions de formation d'équipes d'établissements participant à la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires.

Les recteurs veilleront à mobiliser ces personnels et à développer leurs compétences tout en renforçant ce réseau de formateurs afin d'être en mesure de répondre aux besoins des écoles et établissements de leur académie.

La loi du 4 juillet 2001 a confié à l'école une mission éducative dans le champ bien spécifique de l'éducation à la sexualité. Les orientations définies dans la présente circulaire, constitue un cadrage aussi bien pour les personnels de l'éducation nationale que pour les partenaires appelés à intervenir dans les écoles et les établissements scolaires. J'appelle votre attention sur l'importance que j'attache à la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche  
 et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire  
 Jean-Paul de GAUDEMAR

**TABLE DES MATIERES**

SOMMAIRE.....	2
DEDICACE.....	3
REMERCIEMENTS .....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES.....	10
RESUME.....	11
ABSTRACT.....	12
INTRODUCTION.....	13
PREMIERE PARTIE : L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES ET LES SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE.....	22
CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR LA VILLE DE SAVALOU.....	24
1.1. Historique et présentation administrative.....	27
1.2. La place des jeunes dans la société savaloise.....	35
CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE.....	40
2.1. L'éducation sexuelle des jeunes: analyse notionnelle.....	40
2.1.1 De l'éducation à l'éducation sexuelle.....	40
2.1.2. De l'évolution de la pratique de l'éducation sexuelle dans le temps.....	45
2.1.3. L'éducation sexuelle post-modernisme et ses principaux courants.....	51
2.2. Les notions découlant de l'analyse du concept d'éducation sexuelle des jeunes.....	57
2.2.1. La jeunesse : définition et enjeux.....	57
2.2.2. Le tabou.....	60
2.2.3. La communication.....	68
2.2.4. La sexualité humaine et son importance.....	69
CHAPITRE 3 : APPROCHES ANALYTIQUES DE LA PROBLEMATIQUE DE LA SEXUALITE.....	81
3.1. Les approches sociologiques.....	81
3.1.1. La perspective fonctionnaliste et la désorganisation sociale.....	82
3.1.2. L'interactionnisme et la perspective psycho-écologique.....	88
3.2. L'approche maturationniste ou biologique.....	94

3.3. L'approche économique.....	95
CHAPITRE 4 : PERSPECTIVES THEORIQUES D'APPROCHE ET MODELE	
D'ANALYSE.....	102
4.1. Le fonctionnalisme .....	102
4.2. L'interactionnisme.....	104
4.3 Modèle d'analyse: l'analyse stratégique.....	105
4.4 Le modèle d'analyse stratégique dans le cadre de la recherche sur la sexualité à Savalou .....	107
CHAPITRE 5 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	
5.1. Les variables étudiées.....	110
5.1.1. L'activité sexuelle des jeunes et l'environnement .....	110
5.1.2. Les modèles d'éducation sexuelle et les institutions intervenant dans l'éducation sexuelle des jeunes et la communication parents-enfants .....	112
5.1.3. Autres variables .....	113
5.2. Nature de la recherche, Population d'enquête, données utilisées et méthode de collecte .....	114
5.2.1. Nature de la recherche et population d'enquête.....	114
5.2.2. Nature et sources des données utilisées .....	117
5.2.3. Choix et justification de la méthode de collecte des données.....	119
5.2.4. Echantillonnage, techniques de collecte des données.....	120
5.3. Difficultés rencontrées.....	128
DEUXIEME PARTIE : L'EDUCATION SEXUELLE DES JEUNES A SAVALOU. 129	
CHAPITRE 6: LA PERCEPTION DES ACTEURS SOCIAUX ET LA QUESTION	
DE L'ORGANISATION SOCIALE.....	131
6.1. Les acteurs sociaux et leurs discours sur la sexualité et l'éducation sexuelle .....	131
6.1.1. La perception du sexe et de la sexualité par les jeunes.....	132
6.1.2. La famille et les institutions religieuses .....	137

6.1.2.1. La perception parentale du sexe et de la sexualité	137
6.1.2.2. La sexualité vue par les religieux	139
6.1.3. La Perception de la sexualité par l'institution scolaire et les organisations non gouvernementales	142
6.2. De l'organisation sociale et des réalités du contexte environnemental	145
6.2.1. De l'état des institutions sociales en charge de la question de l'éducation	145
6.2.2. Du contexte environnemental	147
CHAPITRE 7 : DE L'ACTIVITÉ SEXUELLE DES JEUNES	149
7.1. L'entrée en activité sexuelle	149
7.2. Les pratiques sexuelles chez les jeunes à Savalou	154
7.3. Les problèmes résultant de la sexualité des jeunes à Savalou	157
7.3.1. Analyse des conséquences chez la jeune fille	158
7.3.2. Analyse des conséquences par rapport au garçon et coûts sociaux de la parentalité précoce	163
7.4. De la nécessité de l'éducation sexuelle	164
CHAPITRE 8 : PRATIQUE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE À SAVALOU	167
8.1. L'éducation sexuelle d'hier à aujourd'hui	167
8.1.1. La pratique de l'éducation sexuelle dans la société traditionnelle à Savalou	167
8.2. La prise en charge de l'éducation sexuelle à Savalou	170
8.2.1. Prise en charge familiale : la problématique de la communication et l'étalage d'une contradiction fonctionnelle	171
8.2.2. La prise en charge scolaire de l'éducation sexuelle	179
8.2.3. La prise en charge des institutions religieuses	191
CHAPITRE 9 : ESQUISSE D'UNE ANALYSE EPISTEMOLOGIQUE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE	199
9.1. La nouvelle "normativité sexuelle" et son rejet par la société	199
9.2. Propositions pour une éducation sexuelle efficace	203

9.2.1. Restaurer l'autorité parentale .....	204
9.2.2. Reconsidérer les acteurs et leurs rôles .....	207
9.2.3. Concevoir une approche d'éducation sexuelle qui s'appuie sur les valeurs sociales .....	208
CONCLUSION .....	210
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	214
ANNEXES .....	229